SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT,
OTTAWA ONT.
10 NOV 53
CS

"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE MEMBRE DE L'A. B. C.
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Clair dans la matinée, nuageux dans l'après-midi et chute de neige dans la soirée. Maximum à Québec, 35.

L'ACTION CATHOLIQUE

47ième ANNEE — No 14.377 — QUEBEC — CANADA — MERCREDI, 3 MARS 1954 — Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa — 5 SOUS LE NUMERO

ÉDITION FINALE en page 5
Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET

Gigantesques travaux en Colombie canadienne

Harnachement du Fraser, du Yukon et de la rivière Thompson -- Les dépenses seront de deux milliards

VICTORIA, 3. — (B. U. P.) — Le ministre des Terres et Forêts de la Colombie canadienne, Robert Sommers, a révélé aujourd'hui, le projet d'un harnachement hydraulique du réseau du Fraser, du Yukon et de la rivière Thompson nord, dont le coût d'exécution s'élèverait à $1,860,000,000.

Il s'est dit confiant que le gouvernement provincial n'aurait pas de difficulté à trouver l'argent nécessaire à la réalisation de ces travaux gigantesques, dont $800,000,000 serviraient au harnachement du Fraser et à régulariser le cours des eaux dans la vallée de ce fleuve.

Le projet prévoit l'érection de cinq barrages sur le Fraser, en amont de Lytton, pour produire 4,330,000 chevaux vapeur au coût de $800,000,000. Cet item vient en tête de la liste des travaux prévus. Le ministre a déclaré que l'exécution du projet de harnachement éliminerait les dangers d'inondations. Le seul obstacle actuel est le manque de moyens appropriés pour protéger le saumon quand il remonte le courant.

Le deuxième item en importance est le barrage de la rivière Clearwater, un tributaire de la Thompson nord. Le ministre Sommers a dit qu'il n'y avait pas de problème de pêcheries à envisager dans ce cas et il a ajouté que la commission hydro-électrique de la Colombie avait déjà reçu les instructions de procéder avec toute la diligence possible dans l'exécution de ces travaux.

Un barrage d'une valeur de $60,000,000. sur la rivière Clearwater servirait à la production de 285,000 chevaux vapeur. L'énergie tirée de cette source pourrait électrifier tout le centre intérieur de la province.

Deux autres projets prévoient le harnachement du Yukon et de la Thompson nord. Une entreprise privée, probablement l'Aluminum Company of Canada, envisage une dépense de $300,000,000. dans l'utilisation des eaux du Yukon.

Le nouveau délégué apostolique à Montréal



● Son Exc. Mgr Giovanni Panico, nouveau délégué apostolique au Canada, a pris le train hier après-midi à la gare Windsor, à Montréal, pour aller occuper son poste à Ottawa. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger et quelques autres dignitaires ecclésiastiques accompagnèrent le nouveau délégué jusqu'au train. On voit ici, de gauche à droite, le R. P. Carmelo Cassati, secrétaire du délégué apostolique; le R. P. William Laverdière, S. S. S., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, de New-York, le cardinal Léger, Mgr Panico, le R. P. Luigi Dadaglio, secrétaire du délégué apostolique; M. Paul-Emile Gingras, commissaire du trafic-voyageurs au Pacifique Canadien).

Aujourd'hui dans le monde

Ce n'est pas le carême de M. le curé

La première actualité pour un journal catholique aujourd'hui c'est le carême dont le mercredi des cendres marque le début. Comme tous nos lecteurs sont catholiques, aucun ne sera étonné des propos qui vont suivre.

Ce sont les lois de l'Eglise

Que le carême soit un temps de pénitence et de prière, tous ceux qui ont assisté à la messe dimanche dernier l'ont entendu répéter. Ce que cependant l'on oublie parfois c'est que la loi générale de la pénitence vient de l'Eglise elle-même et non de "monsieur le curé".

Il faut prêter l'oreille aux propos qu'échangent parfois des catholiques pour mesurer le peu de profondeur de nos convictions religieuses. On discute du jeûne, on discute de la pénitence, on discute de la prière comme si le prêtre qui a fait le prône ou les recommandations de circonstance était l'auteur dès lois de l'Eglise. Alors on en prend à son aise et littéralement on "l'arrange" monsieur le curé... en faisant à son propre goût et à sa tête, c'est-à-dire en ne faisant rien.

Ce n'est ni l'endroit ni le temps de préciser ce que l'Eglise, par la voix de la hiérarchie, exige chez nous à l'occasion du carême; mais il est un point qui semble passablement négligé et auquel nous devrions penser afin tout au moins de ne scandaliser personne.

L'étonnement d'un protestant

L'an dernier, en plein carême, j'avais l'occasion de faire visiter la ville à un journaliste étranger, de religion protestante. Au cours de la tournée que je voulais complète, nous entrons dans un de ces vastes magasins où l'on donne à manger à n'importe quelle heure. Je voulais permettre à ce visiteur d'observer le comportement de nos gens aux comptoirs de ces établissements.

Or ce qui frappa davantage ce journaliste protestant ce fut de voir tant de catholiques attablés au restaurant de l'un d'eux, en plein après-midi, un jour de jeûne et d'abstinence. Il m'en fit la remarque et s'enquit des lois du carême à Québec. Pas besoin de vous dire mon malaise.

Vous qui lisez ces lignes, êtes-vous déjà passés durant le carême ou le vendredi ou un jour de quatre-temps auprès de ces restaurants ouverts à la clientèle à toute heure? Avez-vous remarqué une grande différence entre ces jours de jeûne et de pénitence et un jour ordinaire?

Dien me garde de juger qui que ce soit! mais il me semble qu'on peut noter et dénoncer cette insouciance ou cette inconscience générale sans verser dans le pharisaïsme.

Nous n'y pensons pas ? alors pensons-y !

Nous n'y pensons pas, bien sûr; mais n'est-ce pas déjà symptomatique que des milliers de gens oublient ainsi en même temps?... Et surtout gardez-vous bien d'intervenir pour rafraîchir la mémoire de ces oublieux; car neuf fois sur dix, on se tiendra pour insulté et on vous dira de vous mêler de vos affaires.

Comme mes propos ne s'adressent à personne en particulier, j'espère bien, que pas un n'osera me rabrouer de la sorte. Alors j'en profite pour vous dire en toute sincérité — et de vous le dire m'incitera à le faire avec vous — observons donc le carême! L'Eglise est mère si bonne qu'elle a adouci à la limite la loi du jeûne; mais il reste tant d'autres pénitences.. dont celle de nous priver de manger sans nécessité entre les repas, surtout en public?... Est-ce vraiment trop?

Louis-Philippe ROY.

Négociations au Kénya

Trêve avec les Mau-Mau

NAIROBI, Kenya, 3, (BUP) — La Grande-Bretagne a amorcé aujourd'hui une tentative de négociation d'une trêve avec l'organisation terroriste des mau-mau qui a semé la mort et la terreur parmi des milliers de personnes dans l'intention de chasser d'Afrique l'homme blanc.

Les autorités britanniques avaient l'aide du "général China", chef no 2 emprisonné des terroristes. Elles l'ont amené à coopérer en commuant en emprisonnement à vie une sentence de mort d'abord portée contre lui.

Les chefs britanniques de cette colonie de la Couronne anglaise ont établi des contacts avec les terroristes, grâce à des lettres écrites par le général China à ses subordonnés. Une déclaration officielle des Britanniques disait que l'interrogatoire de China, qui était blessé au moment de sa capture le 16 janvier, laissait croire à une croyance répandue chez les terroristes mau-mau que toute continuation du combat était inutile.

China est un nègre de 32 ans dont le véritable nom est Wahuhiu Itote. On l'a transporté dans la jungle sous surveillance policière pour parle ravec les chefs mau-mau dans leurs repaires. Le groupe terroriste, que l'on croit compter 300,000 membres de la tribu Kikuyu, a fait le serment de chasser les Britanniques de cette colonie de l'Est africain.

L'état de Pie XII

Repos complet d'ici Pâques

CITE DU VATICAN, 3, (BUP). — Dans les milieux autorisés, on relatait aujourd'hui, premier jour du Carême, que l'on s'attend à ce que le repos complet de Sa Sainteté Pie XII se prolonge durant les 40 jours de jeûne et de prières.

Le Souverain Pontife est malade depuis 37 jours. On dit que son état de santé est satisfaisant, s'étant un peu amélioré depuis une rechute le 21 février. On ajoute ne pas croire que le Pape se rétablisse suffisamment pour reprendre son activité publique avant Pâques, à tout le moins.

Les catholiques de Rome se sont rendus ce matin dans les 446 églises de la ville pour y recevoir sur leurs têtes des pincées symboliques de cendres, et s'entendre dire: "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière".

Au même moment, le Saint-Père recevait aussi les cendres, qui symbolisent la fragilité des choses humaines. Puis il a assisté à une messe, célébrée par le R. P. Joseph Hendrix, jésuite allemand.

Plus tard, le Souverain Pontife a reçu l'un de ses deux pro-secrétaires d'Etat, Mgr Giovanni-Battista Montini, qui lui emportait un certain nombre de messages d'anniversaire. Car c'était hier l'anniversaire de naissance de Pie XII, 78 ans, et le 15e anniversaire de son élection à la papauté.

Aucune rancoeur du général Néguib

Le Caire, Egypte, 3 (UP) — Le général Mohammed Neguib a déclaré aujourd'hui qu'il n'entretient "aucune rancoeur" contre les hommes qui ont manoeuvré pour le chasser temporairement de la présidence de l'Egypte, la semaine dernière. "Ma mission est pacifique", a dit le président Néguib. "Je ne cherche pas une situation pour moi. Tout ce qui m'intéresse, c'est le bien de l'Egypte."

Demande pour que ces grèves soient illégales

TORONTO, 3, (BUP) — L'Association ontarienne de l'électricité municipale cherchait aujourd'hui à obtenir du gouvernement provincial qu'il rende illégales les grèves des employés d'entreprises d'utilité publique, et qu'il établisse une division permanente d'arbitrage pour traiter des différends en ces milieux.

Chaland détruit

VANCOUVER, C.-C., 3, (BUP). — Des enquêteurs de compagnies d'assurances sont montés aujourd'hui à bord de la coque calcinée du chaland "Retriever" propriété des British Columbia Packers, aux chantiers maritimes Burrad, dans l'espoir de trouver la cause d'un incendie qui a ragé durant deux heures avant d'être étouffé. Il n'y eut pas de perte de vie.

Ottawa accueille S. Exc. Mgr Panico

OTTAWA, 3. — (Par Denys Paré). — Une foule nombreuse de dignitaires ecclésiastiques et laïques a chaleureusement accueilli hier soir, l'arrivée à Ottawa, du nouveau délégué apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Giovanni Panico.

Le représentant du Saint-Siège au Canada est descendu du train, qui l'a conduit de New-York à Ottawa, à sept heures trente, pour être accueilli d'abord par S. Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa.

Le Délégué apostolique fut ensuite présenté aux nombreuses personnalités ecclésiastiques et dignitaires laïques qui attendaient sur le quai de la gare...

Visiblement fatigué du long voyage qu'il venait de faire, Mgr Panico n'afficha pas moins un sourire aimable. Il apparut à tous fort affable. Après avoir donné la main à ces nombreuses personnalités, il adressait à chacun un bon mot en leur propre langue. On remarquait plusieurs diplomates. Mgr Panico entra dans le hall même de la gare pleine à craquer, d'une foule qui l'applaudit longuement. Polyglotte remarquable, le nouveau délégué apostolique qui entra dans la diplomatie romaine à l'âge de 27 ans, après avoir obtenu les doctorats en théologie, droit canonique et droit civil, parle couramment plusieurs langues dont le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand. Mgr Panico s'engagea dans le hall de la gare en compagnie de Mgr Lemieux. C'est à ce moment qu'une petite fille de cinq ans, Marie Granger, d'Ottawa, présenta au nouveau représentant de Rome, une gerbe de fleurs...

Mgr Panico fut apparemment touché de ce beau geste. Pendant qu'il remerçiait l'enfant, les caméras et la télévision braquaient sur lui leurs feux. Comme les manipulateurs des batteries de caméras insistaient pour qu'il s'arrêtât plus longuement devant eux, il leur dit en souriant: "Vous m'attaquez donc toujours avec vos mitrailleuses.

Une carrière difficile

Mgr Panico avait déjà entendu des rafales plus meurtrières que

(Suite à la page 3, 3ième colonne)

Budget de défense de plus de $4 milliards

Londres, 3. (UP). — La Chambre des Communes, sous l'influence des sombres avertissements du premier ministre Winston Churchill, qui soutient que la situation mondiale est encore critique, a repoussé hier soir, une tentative des travaillistes pour faire rejeter le programme de défense du gouvernement, au montant de $4,586,400,000. Le gouvernement l'emporta par un vote de 295 à 270.

Au bout du câble

$1.00 LA TASSE

Le café se vendait $1. la tasse à Wenatchee, Etat de Washington, hier, et les citoyens se le disputaient. Il faut dire, cependant, qu'une institution de bien-être de l'enfance, sur le point de fermer ses portes faute de fonds, avait eu l'idée d'inviter les restaurateurs à participer à une campagne de souscription.. En dépit du prix élevé, ceux-ci ont recueilli $100.000, en une seule journée.

• • •

COMITE ITALIEN

A Patterson, en Californie, une fête s'organise pour la semaine prochaine à l'occasion de la St-Patrice, mais si l'on en juge par les noms publiés, les Irlandais brillent par leur absence dans le comité d'organisation. Le président est Delmo Pezzoni et ses collaborateurs sont Charles Correia, John Van Hoven, Eddie Faria, Leo Verscheiden, Wallace Garcia, Dante Doniette et Francis Scilassi.

• • •

VACHE vs PETROLE

La Chambre de Commerce d'Holdenville, Oklahoma, offrait vainement en vente une terre de 47 acres pouvant servir de pâturage. Ne voyant pas venir d'acheteurs, elle publia une annonce conçue ainsi: "Terre pouvant receler une source de pétrole". Les acheteurs ne se firent pas tirer l'oreille et la transaction rapporta un profit net de $10,810.

• • •

RECONCILIATION

Vincenzio Aloi, âgé de 23 ans, et Giovanna Belgio, âgée de 21 ans, se sont épousés hier à la prison de Reggio-Calabria, en Italie. Giovanna est accusée de tentative de meurtre sur la personne de celui qu'elle a épousé.

CADEAU INAPPROPRIE

La princesse Margaret a simplement refusé le cigare qu'on lui offrait à une exposition de tabac tenue à Londres.

• • •

PONCTUEL

La police de Chicago a arrêté Marcus Fortson pour excès de vitesse alors que l'un des pneus de sa voiture était crevé. La friction de la jante sur la chaussée avait produit des étincelles qui mirent le feu au moteur. Fortson prétendit qu'il ne pouvait ralentir parce qu'il désirait arriver à temps au travail.

• • •

PROFIT DE 18 CENTS

Un épicier de Pittsburgh a réalisé un profit de 18 cents au cours d'un vol à main armée dans son établissement. Trois hommes achetèrent un article de 82 cents et donnèrent un billet de $1.00, puis pointèrent un revolver dans la direction de l'épicier. Celui-ci cria si fort que les bandits déguerpirent avec leur achat, laissant la monnaie sur le comptoir.

• • •

SPECTATRICE

Jim Richey, de Baldwin, au Mississipi, possède une poule Bantam qui a de drôles de goûts. Elle pénètre à son foyer à la même heure chaque jour, s'installe devant l'appareil de télévision et pond un oeuf sur le sofa du salon.

(BUP)

En plus des reçus de charité

M. McCann confirme que les employés de son ministère doivent annexer un affidavit à leur formule d'impôt

OTTAWA, 3. (DNC) — Dans une réponse hier, aux Communes, à une interpellation, M. J. J. McCann ministre du Revenu national, a confirmé que les employés de son ministère avaient reçu l'ordre de produire un affidavit en plus des reçus ordinaires de charité qui accompagnent leur déclaration sur le revenu.

Le ministre McCann répondait alors à une question que venait de lui poser M. Léon Balcer, député conservateur des Trois-Rivières.

M. Balcer a demandé au ministre s'il était vrai qu'on avait donné instruction au personnel de son ministère de produire cette année un affidavit en plus des reçus ordinaires relatifs aux dons de charité dans la préparation de leur rapport de l'impôt sur le revenu.

C'est une procédure qui semble illégale, d'ajouter M. Balcer.

M. McCann a répondu comme suit: "Les instructions anx employés du ministère sont des questions qui relèvent de la régie interne et elles sont confidentielles. On ne considère pas comme illégal le fait de donner des instructions au personnel du ministère au sujet de leur propre déclaration d'impôt sur le revenu".

Comme on le voit, la réponse du ministre confirme qu'on veut traiter les employés du ministère du Revenu national différemment des autres contribuables. Elle confirme aussi qu'il y a dans cette affaire un point légal.

L'"Action Catholique" traitait en primeur dans son édition d'hier cette nouvelle tentative du ministère du Revenu national de causer de nouveaux ennuis aux catholiques. Cette attitude du ministre McCann est d'autant plus surprenante qu'il est lui-même catholique irlandais.

La décision du ministère du Revenu national place les employés qui y travaillent dans une classe à part. Peut-on justifier une telle procédure simplement au nom "de la régie interne et du confidentiel" ?

Important contrat à General Motors

Ottawa, 3 (BUP) — Une commande d'une valeur de $5,753,427. pour la fabrication de camions lourds, accordés à la General Motors of Canada, vient en tête de la liste des contrats octroyés, pendant la première partie de février, par le ministère de la production de défense.

Décès

BOIVIN. — Rév. Frère Alfred
CHABOT. — Mlle Anny
DESCHESNES. — M. Louis-Elzear
FRAGASSO. — M. Michel
GOSSELIN. — Dame Vve Adélard
GUAY. — Dame Abraham
IRVINE. — Dame John
MARCOUX. — Dame Joseph
MORIN. — M. Louis
MORISSETTE. — M. Victor
PICHETTE. — M. Paul
VERREAULT. — Dame Gérard-F.

LE HOCKEY A QUEBEC

HIER
Ligue Junior "A" :
Frontenac 14, Jonquière 2
CE SOIR
Ligue Professionnelle :
Sherbrooke à Québec

Débat sur la vitesse des autos en Ontario

TORONTO, 3. — (BUP). — Une suggestion visant à munir tous les véhicules automobiles d'un régulateur, afin de les limiter à une vitesse maximum de 60 milles à l'heure, a provoqué une discussion parmi les députés à la législature de l'Ontario, hier, à la suite de critiques tendant à considérer comme meurtrières les puissantes voitures automobiles.

Deux députés ont parlé durant le débat sur le discours du trône, pour dénoncer les manufacturiers d'automobiles qui dépensent des millions de dollars pour fabriquer de puissants véhicules, tandis que d'un autre côté le ministère de la Voirie dépense $20,000. par année pour promouvoir la sécurité routière.

Arthur Child, progressiste-conservateur de Wentworth, a dit hier que les manufacturiers se dérobaient à leurs responsabilités d'encourager les campagnes de sécurité de la route. Il dit qu'il n'approuvait pas les jeunes de moins de vingt ans qui risquent leur vie sur la route et qu'il ne voyait pas de raison qui l'inciterait à approuver d'un autre côté les puissantes voitures automobiles actuellement en montre à une exposition d'automobiles à Toronto.

Lundi dernier, John Yaremoko, progressiste - conservateur de Toronto-Bellewoods, a réclamé la formation d'un comité de sécurité routière. Hier, Child a secondé sa résolution et a demandé l'installation de régulateurs dans les automobiles, pour limiter leur vitesse à 60 milles à l'heure. Il dit que cette augmentation de puissance toujours plus grande des voitures automobiles est une initiative découlant de la concurrence. Quand une compagnie met sur le marché une voiture de 205 chevaux, le concurrent en mettra une de 210.

En Ontario, l'an dernier, il y eut 1083 pertes de vie attribuables aux accidents de la route.

Il ramènera de Tobrouk leurs Altesses royales



● Portsmouth, Angleterre: Un groupe de personnes s'étaient avancées sur les quais du port de cette ville anglaise, ces jours derniers, pour assister à l'arrivée du nouveau yacht royal, le "Britannia", qui ramènera, plus tard, de Tobrouk, la reine Elisabeth et le duc d'Edimbourg. Entre temps, il subira quelques réparations. Et, le 15 avril, le navire se dirigera vers la Méditerranée, avec à son bord, le prince Charles et la princesse Anne, qui iront rejoindre leurs parents. (Photo UP).

Arrivée dans la métropole

Le cardinal Léger lui souhaite la bienvenue

Montréal, 3. — (DNC) — S. Exc. Mgr Jean-Baptiste Panico, nouveau délégué apostolique au Canada, a mis le pied, peu après midi, hier, sur la terre canadienne.

Le représentant du Pape a été accueilli à l'aéroport de Dorval par S. Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, LL.EE.NN. Gs Conrad Chaumont et L.-P. Whelan, évêques auxiliaires, Mgr Luigi Dadaglio, auditeur à la délégation apostolique d'Ottawa, le R. P.C. Cassati, M. S. C., secrétaire du délégué, l'abbé Jean-Denis Cadieux, secrétaire de la Conférence Catholique Canadienne, et de plusieurs autres membres du clergé.

L'avion d'Air-Canada qui transportait le nouveau délégué apostolique a atterri à Dorval à midi et dix, tel que prévu. Il avait quitté l'aéroport Idlewild de New-York, le matin.

Pour le voyage, le délégué était accompagné du R.P.W. Laverdière, S.S.S., de la maison des Pères du Très-Saint-Sacrement de New-York, où Mgr Panico s'est retiré à son arrivée aux Etats-Unis il y a une semaine.

Le nouveau délégué a pris le dîner dans l'intimité, en compagnie du cardinal Léger, au Palais de ce dernier. A 2 h. 15, cet après-midi, le représentant papal a été l'objet d'une réception officielle au Palais cardinalice. A 4 h. 15, il a pris le train à la gare Windsor pour Ottawa, où les autorités religieuses et civiles l'attendent à son arrivée.

Le nouveau délégué s'est dit extrêmement heureux d'être au Canada et il a exprimé l'espoir que la Divine Providence l'aidera à remplir saintement la haute mission dont il est chargé chez nous. Aux journalistes qui lui demandaient s'il avait eu de récentes nouvelles de la santé du Souverain Pontife, il a répondu qu'il en avait eu pour la dernière fois, lors de son passage à New-York, de S. Em. le cardinal Spellman. Le Saint Père va apparemment assez bien mais son rétablissement est extrêmement lent.

Dans une courte allocution de bienvenue, le cardinal Léger a déclaré à Mgr Panico: "Nous sommes profondément heureux de vous accueillir, surtout en ce jour qui marque le double anniversaire du St-Père. Nous voulons y voir un présage de joie et d'espérance, parce que vous nous apportez la bénédiction du Pape et que Votre venue constitue la réponse à nos prières".

S. Exc. Mgr Panico s'est ensuite rendu au Palais cardinalice.

La police américaine enquête

Des communistes derrière l'attentat d'avant-hier?

WASHINGTON, 3. — (BUP). — Le gouvernement faisait pression aujourd'hui pour que l'on prenne des procédures rapides contre quatre assassins porto-ricains, tandis que le secrétariat à la Justice considérait la possibilité d'accusations criminelles contre les chefs qui ont pu inciter à l'attaque terroriste de lundi au Congrès américain.

Dans les milieux renseignés, on dit que les experts du secrétariat à la Justice croient à l'éventualité que le gouvernement puisse poursuivre les chefs du parti nationaliste porto-ricain en vertu de la loi Smith, qui ouvre le cachot aux chefs communistes des Etats-Unis.

Les agences fédérales ont amorcé une enquête approfondie sur la possibilité, à laquelle on est porté à croire, que des communistes aient incité les quatre fanatiques nationalistes à déclencher leur fusillade sans précédent. Mais même si l'on ne pouvait en venir à une certitude, il resterait que les chefs nationalistes pourraient malgré tout être poursuivis parce que la loi Smith rend criminel pour quiconque de préconiser ou de comploter le renversement par la violence du gouvernement.

De semblables analyses de la législation criminelle se continuent tandis que les autorités du secrétariat à la Justice se présentent, à 10 h. 30 ce matin, devant un "grand jury" pour y porter officiellement des accusations d'assaut avec intention de tuer contre les assassins qui ont descendu cinq membres de la Chambre des représentants, au Capitole, au cours d'une fantastique "démonstration" en faveur de l'indépendance de Porto-Rico.

Obsèques de l'ex-échevin . . .

(Suite de la dernière page)

rieur du collège de Lévis; M. le chanoine V. Rochette, de l'archevêché; M. l'abbé L. Villeneuve, curé de St-Augustin; M. l'abbé J. Boutin, curé de N.-D.-des-Victoires; M. l'abbé A. Falardeau, du Séminaire de Québec; M. l'abbé C.-H. Paradis, curé de St-Thomas d'Aquin; M. l'abbé Adrien Caron, de la Mission chinoise; M. l'abbé A. Godin, de Lotteville; M. l'abbé J.-A. Lacroix, de St-François d'Assise, le R. P. Frs Goyer, s.s.s., supérieur des Pères du St-Sacrement à Québec; le R. P. Brun, supérieur des Pères du Sacré-Coeur à Québec; le R. P. Olivier Bédard, P.B.; le R. P. Audet, s.v., le R. F. J. Sauvageau, s.v., les RR. FF. Stratonique et Félicité, maristes, du collège St-Malo.

Aux premières places dans l'assistance, on notait aussi la présence des délégués de plusieurs communautés religieuses de la ville, notamment des Srs de Jésus-Marie, des Servantes du St-Coeur-de-Marie, de la Congrégation Notre-Dame et des Franciscaines Missionnaires de Marie.

A la suite du corbillard, précédé d'un landau de fleurs, le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Jean-François, Dominique, Jean-Marie et Paul Garneau; ses gendres: MM. Jean-Louis Gingras et Robert Morissette; son frère, M. Charles Garneau; ses beaux-frères: MM. Henri Desrochers, Raoul Garneau, Onésime Girard, Arthur, Joseph, Donat, Alfred, Henri, Emilien, Jean et Dominique Chamberland; ses neveux: MM. Paul Lockwell, Marc Garneau, J.-Charles, Jacques, Raymond et Guy Garneau, Pierre, Antoine et Jacques Chamberland, Armand Pelletier, Armand Fortin, André et Clément Chamberland; ses cousins: MM. le juge J.-A. Métayer, Ernest Boisvert, Robert et Marcel Boisvert, Eugène, Alphonse, Charles, Georges, Albert, Paul, Almanzor, Adélard et Charles Chamberland, Désiré Delisle, Raoul Chamberland, Maurice Garneau.

Dans l'imposant défilé, à la suite des membres de la famille, on voyait l'hon. Gérald Martineau, c.l., M. Maurice Cloutier, représentant l'hon. Maurice Duplessis; S. H. le maire Wilfrid Hamel, accompagné des échevins Damase Blais, Jos. Conseiller, Paul Mecteau, Edgar Caron, ainsi que MM. Jules Savard, c.r., m.p.p.; E.-A. Tremblay, Arthur Drolet, Emile Robitaille, Gérard Guay, ex-échevins; les chevaliers Alphonse Talbot et Jules Gingras, le maire G. Guay, de Sillery; Raymond Cossette, n.p., R. Bélanger, n.p., Donat Demers, n.p., H.-P. Drouin, c.r., le Dr Georges Foy, J.-E. Beaudoin, Jos. Thomassin, Emile Garneau, Ernest Robitaille, Gene Létourneau, B. Boucher, I. Rhéaume, Paul de la Durantaye, R. Chassé, A. Pinsonnault, M. Côté, E. Duggan, V. Vanier, F.-G. Chamberland, C. Bernier, J.-P. Marquis, Arthur Paquet, K. Conny, C. Morissette, J.-L. Lefebvre, Ernest Renaud, Charles Chaberland, J.-M. Bourbeau, A. Fortin, Rol. Dion, Paul Lockwell, H. Safliant, L.-A. Gaudry, J.-P. Lockwell, Jos. Pouliot, Pierre Gendreau, J.-A. Gauvin, G. Panet, Rol. Vachon, J.-R. Garneau, Tom. Racette, Emile Garneau, M. Proulx, Chs Boucher, R. Richard, Harold Mercier, J.-G. Létourneau, A. Gingras, V. Blais, R. Cantin, J.-E. Fortier, P.-C. Lachance, Alph. Chamberland, Robert Pettigrew, Omer Langlois, J.-R. Darveau, D. Wiseman, L. Pelletier, Albert Towner, Jules Crowe, Lol. Fillion, Albert Parent, P.-M. Gauvin, A. Sylvain, J.-A.-V. Auger, J.-L. Soucy, Jules Auger.

On remarquait entore: MM. Emile Tourigny, chef du cabinet du premier ministre; P. Côté, représentant M. Wilfrid Dufresne, m.p., Chs Pouliot, représentant M. Léon Balcer, député des Trois-Rivières; le lieutenant-colonel Léon Lambert, le capitaine Raoul Sirois, le lieutenant Jos. Ampleman, tous trois de la Sûreté provinciale; le lieutenant-colonel L. van Borren, René Bélanger, de la Fédération des Employés civiques; le cher R. Beaulieu, P.-M. Garneau, A. Sylvain, Paul Lamontagne, M. Dubois, J.-C. Dubois, Marcel Pouliot, Roger Leclerc, P.-H. Warren, P.-E. Talbot, J.-C. Bédard, Aimé Pageau, Désiré Delisle, Paul Chamberland, Arthur Chamberland, Paul Pageau, Arm. Pelletier, V. Poulin, Rol. Nadeau, P. Roy, Yvan Blouin, Ovide Carrier, W. Savard, Joseph Lirette, Fern. Plante, A. Robichaud, Gérard Simard, J.-Arthur Morin, Lucien Plante, le Dr Jos. Risi, P. St-Germain, W. Roth, Alph. Côté, Rol. Boisvert, Marcel Boisvert, M. Gingras, P. Jeffrey, G. Marchessault, G. Jeffrey, C. Dumas, R. Decoteret, Victor Côté, J.-C. Laplante, A. Esculier, A. Lapointe, Raoul Côté, Wilfrid Dubois, Adolphe Tremblay, C. Dumas, R. Couture, Ph. Croteau, P. Chamberland, Georges, Charles et François Dussault, Raoul-H. Rondeau, S. Asselin, Gabriel Plante, J.-J. Bélanger, Albert et Jacques Lachance, Rol. Létourneau, J.-E. Gagnon, L.-P. Grenier, J.-E. Moore, E. Paquet, R. Jacques, Alexandre Coulombe, H. Garneau, M. Marcoux, Jos. Bélanger, M. Brunet, J.-C. Bégin, F.-J. Vermette, Gaston Dion, Majoric Tremblay, L.-P. Boutin, V. Paré, J.-J. Power, Omer Langlois, Ernest Delisle, Jos. Leclerc, Jack O'Neil et J.-L. Hardy.

Nos sincères condoléances.

A l'exposition

BRUXELLES — (C.C.C.) — En vue de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1958, il est prévu divers pavillons consacrés à la vie catholique dans le monde. Cette vue d'ensemble sur l'Eglise catholique comportera notamment un pavillon missionnaire.

Ottawa accueille S. Exc. Mgr Panico . . .

(Suite de la première page)

celles des cameramen. Il a en effet été le témoin de la montée d'Hitler au pouvoir. On rapporte que Mgr Panico raconte parfois dans ses conversations intimes les tristes scènes dont il a été témoin, au cours de cette période. Il se trouvait, dit-on, plongé au milieu des événements qui se précipitaient, allemande s'élevait en face de la car la nonciature dans la capitale Maison Brune de l'autre côté de la rue. Des faits analogues à ceux qui figurent dans "la persécution de l'Eglise catholique dans la troisième Reich" touchant les tactiques des agents de la Gestapo et les troupes d'assaut contre les organismes de jeunesse catholique, se sont déroulés sous les yeux de Mgr Panico, qui était alors chargé d'affaires, mais ce n'est là qu'un épisode de sa longue carrière dans la diplomatie romaine. Le nouveau délégué travailla tour à tour à la nonciature de Bogota, à celle de Buenos-Aires, de Prague, etc.. Il remplit le poste d'auditeur à Munich, représenta le Saint-Siège, en Bavière, passa ensuite dans la Sarre avec le titre d'observateur du Saint-Siège, cela se passait durant le fameux plébiscite de la Ruhr en 1934. Il s'acquitta alors d'une mission extrêmement difficile avec une impartialité admirable et une vigilance qui ne s'est pas relâchée, selon le témoignage même de journaux d'opposition; il veilla, dit-on, avec un soin extrême à ce que tous les catholiques pussent voter dans la plus entière liberté avec le résultat que l'indépendance et la neutralité du Saint-Siège ont ainsi été réaffirmées.

Comme il s'engageait dans la haie formée par les Zouaves pontificaux vêtus de leur uniforme de cérémonie, et par la garde Champlain, l'enthousiasme de la foule qui se pressait pour le saluer, était tel que le nouveau délégué et sa suite eurent de la difficulté à se rendre aux portes de sortie où attendaient des voitures qui devaient les conduire à la délégation apostolique.

La réception à son arrivée fut très courte et des plus simples. Le nouveau délégué est en deuil de sa mère depuis quelques jours seulement. Il apprit la mort de sa mère alors qu'il se dirigeait vers Ottawa.

Dimanche prochain des cérémonie liturgiques spéciales auront lieu en la basilique-cathédrale d'Ottawa, marquant l'arrivée du nouveau délégué aspostolique.

Parmi les innombrables personnalités qui s'étaient fait un devoir de saluer Mgr Giovanni Panico, nous avons relevé au hasard les noms de S. Exc. Mgr Maxime Tessier, évêque coadjuteur de Timmins; Mgr Hilaire Chartrand, vicaire général de langue française; Mgr John O'Neil, vicaire général de langue anglaise; le T. R. P. Rodrigue Normandin, o.m.i., recteur de l'université d'Ottawa; le L. P. Gustave Sauvé, o.m.i., directeur du secrétariat de l'Association d'éducation; M. l'abbé Bélisle, secrétaire particulier de Mgs Lemieux; Mgr Lucien Beaudoin, curé de St-Joseph de Wrightville; S. Exc. M. Hubert Guérin ambassadeur de France; S. Exc. M. Corrado Baldoni, ambassadeur d'Italie; S. Exc. M. Fernand Muuls, ambassadeur de Belgique; S. Exc. M. Sean Murphy, ambassadeur d'Irlande; S. Exc. M. Mariano de Yturralde de Orbegosco, ambassadeur d'Espagne; S. Exc. sir Douglas Copland, K.B.E., C.M.G., haut commissaire d'Australie; M. Federico Mould, conseiller à l'ambassade du Pérou; le T. Hron. Thibaudeau Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême du Canada; M. Thomas Moncion, chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand; M. le commissaire Paul Tardif, M. Hector Roy, président de la Société St-Jean-Baptiste, etc. La plupart des dignitaires laïques étaient accompagnés de leur épouse.

Elections à l'Entraide policière

(De notre édition d'hier)

Les élections annuelles de l'Entr'aide Policière, à la Sûreté provinciale, ont eu lieu lundi, le 1er mars.

L'Entr'aide Policière comprend quatre branches: la Gendarmerie, la Police de la route, la Police Judiciaire, et le personnel des bureaux.

Le 22 février dernier, au jour de la mise en nomination de trois candidats au poste de directeurs pour chacune de ces branches, les candidats suivants avaient été élus par acclamation: —

La Gendarmerie: les gendarmes Esdras Cauchon, David Chenor et Edouard Etienne;

La Police de la route: le sergent Léopold Bisson et les agents Paul Boivin et J.-P.-N. Marquis.

A la Police judiciaire et aux bureaux, il y eut élection le 1er mars. Pour la Police judiciaire, où quatre candidats se trouvaient en lice, les directeurs suivants ont été élus: les agents Paul Gagnon et Paul-Emile Roussel, et le sergent Jos.-Eugène Ouellet.

Au personnel des bureaux, la lutte était contestée par six candidats. MM. Achille Adams, Maurice Hébert et Ernest Jessop ont été élus après une chaude lutte.

Le sergent Napoléon Allard, de la Gendarmerie, le lieutenant Joachim Gagné, de la Police de la route, et le sergent-détective Philippe Laroche composaient le comité d'élections, sous la présidence de M. Gustave Proulx, du personnel des bureaux.

Paris (NC). — L'archevêque de Tarbes et de Lourdes, Mgr Pierre M. Theas, a annoncé aujourd'hui, que 26 cardinaux et plus de 100 évêques, visiteront la basilique de Lourdes, cette année.

Mgr Theas a fait cette déclaration au cours d'un récent congrès des directeurs de pèlerinages du diocèse français. A l'occasion de cette réunion, on a appris également que l'an passé, 661 physiciens français et 577 autres venant de plusieurs pays, se sont rendus à Lourdes, en pèlerinage.

A la suite de la tempête d'hier, le sud de l'Ontario redoute de graves inondations

Toronto, 3. (BUP). — Les citoyens du Sud de l'Ontario envisagent aujourd'hui le danger d'inondations, causées par la fonte des neiges, tandis qu'ils n'ont pas encore fini de déblayer des bancs de neige de huit pieds qu'a laissés une chute-record de neige de 19 pouces.

Le bureau météorologique annonçait que la tempête, qui a mis en panne une nuit entière plus de 1,000 automobilistes, se dissipait aujourd'hui au-dessus de la baie James. Mais la montée du mercure dans le Sud ontarien faisait fondre la neige. Et l'on redoutait que la rivière Tamise, qui coule de London jusqu'au lac St. Clair en passant par Chatham, atteignait un maximum de gonflement.

Dans la région de Chatham, environ 1,000 automobiles et camions étaient en panne sur la route enneigée No 2. La plus forte chute de neige depuis plusieurs années a virtuellement isolé Blenheim, Ridgetown et Thamesville. Sept cents appareils téléphoniques ne fonctionnaient plus dans la région de Chatham à cause de la neige et des troncs d'arbres contre les fils.

On attribue cinq morts à la tempête.

Conférence de M. P.-H. Guimont

Premier d'une série de cours sur le placement

M. Paul-Henri Guimont, secrétaire de la faculté des Sciences sociales, professeur à cette faculté et vice-président de la maison Clément, Guimont Incorporée, a donné, hier soir, à l'amphithéâtre de la faculté de Commerce de Laval, le premier d'une série de cours sur le placement, sous le patronage de l'association des courtiers en Valeurs de Placement du Canada, dont le président pour la section de Québec est M. Jean Gendron.

Celui-ci souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance, composée d'hommes d'âges variés, de diverses classes du monde des affaires, parmi lesquels brillait aussi l'élément féminin.

M. Guimont débuta en définissant le placement sur valeurs mobilières, en montrant son rôle au Canada, ainsi que son utilité dans le domaine économique, à l'aide de statistiques. Il parla plus particulièrement de cette forme de valeurs de placements que sont les obligations, non seulement les obligations en général, mais les obligations des gouvernements, des administrations municipales et scolaires et des sociétés privées.

M. Guimont déclara que si les capitaux d'épargne, qui constituent en général les obligations, reçoivent un meilleur emploi dans le monde, cela provient du fait que les valeurs mobilières ont permis l'utilisation des plus faibles disponibilités pour les diriger vers les endroits où leur productivité pourrait le mieux être mise à profit.

Le placement par salarié atteint aujourd'hui un montant de $7,000. et il en résulte une production, sur une base horaire, cinq fois supérieure à celle du même salarié en 1850. "Voilà pourquoi, déclare le conférencier, la production des biens et des services a augmenté de 29 fois de 1850 à 1950, alors que le nombre d'heures de travail hebdomadaire a diminué de 70 à 40."

Le placement, de poursuivre M. Guimont, est l'action de disposer d'un capital pour rapporter un revenu, un rendement, un profit. Il énuméra les qualités d'un bon placement qui sont la sécurité, le rendement et la négociabilité. Seules, de dire M. Guimont, les valeurs mobilières possèdent ces qualités.

Les valeurs mobilières peuvent transformer des ressources naturelles improductives en ressources productives. L'utilité des valeurs mobilières est telle que la plupart des entreprises adoptent cette forme de capitalisation.

Plus loin, le professeur classa les valeurs mobilières en deux catégories distinctes: les obligations qui établissent un droit de créance et les obligations qui constituent un droit d'associés. Il fit la distinction entre les obligations émises par les corps publics, les gouvernements et les entreprises ou corporations particulières.

Les obligations peuvent être de première hypothèque, de deuxième hypothèque, d'hypothèque générale ou des billets promissoires. M. Guimont s'inspira de l'acte de l'Amérique du nord britannique pour décrire l'origine des obligations au Canada. Selon le comportement du marché, elles restent sujettes à la loi de l'offre et de la demande qui en fait varier la valeur. Et il donna certains facteurs qui font varier la valeur des obligations, notamment des obligations provinciales qui subissent l'influence du crédit de la province.

Après avoir dit que le gouvernement canadien apporte sa garantie aux obligations des sociétés qui relèvent de son autorité, il expliqua que les obligations des municipalités tirent leur garantie du fait qu'elles sont sujettes à l'approbation de la Commission municipale, de même que les obligations scolaires sont soumises à l'approbation du surintendant de l'Instruction publique. Il profita de l'occasion pour exposer les provisions de la loi concernant les émissions d'obligations.

Le Canada est un pays d'avenir, dit M. Guimont en terminant son cours; il n'est qu'au début de son organisation économique. Plus que jamais, l'étranger a confiance en l'avenir de notre pays et il le montre de façon sans équivoque en venant contribuer à l'expansion de nos industries et à l'exploitation de nos ressources. Que n'en faisions-nous autant en apportant la contribution de nos épargnes.

La présentation d'un film de l'American Bankers Association, qui correspond au Canada à l'Investment Dealers Association, intitulé "Opportunity", illustra les dires de M. Guimont sur l'utilité des obligations dans tous les secteurs de la vie économique. D'autres cours sur le placement auront lieu tous les lundis pendant les prochaines quatre semaines.

"Parlez-moi de vous!" . . . "Je suis cuisinier"

". . . Parlez-moi de vous? . . ." Je suis cuisinier; je voulais aller à St-Raymond et je manquais de "gaz".

La question était du juge Laetare Roy et la réponse a été fournie par un prévenu qui, ce matin, a été traduit devant lui sous l'accusation d'avoir volé de l'essence pour une valeur de 50 cents.

Un policier a raconté que le prévenu avait en sa possession quatre bidons d'essence. Une vingtaine d'automobiles étaient à côté de l'endroit où il se trouvait. Ce policier a fait savoir au juge que quand il a été arrêté, le prévenu était en train de sortir l'essence contenue dans le réservoir d'une auto et de la foire passer dans un des bidons.

Comme le prévenu n'avait aucun passé judiciaire, il a bénéficié d'une sentence suspendue.

Enquête sur la mort d'un patient

(De notre 2e édition d'hier)

St. Thomas, Ontario, 2. (BUP). — Un gardien à l'hôpital ontarien des maladies mentales de St-Thomas a reçu aujourd'hui "un petit congé", et un autre a été suspendu en attendant une enquête sur la mort de Jacob S. Latham, patient de 60 ans. Mme Estella Latham, veuve du défunt, a déclaré que son mari avait le coeur faible, mais elle a dit n'avoir reçu de l'hôpital aucun rapport sur la cause de sa mort.

Adoption de la loi sur les requêtes de l'Ass.-Publique

(De notre 2e édition d'hier)

L'Assemblée législative a adopté cet avant-midi le projet de loi qui donne juridiction aux cours municipales, à Montréal et à Québec, pour la prise en considération des requêtes concernant les cas d'asistance publique. Ailleurs, les cas seront référés aux cours du Bien-être social et aux cours de District.

Un amendement a été apporté à la loi par M. Duplessis, pour faire décréter que la loi ne s'appliquera pas aux demandes faites avant son entrée en vigueur. De plus, au lieu d'entrer en vigueur le jour de sa sanction, elle deviendra en force 30 jours plus tard, afin de faciliter le changement.

La Chambre s'est ensuite ajournée pour permettre une séance du comité des bills privés où l'on étudiera le bill concernant la refonte de la loi du Barreau.

Deux maraudeurs en quête d'essence,

(De notre 2e édition d'hier)

Deux jeunes maraudeurs de 16 et 20 ans ont utilisé un siphon pour voler de l'essence dans des voitures stationnées sur le parc sis près du restaurant Marino, non loin de la place d'Youville, ce matin, vers 2 heures et demie.

Tous deux ont été surpris en flagrant délit par le constable Georges Marquis qui faisait sa ronde habituelle. La police a saisi le siphon et deux récipients de grosseur "respectable".

Le mineur a été traduit devant la Cour du Bien-Etre social et le jeune homme de 20 ans comparaîtra en Cour des Sessions de la Paix.

Elections. Aide apportée à des milliers d'immigrants

(De notre édition d'hier)

Après l'ouverture de l'assemblée par la présidente, M. l'abbé Alphonse Giroux, directeur du Conseil central des Oeuvres, a tenu à souligner que le Bien-Etre des Immigrants se rendait au désir le plus cher du Pape en venant en aide aux immigrants. "Vous vous rendez, mesdames, magnifiquement à ce désir en ne ménageant ni vos peines, ni votre temps, ni vos fatigues". Il était également heureux de constater la collaboration des représentants du Ministère de la Douane et de l'Immigration: "Vous avez une très haute compréhension humaine et chrétienne de vos fonctions".

Après la lecture des proces-verbaux et des rapports financiers, Mlle Ruth Robinson, présidente du Comité de Réception aux bateaux, donna le rapport des activités de son comité. Au cours de la dernière saison ce comité a rencontré 82 bateaux transportant 52,136 immigrants dont 17,668 catholiques. Une moyenne de 15 travailleuses bénévoles (190 ont collaboré) ont distribué 78,000 tasses de café, 25,000 gobelets de lait, 800 livres de biscuits. Une moyenne de 5 infirmières par bateau L'Ambulance St-Jean) ont traité 177 cas de premiers soins, 343 cas d'infirmerie, 2,349 cas de secours, 10,000 cartes postales, documentaires, chapelets, journaux ont été distribués par les soins du C. W. L. En tout, ce comité a enregistré 7,110 heures de travail bénévole.

Il fut décidé de présenter une requête au Ministère de la Douane et de l'Immigration pour l'obtention d'une roulotte à la gare maritime de l'Anse-au-Foulon. Cette roulotte faciliterait le travail des dames de l'Ambulance St-Jean et de toutes celles qui se dévouent à l'arrivée de chaque bateau d'immigrants.

SE LEVER LA NUIT
vous fait sentir vieux avant votre temps!

Il n'est rien qui peut vous faire sentir plus vieux et plus déprimé que la perte de sommeil et l'ennui des mictions fréquentes, les brûlements et piquements du passage, le mal de dos, les crampes à la vessie, des urines fortes, brouillée, ou des douleurs rhumatismales causées par l'irritation de la vessie ou des reins. Dans de tels cas, le nouveau CYSTEX améliore agit ordinairement rapidement, et vous soulage merveilleusement selon son action bactériostatique, comme un soulagement doux et facile. Plus de 900 millions de tablettes CYSTEX furent utilisées depuis les 25 dernières années pour prouver la sécurité et le succès de son effet. Ne perdez pas de temps. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien selon l'offre d'essai de satisfaction ou argent remis.

RADIO

Horaire des émissions de CHRC 800 ou 80 à votre cadran

CE SOIR		DEMAIN AVANT-MIDI		DEMAIN APRES-MIDI	
6.00	Bulletin de nouvelles	6.00	La messe du jour	12.00	Choisis pour vous
6.05	Radio-Sélection	6.30	Domaine agricole	12.30	Votre quart d'heure Guy Lombardo
6.10	Musique à la carte	6.55	Bulletin de nouvelles	12.45	La Semaine de Nicole Chanly
6.30	Causerie sportive	7.00	Domaine agricole	1.00	Radio-Journal
6.45	Québec aujourd'hui	7.20	L'Audience Divine	1.15	Sieste
6.55	Nouvelles	7.30	Club du coureu	1.30	Chant du monde
7.00	La croisade du Rosaire	7.40	Le monde sportif	1.55	Bulletin de nouvelles de l'Action Catholique"
7.15	Charlie Kunz	8.00	Radio-Journal	2.00	Tourbillon CHRC
7.30	La Louve	8.10	Club du coureu	2.30	Boîtes aux idées
7.45	Colette et Roland	8.25	Cinq & Cinq	2.55	Bulletin de nouvelles
8.00	En rappel Lionel Daunais	8.30	Club du coureu	3.00	Le carrefour de la bonne humeur
8.15	A l'ombre du clocher	8.55	Bulletin de nouvelles	3.55	Bulletin de nouvelles
8.30	Sans écran ni décor "Véronique" d'André Messager	9.00	Club du coureu	400	Moment fantaisiste
8.55	Radio-Journal	9.55	Radio-Journal	4.15	Avis divers
9.00	Radio-hockey Sherbrooke vs Québec directement du Colisée	10.00	Plateau tournant	4.25	Avis de naissances
		10.15	Ce que je pense	4.30	Avis de décès
		10.25	Les Three Sun	.45	La femme et l'actualité
10.30	Les nouvelles Shell	10.30	A tout casser	4.55	Bulletin de nouvelles
10.40	Une mélodie à succès	10.45	Globe Trotters	5.00	50 par jour
10.45	Club rendez-vous	10.55	Radio-Journal	5.10	Pourquoi pas
11.00	Actualités sportives	11.00	A tout casser	5.30	Ciné-revue
11.10	Club rendez-vous	11.30	Courrier de tante Monique	5.40	Mélodie
12.00	Radio-Journal	11.45	On y chante, on y danse	5.45	Des succès de toujours
12.05	Club rendez-vous	11.55	Nouvelles	5.55	Radio-Journal
12.30	O Canada				

10.30 heures A.M. CHRC — A TOUT CASSER

ANTIDOULEUR

MAUX DE TÊTE
DE DENTS
RHUMES
MALAISES FIÉVREUX
LA GRIPPE
Calmés sûrement avec
ANTALGINE

Oh! docteur, mon épaule!

Vous avez l'épaule ankylosée à la suite d'une crise de périarthrite? Savez-vous que cette épaule malade guérira plus vite si vous la remuez, au lieu de la dorloter et de la tenir immobile?

SÉLECTION de mars vous apporte les plus récentes découvertes sur la périarthrite ou bursite. Voyez comment de nouveaux procédés, en effaçant la douleur aiguë qui rendait tout mouvement intolérable, permettent aux muscles de reprendre leur activité et hâtent ainsi le rétablissement d'infirmes chroniques.

Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: plus de 30 articles passionnants et profitables.

FAUSSES DENTS

Qui se déplacent ne doivent pas vous embarrasser

Plusieurs de ceux qui portent des fausses dents ont souffert de réels embarras parce que leurs dentiers tombaient, glissaient ou branlaient juste au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez juste un peu de Fasteeth, la poudre Alcaline (non acide) sur vos dentiers. Tient les dentiers plus fermement. N'irrite pas. Enraye "senteur de dentiers" (haleine des dents). Procurez-vous FASTEETH n'importe quelle pharmacie.

BOUDIN LAFLEUR

LA LIVRE .25c LA LIVRE

PREPARE AVEC LES MEILLEURS INGREDIENTS
FAITES-EN L'ESSAI — VOUS L'ADOPTEREZ

PRIX SPECIAUX AUX MARCHANDS ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

A. Lafleur Ltée.

350, 5ième RUE — QUEBEC — TEL.: 4-3524

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $ pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne.
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom

Adresse Comté

POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES.

L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1726, Québec

Toujours de QUALITÉ SUPERIÉURE



2-54-G

BRITISH COLUMBIA PACKERS LTD., VANCOUVER, CANADA

JOHNNY HAZARD 4805 par Frank Robbins



Débat annuel sur la Sûreté provinciale et l'observance des liqueurs

Le débat dure jusqu'à une heure ce matin -- Deux lois qui seront rendues plus sévères

(Par Calixte DUMAS)

Le grand débat annuel sur la police provinciale et l'observance de la loi des liqueurs s'est engagé hier soir et s'est terminé à 1 heure ce matin. Vers 11 h. 30, le chef de l'opposition a parlé d'ajournement et le président du comité a demandé si le poste en discussion était adopté.

— "Non", dit M. Lapalme.

—Alors, continuez, répliqua M. Duplessis.

Nous allons siéger jusqu'à trois heures, firent des voix à gauche. M. Duplessis ne releva pas la "provocation" mais il devait avertir l'opposition, vers minuit et demi, qu'il était prêt à siéger aussi longtemps que la gauche le désirerait.

Le débat sur les crédits du Procureur général s'est engagé au cours de la séance de l'après-midi.

Le premier ministre a annoncé son intention de rendre de plus en plus sévère la loi des véhicules-moteurs et la loi des liqueurs.

M. Duplessis a expliqué que le nombre d'infractions à la loi des véhicules-moteurs s'explique par l'augmentation du nombre des automobiles et du nombre des policiers de la route. L'an dernier, le nombre d'infractions s'est chiffré à 17,000 dans le district de Montréal et à 12,000 dans le district de Québec.

Cela, a fait remarquer l'hon. Rivard, représente beaucoup de travail, mais aussi beaucoup d'efficacité.

Le premier ministre a pris à partie M. Paul Earl, député libéral de Notre-Dame de Grâce, qui avait prétendu que les accidents étaient moins nombreux dans l'Ontario que dans le Québec et les salaires plus élevés dans la province voisine que dans la nôtre. M. Duplessis a accusé M. Earl de dénigrer sa province pour tenter d'attaquer le gouvernement. Il a ajouté que l'Ontario était autrefois en avant de Québec, mais que notre province la devance déjà dans bien des domaines et que le jour n'est pas loin où elle sera à la tête de la confédération.

Répondant à une question de Me J.-P. Noël, député libéral de Jeanne-Mance, le premier ministre a déclaré que le transfert des permis pour vente de liqueurs alcooliques est suspendu depuis cinq ou six mois, et que chaque cas est étudié au mérite. Nous voulons, dit-il, mettre fin à la spéculation.

Au cours de la discussion, M. Duplessis a déclaré que les épiciers licenciés étaient devenus une nécessité sociale, parce que ce sont eux qui viennent en aide à ceux qui ont besoin de crédit. Ils doivent subir la concurrence des magasins à chaîne, qui vendent au comptant et leur licence leur aide à faire face à la situation. M. Lafrance ne partage pas cet avis.

Alors, a demandé M. Lapalme, pourquoi ne pas donner des licences à tous les épiciers ?

Nous y avons songé, a répliqué le premier ministre, mais nous nous sommes rendus compte qu'en donnant des licences à tout le monde, nous allions réduire à rien le commerce d'épicerie et encourager la beuverie.

M. Bernard Pinard, député libéral de Richmond, a voulu parler de tolérance, mais l'hon. Antoine Rivard l'a interrompu pour lui dire qu'il n'y a pas de tolérance en tant que le département du procureur général est concerné. Il n'y en a jamais eu, dit-il et il n'y en aura jamais tant que je serai là.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

La C.T.C.C. et la refonte de la loi du Barreau

La C.T.C.C. nous remet pour publication la copie de lettre suivante adressée à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, concernant la refonte de la loi du Barreau :

Montréal, le 2 mars 1954.

Hon. Maurice Duplessis,
Premier ministre et
Procureur général de la
Province de Québec,
Hôtel du gouvernement,
Québec.

Monsieur,

Le projet de refonte de la loi du Barreau de la province de Québec étend la juridiction des membres du Barreau dans des domaines où nous ne pouvons admettre l'exclusivité et la C.T.C.C. soumet que ce projet devrait tenir compte des suggestions suivantes :

a) La C.T.C.C. ne veut d'aucune manière contester le droit des avocats de représenter les parties devant tous les tribunaux réguliers de droit commun, civils ou criminels.

b) la C.T.C.C. croit cependant que devant les commissions administratives ou les organismes quasi judiciaires concernant la législation du travail et la législation sociale, il devrait être facultatif de recourir ou non au ministère d'un avocat.

c) Cependant la C.T.C.C. est d'avis qu'il devrait exister un appel des décisions des commissions administratives ou des organismes quasi judiciaires pour ce qui a trait à l'excès de compétence ou au déni de justice et que dans ces cas les intéressés devraient recourir au ministère des avocats.

La C.T.C.C. estime que le Comité des Bills privés et l'Assemblée législative devraient tenir compte des suggestions ci-dessus.

Gérard PICARD.
président général de la C.T.C.C.

Copies à : Hon. Antoine Rivard,
M. G.-E. Lapalme,
M. Daniel Johnson,
M. Jean Martineau.

Troupe d'Arvida au festival régional d'Art dramatique

Pour la première fois dans l'histoire d'Arvida, une troupe théâtrale présentera une pièce au Festival régional d'Art Dramatique, qui aura lieu en nos murs, du 7 au 10 mars. Les St. George's Players joueront le dimanche soir, 7 mars, à l'Institut Canadien, "Blithe Spirit", de Noël Coward, pièce qui a connu un grand succès à Arvida, le printemps dernier.

Cette troupe aura l'avantage d'être sous la direction éclairée de M. C.B. Shipton.

Le Festival d'Art Dramatique de Québec est une partie du programme national de l'Association des Festivals d'Art Dramatique du Dominion. Le juge pour le concours de cette année, est le producteur et critique bien connu, Graham Suter. A la fin de chacune des représentations, il donnera une critique publique de la pièce, et aura une discussion privée, avec la troupe et les directeurs. Le Festival National aura lieu, cette année, à Hamilton, Ont., en mai prochain.

Une réception à Mlle Charlotte Dubuc, reine des étudiants de Laval

Les étudiantes de l'université Laval ont offerte une chaleureuse réception, hier après-midi, à leur consoeur, Mlle Charlotte Dubuc, élue récemment reine des étudiants de Laval.

Au nom de ses compagnes réunies au Cercle de la rue Couillard, Mlle Louise Lévesque, présidente de l'A.C.E.L., a souhaité la bienvenue à la "souveraine", qui est étudiante en musique.

Outre Mlle Lévesque, on remarquait dans le groupe Mlles Bibiane d'Anjou et Denyse Pageau ainsi que "Miss Rouge" de Laval (Denyse Amyot).

A la demande générale, Mlle Dubuc interpréta au piano la Fantaisie Impromptu, de Chopin et quelques autres pièces fort goûtées.

Une requête des marchands de la Côte d'Abraham

L'échevin Emilien Boissinot, du quartier St-Jean-Baptiste, a présenté au Comité administratif, hier, une requête signée par les marchands de la côte d'Abraham, demandant que le stationnement des véhicules soit permis sur les deux côtés de cette rue, comme auparavant.

Récemment, à la demande de l'échevin Gérard Hamel, du quartier Limoilou-Est, la police avait décrété temporairement que le stationnement ne serait permis que sur le côté nord de la rue.

L'échevin Jos. Matte précisa que M. Hamel avait demandé que le stationnement sur le côté sud ne soit prohibé qu'entre 4 et 6 heures du soir.

L'échevin Hamel révéla alors qu'il avait reçu deux appels téléphoniques de marchands recommandant l'installation de parcomètres, sur la côte d'Abraham.

Le maire Hamel a référé la question au Comité de circulation.

Retraite fermée pour les infirmières

Une retraite fermée pour les Infirmières graduées sera prêchée du 5 au 8 mars prochain par le R. P. Fernand-Marie Aubin, o.m.i., à la maison de retraite "Le Cénacle", des Soeurs de l'Immaculée-Conception, rue Saint-Cyrille. L'entrée se fera vendredi, le 5 mars à 7 heures p.m.

Bienvenue à toutes !

Laval décerne un doctorat honorifique ès Lettres à M. Jean Bruchési



● M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, président de la Société Royale du Canada, écrivain et conférencier de belle renommée, a reçu un doctorat honoris causa ès-Lettres de l'université Laval, lors d'une brillante séance académique qui s'est déroulée hier, en fi nd'après-midi, au grand salon de l'université centenaire québecoise. Sur la photo ci-dessus, prise à cette occasion, on remarque, dans l'ordre habituel: Mgr Félix-Antoine Savard, doyen de la faculté des Lettres de Laval; Mme Jean Bruchési; M. Jean Bruchési, Mgr Vandry, recteur de Laval, qui remet à M. Bruchési, son doctorat; M. Roger Seydoux, ministre plénipotentiaire de France à l'ambassade de Washington, ainsi que Mlle Nicole Bruchési et Mme Claude Aubin, toutes deux filles de M. Jean Bruchési. (Photo : l'Action Catholique, Roger Bédard).

Hommage à l'oeuvre d'un écrivain distingué

Doctorat honorifique de Laval à M. Jean Bruchési

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province et président de la Société Royale du Canada, a reçu un doctorat honorifique en Lettres, des mains du recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry, lors d'une séance académique qui s'est déroulée hier, en fin d'après-midi, au grand salon de cette institution centenaire, en présence de plusieurs personnalités du monde religieux, diplomatique, politique, universitaire et culturel, dont M. Roger Seydoux, ministre plénipotentiaire de France à Washington et Mme Seydoux; M. le consul général de France à Québec, M. François de Vial, et Mme de Vial; M. Pierre Lefebvre, vice-consul de France à Québec, et Mme Lefebvre; Son Honneur le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel; le Dr Adrien Plouffe, de la Société Royale du Canada; le vice-recteur de l'Université Laval, Mgr A.-Alphonse Marie Parent; ainsi que les doyens et professeurs de cette institutions et les membres et amis de la famille du récipiendaire.

Mgr Ferdinand Vandry

Avant de procéder à la remise du doctorat honoris causa à M. Bruchési, Mgr Vandry lui rendit hommage, en ces termes:

M. Jean Bruchési, est un universitaire de grande classe qui, par sa riche personnalité et ses oeuvres brillantes et multiples, jette depuis nombre d'années, un grand lustre sur la vie des lettres au Canada français. Dans la personne de M. Bruchési, l'Université Laval admire la haute distinction d'un caractère où se retrouvent les qualités maîtresses du génie français, un attachement peu commun à l'histoire du Canada français, un sens affiné des nuances politiques qui conditionnent l'existence des Canadiens français dans un milieu britannique, le souci croissant de contribuer à enrichir la vie culturelle de la Nouvelle-France, et, surtout, la ténacité d'un effort intellectuel particulièrement fécond, qui a donné au Canada, une oeuvre littéraire et historique digne des plus grands éloges".

Retraçant la carrière du récipiendaire, le recteur de Laval a souligné que: M. Bruchési a fait ses études secondaires et universitaires à Montréal où il est né. Après avoir obtenu sa Licence en Droit, en 1924, il alla étudier en France d'où il revint, avec un diplôme de licencié en Sciences politiques. En 1927, il était chargé du cours

(Suite à la page 8, 6e col.)

La "St-Paul-du-Nord" de nouveau première

Rimouski, (DNC). — La St-Paul du Nord, du capitaine Clément Tremblay, de Rivière-Portneuf, est encore cette année la première goélette à faire la traversée du St-Laurent entre Forestville et nos rives. Elle avait déjà accompli un exploit mémorable l'an dernier en accostant au port de Rimouski-Est le 24 février et voilà qu'elle bat cette année de trois jours son propre record.

Les villageois de Pointe-au-Père, à six milles de Rimouski, ont accueilli comme un présage printannier la présence de la St-Paul du Nord, à ce port, dimanche matin. La cabotier, qui mesure 125 pieds de longueur et jauge 350 tonnes, avait passé toute la nuit en mer, étant partie de Forestville approximativement vers une heures, dimanche matin, le 21 février. La goélette a levé l'ancre vers une heure, le même jour, après avoir délesté sa cale de 48 chevaux, propriété de contracteurs de la région qui ont fait chantier cet hiver sur la Côte-Nord.

Le North-Gaspé a aussi fait son apparition au port de Pointe-au-Père pour la première fois de la saison, lundi. Il y a laissé 97 chevaux pris à Franquelin. Samedi et dimanche, le North-Gaspé avait effectué deux voyages aux Méchins où il a transporté des chevaux et de la marchandises générale en provenance de Clarke-City, Shelterbay, Pentecôte, Baie-Trinité et Godbout.

La St-Paul du Nord a accompli une autre traversée mardi et elle a touché le port de Pointe-au-Père après avoir vainement tenté d'aborder au port de Rimouski-Est dont les abords sont encore envahis par les glaces.

Le North-Gaspé a fait quelques autres voyages de la Côte-Nord à Pointe-au-Père, cette semaine.

Aux anciens du Patronage

Les anciens sont invités à se rende ce soir, à 8 h., au Patronage St-Vincent de Paul, 62, Côte d'Abraham, pour les prières d'usage auprès de la dépouille mortelle du R. Frère Alfred Boivin, s.v., décédé lundi dernier.

Retrait d'une action et confession de jugement

Des citoyens du Lac-Edouard, qui, en Cour de Magistrat, avaient récemment contesté les élections, comme conseillers de la corporation du Lac-Edouard, de MM. Georges Cloutier et Willie Grimard, ont retiré leur action quant à ce qui a trait à M. Grimard. Au sujet de M. Cloutier, ils ont confessé jugement. Ce jugement a été sanctionné par M. le juge Maurice Brasset.

A l'hôtel de ville

Des voeux de santé à l'ancien maire Borne

S. H. le maire Wilfrid Hamel a présenté des voeux de rétablissement à l'adresse de son prédécesseur comme premier magistrat de la Cité, M. Lucien Borne, qui a été administré, il y a deux jours.

L'hon. Wilfrid Hamel parlait à la séance du Comité administratif, hier après-midi.

Félicitations au Service d'incendie

Des félicitations ont été formulées par le Comité administratif à l'endroit du Service des incendies qui s'est classé deuxième, dans la classe A (où il y a une population de plus de 100,000 âmes), pour ses efforts, durant la semaine de prévention contre les incendies, en 1953. Un certificat a été remis au département des incendies par la "National Fire Protective Association".

Articles de journaux

L'échevin Damase Blais a dit son appréciation sur l'accueil fait par la presse locale relativement au budget que la Cité commencera à étudier dans quelques jours. M. Blais faisait allusion à des articles des chroniqueurs réguliers et d'éditorialistes.

Bourse du Club Automobile de Québec

Le Club Automobile de Québec a informé les autorités municipales qu'il était prêt à donner une bourse à un membre de la brigade de circulation de la Sûreté municipale pour aller suivre un cours de spécialisation sur la circulation, dans l'une des cinq universités américaines où ces cours se donnent. Le candidat devra être bilingue et, à son retour, il devra être instructeur.

Le Club recommande aussi à la ville de payer le salaire de cet étudiant pendant les 10 mois que durera son absence.

Rue commercialisée

La Cité décrétera, à la demande de la Ligue des citoyens de Ste-Claire d'Assise, que la section de la 1ère Avenue, entre la rue Adélard et le C.N.R., sera zone commerciale.

Meilleur éclairage

Les préposés à la surveillance de l'éclairage des rues verront à ce que les rues Ste-Anne et Chauveau soient mieux éclairées. Ce, à la demande de l'échevin Paul Mecteau, du quartier Champlain.

Premier prix: une auto

Comme par les années passées, le premier prix d'entrée au parc de l'Exposition, durant la semaine de l'Exposition provinciale, sera une automobile. Une vingtaine d'autres prix seront aussi attribués.

La Commission de l'Expo a aussi informé le Comité administratif qu'elle mettrait en vente 70,000 séries de 3 billets (3 pour $1.) d'admission sur le parc, avant la tenue de cette semaine.

Rue Hermine

Sur demande de l'échevin Jules Morency, du quartier St-Sauveur-Est, l'éclairage de la rue Hermine, entre Victoria et Durocher, sera amélioré au coût annuel de $25.

Maladies contagieuses

Suivant les statistiques mensuelles du Service de Santé, il n'y eut pas de mortalité, à Québec, par les maladies contagieuses, mais il y eut 194 cas rapportés: diphtérie, 0; scarlatine, 26; varicelle, 57; rougeole, 51; coqueluche, 19; oreillons, 35, rubéole, 5 et érysipèle,1. Durant janvier il y avait eu 172 cas de maladies contagieuses rapportés.

Concert à l'Hospice St-Charles du Cap-Rouge

Le 26 février dernier l'Hospice St-Charles, avait l'heureuse occasion de recevoir le distingué "Quatuor Létourneau", lequel sous l'autorisation de la sympathique Association des Musiciens de Québec, fit entendre au personnel de l'Institution un magnifique programme de pièces choisies. Pour cette harmonieuse soirée dont nous garderons jusqu'à l'An Prochain le souvenir, nous redisons à ces valeureux membres, notre vive et sincère reconnaissance, et nous leur promettons de nous faire leur interprète auprès du Maître de tous dons, pour leur obtenir large part de Ses bienfaits.

Soupçonnés de vol

COURTENAY, C.-C., 3, (BUP) — Les autorités de l'Aviation militaire détenaient aujourd'hui quatre aviateurs après la découverte qu'il manquait $2,700 dans une caisse privée de la cantine du C.A.R.C., à Comox.

Elèves finissants du cours du soir en télévision, à l'Ecole Technique



● Prévoyant l'intense développement de la télévision à Québec et partout au Canada, l'Ecole Technique de Québec a organisé un premier cours du soir en télévision. D'autres cours similaires suivront chaque année et cette institution espère fournir ainsi tous les techniciens nécessaires pour la construction et l'opération de stations émettrices, des postes récepteurs, etc. Voici donc de gauche à droite les noms des premiers élèves finissants du cours du soir en télévision.: 1ère rangée, assis, René Lemelin, professeur chef de section des sciences, à l'école des Arts et Métiers à Lauzon, P.-E. Labranche, T. D., professeur de radio à la même institution, Férard Garceau, T. P., chef de la section de radio, télévision et électronique industrielle à l'Ecole Technique de Québec, André Garceau, professeur en radio, Louis Blais, T. P. 2e rangée: Jean-Claude Grenier, Egide Blanchet, Claude Laubert, Marcel Blais, Maurice Paré, Roland Allard, Fernand Aubé, Frère Flavien, chef des travaux manuels à l'école supérieure Notre-Dame de Grâces. 3e rangée: Roch Breton, Roger Paquet, Edouard Boutet, Louis-Philippe Leclerc, Lauréat Roy, Jacques Bernier. N'apparaissent pas sur la photographie: Claude Bernier, M. Dusablon, Frère Christophe, R. Beaumier, Roland Rochette et Robert Buteau, T. D. Ces élèves ont tout d'abord suivi pendant deux années les cours du soir en radio et une troisième année en télévision.

Le bill de l'impôt provincial est adopté en première lecture

Le bill 43, qui établit l'impôt provincial sur le revenu des particuliers et a subi des amendements importants à l'Assemblée législative, a fait son apparition hier après-midi, au Conseil législatif et y a été voté en première lecture. La discussion du projet de loi en deuxième lecture se fera demain, à la Chambre haute. Le leader intérimaire du gouvernement, l'hon. Oller Renaud, a proposé que le bill soit inscrit à l'ordre du jour pour étude mercredi après-midi.

La séance de cet après-midi, qui a duré plus d'une heure et demie, a été entièrement consacrée à une savante discussion entre trois avocats de la Chambre haute sur un projet de loi qui modifie le Code de procédure civile. Le bill avait été soumis au Conseil la semaine dernière et on en avait suspendu l'étude jusqu'à cet après-midi pour permettre la présentation de certains autres amendements.

Ce sont ces amendements qui ont déclenché le débat de cet après-midi. Ce débat a mis aux prises, d'une part, le leader et son collègue, l'hon. Edouard Masson, et, d'autre part, l'hon. Philippe Brais. La discussion a été parfois assez vive. La Chambre siégeait alors en comité plénier, sous la présidence de l'hon. Gérald Martineau, qui a assisté, imperturbable, à cette querelle d'avocats.

Le projet de loi en question (bill 54) a pour but, notamment, de simplifier les procédures préliminaires à l'addition d'une cause devant un jury, en matière civile. Des amendements nouveaux ont été greffés à ces articles et aux suivants. M. Brais a insisté, à une couple de reprises, sur des changements à apporter aux textes présentés. M. Renaud prétendait, de son côté, que les amendements étaient suffisamment clairs. Il s'en est fallu de peu, à un moment qu'on assiste à deux votes en comité plénier sur les propositions Brais, finalement, les conseillers ont décidé de remettre à demain toute décision finale sur les deux clauses discutées et d'adopter les autres articles du bill.

Il y a longtemps qu'on avait assisté, au Conseil, à un tel déploiement de science légale.

Le conseil législatif siégera cet après-midi, à 3 h.

Les éliminatoires du concours musical des Compagnons de l'Art

C'est ce soir qu'on choisira les meilleurs concurrents pour participer au concours musical organisé par les Compagnons de l'Art pour la cinquième année consécutive.

L'éliminatoire aura lieu à la salle des Promotions de l'université Laval, et le concours final se fera au Palais Montcalm, dimanche soir, le 14 mars. Ce concours comprend trois sections: chant, instruments et ensembles.

SHOAL LAKE, Man., 3, (BUP), —Les résidents de cette petite localité projettent aujourd'hui de reconstruire leur hôpital, qu'un incendie a ravagé en obligeant quatre malades et cinq infirmières transportant un bébé à s'enfuir en utilisant des corridors remplis de fumée âcre.

Adoption des amendements à la loi du Barreau

Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a adopté, hier après-midi, avec des amendements, le volumineux projet de loi concernant le Barreau de la province de Québec. Il s'agit en somme d'une refonte de la loi du Barreau. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, à plusieurs reprises, chaque fois que le projet de loi est venu devant le comité, l'intervention des étudiants en Droit, qui demandaient à la Législature de ramener le cours à trois ans, au lieu de quatre, a suscité un intérêt considérable. Les étudiants demandaient aussi deux examens au lieu de trois. Ils ont gagné leur point concernant les examens, mais ils n'ont pas réussi à faire agréer leur demande concernant la durée du cours.

Donc, le cours reste de quatre ans, mais un examen disparaît. Les futurs avocats subiront un examen théorique à l'université et un examen théorique et pratique devant le Barreau. C'est l'examen théorique devant le Barreau, après la troisième année, qui disparaît.

Tout indique, d'après la discussion d'hier, que des modifications seront apportées dans le programme d'études de la 4ème année, pour le rendre plus pratique.

M. Duplessis a exprimé l'avis qu'on fait apprendre, dans certaines facultés, un tas de choses inutiles aux élèves. On devrait se limiter aux fondements du droit, en ce qui regarde la profession d'avocat.

Pour expliquer qu'un grand nombre de candidats peuvent bloquer devant le Barreau, après avoir subi l'examen avec succès à l'université, Me Jean Martineau souligne le fait que des professeurs, parfois, n'ont pas enseigné toute la matière du cours. Le Barreau, dit-il, s'efforce de poser des questions pratiques, que tous les candidats sont supposés savoir.

En vertu du paragraphe 7, de l'article 108, certaines compagnies de finance ne pourront plus se servir de l'annonce de circulaires ou autres moyens de publicité, pour offrir de régler les difficultés financières d'un débiteur avec ses créanciers. Me Noël Dorion a déclaré que ces compagnies-champignons, qui opèrent à 20 p.c. devraient disparaître. C'est, dit-il, une sorte de loi Lacombe en marge de la loi. A Québec, le juge Langlais a décidé qu'elles constituaient un empiètement sur la loi de faillite et la loi Lacombe.

Au cours du débat, le premier ministre a demandé aux avocats de se montrer plus sévères concernant la discipline professionnelle. Il a suggéré aux avocats de référer au Conseil central du Barreau toutes les plaintes con-

(Suite à la page 17, 1ère col.)

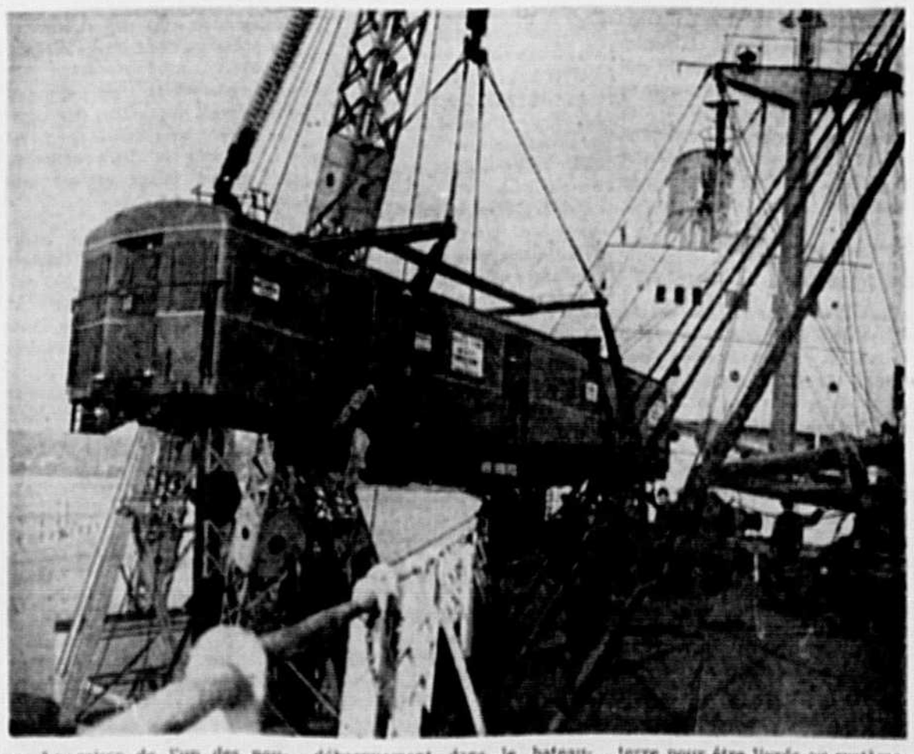
Des élections à la faculté des Lettres

Les étudiants en Lettres de l'université Laval viennent d'élire, par acclamation ,leurs délégués à l'A.G.E.L. ainsi que leur exécutif.

M. Louis-René Laberge, licence classique, a été élu président du Conseil des étudiants de la faculté. M. Laberge, autrefois du Collège St-Jean-Eudes, demeure à Beauport.

Les autres membres de l'exécutif sont: vice-président, M. Paul Bussières (Histoire et Géographie) et Mlle Andrée Lepage (Licence Langue en Lettres), secrétaire. Mlle Viviane Gobeil (Licence bilingue) et M. Gilles Dorion ont été choisis pour représenter la faculté au Conseil exécuti fde l'A.G.E.L.

L'un des wagons du métro de Toronto à St-Jean



● La caisse de l'un des nouveaux wagons du métro de Toronto passe par-dessus le bastingage du cargo du Pacifique Canadien "Beaverburn" lors du débarquement dans le bateau-grue du port de St-Jean, N.-B., vendredi dernier. Ce wagon était l'un des quatre qui composaient le dernier envoi sur un total de 100 wagons construits en Angleterre pour être livrés au système de transport métropolitain de la capitale ontarienne. Ces wagons entreraient en service le 30 mars prochain. (Photo Pacifique Canadien).

Journée agricole à St-Anselme



● Photo prise lors de la journée agricole tenue à St-Anselme, le 22 février dernier, à laquelle assistaient plus de 150 cultivateurs. On remarque dans le groupe MM. les agronomes de Dorchester, M. Dirren; Z. Roy et M. Rousseau; M. Théo Busque, agronome et officier des relations extérieures de la Coopérative Fédérée; MM. Elie Gagnon et A. Beaudoin, agronome de Bellechasse; M. Jérôme Arcand, agronome de Lotbinière; M. Camille Bouchard, propagandiste fédéral en industrie animale, organisateur de cette journée; M. Adrien Morin, du Conseil des Salaisons, section de l'est du Canada; M. Vic. Pelchat, de Canada Packers, Ltd. et M. Pierre Turgeon, commandeur de l'ordre du Mérite agricole, St-Anselme. (Photo Lucien Sévigny, agronome, service de l'Information et Recherches, Québec).

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef. MERCREDI 3 MARS 1954 Maurice ALLAIRE, chef du service des nouvelles.

LE SAINT TEMPS DU CARÊME

Il faut que ce Carême de l'Année mariale soit le plus beau de notre vie, et que ce ne soit pas là des mots, une formule vide, mais bien la plus enivrante réalité, chargée de tous les parfums de nos prières et de nos immolations.

Pourquoi affrontons-nous d'ordinaire le saint temps du Carême, dans une attitude triste, comme si nous courions au devant du néant ? Au contraire, la pénitence, c'est le lest déposé, pour que le vol de notre âme soit plus puissant et plus libre; c'est la discipline nécessaire qui fera un bien immense aussi bien à notre corps qu'à notre âme. D'ailleurs, les plus célèbres médecins ont affirmé que loin de nuire, la pénitence que demande l'Eglise à ses fidèles, durant le Carême, est sage, bienfaisante, car beaucoup plus de personnes meurent d'avoir trop mangé que de s'être privées. En plus d'être d'une secourable hygiène pour l'âme, le jeûne l'est aussi pour le corps. Et nous savons combien maternelle se montre l'Eglise pour nos temps difficiles: la loi du jeûne a été facilitée.

Tous, nous devons faire pénitence. C'est là la loi. Même ceux qui obtiennent une dispense pour le jeûne, sont tenus de faire pénitence. C'est l'esprit de pénitence qui compte, cet esprit de renoncement, de privation, en union avec la Passion du Christ.

Dans tous ses messages, Notre-Dame ne demande-t-elle pas la prière et la pénitence ? Pourquoi insiste-t-Elle autant sur ce point ? C'est que les hommes ne veulent plus entendre parler de renoncement, de pénitence. Nous voudrons méditer ce passage de FULGENS CORONA sur l'Année Mariale : "Que soient associées à ces prières communes de pieuses oeuvres de pénitence. En effet, le zèle pour la prière "soutient l'âme, la dispose, à l'effort, l'élève au divin; la pénitence nous fait obtenir la maîtrise de nous-mêmes, spécialement sur le corps, qui, par le péché originel, est fortement rebelle à la raison et à la loi évangélique. Ces deux vertus, c'est évident, sont étroitement liées entre elles, elles se soutiennent mutuellement et conspirent à détacher l'homme, né pour le Ciel, des choses caduques, et à l'élever en quelque sorte jusqu'à un céleste commerce avec Dieu" (Léon XIII, Enc. *Octobri mense*, 22 sept. 1891; Acta Leonis XIII, p. 312).

Dans FULGENS CORONA, ce pur chef-d'oeuvre, Pie XII n'oublie rien. Avons-nous suffisamment approfondi cette admirable Encyclique ? Combien, parmi nos catholiques, ont lu, du commencement à la fin, ce véritable joyau de doctrine mariale ? Parmi ceux-ci, combien l'ont médité longuement ? Combien en font l'inspiration de leur vie ? Chaque document pontifical, et celui-ci est de souveraine importance, devrait nous trouver ardents, prêts à le vivre.

Lorsque le Pape parle, c'est le Christ qui parle: en sommes-nous réellement convaincus ? L'Année mariale avance : que ce saint temps du Carême nous ouvre enfin les yeux. Il faut des saints au monde, des légions de saints. Commençons, dès maintenant, cette montée dans la sainteté.

Roger BRIEN

RADIOMESSAGE DU SAINT-PÈRE AUX MALADES

(14 février 1954)

Alors que dociles aux inspirations divines Nous avons ordonné en septembre dernier la célébration de l'Année Mariale et lorsque peu après, en la fête de l'Immaculée, Nous avons voulu Nous-même l'inaugurer solennellement dans la resplendissante Basilique Libérienne, où Nous Nous rendîmes pour déposer Nos suppliques aux pieds de celle qui est le "Salut du peuple romain" et de toutes les nations, oui, dès lors, Nous avons pensé à vous, chers fils et filles malades, qui avez un droit tout particulier à occuper une place de choix dans Notre esprit et Notre coeur.

Sur vous, en effet, s'incline avec une amoureuse tendresse la Mère de Dieu, dans son désir d'essuyer les larmes des affligés, à qui son sein maternel offre comme un bon port au milieu des tempêtes. C'est sur vous également que compte le Vicaire du Christ, vous qui pour l'Eglise de Dieu êtes de précieux joyaux et une source abondante d'énergies spirituelles afin d'obtenir en cette année bénie les fruits multiples et urgents que propose Notre Encyclique "Fulgens Corona" pour le salut de l'humanité et de l'Eglise elle-même.

Cette vive espérance Nous pousse à vous adresser la parole en cette journée avec l'intention de vous rassembler tous sous la protection aimante de la Mère commune, l'Immaculée, de vous entourer de Notre charité et de celle de tous les fidèles qui prient pour vous et de vous rappeler la mission à laquelle vous a destinés la Providence dans l'infirmité.

Grâce à la technique moderne Nous pouvons parler directement à beaucoup de malades et Nous espérons pouvoir toucher par une autre voie ceux qui ne peuvent Nous écouter. Certes Nous voudrions avoir l'omniprésence de Dieu: Nous voudrions Nous approcher de chacun de vous, chers fils et filles, qui souffrez dans les grands et les petits hôpitaux, dans les sanatoriums, les cliniques, les hospices, les prisons, les casernes, les mansardes désolées des plus pauvres ou dans les chambrettes de vos maisons. Enfants aux visages pâles comme des fleurs qui ont poussé loin des rayons du soleil; jeunes gens dont le rare sourire exprime plutôt la force d'âme que la fraîcheur de l'âge; hommes mûrs, privés amèrement du dynamisme qui leur est propre; vieillards chez qui la maladie ajoute des malaises et des souffrances à la faiblesse naturelle.

LA BENEDICTION DU PAPE

Nous avons toujours supplié Jésus de rendre Notre coeur en quelque sorte semblable au Sien: coeur bon, coeur doux, coeur ouvert à toutes les souffrances, à toutes les peines. Mais comme Nous voudrions posséder un reflet de Sa toute-puissance! Comme nous désirerions passer au milieu de vous, essuyant les larmes, apportant le réconfort, guérissant les blessures, rendant vigueur et santé.

Nous devons Nous contenter d'être en esprit au milieu de vous; Nous nous tenons près des petits enfants avec un coeur de mère; près des parents anxieux à la pensée de devoir peut-être laisser leurs enfants orphelins. Et à chacun Nous donnons Notre bénédiction, priant le Dieu tout-puissant, le Père aimant, de vouloir vous donner, grâce à elle, tout ce qu'il estime convenir à l'ordre spécial de providence choisi par Lui pour chacun de vous. Et veuille le Seigneur qu'au terme de Notre bref et mystérieux passage parmi vous, chacun sente le bienfaisant effet spirituel et matériel de Notre affectueuse bénédiction, ainsi que le réconfort de la parole que Nous vous adressons de tout Notre coeur.

1 — Voici: Il Nous semble voir, dans cette salle, un jeune homme qui souffre et se plaint dans sa souffrance. Un jour il était fort, il était beau; il était l'orgueil de ses parents, qui ont maintenant le coeur déchiré parce qu'ils craignent de le perdre, miné qu'il est par un mal qui ne pardonne pas. Et le jeune homme sent en quelque sorte la vie lui échapper: adieu santé, adieu vigueur, adieu frémissements d'espérance, adieu projets caressés avec l'enthousiasme d'un enfant; adieu amour. Et le jeune homme se rebelle: "Pourquoi, pourquoi? N'ai-je pas droit, moi aussi, à la vie? Est-ce qu'un Dieu bon peut me laisser tellement souffrir, me laisser mourir? Qu'ai-je fait de mal?"

Combien êtes-vous, chers fils, chères filles? Combien êtes-vous à avoir contrefait votre visage, à frémir avec la colère au coeur et le murmure sur les lèvres? C'est de vous particulièrement que Nous voudrions Nous approcher, c'est sur vos fronts brûlants de fièvre que Nous voudrions poser Notre main. Nous voudrions, avec infiniment de tendresse, murmurer à chacun de vous: O âme angoissée, pourquoi te rebeller? Laisse pénétrer dans le sombre mystère de la douleur les rayons de lumière qui émanent de la Croix de Jésus! Qu'avait-il fait de mal, Lui? Vois: peut-être sur ton lit, dans ta salle, y a-t-il une image de la Vierge. Quel mal avait-elle fait? O âme désolée et oppressée par le mal, écoute: Jésus et sa Mère ont souffert, non pour leurs propres fautes certes mais de bon gré et en pleine conformité avec le dessein de Dieu. T'es-tu jamais demandé pourquoi?

Peut-être l'est-il arrivé de faire le mal. Souviens-toi. Peut-être as-tu offensé Dieu bien des fois et de bien des manières. Tu sais qu'une faute grave mérite aux âmes la damnation éternelle; pour toi, tu es encore en vie, sous le regard miséricordieux de Dieu, entre les bras aimants de Marie. Si donc Dieu était en train de punir une de tes fautes, tu ne devrais pas pour cela maugréer ni te laisser abattre; tu n'est pas comme un esclave puni par un patron cruel, mais un fils de Dieu le Père, qui ne veut pas se venger, mais te corriger. Il veut que tu lui dises: "J'ai mal fait", pour te donner son pardon, pour te rendre la vie de l'âme.

Et si tu n'avais rien fait de mal, si tu étais innocent, tu ne devrais pas non plus te rebeller. En effet l'idée du châtiment n'explique pas toujours les infirmités et les malheurs des hommes. Te rappelles-tu ce qui est écrit dans l'Evangile? Un jour, Jésus rencontra un aveugle-né, et comme les disciples lui demandaient qui avait péché, lui, ou ses parents, il répondit: "Ni lui, ni ses parents n'ont péché, mais il était nécessaire que fussent manifestées en lui les oeuvres de Dieu" (Jean 9, 2-3). Même les malheurs de l'innocent sont donc une mystérieuse manifestation de la gloire de Dieu. Pour ne pas te fatiguer par de longues réflexions, regarde: voilà une Mère immaculée et sainte; elle tient sur ses genoux le corps exsangue de son divin Fils. Peux-tu penser que la Mère des douleurs murmure contre Dieu? Qu'elle Lui demande le pourquoi de tant de souffrances? Nous n'aurions pas la rédemption si cette Mère n'avait vu son Fils mourir au milieu des tourments; et il n'y aurait pas eu pour nous de possibilité de salut.

Pour vous tous, chers fils, qui ne savez pas encore dire l'Amen de la résignation et de la patience, Nous implorons la bénédiction de Dieu, le priant d'envoyer un rayon de sa lumière dans vos esprits, pour que vous cessiez de contrarier par votre volonté Sa pensée, Son vouloir et Son oeuvre; pour que vous acquerriez la conviction que Sa divine paternité demeure aimante et bienveillante, même quand elle juge nécessaire d'employer le calice amer de la douleur.

AMES SEREINES; AMES JOYEUSES

2 — Mais il n'en va pas toujours ainsi, chers fils; il n'y a pas toujours des âmes rebelles, des âmes qui maugréent sous la pression de la souffrance. Il y a, grâce à Dieu, des âmes résignées à la volonté divine; il y a des âmes sereines, des âmes joyeuses; et même des âmes qui ont positivement cherché la souffrance. De l'une d'elles en particulier, Nous avons entendu l'histoire un jour de la radieuse Année Sainte, quand Nos fils accouraient à Nous extraordinairement nombreux, de toutes les parties du monde.

C'était une jeune fille d'une vingtaine d'années, d'origine modeste, à qui le Seigneur avait accordé à la fois beaucoup de fraîcheur et beaucoup de candeur. Tout le monde en sentait le charme parce qu'elle répandait autour d'elle le parfum d'une vie sans souillure. Mais un jour elle craignit de pouvoir devenir occasion de péché, et en ayant eu comme une certitude intérieure, elle alla recevoir Jésus et dans un élan de générosité elle lui demanda de lui ôter toute beauté et jusqu'à la santé. Dieu l'exauça, acceptant l'offrande de cette vie pour le salut des âmes. Nous savons qu'elle vit encore, bien qu'elle brûle et se consume comme une lampe vivante devant le trône de la justice et de l'amour de Dieu. Elle ne se plaint pas, elle ne murmure pas. Elle ne demande pas à Dieu: "Pourquoi?" Elle a toujours le visage souriant et conserve sans cesse le calme et la joie de l'âme. Il faudrait lui demander pourquoi elle accepte de souffrir, pourquoi elle s'en réjouit, pourquoi elle a cherché les souffrances. Et de même, il faudrait le demander à des milliers d'âmes qui s'offrent à Dieu en holocauste silencieux.

3 — Chers fils et filles! Si à votre regard languissant de malades l'univers entier se réduit, sombre et pesant, à l'étroit espace d'une petite chambre, il retrouve subitement, à la lumière de la foi, ses dimensions infinies. La foi ne vous fera certes pas aimer la souffrance pour elle-même, mais elle vous fera entrevoir pour quelles fins très nobles la maladie peut être sereinement acceptée et même désirée.

LE NOBLE ROLE DE LA SOUFFRANCE

Cet homme a beaucoup de fautes à expier, ou du moins il a l'âme souillée; la souffrance le purifiera. Cette jeune femme était déjà bonne, mais elle n'avait pas la force de caractère si nécessaire à qui doit être épouse et mère: la souffrance a été pour elle comme un feu qui l'a trempée, en lui donnant une grande énergie. Toi, peut-être, tu as désiré le martyre: tu avais rêvé d'avoir toi aussi l'occasion de souffrir pour Jésus: rends gloire à Dieu: cette affliction de ton corps est comme une effusion de sang, c'est une forme réelle de martyre. Tu veux ressembler à Jésus? Tu veux te transformer en Lui? Tu veux devenir par Lui un instrument de vie? Dans la maladie tu peux trouver la croix et y être cloué pour y mourir à toi-même afin que ce soit Lui qui vive et se serve de toi. Combien parmi vous, chers fils, voudraient aider Jésus à sauver les âmes! Offrez-Lui donc vos souffrances selon toutes les intentions pour lesquelles Il s'immole continuellement sur les autels. Votre sacrifice, uni au sacrifice de Jésus, fera retourner au Père de nombreux pécheurs; beaucoup d'infidèles trouveront la vraie foi; beaucoup de chrétiens faibles recevront la force de vivre intégralement la doctrine et la loi du Christ. Et le jour où sera révélé au ciel le mystère de la Providence dans l'économie du salut, vous comprendrez finalement tout ce que vous doit le monde des bien-portants.

Voici, chers fils et filles, que Nous vous quittons. Nous prions Jésus, ami des souffrants, de demeurer près de vous, de demeurer en vous. Nous prions la Vierge Immaculée, votre Mère très affectueuse, de vous réconforter de son sourire et de vous protéger sous son manteau.

De ci, de là . . .

L'enfant et le chien

Comment se connurent l'homme et le chien et comment en vinrent-ils à faire alliance ? Sans doute cette rencontre eut-elle lieu en des temps dont l'histoire ne nous a pas gardé le souvenir, mais l'on peut imaginer qu'elle se fit de façon pacifique et que l'homme des cavernes fut probablement amené, un jour de chasse, à recueillir dans sa demeure les petits d'un couple de chiens sauvages abattus par lui, pour en faire des compagnons de jeu pour ses propres petits.

Que s'est-il passé alors ? C'est facile à imaginer s'il vous est jamais arrivé de faire cadeau d'un petit chien à l'un de vos enfants. Le chien a tout de suite aimé son petit maître et celui-ci a aimé tout de suite ce compagnon à sa taille, qu'il n'avait pas besoin de regarder de bas en haut quand il voulait lui parler.

Je sais bien qu'il s'est trouvé et qu'il se trouve encore des gens qui vous diront que le chat est leur animal favori. Mais ces gens sont rarement des enfants, car il y a entre ces petits animaux et les petits des hommes une sorte d'instinct qui détermine les relations qui existeront entre eux. L'enfant se rend compte tout de suite et sans qu'il soit nécessaire de le lui dire que le chien est un compagnon de tout repos qui ne demande qu'à l'aimer et à le protéger au besoin avec sa vie. A-t-on, par ailleurs, jamais vu un chat se faire tuer pour son maître, petit ou grand? Le chat n'aime personne que l'ui même et c'est, à ce titre, le modèle de tous les égoïstes. N'en déplaise à Baudelaire et à Mme Colette, sans parler de bien d'autres, le chat n'aime que son bien-être et se fiche souverainement de ceux dont il quête les caresses.

Je ne vais pas évoquer à votre intention, n'ayez crainte, tous les chiens de l'histoire et de la légende, ils seraient trop nombreux. Par contre, j'aurais vite fait le tour de l'une et de l'autre si j'y cherchais les chats. Sans m'attarder trop longtemps dans ce domaine, puis-je seulement vous rappeler que les saints eux-même, alors qu'il leur arrivait de fuir le monde, ne reconnaissaient pas le chien qui voulait s'attacher à eux. Voyez-le aux pieds de saint Bernard, de saint Roch, de saint Bénigne. Vous venez-vous encore du chien d'Ulysse, de celui aussi, qui pendant des siècles sut veiller sur le sommeil des Dormants d'Ephèse et de combien d'autres encore. Mais je n'en finirais plus de vouloir vous convaincre d'une chose que vous connaissez tout aussi bien que moi. Aussi, plutôt que de cela, je vais vous demander de lire une page charmante, écrite par quelqu'un qui, parce qu'il connaissait fort bien les chiens, a su en dire de remarquables (qui ne vous paraîtront pas long, je vous l'assure), sur la raison de l'amitié qui unit tout naturellement le petit enfant et le chien.

"La raison, c'est que le chien est tout d'abord pour l'enfant un compagnon à sa taille. C'est très ennuyeux, songez donc, quand on est un petit bonhomme qui commence à marcher d'avoir à lever le nez pour voir ce qui se passe sur le visage des grandes personnes à qui on donne la main. Plus naturellement, on regarde à terre, un petit chien passe; voilà un camarade tout trouvé, un plus petit que soi et c'est justement de cela qu'on avait besoin. C'est les yeux baissés qu'on a pu le voir. On étend le bras; le chien s'approche et lèche les doigts du petit de l'homme. Cette caresse est tout un langage. Elle dit un million de choses; elle dit très clairement:

— "Je sais que tu n'es pas encore un homme; tu es encore un être inoffensif. Je n'ai pas peur de toi; tu ne me feras aucun mal; nous autres chiens, même quand nous sommes des chiens de garde, c'est-à-dire instruits par l'expérience à nous méfier, hélas ! non seulement des hommes, mais aussi des autres chiens, nous restons pleins de bonté pour les petits de nos congénères; nous ne les mordons jamais, sachant qu'ils sont sans défense; et nous comprenons que les petits des hommes sont inoffensifs comme les nôtres, qu'ils ne nous veulent pas de mal et que, d'ailleurs, ils ne pourraient pas nous en faire beaucoup. D'abord, les enfants ne mordent pas. Ils nous tirent quelquefois la queue un peu fort, mais nous avons vite fait de les obliger à lâcher prise rien qu'en grondant d'un air fâché ou bien en nous dérobant d'un mouvement brusque et souple. Nous aimons les petits enfants. Quand ils sont les fils de nos maîtres, nous les gardons volontiers contre l'approche des autres chiens ou contre les humains inconnus. Nous aimons jouer avec les enfants; avec eux nous nous roulons à terre, pêle-mêle, volontiers, dans le gazon ou dans le sable; nous courons après le ballon qu'ils nous lancent; nous galopons à côté du carrosse; nous sommes à la fête des cimetières trois jours et des jours encore. Et, comme nous montrons des dents redoutables, c'est un grand plaisir pour les petits des hommes d'avoir pour amies des bêtes qui, pouvant se faire craindre, ont préféré aimer et se faire aimer".

N'est-ce pas qu'on ne pourrait mieux dire ? Qui est l'auteur de cette délicieuse page ? Nul autre que Jean Aicard. Si cela ne vous dit rien, ouvrez votre Petit Larousse et vous y apprendrez qu'il fut à la fois poète et romancier, mais sans doute l'avez-vous déjà deviné à lire ce qui précède ?

ERASME.

PETITES NOTES

L'Episcopat et la morale conjugale

Quoi de plus important pour le bien d'une société, pour la survie d'une nation que le mariage et la famille. Aussi ne saurait-on trop veiller sur ces deux institutions et non seulement écarter les dangers qui les menacent mais encore préparer la jeunesse à en user chrétiennement. C'est dans ce but que l'Episcopat canadien a publié en octobre dernier une remarquable déclaration, où le vues élevées s'allient à de sages conseils. Tous les foyers devraient lire et méditer ce précieux document. Il devrait être étudié dans les maisons d'éducation et dans les groupements catholiques. L'Institut Social Populaire vient de le publier en un élégant feuillet. Il se vend 5 sous l'exemplaire (7 sous francs), 50 sous la douzaine, $3.50 le cent. S'adresser au secrétariat de l'I.S.P., 25, rue Jarry ouest, Montréal.

Si tu rougis de moi . . .

Jean Guiraud avait dix ans en 1876 quand son père le conduisit au lycée. Il y fit sa première Communion "dans la sincérité de son coeur, et avec toute sa piété"; mais, l'année suivante, il revenait, aux vacances, sans avoir fait ses Pâques: "J'aurais été, dit-il, dérangé dans mon recueillement; je communierai ici où je serai plus tranquille — "Tu as peur, répartit son père; sache donc que lorsqu'on a une conviction, à plus forte raison une foi, il faut savoir à l'occasion l'affirmer hautement, sinon on en est indigne".

Telle est la "grande leçon" qui a dominé sa vie, qui lui a permis de répondre à ceux qui lui demandaient la raison de sa foi: "Je suis catholique, parce que Dieu m'a donné d'entendre à 12 ans de si nobles paroles".

("La Croix")

La Bible vous parle...

Voici que j'ai mis pour fondement en Sion une pierre, une pierre éprouvée, angulaire, de prix, solidement posée: qui s'appuiera sur elle avec foi ne fuira pas.

(Isaïe 28, 16).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Education - Orientation

No 130

La carrière de l'enseignement

Un correspondant écrit :

"A votre avis, pour un type âgé de 30 ans, de santé moyenne, qui croit posséder de bonnes aptitudes pour l'enseignement, croyez-vous qu'il soit trop tard pour entreprendre des études en vue de devenir professeur ? On me dit que, dès septembre prochain, je pourrais faire ma 10e et ma 11e années en suivant les cours du soir; ma 9e année terminée, j'ai toujours continué à étudier.

Je pratique une bonne profession depuis pas moins de douze ans, mais je suis décidé à tout abandonner (c'est très facile) pour une vocation meilleure, si vraiment il n'est pas trop tard. Je parle ici d'une vocation meilleure ; je n'envisage pas le côté financier. Il y a quelque chose de supérieur à l'argent : se rendre encore et toujours plus utile à ses semblables, à son pays . . ."

Témiscouatain

R.—Sans vouloir décourager ce correspondant, je dois signaler que la tâche à entreprendre en est une très sérieuse : elle exigera d'abord une ou deux années d'études pour compléter le programme de la 10e et de la 11e années. Il faudra ensuite consentir deux ou trois années d'Ecole normale avec les avantages et les inconvénients de la vie de pensionnat : tout cela à 30 ans ! J'avoue que ce n'est pas une tâche impossible, mais qui exigera tout de même une bonne dose de courage et d'esprit de suite.

J'admire l'idéal de ce Témiscouatain et je lui souhaite de la persévérance pour la réalisation de ses ambitions. Je recevais, ces jours derniers, une publication du Centre de Documentation professionnelle de l'Ecole de pédagogie et d'Orientation de l'université Laval : il s'agit du périodique intitulé JALONS, dont la direction est confiée à M. Richard Joly. L'un de ces "Jalons" était consacré précisément à ces carrière de l'enseignement". J'invite donc mon correspondant à obtenir ce document : il y verra une description complète des tâches de l'éducateur, des aptitudes qu'exige cette profession, des conditions de travail, de la rémunération à laquelle il faut s'attendre, de la formation qu'elle exige et des débouchés possibles. On peut se procurer le document à 71, rue d'Auteuil, Québec.

Louis-Philippe AUDET

N.B.—Adressez vos questions à COURRIER EDUCATION-ORIENTATION, L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec.

Revenu moyen de $2,500. des propriétaires d'autos

Ottawa, 2. (BUP). — L'Association canadienne de l'automobile a révélé aujourd'hui que les propriétaires de véhicules-automobiles ont en moyenne des revenus de $2,500 par année et trois personnes à leur charge.

Elle dit que "l'automobiliste moyen fait 6,200 milles par année et compte à peu près 27,000 milles d'inscrits sur ton tachymètre".

L'an dernier, ajoute l'association, les Canadiens ont acheté 358,661 nouvelles automobiles de promenade. Mais il y a encore "près d'un million d'automobilistes qui conduisent des véhicules de 10 ans ou plus d'existence".

En même temps que l'association mentionnait ces détails dans un rapport, les dépêches de Toronto disaient qu'un député à l'Assemblée législative critiquait les manufacturiers d'automobiles, qui ne feraient pas assez pour promouvoir la sécurité sur les routes.

Le député progressiste-conservateur Jon Yaremoko, de Toronto-Bellwoods, participant au sixième jour de débat sur le discours du trône, a recommandé la création d'un Comité pour l'étude des problèmes de la sécurité routière.

Il s'est attaqué aux manufacturiers d'automobiles, disant qu'ils n'en faisaient pas autant pour promouvoir la sécurité qu'ils n'en font pour produire de nouveaux modèles. Il a déclaré que les entreprises avaient créé une demande de modèles nouveaux par une habile publicité, et qu'elles pourraient agir de la même manière pour créer une demande publique en faveur de mécanismes de sécurité.

Les chemins de fer français aident l'oeuvre magnifique de l'abbé Pierre

Paris, (C.C.C.). — Les chemins de fer français (S.N.C.F.) viennent d'accorder la gratuité pour le transport de tous les colis de moins de 50 kilos (environ 100 livres) adressés à l'abbé Pierre.

On considère très significatif cet appui officiel à l'oeuvre éminemment charitable d'un prêtre parisien, que l'on désigne comme "l'homme le plus populaire en France à l'heure actuelle".

Rome, (C.C.C.). — L'émouvante entreprise de secours que l'abbé Pierre poursuit à Paris, en faveur des sans logis a une profonde resonance en Italie. Les grands hebdomadaires illustrés montrent le prêtre parisien au milieu des pauvres et déclenchant un raz-de-marée de la charité.

Le correspondant du Service d'information de la Conférence catholique canadienne a obtenu à ce sujet un interview de Mgr F. Baldelli, président de la Commission pontificale d'assistance. Mgr Baldelli a exprimé son admiration pour cette oeuvre de secours en faveur des miséreux.

"Partout où sera le corps, là aussi s'assembleront les aigles, a-t-il dit, en paraphrasant la parole de l'Evangile; partout où est la misère, là aussi court la charité. L'abbé Pierre a été cet aigle de la charité du Christ dans un milieu de désolation. Puisse-t-il trouver les moyens pour rendre constante cette présence du Christ parmi les pauvres!"

"La détresse, a ajouté le prélat, est immense aujourd'hui, et les chrétiens auraient tort de croire qu'une action généreuse suffise à résoudre dans toute son ampleur le problème de la misère. L'oeuvre admirable de l'abbé Pierre doit être, pour les catholiques surtout, un pallier vers la reconstruction d'une justice sociale tant de fois invoquée par le St-Père".

L'abbé Pierre qui a été député au parlement français, a d'abord ouvert une auberge puis, pour obtenir les ressources nécessaires, il s'est mis à mendier dans les rues. Avec ses compagnons — "chiffonniers" et "bâtisseurs" — qui sont aujourd'hui 200, il commença ensuite à bâtir, pour les sans abri, ce qu'on appelle aujourd'hui des "cités d'urgence". Actuellement l'abbé Pierre mène deux campagnes. Tout d'abord il demandè aux familles de vider leurs greniers et leurs caves; des pièces seront ainsi libérées et la vente des objets fournira de l'argent pour l'assistance. L'autre campagne consiste à trouver du travail et un toit pour les pauvres.

Retraite fermée pour les prêtres

(C.C.C.). — Une retraite fermée aura lieu à la Maison "Reine-des-Apôtres", au Cap-de-la-Madeleine, pour les aumôniers d'Action catholique et d'action sociale, du 19 au 23 avril prochain. Le R. P. Lucien-Marie Metzinger, des Pères des Sacrés-Coeurs de Picpus, en sera le prédicateur.

D'autre part, pour la 8e fois depuis 1947, le R. P. Joseph Leddit, S.J., organise une retraite de 30 jours pour les membres du clergé; pareille initiative permet de repasser plus longuement les exercices spirituels de saint Ignace. Cette année, la retraite de 30 jours aura lieu du 3 juillet au 3 août au Grand Séminaire de Sherbrooke.

La propagande de l'ambassade polonaise

Monsieur le rédacteur en chef,

Il n'y a pas si longtemps, vous mettiez en garde vos lecteurs contre un album distribué par l'ambassade Polonaise du Canada Cette même ambassade envoie, actuellement, deux autres publications. La première, contenant de nombreuses photos, illustrant la reconstruction en Pologne. L'autre s'appelle DZIS I JUTRO. En français: AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

Or, qu'est-ce, au juste, que cette publication ? Jetons un coup d'oeil sur l'éditorial du quotidien catholique de Paris LA CROIX, édition du 21 janvier 1954. Que lit-on ? Voilà. "Depuis plusieurs semaines, des cercles progressistes polonais font circuler dans les pays occidentaux, notamment en Belgique, un mémorandum tendant à prouver que la liberté religieuse existe en Pologne et se terminant par un appel aux dirigeants catholiques de l'Ouest. Pas un mot de l'arrestation de Son Em. le cardinal Wyszynski, de celle d'autres évêques, de l'éloignement de plusieurs chefs de diocèses, des arrestations de nombreux prêtres, religieux, etc., etc. Ces milieux diffusent également une édition spéciale de l'hebdomadaire DZIS I JUTRO, entièrement rédigée en français et qui décrit les bienfaits de la "liberté religieuse" régnant en Pologne".

Si nous allions un peu plus loin. Que pense l'OSSERVATORE ROMANO des chrétiens "progressistes" qui offrent si généreusement leur collaboration au gouvernement polonais communiste ? Lisons l'édition du 16 janvier 1954. Le journal du Vatican dit: "Les illusions de ceux qui croient pouvoir concilier une pratique catholique avec un état de chose communiste, à supposer(ce qui n'est pas sûr) qu'ils soient de bonne foi, seront brutalement déçues. Les démocraties populaires ne peuvent se contenter de simples consentants, elles veulent des valets qui sachent mentir en connaissance de cause"

Est-il nécessaire, maintenant, monsieur le Rédacteur en chef, de mettre en garde tous les catholiques contre cette édition spéciale, en français, du journal progressiste polonais DZIS I JUTRO ? Faut-il que nous soyons imbéciles pour ne pas, immédiatement, faire sentir notre indignation et notre mépris à cette ambassade Polonaise au Canada qui distribue si généreusement de si "frappantes" vérités sur la "liberté religieuse" en Pologne.

Je vous prie de me croire, monsieur le Rédacteur en chef,

Votre tout dévoué,

(signé) Jean-Paul RICHER.

Exposition d'art marial au Vatican

Rome, (C.C.C.). — On prépare en ce moment à Rome une grande exposition d'art marial qui s'ouvrira à Pâques au musée de Latran. Cette exposition permettra d'admirer 1.500 différentes représentations de la Sainte Vierge réalisées au cours des siècles passés.

L'exposition est placée sous le patronage du Comité pontifical pour l'Année mariale et sous la direction du professeur H. Josi, directeur du Musée de Latran, du Comte Dalla Torre, rédacteur en chef de l'"Osservatore Romano", du professeur Magi, directeur des Galeries Vaticanes et du R. P. G. Ferrari, O.S.B. La copie du célèbre "Princeton-Index", le catalogue artistique détaillé de l'Université de Princeton (E.-U.), sera également exposé à cette occasion.

Secours aux victimes du tremblement de terre aux îles loniennes

Paris, (C.C.C.). — Le Comité exécutif de la Conférence internationale des charités catholiques a approuvé à sa dernière réunion, à Paris, une nouvelle action de secours en faveur des victimes du tremblement de terre aux îles Ioniennes. Des vivres et des vêtements neufs d'hiver, pour la valeur totale de $10,000 sont distribués ces jours-ci par les soins du Secrétariat général de la C.I.C.C., à un groupe de 450 personnes composé de vieillards, malades et enfants de la ville d'Argostoli, Céphalonie.

Ces dons ont été possibles grâce aux contributions qui, jusqu'ici ont été promises par les organisations caritatives nationales de l'Afrique du Sud, Allemagne, Espagne, Etats-Unis, France, Hollande, Italie et Syrie. La Caritas du Luxembourg a contribué à cette action en faisant don des chaussures pour la valeur de $2,000 dollars. Le Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul a donné lui aussi sa contribution aux secours affectés à Argostoli.

MOTS CROISES

HORIZONTAL

1—Côté d'une pièce de monnaie — Interjection — Roi d'Israël.
2—Goupillon pour asperger — Ecrivain américain (1815-1882).
3—Couverture d'un bâtiment — L'Irlande — Vaste étendue d'eau.
4—Prénom féminin — Action de jeter — Tête de rocher — Conjugaison.
5—Venu au monde — Mammifère carnassier de l'Inde — Oiseau coureur australien.
6—Qui appartient au nez — Ville d'Angleterre.
7—Condiment — Chef-lieu de c. (Hautes-Pyrénées) — Ensemencé.
8—Evénement fortuit — A travers — Qui a le poil fort court.
9—Partisans — Règle obligatoire — Peigne du tisserand.
10—Petit loir gris — Propos, entretien familier (Vx).
11—Loi, ordonnance — Membres des oiseaux — Interjection.
12—Pronom personnel — Nom grec du dieu de l'amour — Trois fois — Rivière de Sibérie.
13—Adj. possessif — Fils de Pandion — Mammifère ruminant.
14—Messagère des dieux — Espace entre les pôles d'un électro-aimant.
15—Gros canard sauvage du Nord — Adj. possessif — Légumineuse.

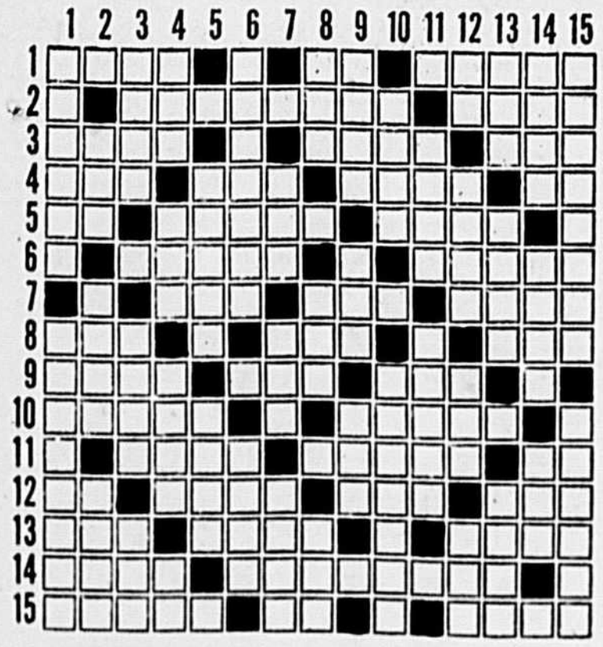
VERTICAL

1—Evident, manifeste — Etat d'une tête chauve.
2—En forme d'oeuf — Soutenu par des rames — Oiseau grimpeur.
3—Route étroite percée dans une forêt — Anciennement seigneur — Habitation.
4—Point cardinal — Coupé jusqu'à la peau — Qui contient de la soude — Pronom personnel.
5—Causer, habiller — Fatigué et amaigri.
6—Arbre, plante — Robe d'avocat.
7—Semblable — Insecte parasite — Direction.
8—Vieillesse — Laïque — Lettre grecque.
9—Jeune cerf — Indubitable — Convenu.
10—Paysage — Remettre à flot.
11—Division administrative de l'ancienne Egypte — Rouler.
12—Préposition latine — Boiet comestible — Situé — Article.
13—Damnation — Avoir recours à — Vicié corrompu.
14—Charge d'un âne — Golfe de l'océan Indien — Interjection.
15—Livre contenant des calculs tous faits (Pl) — Babil des enfants (Fg).

Procurez-vous à la Librairie de "L'Action Catholique", la "Clef des Mots Croisés" par F. J. F. — Prix : $0.25

SOLUTION D'HIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	■	A	G	I	T	E	R	■	A	C	A	C	I	A	■
2	A	R	A	D	■	C	■	A	■	A	■	A	R	M	E
3	R	O	T	E	■	L	■	S	■	L	■	L	A	I	D
4	N	U	E	S	■	A	M	A	T	I	■	E	N	E	E
5	I	■	■	■	■	T	O	R	O	N	■	■	■	■	N
6	C	A	B	L	E	■	N	E	T	■	T	A	R	E	T
7	A	■	■	U	N	E	■	T	■	D	A	M	E	■	E
8	■	R	E	C	R	U	E	■	P	O	T	E	A	U	■
9	S	■	■	R	U	E	■	Q	■	M	E	R	■	■	D
10	O	R	N	E	E	■	B	U	E	■	R	E	V	E	R
11	M	■	■	■	P	O	I	N	T	■	■	■	■	■	I
12	B	R	I	S	■	A	N	N	E	E	■	G	R	A	S
13	R	A	S	E	■	R	■	T	■	R	■	R	E	U	S
14	E	P	E	E	■	O	■	O	■	M	■	A	N	N	E
15	■	T	E	S	T	I	L	F	■	R	E	M	U	E	E



PERTUSSIN
pour
la toux bronchique
due au rhume
Action prompte!
PERTUSSIN

Le R. P. Sineux, o.p. à la Martinique

Dominicain français de la province religieuse de Toulouse, le R. P. R. Sineux, o. p., est arrivé au Canada au cours du mois de novembre. Pendant les trois mois qu'il a passés parmi nous, il a prêché dans les régions de Québec et de Chicoutimi.

Le R. P. Sineux, o. p., est un vétéran des deux grandes guerres mondiales. Blessé deux fois durant la guerre de 1914-18 qu'il fit comme fantassin, il entra chez les Dominicains en 1921. Après ses études régulières, il fut professeur, puis prieur à St-Maximin de 1930 à 1933, mais surtout prédicateur. Durant la guerre de 1939-45, il servit son pays à titre d'aumônier de l'Aviation française.

La vie apostolique intense de ce digne fils de saint Dominique ne l'a pas empêché de rester en contact avec les livres. Aussi, devons-nous à sa plume alerte plusieurs ouvrages d'une grande valeur dont voici les six principaux. Ce sont: "Venez et Voyez", un volume de 565 pages où il expose la Bonne Nouvelle; 2— le Père Didon, Pensées et Sentences; 3— La Vierge dans notre vie; 4— L'école de l'amour ou Conférences sur la famille; 5— la Vérité sur l'Au-delà; 6— Initiation à la Théologie de saint Thomas d'Aquin, éditée à Paris en 1952.

Le R. P. Sineux, O. P., doit s'embarquer le 1er mars pour la Martinique, aux Antilles françaises, où il prêchera le carême et plusieurs autres retraites.

15 légumes frais



TOUJOURS SOURIRE !



Et c'est en vous maintenant en santé que vous pourrez le faire. La santé est, de nos jours, le bien le plus précieux et il importe donc à la femme, quel que soit son âge, de la conserver. Un petit examen vous révélera qu'à certains jours, vous devez faire face à de petits problèmes ennuyeux: vous manquez de courage et votre travail ne reçoit pas toute l'attention que vous voudriez lui apporter; c'est là qu'il faut faire attention.

Vite une course chez votre pharmacien pour vous procurer ce merveilleux tonique : les bonnes PILULES ROUGES à base de fer, principe actif du FOIE, fait spécialement pour soulager la femme et la débarrasser de ces différents malaises tels que : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'anémie). Les bonnes PILULES ROUGES ont apporté du soulagement à des milliers et des milliers de femmes, pourquoi ne vous en apporteraient-elles pas à vous aussi ?

PILULES ROUGES
Pour les Femmes Pâles et faibles
65c la boîte
PRIX SPECIAL : 3 boîtes pour $1.80
Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée, 1588, rue St-Denis, Montréal.

La Mode est plus rusée que le Renard...



Cette année, Dame Mode vous apporte les manteaux printaniers garnis de renard... mais la Mode est exigeante et elle force en quelque sorte le renard à devenir caméléon pour emprunter la couleur même du tissu.

Ainsi à notre Présentation des Modes Printanières qui se déroule actuellement au Théâtre CAPITOL, vous verrez de splendides manteaux printaniers aux teintes pastelles (bleu pâle — Primerose — rose cendre — turquoise — gris argent — beige, etc., avec fourrure de même ton.

C'est la haute nouveauté.

Trois modèles tels qu'illustrés. La fourrure est tantôt au collet, tantôt sur les pagodes, le tout pour pour satisfaire la variété des goûts.

Tailles 12 à 20

99.75 à 149.75

Manteaux pour dames — Premier étage



Pour compléter votre toilette :

SOULIER en cuir de veau entièrement fait à la main. Création "Topper", genre sandale avec talon haut. Trois combinaisons de couleurs : rouge et blanc, tan et blanc, bleu et blanc.

Largeurs : AAA - AA - A - B Point. 4 à 9 15.95

Bourse de même ton 18.95

Chaussures pour dames — Premier étage.

LA COMPAGNIE PAQUET



Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

Le lt-col. et Mme Percy Flynn recevaient hier à un cocktail en l'honneur de M. Robert Seydoux, ministre plénipotentiaire à l'ambassade de France à Washington, et de Mme Seydoux.

Mme M. Cauchon a reçu à l'heure du thé lundi, à sa résidence Chemin Saint-Louis.

Le col. et Mme Ernest Blondeau, de Château d'Eau sont partis pour Daytona Beach, Floride, où ils passeront quelques semaines.

Mme Renault Saint-Laurent fait actuellement un séjour à Montréal, chez ses parents, M. le docteur et Mme Georges Badeaux.

M. et Mme Léopold Simoneau (Pierrette Alarie) passent la semaine en notre ville les hôtes de M. et de Mme J.-Donat Beaulieu.

Me Gabriel Lapointe et Mme Lapointe, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités du juge et de Mme Emile Morin.

M. et Mme Ross Drouin sont de retour de Montréal où ils assistaient au mariage Fortier-Rainville.

Mme Jacques Cartier est retournée à St-Jean, Qué., après un séjour en notre ville chez sa soeur, Mme F.-X. Chouinard.

Mme Gérard Lortie (Charlotte Caron) faisait partie du comité de réception lors du thé-offrande des Anciennes de l'Institut Chanoine Beaudet de Saint-Pascal.

M. et Mme Bernard Fortier ont passé la fin de semaine à Montréal à l'occasion du mariage Fortier-Rainville.

M. et Mme Paul Taschereau ainsi que M.Louis Taschereau, de Québec, ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle A. Richard, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec, inscrite au Château Frontenac.

Mlle Gisèle Trahan, de Québec, a passé la fin de semaine à Montréal, chez sa grand'mère, Mme J. Trahan.

M. et Mme Guy Lesiège, de Montréal, passent une semaine au Manoir St-Castin, Lac Beauport.

Mlles Emérentienne et Denise Guilbeault, de Drummondville, sont de retour d'un voyage de cinq semaines au Mexique et aux Etats-Unis.

En l'église St-Dominique, le R. P. Marc Labonté, o.p., curé de la paroisse a béni samedi matin, le mariage de Mlle Anita Garneau, fille de M. et de Mme Alphonse Garneau, de Québec, avec M. A.-Edouard Baillargeon, de Montréal, fils de M. et de Mme Jules Baillargeon, décédés, autrefois de notre ville. Des palmiers, ainsi que des corbeilles de glaieuls et de muffliers étaient disposés dans le choeur et la nef; pendant la messe, Mme Jacqueline Barnard Morency et M. Jean-Marie Malouin exécutèrent un programme de chant. Au bras de son père, la mariée portait une robe bleu azur en dentelle-guipure sur tulle et taffetas de même nuance, un court voile de tulle illusion maintenu sous une couronne de dentelle incrustée de perles et son bouquet retombant en cascade, était composé de jacinthes blanches et de gardénias. M. Guy Baillargeon était le témoin de son frère; MM. Vincent Garneau et Yves Baillargeon plaçaient les invités. La cérémonie nuptiale fut suivie d'une réception au Club de la Garnison, où les salons étaient ornés de fleurs printanières. M. et Mme Baillargeon prirent ensuite l'avion pour la Floride. A son départ, la mariée portait un costume couturier gris, style empire, un chapeau blanc en paille de Milan, des accessoires de cuir verni et une étole de kolinsky. A leur retour, M. et Mme A.-Edouard Baillargeon résideront à Montréal.

TRES COQUET



9125 14½-24½

Marian Martin

Les jeunes filles qui aiment à être bien mises apprécieront ce joli deux-pièces de coupe impeccable. Ce patron vous permet aussi de confectionner une robe qui sera de mise durant la saison estivale.

Le patron no 9125 se vend dans les tailles 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½.

Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, l'"Action Catholique", 2, Place Jean-Talon, Québec.

Prière de prendre note qu'il est inutile de faire aucune demande de patrons après 2 mois de la date de leur publication.

Ces patrons ne sont pas échangeables.

No du patron ....

Mesure désirée ....

Nom ....

Adresse ....

L'HOROSCOPE vous prédit...



Copyright, 1953, King Features Syndicates, Inc.

par Frances Drake

La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu.

□ □ □

JEUDI LE 4 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Il vous faudra de l'observation et vous concentrer de plus sur votre travail si vous voulez arriver; vous pourrez mieux maîtriser ainsi les méthodes à employer et espérer de plus grands succès.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Des situations et des problèmes délicats à régler. Rappelez-vous qu'il est plus facile de se créer des problèmes que de les régler. Ayez du tact.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Des aspects plutôt monotones aujourd'hui mais continuez à travailler. Tenez compte des opinions des autres; rappelez-vous que nous sommes tous solidaires.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Cherchez des choses nouvelles et différentes et choisissez celles qui conviennent le mieux à vos principes de vie. Essayez sincèrement et vous y trouverez plus de bonheur.

24 juillet au 22 août (Lion) — Si vous n'êtes pas satisfait des résultats, faites les changements nécessaires, peut-être même dans votre propre attitude. Ne mettez pas trop vite le blâme sur les autres.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Il pourrait se produire des incidents ennuyeux dans l'avant-midi. Le succès vous attend plus tard et il faudra vous mettre à l'oeuvre.

24 septembre au 23 octobre — (Balance) — Des avantages intéressants si vous prenez le temps d'étudier les situations avant de les régler. Soyez sagement déterminé et vous réussirez.

24 octobre au 22 novembre — (Scorpion) — Régler les problèmes compliqués vous semblera facile aujourd'hui. Servez-vous de votre jugement et ils s'évanouiront.

23 novembre au 22 décembre — (Sagittaire) — Les influences peuvent être mêlées. Vous pouvez cependant compter sur de l'aide. Ne vous en tenez pas uniquement à un seul plan.

23 décembre au 21 janvier — (Capricorne) — Ne soyez pas découragé si vous ne réussissez pas tout de suite. Continuez vos essais. De grandes idées naîtront de petites suggestions.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Suivez la route qui vous semble la plus honnête et la plus juste. Il y a des chances que vous réussissiez bon premier. Agissez avec confiance.

21 février au 20 mars (Poissons) Des situations contradictoires possibles. Surveillez-vous et améliorez-vous dans tous les domaines.

SI VOUS ETES NE UN 5 MARS

Vous avez de l'idéal, aimez la philosophie et les sciences, le voyage et le plaisir. Une association avec une personne plus agressive que vous, pourrait vous stimuler et vous aider à atteindre les sommets qui sont les vôtres. Evitez les extrêmes et n'attendez pas trop de ceux que vous aimez. Vous pouvez travailler longtemps avant la réussite mais ce jour-là atteindrez un degré exceptionnel.



CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES

Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez et à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement. Les CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAITRE. La Boîte 75¢

Le Canadien, champion du monde pour bavarder souvent au téléphone

Ottawa, 2. (BUP). — Les Canadiens sont champions du monde pour l'usage du téléphone, du moins ils l'étaient en 1952. Le Bureau fédéral des statistiques a relaté aujourd'hui que les Canadiens, en moyenne, ont fait 389 appels téléphoniques chacun durant l'année, contre 382 aux Etats-Unis et 306 en Suède. Toutefois, le nombre d'appareils par 100 de population était de 23 au Canada, à rapprocher de 30 aux Etats-Unis et de 26 en Suède.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

J'ai rencontré à une veillée une jeune fille que j'aimerais bien mais je ne sais pas comment je pourrais la rencontrer de nouveau. Pourriez-vous m'aider ? — JACQUOT.

Il est entendu qu'il vous faut d'abord connaître son adresse et vous l'aurez sûrement en la demandant à ces gens chez qui a eu lieu cette soirée. Puis, essayez d'avoir plus de détails sur cette jeune personne afin de savoir si ses goûts vous plaisent ou pas, si vous pouvez vous permettre de lui faire signe et si vos sentiments ne changent pas, téléphonez-lui.

Comment nettoyer une nappe blanche tachée de moutarde ? — MME J. M.

Frottez la tache avec un peu de glycerine et lavez ensuite dans l'eau chaude savonneuse. Si la tache ne part pas, épongez avec un peu d'eau à laquelle vous aurez ajouté de l'eau de Javelle.

M. XXX. — Vous êtes totalement dans l'erreur. Demandez conseil à votre confesseur.

ENNUYEE. — Je trouve votre mari bien à plaindre. Il me semble qu'il n'est pas si souvent à la maison que le peu de temps qu'il y est il pourrait jouir de sa distraction favorite. Et puis ces émissions n'ont pas lieu à tous les soirs. Vous avez toute la journée pour écouter vos programmes favoris; ne croyez-vous pas qu'un ou deux soirs par semaine votre mari mérite bien d'écouter son "hockey". Ce ne serait vraiment pas très compréhensif de faire des histoires pour si peu. Soyez un peu plus raisonnable car vous pourriez payer pour ce manque d'indulgence et votre mari pourrait prendre tout simplement l'habitude d'aller écouter ailleurs ses programmes, et en paix. Personne ne le blâmerait.

BLEUETTE. — A votre question je réponds "oui".

Quelle couleur d'accessoires porter avec un costume de gabardine gris. Je suis brune aux yeux bruns. — VIVIANE.

Il ne manque pas de tons qui conviendraient en l'occurence. Choisissez celui qui vous irait le mieux du vert, du rouge et du "rouille". Le marine et blanc ajoute encore une note sobre et distinguée.

Le BRIDGE ♠ ♥ ♦ ♣

CONTRAT

par **Jules Godbout** maître bridgeur

Pour informations, adresser : Le Chroniqueur du Bridge, Ed. l'"Action Catholique", Place Jean-Talon, Québec

LE MAUVAIS SORT D'UN AS

Nous écrivons la présente chronique pour mettre en garde les joueurs qui ont tendance à entamer en dehors de leur tour et dans le but d'illustrer l'importance d'une telle faute.

Une main à peu près identique fut jouée lors du tournoi Laurentien d'été tenu au chalet de l'Union Commerciale de Québec au Lac-Beauport.

Bridge duplicata
Sud donneur
Est-Ouest vulnérables

NORD
♠ 6 5 4
♡ A R 9
◇ A R 9
♣ 7 6 4 2

OUEST
♠ 10 9 2
♡ 5 4 3 2
◇ 8 7 6 3
♣ 10 3

EST
♠ A R 8 7 3
♡ Nil
◇ D V 10 5
♣ D V 9 8

SUD
♠ D V
♡ D V 10 8 7 6
◇ 4 2
♣ A R 8

Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♡	passe	2-◇	2-♠
3-♡	passe	4-S-A	passe
5-◇	passe	6-♡	passe
passe	passe		

Il va sans dire que les enchères de Nord-Sud sont d'un optimisme exagéré. La réponse de 5 carreaux à l'interrogation conventionnelle Blackwood de Nord indique la possession d'un as seulement et Nord malgré ses quatre levées d'honneurs devait se contenter de la manche.

Son jeu ne contient pas assez de cartes intermédiaires ni de valeurs de distribution. N-S ne méritaient pas le cadeau que leur fit le joueur en Est en entamant du roi de pique en dehors de son tour.

Comme c'était à Ouest d'entamer, le déclarant appela le directeur du tournoi afin de s'enquérir de ses droits en regard de l'infraction commise par Est, et le règlement suivant lui fut expliqué :

Le déclarant avait deux choix de pénalité : ou bien pénaliser la carte, en l'occurrence le roi de pique, qui devait être jouée à la première occasion, c'est à dire lorsque pique sera demandé, ou dès qu'Est aura la main ou au premier tour que ce joueur en faute ne pourra fournir à une couleur demandée parce qu'il n'aura pas de carte à cette couleur; dans ce premier cas, Ouest à qui revient l'obligation d'entamer pourra jouer de n'importe quelle carte ou couleur, y compris le pique. Le deuxième choix qu'a le déclarant est d'interdire à Ouest d'entamer à pique, soit la couleur entamée par erreur par Est; mais dans ce deuxième cas, le roi de pourra être replacé dans le jeu de son possesseur (Est) et être joué quand il (Est) le désirera.

Après que ce règlement lui fut expliqué, le déclarant ne voyait guère d'avantage pour lui à choisir l'un ou l'autre privilège et crut qu'une feinte seulement pouvait lui profiter en quelque chose. Il opta pour celui de traiter le roi de pique comme carte de pénalité. Est exposa en conséquence cette carte sur la table devant lui et Ouest pouvait entamer de la carte et couleur qu'il voulait. Il se laissa prendre au piège. Puisque le déclarant, se dit-il, ne craignait pas le jeu du roi de pique au premier tour, c'est qu'il avait probablement raison de craindre une autre entame que le pique. Ouest se décida donc à entamer du 10 de trèfle, pour quelle raison, je l'ignore.

Le 10 de trèfle fut pris par le roi de Sud qui retourna du roi de coeur pour causer le drame. Est n'ayant pas une carte de coeur fut forcé de jeter son roi de pique sur le roi de coeur pour obéir au règlement. Trois autres tours de coeurs sont ensuite encaissés par le déclarant et la dame de pique qui suit est prise par l'as de pique d'Est et voilà le valet de pique de Sud maintenant affranchi. Le retour de la dame de carreau d'Est est gagné par le roi de Nord. L'as de trèfle et le valet de pique sont ensuite encaissés, suivis de deux rondes de coeur, dont la dernière squeeze le malheureux Est. Voyons les cartes à ce stage :

NORD
♠ Aucun
♡ Aucun
◇ A 9
♣ 7

OUEST
♠ 10
♡ Aucun
◇ 7 8
♣ Aucun

EST
♠ Aucun
♡ Aucun
◇ V 10
♣ D

SUD
♠ Aucun
♡ 6
◇ 4
♣ 5

Sur le 6 de coeur de Sud, le joueur en Est est contraint de se départir d'un trèfle, affranchissant le 5 du déclarant ou d'un carreau permettant à Nord de faire l'as et le 9 de carreau.

L'entame du roi de pique d'Est en dehors de son tour s'est avérée couteuse en faisant perdre d'abord une levée et en rendant le squeeze possible.

(A vendredi)

Jules GODBOUT

Nouveau
Laxatif pour Enfants
... calme aussi les
Malaises Digestifs!

Irritabilité, aigreurs d'estomac, mauvaise haleine et langue chargée, signes de constipation chez les enfants, sont rapidement soulagées par les nouvelles Tablettes Children's Own. Prises au coucher, elles adoucissent l'estomac—font effet le matin. Agréables au goût! Sans drogues âpres. Spécialement préparées par les fabricants des Tablettes Baby's Own—votre garantie de bonne qualité. Exigez, pour votre enfant, le laxatif qui "adoucit l'estomac".

Children's Own Tablets

Pèlerinages Mariaux

MEXIQUE 30 jours $295. — EUROPE 45 jours $795.

2 Départs chaque mois

1er Départ : 12 mai
Dernier départ : 14 sept.

DEMANDEZ NOTRE MANIFESTE
CENTRE DE PELERINAGE MARIAL
231, ST-JOSEPH — QUEBEC
3-6629 SOIR : 7-1340

Présentation des
MODES PRINTANIERES 1954
au Théâtre Capitol
les 2, 3 et 4 mars
Matinée : 2 h. 30 — Soirée : 8 h. 15
Loges : .75 — Orchestre : .60 — Balcon : .25
BILLETS en vente au guichet du THEATRE CAPITOL
AUCUN BILLET réservé par la poste ou par téléphone.

- Orchestre de Will Brodrique
- Artiste invité : Richard VERREAULT
- Juliette Mélochе à la Console de l'orgue
- Commentaires par Mme F. Larochelle-Roy

LA COMPAGNIE PAQUET

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

VENTE DE 3 JOURS PORTEFEUILLE



.99

- Choix de couleurs
- Large gousset pour billets
- Fait de cuir
- De très belle apparence
- Section pour monnaie
- Se compare avec tout autre se vendant 2 ou 3 fois plus cher
- Fermeture éclair sur 3 côtés

Ajoutez .10 pour frais de poste.

PHARMACIE BRUNET
139 ST. JOSEPH — TELEPHONE 5-8141

Diner-causerie de la St-Jean-Baptiste de Mont-Joli

MONT-JOLI (DNC) — Le dimanche, 14 février dernier, à l'hôtel Commercial de Mont-Joli, à 7 h. 30 p.m., le dîner-causerie annuel de la Société St-Jean-Baptiste réunissait 166 convives. Ces agapes étaient présidées par M. Gérard Laforest, président local, qui a présenté le conférencier d'honneur, le R. P. Joseph Hébert, o.m.i., supérieur, curé de Mont-Joli.

Le distingué conférencier a traité de "La survivance du parler français". Il fut remercié par M. Julien Boiselair, l.é.

Occupaient la table d'honneur : le R. P. Hébert, M. Gérard Laforest, président, et Mme Laforest, le Dr René-A. Lepage, maire de Mont-Joli, et madame la Mairesse, M. le juge Ls-Joseph Gagnon et madame Gagnon, Mme J.-E. Lavoie et M. Julien Boiselair, l.é.

Comme l'an dernier, les principales organisatrices de ce banquet furent Mme René-A. Lepage et Mme Ls-Joseph Gagnon.

Uniformité des manuels de classe à Rimouski

Rimouski — (DNC) — La Commission scolaire de la ville de Rimouski a fixé l'uniformité des manuels de classe, à une session régulière des commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire et la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel-de-ville, mardi, le 16 février 1954.

Voici la teneur de la résolution: après étude des manuels autorisés par le Département de l'instruction publique, faite conjointement par les dirigeants des écoles, sous la surveillance de M. Henri-E. Lavoie, inspecteur d'écoles, la commission scolaire étant représentée par le secrétaire-trésorier, il est proposé par M. Le-Ph. Lalliberté et résolu d'autoriser une liste uniforme de manuels pour les élèves et le secrétaire-trésorier devra en faire tenir une copie aux intéressés.

Etaient présents, M. Alphonse Chassé, président, Le-Philippe Lalliberté, J.-B. Labbé, Gédéon Roy et J.-M. D'Astous, tous commissaires d'écoles ainsi que le secrétaire-trésorier.

Au volant, comment vous conduisez-vous?

Tenez-vous compte des feux rouges, la nuit, dans les rues désertes? Pensez-vous être le meilleur juge de la vitesse à laquelle vous avez le droit de rouler? Forcez-vous aux croisements, pour forcer les autres à céder le chemin?

Lisez dans SÉLECTION de mars comment c'est l'attitude du conducteur au volant — et non l'âge, le sexe ou l'habileté — qui joue le rôle le plus important dans l'incidence des accidents d'auto. Un questionnaire facile vous permettra de juger comment vous vous conduisez au volant.

Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: plus de 30 articles d'intérêt durable.

PIANOS



USAGES ET REMIS A NEUF



Pianos de toutes catégories, parfaitement reconditionnés pour assurer plusieurs années d'excellent service. Nous sommes heureux de vous les offrir à prix extrêmement avantageux.

PRIX A COMPTER DE : $350

Transport payé
Base duo neuf compris

GARANTIE D'UN AN

PLAN BUDGETAIRE WILLIS A VOTRE DISPOSITION
15% COMPTANT, balance en 18 versements mensuels.

WILLIS & CO., LIMITED
67, rue Saint-Jean, Québec
E.-H. Drolet, Gérant.

GOUTEZ AU...



savoureux sandwichs pour le CAREME

Faits avec du PAIN HOLLYWOOD les sandwichs prennent une nouvelle saveur distinctive. Le PAIN HOLLYWOOD contient huit farines végétales sans eau. Il est admirablement rôti. Durant le carême, délectez-vous de sandwichs au goût exquis faits de PAIN HOLLYWOOD.

Rappelez-vous que ce pain ne contient aucun supplément de gras.



Cuit POUR VOUS exclusivement par :

Jos. Vaillancourt Inc.

358, rue St-Joseph — Tél. : 2-2085



YEUX FATIGUÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux irrités par la lumière, le vent, l'excès de travail, la poussière ou la fumée. L'action d'OPTREX est efficace et rapide. Après un bain oculaire OPTREX, vous éprouvez une sensation de bien-être.

Si vous souffrez de certaines affections courantes comme rougeurs, démangeaisons des paupières, inflammations, un bain OPTREX vous apportera le soulagement désiré. OPTREX est à base d'extraits de plantes et de sels minéraux organiques, et est spécialement recommandé pour le soin des yeux et des paupières.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

DOULEURS *Rhumatismales*

Une bonne nouvelle pour ceux qui désirent être soulagés des douleurs rhumatismales! Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide des douleurs rhumatismales et arthritiques grâce aux T-R-C. Ne vous laissez pas abattre par des douleurs lancinantes, ennuyeuses, et aiguës. Essayez les T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c, $1.35, toutes pharmacies. T-8449

GOUTEZ AU...

savoureux sandwichs pour le CAREME

Faits avec du PAIN HOLLYWOOD les sandwichs prennent une nouvelle saveur distinctive. Le PAIN HOLLYWOOD contient huit farines végétales sans eau. Il est admirablement rôti. Durant le carême, délectez-vous de sandwichs au goût exquis faits de PAIN HOLLYWOOD.

Rappelez-vous que ce pain ne contient aucun supplément de gras.

Cuit POUR VOUS exclusivement par :

Jos. Vaillancourt Inc.

358, rue St-Joseph — Tél. : 2-2085

STEVE CANYON — par Milton Caniff



Sur la scène du Théâtre Capitol

Les modes printanières à la Cie Paquet, limitée

C'est sous le signe du soleil que la compagnie Paquet, limitée, présente actuellement sa merveilleuse collection de modes printanières sur la scène du théâtre Capitol. Dès le lever du rideau, l'astre d'or plane sur dix-huit mannequins, à lui reliés par des rubans, comme autant de rayons propres à délivrer le message du printemps 1954 . . . un message de grâce et de fraîcheur, tiges souples et corolles épanouies s'emparant de la silhouette pour la galber hardiment, ou l'épanouir coquettement!

Les tissus eux-mêmes, tour à tour doux ou rudes à toucher, tendres ou lumineux à regarder, jouent de séduction sur une gamme infinie. Les manteaux sombres s'allument de jais, les enveloppes pastelles s'étoilent de pierres du Rhin, ou s'ornementent de renard, eux-mêmes fidèles à la couleur des tissus qu'ils couronnent, bleu, rose, jaune, etc., façon de rendre un hommage non équivoque à l'art des teinturiers en fourrures. Tout aussi raffiné sera l'apport prestigieux des capes-étoles de vison, ou de rat musqué rasé, les mantes d'écureuil encadrées de renard et les jaquettes de fourrures, complément indispensable des toilettes de demi-saison.

Voyageuse, travailleuse, et simple promeneuse aimeront s'envelopper du pratique manteau de lainage à carreaux, de tweed nuancé, ou même de tweed "cil", ce tissu imitant les paupières closes. D'autre part, la redingote s'installe royalement sur la scène de la mode printanière. Elle combinera souvent deux tissus de même ton, ou bercera fièrement une jupe ouvragée de perles, de soutache ou de broderies.

Comme un bijou tiré de son écrin, le tailleur surgira parfois d'un manteau ample, mais plus souvent encore, il présentera, en toute confiance, la nouvelle tunique "édouardienne", la veste cintrée qu'agrémentent les perles ou le soutache, l'audacieuse veste gonflée en forme d'oeuf, dite de ligne "Ibis", ou encore le petit mantelet tout droit, négligeant la taille comme pour mieux appuyer les hanches d'une jupe fuselée.

Si les beige et les gris dominent, le bleu marine demeure, et les couleurs vives tentent une sérieuse offensive. Les tissus sont de qualité supérieure, les coupes seyantes, le choix assez abondant pour compliquer la plus judicieuse des listes d'emplettes.

Le boléro, ce vêtement bref et juvénile que le printemps porte le plus, fait bonne figure chez les deux-pièces en drap, mais plus encore chez les robes qu'il rendra adaptables à toutes les circonstances, une toilette de réception nichant volontiers sous une petite veste parfois entr'ouverte, d'autres fois fermée par un double boutonnage.

Quelques petites robes, délicieusement austères de couleur, ne dédaignent pas un brin de fantaisie, encolure bouclée, ceinture cocselet, ou jupe soufflée cherchant tour à tour à faire de l'effet. Les robes de tout-aller semblent rester fidèles à un certain classicisme, bien que nous rencontrions chez elles les jupes qui grimpent la ligne de taille sous le buste, en signe de soumission aux décrets de l'heure.

Ces lignes harmonieuses, placées sous le vocable de l'Empire et du Directoire, atteindront leur plein essor à l'heure du cocktail, qui motive les tissus de grande classe, comme les coupes de grand style. C'est là que nous frôlerons la pure soie blanche semée de fleurs, le voile écossais couleur d'émeraude, le taffetas imprimé en bleu et en vert, la toile qu'enlace un drapé de soierie contrastante, le crêpe marine perlé de blanc, la jupe à plis "flûte" sous la toge en arceaux, et combien d'autres réussites, la plupart du temps gonflées sur des jupons à friselis, ces cancans chers aux générations précédentes.

Le rayon des modes Junior a présenté un beau choix de toilettes, destinées aux adolescentes et aux fillettes; la sportive trouvera chez Paquet, jupes, chandails, et culottes courtes et longues dans une gamme de tissus et de couleurs variés. La contribution éclatante que sacs à main, gants, écharpes, fleurs, bijoux, collets, ceintures jouent au sein de la garde-robe féminine, a été mise en valeur au cours d'intermèdes gracieux, mettant en vedette des pleines corbeilles de colifichets divers, et de vastes cartons à chapeaux, libérant leur contenu, à savoir de coquets bibis importés de New-York, que l'élégante trouvera en exclusivité à la Cie Paquet.

Également exclusives à ce grand magasin à rayons sont les robes de gala, pompeuses et d'une exécution magistrale, depuis le tulle brodé d'or, jusqu'à cette gaine aux mille reflets de sequins irridescents. Ces parures vinrent enchanter la scène avant que ne commencent à défiler toute une série d'exquises épousées, vêtues, qui de tulle vaporeux, qui de dentelle forte, qui de taffetas à friselis, toutes toilettes d'une grâce cajoleuse. Vêtue de taffetas pétale de rose, et encadrée de ses demoiselles d'honneur de même style, en jaune et en bleu, une gentille mariée, d'un chic accessible, a été fort applaudie. Finalement, le rideau s'est levé sur la triomphale mariée de grande classe qui fait toujours l'objet d'un tableau sans pareil, figé dans un décor de féerie. Cette fois, l'intérêt et l'enthousiasme furent portés à leur comble par un cortège de tulle arachnéen, ouvragé avec art.

Les spectateurs, qui emplissaient la vaste enceinte du théâtre Capitol, eurent également l'avantage d'entendre notre jeune et talentueux concitoyen, M. Richard Verreault, ténor, dans quelques airs toujours goûtés. M. Victor Bouchard était au piano d'accompagnement. D'autre part, madame Juliette Meloche était à la console de l'orgue Hammond, tandis que l'orchestre de Will Brodrique s'était vu confier la musique d'atmosphère.

Au cours du défilé, quelques rimes courtoises ont été chantées avec adresse par deux employés de la Cie Paquet, Ltée, mademoiselle Anne-Marie Parent et M. Paul Groleau, en charge du rayon des fourrures. Madame Françoise La Rochelle - Roy avait préparé les textes et les commentaires de cette revue, qui se poursuivra encore aujourd'hui et demain, en matinée et en soirée, sur la scène du Capitol.

Françoise L. Roy.

L'aide du Canada à l'Europe

(Spéc.) — Le quartier général de l'Armée annonce aujourd'hui que la Turquie et le Danemark recevront des fournitures militaires du Canada en vertu de la convention d'aide mutuelle de l'OTAN.

Les expéditions pour la Turquie partiront de St-Jean, N.-B., tôt en mars, comptant 212 tonnes de jeeps, d'accumulateurs et de pièces de rechange. Celles destinées à l'Armée danoise partiront de Halifax en février.

Splendide défilé des modes printanières de la compagnie Paquet



● Les Québecoises ont envahi hier la vaste salle du théâtre Capitol pour assister à la parade des modes printanières offerte par la Compagnie Paquet. L'auditoire a pu admirer costumes, robes d'après-midi, de petits et grands soirs, ensembles de tous genres, manteaux et notre photographe a croqué pour vous quelques-unes de ces toilettes: de gauche à droite, une luxueuse robe du soir en un tissu très vaporeux, ornée au corsage d'une broderie de sequins; un deux-pièces imprimé qui n'a pas manqué de s'attirer bien des suffrages; un luxueux manteaux piqué de brillants et un autre élégant manteau dont le col est orné cette fois-ci d'une superbe fourrure. La dernière photo nous fait admirer d'élégantes toilettes pour le mariage du printemps et là les robes des dames d'honneur sont de style identique à celle de la mariée mais de tons différents. La mère de la mariée porte une splendide toilette d'un tissu moins vaporeux mais combien riche. C'est par ce joli tableau que s'est close cette magnifique parade de modes qui aura lieu encore aujourd'hui et demain en matinée et en soirée, au théâtre Capitol. (Photos l'Action Catholique, Roger Bédard).

Un bambin de 4 ans se fracture une jambe

Moncton, N.-B. (DNC) — Le jeune Gabriel Valcourt, âgé de 4 ans, fils de M. et Mme Antonio Valcourt de St-Quentin, s'est fracturé une jambe dans la cuisse, récemment, alors qu'il suivait le tracteur de son père et en voulant embarquer perdit pied. Son père ne le voyant pas, arrêta et recula sans le savoir sur le bambin.

L'enfant qui aussitôt conduit à l'Hôtel-Dieu de St-Quentin où il reçut les premiers soins du Dr D'Amours. Il fut ensuite transféré à l'Hôtel-Dieu d'Edmundston pour soins spéciaux. Aux dernières nouvelles, l'enfant est en bonne voie de guérison.

M. Paul Gingras dit que, règle générale

Une entreprise dont les profits ne dépassent pas $20,000 à $25,000 paiera moins d'impôt qu'un particulier

"Comme règle générale, quoique ce ne soit pas toujours le cas, nous pouvons dire qu'une entreprise dont les profits ne dépassent pas vingt ou vingt-cinq mille dollars annuellement paiera moins d'impôt sous le monde corporatif qu'un particulier, qui aurait un revenu égal.

C'est ce que déclarait M. Paul Gingras, c.a., dans une conférence intitulée "L'impôt sur le revenu relativement au commerce". M. Gingras parlait en fin d'après-midi, au restaurant "A la Porte St-Jean", devant les membres de la Chambre de Commerce de Sillery, présentant leur dîner-causerie sous la présidence d'honneur de M. J.-S. Proulx, président.

M. Gingras illustrait de cette façon, le fonctionnement de la loi améliorée, vis-à-vis des petites corporations qu'elle favorise, en se basant sur les taux d'impôt de 1953. L'individu en affaires, marié, père de cinq enfants, avec un revenu de $15,000 paiera $3,240 d'impôts; sous le mode corporatif, avec le même revenu, en se payant un salaire de $7,000, l'impôt sera de $810, sur le salaire, et le profit de la corporation, $8,000, sera taxé pour $1,600, soit un total de $2,140. Donc, l'individu en affaires paierait $3,240, et sous le mode corporatif $2,420, d'où économie de $830. Le cas contraire se produit avec des revenus plus élevés et c'est alors la corporation qui devient plus dispendieuse, expliquait le conférencier.

Très souvent, dit-il, par ignorance de la loi, le contribuable canadien verse à l'Etat des impôts trop élevés. Par exemple si un contribuable opère plusieurs entreprises dont une secondaire est déficitaire, la loi lui permet maintenant d'appliquer les pertes contre les profits sans s'occuper de la principale source de revenus.

Le conférencier a aussi signalé que les frais de représentation dans le but de promouvoir les affaires du contribuable sont déductibles du revenu, ainsi que "l'épuisement qui s'applique aux compagnies minières et pétrolières. Les pertes d'opération d'années antérieures d'une compagnie sont déductibles des profits de l'année courante, a dit M. Gingras, et la dépréciation accumulée devient un revenu taxable qui s'appellera récupération de la dépréciation, alors que la loi intervient pour distribuer ce revenu en parties égales sur les années encourues.

On remarquait à la table d'honneur, MM. J.-S. Proulx, président de la Chambre de commerce de Sillery, Son honneur le maire Gérard Guay, R. Drolet, secrétaire, Chs-E. Lemieux, trésorier, Paul Gingras, c.a., conférencier, Me Jean Bérubé, ex-président qui a présenté le conférencier, J.-B. Cloutier de la ligue des Propriétaires de Sillery qui a remercié le conférencier et M. P.-A. Savard, ex-président. Au nombre des invités spéciaux, on voyait Louis Codère, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie, Alphonse Brassard, gérant de la Banque d'économie et M. R. Trépanier.

On remarquait en plus un bon nombre de membres de la Chambre de commerce de Sillery.

Pèlerinages de diocèses américains aux sanctuaires canadiens en août

Worcester, (C.C.C.) — Quatre des 11 pèlerinages qu'organise l'Association de Notre-Dame-du-Salut, de Worcester, Mass., à l'occasion de l'Année Mariale, se dirigeront vers le sanctuaire canadien au cours du mois d'août. Ce sont les Pères Assomptionnistes qui assument la direction spirituelle de ces pèlerinages.

Les pèlerinages au Canada seront: celui du diocèse de Worcester, sous la direction de S. Exc. Mgr John Weight, du 1er au 7 août; celui du diocèse de Springfield, sous la direction de Mgr Christopher Weldon, du 15 au 21 août; celui du diocèse de Hartford, sous le patronage de S. Exc. Mgr Henry O'Brien, du 29 août au 4 septembre; et celui du diocèse de Burlington, Vermont, sous le patronage de S. Exc. Mgr Edward Ryan, du 1er au 7 août.

Les pèlerins visiteront les sanctuaires suivants: Oratoire St-Joseph, Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré, Montmartre canadien de Québec, Sanctuaire marial de Nicolet, Sanctuaire de Beauvoir, Sherbrooke, ainsi que le Sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette d'Enfield, N.-H.

Un pèlerinage sous le patronage d'évêques canadiens-français, aura lieu en Europe, du 24 avril au 15 juin, et sera à Rome pour la canonisation du Pape Pie X; trois autres pèlerinages se dirigeront vers l'Europe, l'un du 9 juillet au 30 août, un autre du 18 septembre au 18 novembre, et un dernier pour la clôture de l'Année mariale à Rome, du 16 novembre à janvier 1955. Cette fois les pèlerins se rendront aussi à Saint-Jacques de Compostelle, Espagne, et passeront la Noël à Bethléem.

Parmi les autres pèlerinages organisés par l'Association de Notre-Dame-du-Salut, l'un se dirigera au Sanctuaire de Notre-Dame de Guadeloupe, Mexique, du 10 au 21 juillet.

Retraite fermée du 5 au 8 mars

Le Centre diocésain de l'Apostolat de la Prière rappelle aux zélatrices, comme aussi aux dames et demoiselles désireuses de la suivre, la retraite fermée qui aura lieu à la Maison Notre-Dame du Cénacle, 651, rue Saint-Cyrille, Québec, du 5 au 8 mars. Elle sera donnée par le R. P. Gérard Labrosse, S.J., professeur au collège des Jésuites, rue Saint-Cyrille. On est prié de donner son nom sans plus de retard en appelant au Cénacle, no 7-1525, ou en communiquant avec Mlle G. Chaumette, 124, rue Sainte-Anne, tél.: 3-3834. Si on communique avec cette dernière, prière de le faire entre une heure et deux heures de l'après-midi ou entre sept heures et huit heures du soir.

Mort d'un écrivain missionnaire, le R. P. Bernhard Arens, S.J.

COLOGNE, (C.C.C.) — Le Père Bernhard Arens, S.J., est mort à Cologne, à l'âge de 81 ans; en septembre 1952, il avait célébré son 60e anniversaire d'entrée en religion.

Né au Luxembourg, le Père Arens avait été de 1912 à 1916 et de 1925 à 1933, rédacteur et directeur des **Katholischen Missionen** (Missions catholiques), la principale des revues missionnaires d'Allemagne. De 1930 à 1936, le Père Arens fut directeur spirituel des étudiants en théologie de l'Université de Bonn; il exerça plus tard les mêmes fonctions au Séminaire de Luxembourg.

En plus de composer des livres sur les missions à l'usage de la jeunesse, comme **le Fils du mufti** et **la Dernière victoire de la robe noire**, il a écrit des biographies de vieux missionnaires jésuites.

Chauffeur tenu responsable de la mort de son compagnon

ASBESTOS — D.N.C. — Un tragique accident est arrivé à l'entrée ouest de la ville d'Asbestos, samedi matin le 27 février, causant la mort de M. Viateur Chartrand, 25 ans, d'Asbestos, fils de M. J.-Bte Chartrand, échevin d'Asbestos, passager avec M. Jean-Paul Côté, dans l'automobile conduite par M. Fernand Gilbert, 26 ans, également d'Asbestos.

Un jury du coroner présidé par le Dr Georges-N. Letendre, de Danville, en est venu à la conclusion que Fernand Gilbert, devait être tenu criminellement responsable de la mort de Chartrand, après avoir entendu les deux témoins de ce drame de l'automobile et deux autres témoins qui se sont rendus sur les lieux, immédiatement après l'accident.

Les trois compagnons avaient passé la nuit à prendre de la bière dans une hôtellerie voisine d'Asbestos. Chartrand avait joué du violon, dans l'automobile stationné près de chez lui et vers 4 h. 30 a.m., on avait décidé d'aller conduire Jean-Paul Côté chez lui. C'est en faisant ce trajet que Gilbert, au volant de son automobile allant trop vite pour prendre la courbe à l'entrée d'Asbestos, aurait passé droit, évitant un poteau, mais allant finalement arrêter l'auto sur un arbre dans un champ voisin. Chartrand, qui prenait place à l'avant de l'auto alla donner la tête dans le pare-brise qu'il défonça complètement. Ses compagnons le sortirent de l'auto immédiatement et Gilbert alla téléphoner à l'ambulance et Chartrant, qui vivait encore, mais inconscient, fut transporté à l'hôpital de la Canadian Johns-Manville, où le Dr Cooper ordonna immédiatement son transfert à l'hôpital de Sherbrooke. Mais rendu à quelques milles entre Danville et Richmond, Chartrand décédait sans reprendre connaissance.

Le jury du coroner était composé de MM. Raymond Raiche, Aimé Croteau, Aimé Sirois, Gilles Lafrance, Claude Poiré et Ernest Patry.

Fernand Gilbert a été mis sous arrêt immédiatement et transféré à la prison de Sherbrooke où il devra répondre à l'accusation plus haut mentionnée. Il a immédiatement obtenu une mise en liberté sous cautionnement en attendant son enquête préliminaire.

Une conférence de M. Valmore Gratton à Disraëli, le 14

Disraëli (DNC) — Fidèles à la tradition, les dirigeants actuels de la Chambre de Commerce de Disraëli organisent une réunion au cours de laquelle un conférencier de marque sera présenté. Cette année le conférencier invité sera M Valmore Gratton, Montréal. M. Gratton est fort aavntageusement connu au Canada, aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe.

Après une carrière très fructueuse dans l'enseignement à l'Ecole Polytechnique de Montréal, M. Gratton dirige depuis plusieurs années l'Office d'finitiative Economique et Touristique de Montréal. Il a été fondateur et est actuellement vice-président exécutif de l'Association des Commissaires Industriels de la province.

Cette réunion qui sera sous forme de souper mixte sera tenu en l'hôtel Disraëli, dimanche le 14 mars prochain à 7 heures p.m.





Le débat dure jusqu'à une heure ce . .

(Suite de la page trois)

Finalement, le poste de $4,500,000 pour la Sureté provinciale a été adopté.

La Chambre s'est alors ajournée à 10 h. 30 ce matin.

Le Procureur Général

Des questions sont tout d'abord posées au premier ministre, au sujet des salaires dans le service civil intérieur et extérieur de son département. Il ressort de la discussion qu'il y a environ 80 employés dans le service civil intérieur et que les salaires ont été augmentés à diverses reprises.

M. Duplessis a répondu à M. Arthur Dupré que c'était Me Gérard Bornais, officier en loi, qui était en charge des plaintes dans les cas d'infractions à la loi des véhicules-moteurs. Me Arthur Savard s'occupe des plaintes relatives à la loi des liqueurs.

Le premier ministre a déclaré que les deux lois ont été amendées pour les rendre plus sévères et qu'il faudra nécessairement augmenter le personnel dont peuvent disposer MM. Bornais et Savard.

M. Dupré a déclaré que s'il n'y a qu'un officier en loi en charge de la loi des véhicules-moteurs, il n'est pas étonnant que les procédures retardent de cinq ou six mois.

M. Duplessis a fait remarquer que les tribunaux, tout particulièrement à Montréal, sont congestionnés. D'après les rapports fournis par M. Rivard, il y a eu 17,000 rapports d'infractions dans le district de Montréal et 12,000 dans celui de Québec, l'an dernier.

Ce nombre colossal est dû à l'augmentation du nombre des automobiles, à l'augmentation du nombre de policiers de la route et à une loi de plus en plus sévère.

Incidemment, le premier ministre a noté que d'après des chiffres publiés récemment , les ventes à crédit, au Canada, représentent $850,000,000 pour les automobiles seulement. Je regrette dit-il, que beaucoup de gens qui n'ont pas le moyen d'avoir une auto, en achètent une à crédit. La plupart de ces gens-là ont peu de chose à perdre et manquent de prudence. Ils sont cause de beaucoup d'accidents.

De son côté, l'hon. M. Rivard a noté que si le nombre d'infractions rapportées au département du procureur général représente beaucoup de travail, il représente aussi beaucoup d'efficacité.

M. Duplessis a fait remarquer que le juge Lafontaine a mis un terme, très rapidement, aux infractions entre St-Jérôme et Ste-Agathe. Il n'y a rien comme la prison, dit-il, pour faire entendre raison.

En réponse à une question de M. Lapalme, le premier ministre a déclaré que la province ne paie plus de salaire à M. Arthur Beauchesne.

Interrogé au sujet des médecins légistes, le premier ministre a déclaré que la province payait un salaire de $8,000 au Dr Rosario Fontaine, pour faire l'autopsie des cadavres. Nous allons lui demander prochainement, a-t-il, ajouté avec humour, de faire l'autopsie de l'opposition !

Les comptes publics indiquaient un montant de $554,849.64, pour autres traitements. L'opposition a demandé des explications. Le premier ministre a répondu qu'il s'agit des employés à temps partiel pour les services des palais de justice et des prisons.

A 6 heures, quatre postes des crédits du Procureur Général avaient été adoptés.

Palais de justice

Au début de la séance du soir, Me Reynold Bélanger, député libéral de Lévis attire l'attention sur les salaires payés aux employés du Palais de justices de Québec. Il prétend que la courbe de l'augmentation des salaires est loin d'avoir suivi la courbe de l'augmentation du coût de la vie.

M. Duplessis réplique que le gouvernement a accordé des augmentations substantielles. Elles représentent, dit-il, $10,000,000 de plus par année dans le service civil. Si nous multiplions par dix cela fera $100,000,000. Il est toujours intéressant d'accorder des augmentations, mais il faut tenir compte des possibilités.

Police de la route

M. Dave Rochon, député de St-Louis, prétend que la police de la route a pour le moins manqué de jugement dans un récent accident près de Ste-Rose, en ne faisant pas venir une ambulance de Montréal, en gardant un des blessés pendant deux heures dans son auto et en ne faisant pas venir un médecin en même temps que l'ambulance. La rumeur veut, dit-il, qu'il y ait des ententes entre la police et certains propriétaires de garages et d'ambulance.

M. Rochon parle également d'un récent emboutellage à l'Abord-à-Plouffe et prétend que la police a manqué à son devoir en ne voyant pas à décongestionner le trafic.

Le député de St-Louis reproche à la police provinciale et à la police municipale de ne pas coopérer assez étroitement. Il cite encore le cas de quatre camions-remorque, transportant des automobiles, qui auraient filé hier après-midi à 60 milles à l'heure entre Cap-de-la-Madeleine et Cap-Santé.

Le premier ministre répond que la province est immense, qu'elle possède un réseau routier de 25,000 milles, qu'elle compte au-delà de 550,000 automobiles et que ce chiffre atteint 1,000,000 en tenant compte des autos qui nous visitent.

Pourquoi, dit-il, prendre quelques cas isolés pour attaquer la police provinciale. Pourquoi plutôt ne pas lui rendre justice ? Aucune police au monde n'a aussi bonne réputation que notre police provinciale. Je pourrais citer des félicitations du Federal Bureau of Investigations. Dans le cas cité par le député de St-Louis, si l'on n'a pas fait venir une ambulance de Montréal, c'est probablement qu'à cause de la congestion du trafic, il était plus avantageux d'en faire venir une de St-Jérôme.

M. Duplessis note ensuite que son gouvernement a élargi la route de Montréal-Mont-Laurier et que d'autres élargissements sont réclamés. Mais dit-il nous croyons qu'il est préférable de donner un pain à celui qui n'en a pas que d'en donner un à celui qui en a déjà un.

Répondant à une question de M. Paul Earl, député de N.-D. de Grâce, M. Duplessis déclare que le nombre des policiers de la route est de 420, dont 200 pour la région de Montréal.

M. Earl prétend ensuite que les policiers de la route en Ontario sont mieux payés que dans la province de Québec. Le député de N.-D. de Grâce prétend également qu'il y a deux fois plus d'accidents dans notre province que dans la province d'Ontario.

Pourquoi réplique le premier ministre, cette manie de décrier sa province pour attaquer le gouvernement ? Pourquoi louanger sans cesse l'Ontario, que nous aimons, au détriment de la province de Québec ? Nous sommes toujours prêts à collaborer avec l'Ontario. Mais si les députés libéraux n'aiment pas le gouvernement de Québec, pourquoi se font-ils les agents conservateurs du gouvernements de l'Ontario ? C'est le temps d'enlever les masques. Qu'on cesse donc de rapetisser une grande province pour élever l'Ontario.

M. Duplessis déclare ensuite que la province de Québec est en avant de la province voisine sous bien des rapports et que la prospérité du Québec est telle que nous serons bientôt à la tête de la confédération. D'après les dernières statistiques fédérales, celles de 1953, le revenu provenant des taxes est de $68.10 per capita en Ontario et de $67.04 dans Québec. Dans le domaine de l'hospitalisation, nous sommes bien en avant de l'Ontario. Notre actif est de $1,900,000,000 tandis que dans l'Ontario il n'est que de $1,000,000,000., soit la moitié moins.

Le député de N.-D. de Grâce, poursuit M. Duplessis, a droit à ses opinions, mais qu'il cesse donc de décrier sa province. Qu'il critique le gouvernement, libre à lui, mais qu'il ne dénigre pas sa province pour attaquer le gouvernement.

M. Georges Lapalme intervient alors pour dire qu'il ne s'agit pas de dénigrer la province, mais de faire en sorte qu'elle soit sur le même pied que sa principale concurrente, l'Ontario. Si Québec est en avant de l'Ontario, dit-il, pourquoi n'y paye-t-on pas des salaires comparables à ceux de l'Ontario ? Il faut qu'il y ait de l'émulation entre les provinces comme il y en a entre les villes; et la seule province qui soit sur le même niveau que la nôtre, c'est précisément l'Ontario.

M. Lapalme signale ensuite que les autobus ne semblent pas se presser d'observer la limite de vitesse récemment fixée par la Législature. On en voit encore qui filent à 60 et 70 milles à l'heure. Les autobus dépassent plus souvent les autos que les autos dépassent les autobus. Il faudrait donner des instructions à la police avant que ne se répètent des accidents comme celui de Louiseville. La seule présence des officiers de circulation aux endroits stratégiques suffit à faire modérer la vitesse.

L'hon. M. Rivard répond que des échelles de salaires avec augmentations statutaires ont été fixées en 1952 pour les membres de la Sûreté. Dans la police judiciaire, les capitaines ont de $3,400 à $4,000; les lieutenants, de $2,800 à $3,400; les sergents, de $2,400 à $3,000; et les agents, de $2,000 à $2,800. Pour la gendarmerie et la police de la route, l'échelle est la suivante : capitaines, de $2,800 à $3,400; lieutenants, $2,400 à $3,000; sergents, $2,200 à $2,800; et gendarmes, $1,700 à $2,400.

On sait donc d'une façon précise à quoi on peut s'attendre en entrant dans la Sûreté provinciale, poursuit M. Rivard. Et pourquoi les gens qui veulent y entrer sont innombrables et nous devons en refuser tous les jours.

M. Bernard Pinard, député de Drummond, signale que dans son comté, les accidents d'autos ont fait 53 morts et 174 blessés graves l'an dernier. Il se dit convaincu qu'il y aurait eu moins d'accidents s'il y avait eu plus de policiers sur les routes.

M. Jean-Paul Noël, député de Jeanne-Mance, dit qu'il a trop d'ingérence politique dans le corps constabulaire et qu'en période électorale, on fait de la police un instrument politique.

M. Duplessis nie la chose et rappelle qu'au temps des libéraux, le chef de police Jargaille était à la tête d'une organisation qui assommait les honnêtes gens et faisait voter les morts. Actuellement, dit-il, les membres de la sûreté ont l'ordre de ne pas se mêler de politique. Si certains en font, c'est probablement d'anciennes polices libérales que nous avons gardées.

M. Rivard ajoute de son côté qu'après l'élection de 1952, le lieutenant-colonel Léon Lambert a remercié le gouvernement de n'avoir pas demandé à la police provinciale de faire les sales besognes qu'elle était obligée de faire dans le passé.

M. Arthur Dupré soutient que des agents commandés par des organisateurs politiques ont fait de sales besognes dans son comté aux dernières élections, que certains d'entre eux se sont même conduits comme des bandits.

M. Duplessis. — Le député oublie de dire qu'il a été condamné à $500 d'amende pour avoir illégalement gardé de la boisson dans son garage.

M. Dupré. — C'est de la boisson que je gardais depuis bien longtemps dans mon bureau pour recevoir les amis ou les gens avec qui je fais affaires. Il m'en a coûté $1,000, avec les frais pour apprendre que je n'avais pas le droit d'avoir de la boisson dans mon bureau. Mais ce n'est pas un geste dont le gouvernement devrait se vanter. Il s'est passé des choses beaucoup plus graves dans certains comités de l'Union Nationale, que l'on remplissait de caisses ou de barils de bière, et jamais on n'a fait de cause. Mais on s'est attaqué au député de Verchères qui avait sept bouteilles chez lui, ignorant qu'il violait ainsi la loi.

La loi des liqueurs

Me J.-P. Noël demande s'il est vrai qu'on arrête le transfert des permis. M. Duplessis répond dans l'affirmative.

M. Noël. — Qui a donné des ordres en conséquence ?

M. Duplessis. — Moi-même.

M. Noël. — Depuis combien de temps ?

M. Duplessis. — Depuis cinq ou six mois.

Le premier ministre dit qu'il veut mettre fin une fois pour toutes à la spéculation. Les transferts ne sont accordés que dans les cas où ils se justifient parfaitement.

M. Lapalme félicite le premier ministre de vouloir mettre fin à la spéculation, mais soumet que le transfert se fait à l'avantage d'une caisse politique.

M. Lapalme. — Si j'ai bien compris, chaque transfert sera étudié à son mérite.

M. Duplessis. — Oui. Depuis que je suis premier ministre, personne n'a été plus sévère que celui qui vous parle, relativement à l'observance de la loi des liqueurs.

Le premier ministre déclare ensuite qu'il considère, cependant, les épiceries licenciées, comme une nécessité sociale. Alors que les magasins à chaîne ne vendent qu'au comptant, l'épicier licencié peut faire du crédit pour accomoder le client. Et une licence de bière lui facilite la tâche.

M. Lapalme. — Alors, pourquoi ne pas donner des licences à tous les épiciers ?

M. Duplessis. — Nous y avons songé, mais si nous donnons des licences à tout le monde, nous allons réduire le commerce à rien et encourager la beuverie.

A 11 h. 30, M. Lapalme parle d'ajournement, mais comme il n'est pas prêt à adopter le poste en discussion, le premier ministre lui demande de continuer.

Une voix à gauche. — Nous allons siéger jusqu'à 3 heures.

M. Arthur Dupré dénonce alors les grills qui, dit-il, apparaissent un peu partout dans la province comme des coquerelles.

M. Duplessis réplique qu'il a lui-même passé une loi pour autoriser les conseils municipaux à réglementer les salles de danse. Il y a 2,000 municipalités dans la province, dit-il. Nous ne pouvons être partout et nous avons concédé notre droit de règlementation aux municipalités.

M. Dupré réplique que cela n'empêche pas la multiplication des établissements où l'on boit, l'on danse, l'on vend des boissons fortes.

M. Lafrance intervient à son tour pour dire qu'à Danville on a fait des menaces pour obtenir un transfert de licences. Je ne puis comprendre, dit-il, que des intérêts privés puissent entrer en ligne de compte dans une question de moralité.

M. Dave Rochon, député libéral de St-Louis, déclare qu'il ne craint pas de dire qu'il a fait sa campagne en promettant qu'il s'efforcerait d'accorder des licences de bière à ceux qui en demanderaient. Il ajoute qu'il y avait alors un individu qui se promenait dans le comté avec des licences dans ses poches. J'ai averti le premier ministre, dit-il, et il est aussitôt intervenu auprès du gérant de la Commission des liqueurs. Les activités de cet individu ont aussitôt cessé.

Me J.-P. Noël demande alors comment il faut procéder pour obtenir une licence.

Le premier ministre lui donne les principaux renseignements, puis il ajoute : "Je n'ai pas été élu pour être commis de bar".

Au cours de la discussion, le premier ministre a répété qu'il serait très heureux d'envoyer la Commission des Liqueurs au pôle nord, s'il en était capable.

M. Lafrance demande à un moment donné ce que fait le gouvernement pour faire cesser les débits clandestins.

M. Rivard répond que l'an dernier, dans le district de Québec seulement, on a reçu 5,015 plaintes, fait 6,398 enquêtes, opéré 1,143 saisies au cours desquelles on a râflé 296,382 bouteilles et 61 véhicules automobiles, fait payer un montant de $119,780 en amendes, etc.

M. Bernard Pinard parle de tolérance et le solliciteur-général l'interrompt:

M. Rivard. — Il n'y a pas de tolérance qui existe en tant que le département du procureur-général est concerné. Il n'y en a jamais eu et tant que je serai là, il n'y en aura jamais.

M. Lafrance dit qu'il a dénoncé des abus au procureur-général, par lettre recommandée, et qu'il n'a jamais eu de réponse.

M. Rivard répond que le député de Richmond a écrit au département le 27 octobre 1953 pour dénoncer un spectacle immoral qui aurait eu lieu à Danville lors d'un enterrement de vie garçon. Un enquêteur a été envoyé sur les lieux. Il dit dans son rapport qu'il s'est adressé au député pour obtenir des détails au sujet de cette plainte et qu'il a essuyé un refus. Le rapport ajoute que d'après les renseignements recueillis, l'affaire a été grossièrement exagérée et que la soirée en question n'a donné lieu à aucun scandale. Quand on porte des accusations, poursuit M. Rivard, nous faisons enquête. Mais si nous constatons qu'il s'agit d'un ramassis de commérages, les choses arrêtent là.

M. Lafrance reprend en disant que les enquêtes sont faites à moitié. Il maintient qu'il s'agissait d'un spectacle immoral. Mais ce n'est pas de cette lettre en particulier que je voulais parler, poursuit-il. J'ai écrit au procureur-général pour le mettre au courant de la façon scandaleuse dont la loi des liqueurs est observée dans mon comté. Et les mêmes abus continuent d'exister. Quand le solliciteur-général affirme que la tolérance n'existe pas, il n'a pas l'air très bien informé. Les "permis de tolérance", c'est sous l'Union Nationale que ça été inventé.

M. Duplessis. — Il n'y a jamais eu de permis de tolérance depuis que je suis procureur-général et il n'y en aura pas non plus. Mais nous ne pouvons pas changer la nature humaine et nous ne pouvons faire plus que nous faisons actuellement. Il faut remercier tous ceux qui attirent l'attention sur les ravages de l'alcoolisme et qui font voir la nécessité d'améliorer les choses encore davantages. Nous appliquons leurs suggestions dans toute la mesure du possible. Nous voulons la disparition de l'alcoolisme. Nous avons entrepris une campagne de tempérance qu'aucun gouvernement n'a eu le courage de faire jusqu'à maintenant. Si nous pouvions arrêter les gens de boire, je ne demanderais pas mieux. Mais personne n'est capable de faire ça. Nous n'avons pas d'objections à ce qu'on fasse des critiques constructives, pourvu que l'on reconnaisse un peu le progrès énorme qui a été réalisé. Malgré tout l'ouvrage que nous avons à faire, c'est notre intention d'étudier encore ce problème et de faire des réformes additionnelles, de façon que les tribunaux soient tenus de sévir avec plus de rigueur.

M. Rivard cite ensuite d'autres chiffres pour démontrer que le nombre des enquêtes, des condamnations et des saisies a plus que doublé depuis 1944.M. Lafrance répond que ces chiffres ne prouvent rien, sauf qu'il y a plus de violations.

Le député de Richmond entreprend alors de parler des ravages de l'alcoolisme et sur un point d'ordre du premier ministre, le président Tellier décide qu'on doit s'en tenir à l'item en discussion, soit $4,500,000 pour la sûreté provinciale. Cette discussion se poursuit depuis une heure et demie et il est évident qu'elle est hors d'ordre, dit-il. Tant qu'il y a eu consentement unanime de la Chambre, j'ai laissé faire la discussion; mais puisqu'on s'y objecte, qu'on revienne à l'item à l'étude.

M. Lafrance. — Je demande l'ajournement sur cet item.

M. Duplessis. — Non, non. Siégeons.

M. Lafrance. — A quel moment peut-on discuter de l'observance de la loi des liqueurs?

M. Tellier — Il est question ici de la police judiciaire, de la gendarmerie et de la police de la route, mais pas de la police des liqueurs.

M. Lafrance. — Alors, sur quel item peut-on en discuter?

La question reste sans réponse et M. Dupré passe à un autre sujet en demandant ce qu'a coûté l'enquête au sujet des trésors polonais. M. Duplessis répond qu'elle n'a pas coûté un sou. Il ajoute que ceux qui critiquent les campagnes anticommunistes sont partout les meilleurs auxiliaires du communisme.

L'item est finalement adopté et la Chambre s'ajourne à ce matin.

Congrès de l'industrie . . .

(Suite de la dernière page)

auriez pu les produire, les élever, vous auriez pu vendre vos moins bonnes et garder vos meilleures.

Ce qui nous intéresse, c'est la brucellose bovine dont les conséquences désastreuses entraînent 22% de la diminution de la production laitière, et qui amène une réduction de 40% de la naissance des veaux viables.

M. J.-B. Lemoine, vice-président général de l'U.C.C., a dit lors de sa conférence. Il y a deux ou trois remarques qui ont été faites au cours de la journée sur lesquelles je voudrais revenir. Il y en a une, ce matin, qui a été faite par M. Veilleux. Je voudrais apporter certains commentaires à une affirmation faite au sujet de l'immigration. Nous avons été, dans la province de Québec, habitués depuis longtemps, poussés par cet instinct de conservation, que l'immigration jouait contre nous.

Il va falloir s'habituer à une certaine charité chrétienne qui nous fera réaliser qu'il faudra peut-être être un peu moins catégorique sur cette question d'immigration vu la situation dans laquelle le monde se développe à l'heure actuelle. Il nous faut certainement une règlementation, laisser entrer ces immigrants, suivant les possibilités économiques. Au moment présent nous ne pouvons pas, je crois, être catégoriquement opposés à l'immigration.

Dans l'industrie laitière à l'heure actuelle, nous n'avons pas eu en 1953 et nous n'aurons pas, en 1954 une grosse surproduction de lait, en comparaison des besoins du pays. Ce 7% que nous avons vendu à l'étranger en 1953 sous quelle forme l'avons-nous vendu à l'étranger? Nous avons exporté près de 15 millions de livres de fromage en Angleterre.

Je ne crois pas que notre situation soit rendue à un point où nous voulions nous livrer pieds et poings liés entre les mains de l'Etat. Nous avons besoin de prix de plancher.

Nous avons depuis deux mois fait un travail considérable pour faire des suggestions au gouvernement fédéral sur les moyens à prendre pour diminuer le danger d'un surplus de beurre chez-nous, et nous avons eu le support à la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait.

Nous réalisons que la vente du beurre, le prix de plancher du beurre, est la clé de toute la mise en marché de nos produits laitiers au Canada, au moment présent. Il reste un fait. C'est qu'il doit y avoir moyen d'avoir une production ou une législation quelconque ou des pouvoirs spécifiques de l'Etat fédéral qui resteindraient la fabrication de la margarine, l'utilisation des huiles végétales pour le surplus de beurre que nous avons.

Nous demandons tout simplement la possibilité pour le cultivateur de s'organiser pour pouvoir tirer tout ce qui est possible de tirer d'un marché, de façon raisonnable et juste, sans dépasser l'équité, afin de ne pas être continuellement obligé de recourir à l'Etat pour l'aider à vivre sur sa ferme, a dit M. Lemoine.

Nous sommes à un moment ou il faut travailler à reconstruire un système économique, il faut tenir compte de la révolution dans la production qui s'est produite depuis 15, 20 ans, par la mécanisation, la venue de l'électricité, etc., etc. C'est cela que nous travaillons à l'heure actuelle, ceci ne sera possible que par le groupe organisé.

Comme catholiques et comme Canadiens nous devons essayer, lorsque c'est possible, en y mettant autant de charité que possible de rapprocher les ouvriers de rapprocher les ouvriers de ments, leur dire ce qui nous fait mal et peut-être apprendre certains problèmes qu'ils ont et que nous ne connaissons pas trop. Ça contribuera en même temps au rapprochement des classes, ça leur aidera à réaliser que l'agriculture est encore la plus importante de toutes les sections de la vie économique.

Doctorat honorifique de Laval à . . .

(Suite de la page trois)

d'Histoire générale à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal. Deux ans plus tard il fut appelé à enseigner les sciences politiques à cette même institution. C'est en 1937 que M. Bruchési quitta la Métropole pour venir à Québec y remplir les importantes fonctions de sous-secrétaire d'Etat et de sous-régistraire de la Province.

Les brillantes qualités personnelles de M. Bruchési aussi bien que l'autorité qu'il s'est acquise dans le domaine des lettres et de l'histoire lui ont valu d'accomplir à l'étranger, au cours des vingt-cinq dernières années, plusieurs missions officielles et d'avoir eu plusieurs fois l'occasion de se faire en terre de France, un prestigieux ambassadeur du Canada français.

Le minitieux et persévérant labeur que suppose son oeuvre littéraire et historique, ne l'a pas empêché de prendre une part très active, à la vie de nos grandes sociétés culturelles. Il est le président de la Société des Ecrivains Canadiens, qu'il a fondée, président de l'Institut Canadien, président des Visites Interprovinciales, et président de la Société Royale du Canada. Et, de poursuivre le recteur de Laval, il est normal que tant d'oeuvres et tant de mérites aient valu à M. Bruchési, bien des honneurs. C'est ainsi qu'il fut deux fois lauréat de l'Académie Française, et qu'il obtint le prix d'Action Intellectuelle, la médaille de l'ACFAS, le prix Duvernay, le prix Audiffred, et la médaille Tyrrell de la Société Royale du Canada, pour l'ensemble de son oeuvre historique. Disons enfin que M. Bruchési est, depuis 1952, Chevalier de la Légion d'honneur.

Personne n'en peut douter, a poursuivi Mgr Vandry que le diplôme d'honneur que l'Université Laval va décerner, ce soir, tombera sûrement entre bonne main, et la toge de Docteur ès Lettres siéra à merveille aux épaules qui vont la recevoir. M. Bruchéchi a depuis longtemps mérité l'un et l'autre.

M. Jean Bruchési

Après avoir adressé ses remerciements au recteur de l'Université Laval, M. Bruchési s'est dit très honoré d'être admis au rang des docteurs de cette université, sachant bien que l'hommage s'adresse à une oeuvre et non à une personne. Il glissa ensuite une discrète allusion au jeune prêtre dont la carrière apostolique commença vraiment à l'Université Laval, et dont Rome fit un jour le deuxième archevêque de Montréal. Puis, M. Bruchési déclara:

"Les personnages qui se sont groupés autour de nous, il ya deux ans, pour fêter le centenaire de Laval, n'ont pas eu tort, en s'appuyant sur le témoignage de l'Histoire et en s'inspirant du tableau qu'ils avaient sous les yeux, de rendre hommage au Canada français. Quelles qu'aient pu être la variété de leurs idiomes et la diversité de leurs croyances ou tendances philosophiques, ils ont tous employé un même langage pour proclamer en somme cette vérité venue un jour sous la plume de Charles Maurras: "Durer et faire durer: voilà des miracles!" Car le Canada français a duré, il dure toujours, et la grâce de Dieu lui a donné des institutions pour le faire durer, après lui avoir donné des hommes qui ont fait les institutions. Que ces hommes et ces institutions n'aient pas pu tout entreprendre, que trop d'erreurs aient été commises, qu'il y ait eu des aveuglements, voir des crimes et des trahisons: quiconque a le moindrement fréquenté l'Histoire ne s'en étonnera ni ne s'en scandalisera. C'est le sort de tous les peuples, depuis que le monde existe, même, comme on l'a dit récemment, dans un état de fièvre sourde, "sous une apparence d'ordre et de calme" (Pierre-Henri Simon): personne ne le niera. L'heure est venue, que nous n'avons pas choisie, en face d'un progrès scientifique qui menace partout d'asservir l'homme à la technique, et d'un développement industriel qui transforme de fond en comble la physionomie de notre province, pour ne pas dire celle du Canada entier, d'opérer la révision de nos valeurs. Il nous incombe de faire porter le gros de nos efforts sur le maintien des valeurs morales et intellectuelles où notre civilisation puisera son éclat et sa fécondité. Or ce n'est pas en affirmant que "nous sommes le figuier stérile" que nous y parviendrons.

Mission de l'université

L'université a un rôle prépondérant, essentiel à jouer dans l'acquisition de la culture, ne serait-ce qu'en protégeant l'esprit contre les excès de la machine. On ne saurait donc concevoir l'existence d'une université véritable qui n'en serait pas le foyer, qui n'inspirerait pas, par la compétence de ses dirigeants, par la science ordonnée de ses professeurs - et par la pratique sage de la liberté, le goût, le désir, la recherche de la culture, et qui n'en imposerait point le respect partout autour d'elle.

Sans prétendre que les intellectuels sont de trop chez nous, admettons qu'ils n'y tiennent pas une place... encombrante, que les traces de leur influence ne sont ni toujours très visibles, ni suffisamment nombreuses, que la considération supérieure des choses de l'esprit, grâce à quoi seulement un siècle ou un règne a pu être grand, n'inspire pas la plupart de nos pensées et de nos actes.

Il est, malgré tout, particulièrement significatif que la création d'une troisième université catholique et française, ralliant l'unanimité des suffrages, se soit produite ces jours derniers sans soulever une tempête, comme ce fut jadis le cas en des circonstances analogues. Et il est également significatif que les besoins financiers de nos universités aient fait naître sinon imposé l'occasion exceptionnelle de proclamer une fois de plus les droits et les devoirs de l'Etat provincial dans le domaine de l'enseignement à tous les niveaux, plus spécialement au niveau supérieur. Nous avons tous lieu de nous réjouir que la reconnaissance d'un principe, sur lequel s'est fait l'accord unanime, soit le prélude de l'application de ce principe".

A l'issue de cette allocution, une gerbe de roses fut présentée à l'épouse de M. Bruchési, par la petite Pascale Guimont, fillette de M. et Mme Paul-Henri Guimont, secrétaire à la faculté des Sciences Sociales, et de Mme Guimont. Au premier rang de l'assistance, on remarquait également Mme Claude Aubin, née Anne Bruchési, et mademoiselle Nicole Bruchési, toutes deux filles de M. Jean Bruchési.



Vous aurez la plus belle...

Au volant de la nouvelle Chrysler 1954

Beauté qui a vraiment des ailes . . . Par sa performance digne de son apparence, par la rapide accélération de la **PowerFlite,** la transmission automatique silencieuse et douce de Chrysler. Vous serez fier de votre splendide Windsor de luxe à chaque minute où vous la conduirez, fier de sa technique supérieure et de sa docilité immédiate, fier de son élégance inimitable qui proclame sa supériorité.

Vous aurez mille raisons d'apprécier la nouvelle Windsor de luxe: l'étonnante transmission **PowerFlite** est standard (comme sur les puissantes Chrysler V-Huit de 235 cv). Le système perfectionné de suspension à ressorts procure un roulement ouaté et une stabilité exceptionnelle dans les courbes. La servo-direction à effet constant*, caractéristique facultative, accomplit à votre place les quatre-cinquièmes de l'effort nécessaire pour parquer et diriger.

La Windsor de luxe rend hommage à votre bon goût partout où vous allez; vous vous en apercevrez quand vos amis s'exclameront: "Je vois que vous conduisez une Chrysler!"

*La servo-direction à effet constant s'obtient moyennant léger supplément sur toutes les Chrysler 1954.

Exposée avec fierté par votre DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

CONSTRUITE AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITÉE

Recettes et dépenses des Chemins de fer nationaux pendant janvier

MONTREAL — D'après le bilan de janvier du Canadien National, les frais d'exploitation de la compagnie se sont élevés à $4,031,000 de plus que les recettes. Comparées à celles de l'année dernière, les recettes pour le mois ont été inférieures de $5,120,000. Il y a eu toutefois une diminution des frais d'exploitation de $7,005,000. Ceci est en partie le résultat de l'adoption d'une stricte politique d'économie et aussi parce qu'il avait fallu ajouter aux frais de janvier 1953 la portion rétroactive des augmentations de salaires consenties l'année précédente.

Les recettes d'exploitation du réseau en janvier 1954 se sont élevées à $46,537,000, comparativement à $51,657,000 pour la période de 1953 correspondante. Les frais d'exportation se sont élevés à $50,568,000 contre $57,573 000 en 1953.

Ces chiffres représentent les recettes et les frais d'exploitation et ne comprennent pas les impôts, loyers de matériel et charges fixes. Voici le sommaire :

MOIS DE JANVIER

	1954	1953	Augmentation ou diminution
Recettes d'exploitation	$46,537,000	$51,657,000	$5,129,000 (B)
Frais d'exploitation	50 568,000	57,573,000	7,005,000 (B)
	$ 4,031,000	$5,916,000 (A)	$5,916,000 (A)

(A) Déficit
(B) Diminution

Confiance de M. Gordon-R. Ball dans l'avenir économique du Canada

Montréal, 2. — En dépit des problèmes qui montent à l'horizon, le président de la Banque de Montréal, M. Gordon-R. Ball, a exprimé ici aujourd'hui, sa confiance dans l'avenir économique du Canada.

Dans une causerie qu'il a prononcée devant le congrès de l'industrie pétro-chimique du Chemical Institute du Canada, M. Ball a déclaré que l'industrie du pétrole, lorsqu'elle tente de mesurer la demande de ses produits dans l'avenir immédiat, peut avoir plus confiance que la plupart. Cependant, dans l'ensemble de l'économie, la période qui lent s'annonce lourde de difficultés.

Mais, a-t-il souligné, la nation avait beaucoup progressé en osant se lancer dans d'audacieuses aventures nouvelles qui pouvaient sembler au delà de ses possibilités; de ce fait, elle avait acquis beaucoup d'expérience et elle en acquerrait encore plus durant les mois à venir. Avec la volonté d'apprendre et l'empressement à tout essayer, il pourrait venir une période d'expansion capable d'éclipser tout ce que nous avons connu jusqu'ici.

Se tournant vers l'avenir immédiat, M. Ball a affirmé que, après une longue suite de bonnes années, une réadaptation générale paraissait en voie de s'accomplir, qui se manifestait par un nivellement ou un déclin des indices économiques généraux comme la production industrielle, l'emploi, le revenu, les ventes de détail, les exportations et les dépenses de l'Etat. Combien de temps cette réadaptation allait-elle durer ? et jusqu'où irait-elle ? Il était certes trop tôt pour le dire.

Concurrence grandissante

"Nous pouvons être sûrs d'une chose, a-t-il dit, il y aura plus de concurrence et celle-ci jouera plus profondément. Elle se fera sentir sur les marchés d'exportation et elle se fera sentir à l'intérieur, non seulement entre les produits indigènes, mais aussi entre les produits indigènes et les produits importés.

Si le Canada sait faire face à la concurrence, plutôt que de la redouter, avoir confiance que les épreuves à venir peuvent être surmontées, croire assez fortement en l'avenir à long terme pour continuer à miser dessus — il était alors convaincu que les mois à venir ne seraient qu'une période de consolidation, une phase nécessaire de notre développement.

M. Ball avait parlé auparavant des investissements grandissants de capital étranger dans l'industrie canadienne et, en particulier, celle du pétrole.

On exprimait parfois des craintes, dit-il, au sujet de l'étendue croissante des intérêts américains dans l'industrie canadienne du pétrole, et du fait que les capitaux canadiens y participent surtout en ab[illegible] obligatoire.

C'était là, à son avis, une caractéristique non seulement de l'industrie du pétrole, mais aussi de certaines entreprises pétro-chimiques et d'extraction du minerai de fer. C'était, pensait-il, un fait naturel qu'il fallait comprendre avant de le critiquer.

L'industrie du pétrole a-t-il dit, est une industrie mondiale; il était donc naturel qu'une grande partie de l'encouragement à explorer et mettre en valeur les ressources de l'Ouest canadien en pétrole vint de l'extérieur du Canada.

Sur l'ensemble des placements des Etats-Unis à l'étranger, a dit M. Ball, il y en a près d'un tiers au Canada et une grande partie de ceux-ci provenait du remploi des bénéfices dans les entreprises d'ailleurs employés.

Les capitaux étrangers au Canada, continua-t-il, s'étaient accrus de quelque $3 milliards depuis 1945 et fin 1952, dépassaient les $10 milliards. Cet accroissement, comparé aux $30 milliards de nouveaux investissements de capitaux canadiens en huit ans représentait moins de huit pour cent des dépenses au Canada durant l'après-guerre en biens de consommation ou capitaux.

Sweet Grass Oils Limited

Sweet Grass Oils Limited annonce à la Bourse Canadienne qu'une assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires sera tenue à Toronto, le 4 mars, aux fins d'étudier une réduction du capital de la compagnie de 5,000,000 d'actions d'une valeur au pair de 25 cents à 4,000,000 d'actions au même prix, par l'annulation pro rata de 1,000,000 d'actions, ainsi que la consolidation des 4,000,000 d'actions à 25 cents en 1,000,000 d'actions d'une valeur nominale de $1. On demandera aussi aux actionnaires de porter le capital autorisé à 3,000,000 d'actions d'une valeur nominale de $1, avec la création de [illegible] 000 d'actions additionnelles et [illegible] prouver le changement de la raison sociale de la compagnie en celle de Nu-Sweet Gas & Oils Limited.

On prendra en considération une demande de souscription de Torny Financial Corporation Limited, concernant l'achat de 200,000 nouvelles actions à $1.25, et une option de 800,000 actions en tranches en 20[illegible] des prix variant entre $1.25 et $2. l'action.

Des conseils du Better Business Bureau au public

Nous avons reçu un si grand nombre de demandes de renseignements au sujet des agences de voyage que nous croyons devoir donner certaines précisions au public-voyageur qui l'aideront à faire un choix judicieux.

Le BETTER BUSINESS BUREAU ne peut exprimer une opinion sur la situation financière ou sur les services que peut offrir une agence en particulier.

Les agences de voyage qui méritent l'encouragement et la confiance du voyageur sont celles qui sont officiellement reconnues et autorisées spécialement par les compagnies de transport régulières, soit par chemin de fer, par bateau, par autobus ou par avion. Cette reconnaissance officielle est généralement placée en vue dans les bureaux de ces agences.

Les agences de voyage ainsi autorisées et reconnues peuvent émettre des billets, sans frais supplémentaire, au même taux que les compagnies de transport; ce service étant défrayé par les compagnies au moyen d'un escompte accordé en faveur des agences sur le prix du billet vendu. Ces agences ne font affaires qu'avec des compagnies autorisées à transporter des voyageurs sur des services réguliers.

Vous vous suggérons donc, de transiger avec des compagnies ou des agences dûment autorisées.

LES APPAREILS DE TELEVISION : Il y a sur le marché différents modèles d'appareils de télévision à des prix dispendieux, et c'est un achat suffisamment important qu'il vaut bien la peine de prendre certaines précautions.

En voici quelques-unes :

Assurez-vous d'abord des conditions particulières de réception de votre région; adressez-vous ensuite à un vendeur de bonne réputation; choisissez une marque de fabrique reconnue et spécifiez les dimensions de l'écran que vous désirez.

S'il s'agit d'une vente à tempérament, exigez une copie du contrat avant de le signer et, si vous n'en comprenez pas toutes les conditions, consultez quelqu'un qui soit en mesure de vous les expliquer clairement. Lisez attentivement la garantie du manufacturier, et faites-vous remettre un état détaillé des montants que vous aurez à payer. Chaque achat d'un appareil de télévision suppose généralement un contrat d'entretien. Prenez soin d'en obtenir une copie et, ne signez ce contrat, comme tous les autres d'ailleurs, que lorsque tous les espaces en blanc ont été dûment remplis par le vendeur.

Vous pouvez toujours consulter le "BETTER BUSINESS BUREAU".

NOUVELLE-CLAIR : Des agents sollicitent actuellement des souscriptions et des annonces en faveur d'une publication intitulée "LA SESSION PARLEMENTAIRE DE QUEBEC".

Nous sommes informés que le gouvernement de la province n'est pas intéressé à cette publication qui relève de l'initiative privée.

Bourse de Londres

Londres, 3, (U.P.). — La cote fluctua sans but précis sur un marché enveloppé d'incertitude, hier à la Bourse de Londres, pendant que les acheteurs tentaient apparemment de voir clair dans la situation confuse qui prévaut actuellement dans la situation tant domestique qu'internationale. La vigueur que continue de manifester les actions pétrolières intrigue les opérateurs en face des avertissements souvent répétés voulant que les marchés mondiaux aient à affronter un surplus des approvisionnements. Royal Dutch fit un gain de 1-4 de livre à un nouveau haut de 37 3-4 livres, pendant que Shell, Anglo-Iranian, Burman Oil et Anglo-Egyptian falsaient des avances substantielles. Par contre, les mines d'or perdirent du terrain.

Les métaux usuels affichèrent une allure mixte. Les principaux titres industriels avaient tendance à s'orienter à la baisse. L'activité a fait défaut dans l'industrie du tabac qui perdit du terrain. Il en fut de même des actions de Rolls Royce, d'Imperial Chemicals et de Courtauld, Ford Motor fluctua à l'encontre de la tendance des industries avec un gain de 7 1-2 pence. Les obligations du gouvernement anglais connurent une autre séance terne. Les cours ne varièrent pas ou fléchirent de 1-16 de livre.

Bourse de TORONTO

Fluctuation des moyennes du 2 mars 1954.

Industriels	324.32	— 0.01
Mines d'or	71.49	— 0.27
Métaux usuels	138.25	+ 0.47
Pétroles de l'ouest	92.57	— 0.09

Toronto, 3, (B.U.P.). — Les titres miniers de caractère spéculatif s'orientèrent à la baisse, alors que les groupes senior s'orientaient à la hausse, sur un marché modérément actif, hier à la Bourse de Toronto. Falconbridge fit un gain de 1-4 de point à 14 3-4, dans les métaux usuels, mais Noranda subit une perte de 1-2 point à 62. Les titres de l'uranium perdirent du terrain et Geco fléchit de 1-4 de point à 10 7-8. Dans la section à tendance mixte du pétrole de l'Ouest, Canadian Atlantic fit un gain de .15 à $4.95, mais Calvan perdit .10 à $4.40 et Peace River céda .15 à $5.75. Les mines d'or senior perdirent aussi du terrain, notamment Giant Yellowknife qui subit un déclin de .30 à $7.85 et Kerr Addison qui fléchit de 1-4 de point à 16 3-4. Les déclins prévalurent dans les raffineries de pétrole, où Trans Mountain subit un recul de 1-4 de point à 23. La section de la pulpe et du papier afficha une allure mixte.

Cours fournis par Barry & McManamy 132, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-7006 et 4-9176

ventes	TITRES	Haut	Bas	Ferm.
1500	Acadia Uranium	11½	—	—
4400	Ajax Petroim	76	—	—
2300	Akaitcho Yellow	86	—	—
22.0	Albert Petroim	125	121	122
9500	Amer Yellowkn	17	16	—
100	Amurex Oil	12½	—	—
2800	Anacon Lead	274	262	274
2560	Anglo Can Oil	525	505	515
1500	Armistice	16¼	16	16¼
4.200	Ascot	50	36	47½
5900	Athona	9	8½	9
2.00	Aubelle	7¼	—	—
1000	Aumaque	11	—	—
100	Aunor	225	—	—
1500	Avillabonna	12	—	—
2725	Bagamac	14	13½	14
500	Bailey Selburn	500	495	—
900	Barnat	130	125	128
2700	Barymin	145	140	—
1200	Barvue	145	138	142
2800	Baska Uranium	40	—	—
1700	Bellekeno	14¼	—	—
5250	Bevcourt	21	19	21
1033	Bidgood Kirk	7	6¾	7
3500	Bobjo	30	28	—
14800	Bonville	20½	19	—
100	Bralorne	350	—	—
1500	Brewis Red Lake	10	9½	—
1000	Brunhurst	11	—	—
2500	Brunston	16	15	—
8500	Buffadison	6¼	6	—
2503	Buffalo Can	21½	20½	—
500	Buffalo Red Lake	4¾	4½	—
6000	Calder Bousq	19	17	19
245	Calgary Edm	11	—	—
2000	Callinan Flin F	17	16¼	17
1500	Calnorth	20	—	—
960	Calvan Cons	450	435	440
252	Campb Chiboug	275	—	—
600	Campb Red Lake	760	750	—
800	Can Southern O	750	730	—
2200	Can Admiral	40	—	—
4075	Can Devonian	505	485	505
2250	Can Devonian	80	70	80
2203	Cassiar Asbestos	620	610	615
700	Central Leduc	190	181	182
2700	Central Patricia	70	67	70
3200	Chem Research	187	185	—
808	Chesterville	30	—	—
40.0	Chiboug Explor	45	43	—
24200	Chimo	135	125	135
1000	Citra Lartic	6½	—	—
2322	Cobalt Consolid	122	120	122
7600	Cons Allenbee	25½	24½	—
2150	Cons Discovery	200	193	200
1150	Cons Gold Arrow	25	—	—
6700	Cons Guayna	30	25	—
22270	Cons Howey	292	280	286
1100	Cons Nicholson	10	—	—
3500	Cons Orlac	7½	7	7½
11500	Cons Rochette	7½	7	—
200	Coniw Explorat	375	370	375
2500	Copper Man	16	—	—
1000	Crowshore	8	—	—
1500	D'Aragon	11	10	11
5400	D'Eldona	29	27	28
2100	Del Rio Petroim	168	162	—
5200	Devon Leduc	170	165	170
270	Dome	15½	—	—
20300	Donalda	58½	55	55½
2700	Duvex Oils	18	—	—
16900	Dyno	88½	85	88
4900	East Malartic	250	241	250
1500	East Rim	105	100	105
785	East Sullivan	390	380	—
21850	Eastern Metals	85	82	88
1600	Elder	50½	50	50½
14900	El Sol	11	10	11
2500	Estella	18	—	—
510	Falconbridge	14½	—	—
600	Fargo Oils	184	182	—
2000	Federated Pete	415	405	—
8600	Fenimore Iron	53	50	50½
1.00	Frobisher	490	455	—
2500	Geneva Lake	9	6½	7
2500	Goldale	25½	25	—
3100	Goldcrest	17½	16½	17
700	Golden Manitou	140	135	—
500	Goldora	4½	—	—
4.100	Graham Bousq	31	30	—
22300	Grandines	26	25½	26
2000	Guld Lead	9½	9	—
8534	Gunnar	900	860	875
2000	Gwillam Lake	9	—	—
3700	Headway	21½	21	—
500	Heath	8	—	—
20.0	High Crest Oil	19	18	—
500	Hollinger	13½	13½	—
400	Home Oil	880	875	—
1500	Homer Yellowk	20	—	—
510	Hudson Bay	40½	40	40½
500	Husky Oil	755	750	755
1.00	Hi-Charger	8	—	—
2925	Inspiration	217	210	215
3081	Jaculet	9	—	—
300	Jasper Oil	330	—	—
2200	Jet Oil	19	—	—
2500	Joburke	15	14	15
48500	Joliet Quebec	47	43	44
450	Jupiter Oil	182	43	—
1000	Kayrand	7	6½	—
2525	Kerr Addison	16½	16½	16½
2000	Kirkland Lake	39	—	—
14950	Klondike Keno	10½	10	10½
2300	Kroy Oils	160	—	—
810	Labrador	825	805	810
2600	Lake Dufault	66	—	—
1100	Lake Ligman	17	16½	—
1000	Lake Osu	19	—	—
925	Lake Shore	545	—	—
2000	Lake Wasa	23	—	—
7000	Landover Oils	9½	9½	—
1000	Leitch	68	—	—
4500	Lencourt	10	9½	—
3500	Levendis	18	17	—
92500	Little Long Lac	97	86	—
1500	Long Island Pete	12½	—	—
3300	Mackeno	20	—	—
1800	Macleod Cockah	140	135	140
900	Madsen R Lake	173	165	168
100	Malart Goldfields	148	—	—
17400	Marbenor Malar	17½	—	17
1100	Marigold Oils	40	—	—
50	McIntyre Por	51½	—	—
750	McMarmac	11½	11	—
20400	McWatters	24½	18½	24
3921	Merrill Petroleu	635	610	635
1000	Moneta Por	45	—	—
200	Nat Exploration	22	—	—
100	Nat Petroleum	155	—	—
3600	New Algor	9	—	—
230000	New Bidlamaque	60	53	58
1200	New Brit Dom	205	204	—
1500	New Calmuet	56	55	—
12400	New Delhi	194	190	193
6000	New Devon	20	18½	20
200	New Dickenson	285	—	—
300	New Fortune	34	—	—
3666	New Highridge	20½	—	—
500	New Hugh Malar	7	—	—
13013	New Jason	5½	—	—
2600	New Laguerre	7½	7	7¼
12900	New Larder	119	115	—
1358	Newlund	17½	17	—
47600	New Marlon	12¾	9½	—
4525	New Mylamaque	17	—	—
4000	New Picalta	6½	6	—
3000	New Ryan Lake	11¾	11	—
2500	New Senator R	14¾	—	—
400	New Superior Oil	218	215	—
15000	New Thurbois	8½	—	—
4000	Nisto	9½	9	—
55	Noranda	62	—	—
300	Normetal	365	—	—
3000	Norpax	13	12	13
41250	North Dennison	14	13½	14
6000	North Inca	9	8½	9
3000	North Trinity	17	—	—
1500	Nubar	14½	13½	14½
1000	Nudulama	36½	—	—
2140	Oil Selections	5½	—	—
150	Okalta	185	—	—
2500	O'Leary Malartic	17	—	—
10800	Ontario Pyrites	71	68	—
23630	Opemiska Copper	130	120	124
2000	Oromada	6½	—	—
4800	Oslako	50	47	48
150	Pacific Petroim	875	—	—
1200	Pamour Porcup	68	—	—
4250	Pan Western	33	32	33
1000	Paramaque	8	—	—
12000	Parbec	16	—	—
6000	Paymaster	35½	35	35½
7100	Petrol Oil Gas	45	40	—
21300	Pitch Ore	18	17	17½
2000	Ponder Oils	118	—	—
1300	Pickle Crow	190	184	188
1300	Preston E Dome	29	295	296
270	Que Copper	65	—	—
900	Que Nickel	39	38½	39
25	Quemston	29	28	29
300	Quemont	13½	—	—
1500	Radiore Uranium	60	—	—
5230	Red Poplar	18	—	—
1252	Rio Prado	68	65	66
3130	Rix Athabaska	130	—	—

Bo[illegible]

ventes	TITRES	Haut	Bas	Ferm.
10200	Am Maracaibo	5½	5½	5½
3600	Anacon Lead	2¾	2¾	2¾
1400	Atlas Corp Wts	6¼	6¼	6¼
200	Bellanca Air	4¾	4¾	4¾
500	Braz T L P	7¼	7¼	7¼
400	Breeze Corp	5¾	5¼	5¼
700	Brit Am Oil	22¾	22¼	22½
1200	Brit Col Pwr	20	19½	20
900	Brown Co	11¾	11¼	11¾
800	Can So Oils vtc	9¾	9¼	9¾
1700	Can Marconi	5¼	5¼	5¼
10600	Cent Expl Ltd	5½	5¼	5¼
13300	Col Air	11¼	10¾	11¼
700	Cons M S	23¾	23¼	23½
1500	Creole Pet	85½	84¾	85½
700	Ea Gas Fuel	9¾	9¼	9¾
2900	El B Share	20¼	19½	20
700	Fairchild C I	23½	22¾	23½
2300	Ford of Can A	83¼	82	83¼
300	Ford Ltd	5¾	5½	5¾
1500	Giant Yellowkn	8¼	8¼	8¼
1900	Glen Alden	6¾	6⅝	6⅝
100	Hollinger Gold	14¼	14¼	14¼
1700	Humble Oil	68½	68	66½
3900	Int Petrol	23¼	22¾	23
400	Kaiser Motors	2¾	2¼	2¼
2300	Lake Shore	5¾	5¾	5¾
100	Massey Harris	8¾	8¼	8¼
200	Mid S Pet	12¾	12¾	12¾
2700	Mlysdenim	46¾	45¾	46
600	Nat Petrol	1¾	1⅝	1¾
300	Nat Rub Mach	17¾	17¾	17¾
900	New jersey zinc	37¾	37½	37½
1100	No Can Oils	2¾	2¼	2¾
2200	Pac Pet Ltd	9¾	9	9
14400	Pancoastal vtc	1¾	1½	1¾
3400	Pantepec Oil	5	4¾	4¾
800	Pennroad	12¾	12½	12¾
600	Royalite Oil	13	12¾	13
400	Scurry Oil	1¼	1¼	1¼
200	Std Oil Ky	44½	44¼	44¼
500	St. Law Cp	47¼	46¾	46¾
1700	Technicolor	12¾	12¼	12¾
4000	Tri Cont Wts	4¾	4¾	4¾
700	Webb Knapp	⅝	⅝	⅝
14500	Wn Home Oil	⅝	⅝	⅝
3100	Wright Harg	2	1¾	2
3100	Roche Long Lac	17	16	—
400	Royalite Oil	12½	12¼	12½
6000	Rupununi	3	—	—
125	San Antonio	15	—	—
100	Sapphire Pete	158	—	—
2400	Scurry	119	115	—
600	Security Freehold	165	—	—
1500	Shawkey	8½	—	—
29435	Silver Miller	109	101	109
895	Siscoe	41	—	—
1000	Souris valley	62	—	—
1225	Standard Paving	25	24	25
500	Starratt Olsen	14	—	—
5000	Steelcy	9¾	9	9¾
4355	Steep Rock	740	730	735
3100	Sudbury Contact	19½	18½	19½
1000	Surf Inlet	17	—	—
12500	Sweet Grass	28	27½	—
100	Sylvanite	113	—	—
830	Teck Hughes	216	210	—
2000	Thompson Lund	15	14	15
6600	Trans Era	31	—	—
1000	Trans Empire Oil	225	—	—
475	Trans Mountain	23¼	—	—
1500	Trans Resources	35	—	—
500	Trend Pete	9	—	—
3135	Triad Oil	292	280	292
3500	Tungsten Corp	24	23	—
1400	United Angostra	360	350	360
300	United Keno Hill	575	565	573
3700	United Oils	109	103	105
600	Upper Canada	130	125	—
220	Waite Amulet	960	—	—
2000	Wekusko	6	—	—
9650	West Homestead	57	54	57
1920	West Leasehold	495	490	—
1000	West Tungsten	43	41¼	43
7100	Wilrich Pete	66	65	—
2000	Wiltsey Coghlan	7	—	—
425	Wright Hargrea	130	—	—
3500	Yankee Canuck	7¼	7¼	—
400	Yellowknife Bear	127	—	—

Total des ventes : 2,329,000

Bourse de NEW-YORK

Fluctuation des moyennes du 2 mars 1954.

Industriels	297.48	+ 0.93
Chemins de fer	102.14	+ 0.12
Services Publics	54.78	+ 0.01
65 titres divers	102.64	+ 0.23

New-York, 3, (U.P.). — La section industrielle s'est hier, pour la première fois depuis 1929, engagée dans le sentier de l'objectif 300 pour la moyenne de ce groupe. La poussée des cours à de nouveaux sommets depuis 25 ans rencontra quelque difficulté pendant un certain temps, mais les haussiers reprirent leur élan et les cours poursuivirent leur avance. Les nouvelles concernant les taxes apportèrent un bon stimulant au marché. Pendant un temps, il semblait qu'il n'y aurait pas de changements dans le domaine des impôts sur les corporations, lorsque le moment viendra pour un déclin automatique au 1er avril. Plus tard, il sembla qu'il y aurait réduction des taxes d'accise et les cours reprirent de la vigueur. Les acheteurs tentèrent de faire un choix des titres susceptibles de se mettre en évidence au cours des séances prochaines. Ils portèrent notamment leur attention sur Westinghouse qui monta à un nouveau haut.

Cours fournis par Barry & McManamy 42, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-7006 et 4-9176

STOCKS	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	77½	77	—
American Tel.	164¼	163¾	—
Anaconda Cop	31⅝	31⅜	—
Baltimore Ohio	20	—	—
Bethlehem St.	55¼	54¾	54¾
Boeing Aircraft	60	59	59¾
Can Pacific	23¾	—	—
Celanese Corp	20¼	—	—
Ches Ohio	35	—	—
Chrysler Corp	60⅝	59⅜	60⅜
Cities Service	85⅝	85½	85⅝
Curtis Wright	8⅝	—	—
Douglas Aire	103	—	—
DuPont de Nem	110¼	—	—
Gen Electr	103¾	103	—
Gen Motors	63¾	63⅜	63⅜
Homestake Mining	39½	—	—
Inter. Paper	60½	60¼	60½
Int. Tel	16	—	—
Kennecott	69¾	—	—
Lockheed	31⅛	—	—
Loews	14	—	—
Montgomery Ward	60⅜	—	—
Nash Kelv	14	—	—
N.Y. Central	24¼	24	—
North Am Co	21½	—	—
North Pacific	60¾	60¼	—
Ohio Oil	62⅜	—	—
Penn Rly	17	—	—
Pepsi Cola	16	—	—
Radio Corp	26⅜	26⅛	26⅜
Republic Steel	49⅜	—	—
Socony vac	38⅞	—	—
South Pacific	39⅞	39¾	—
South Rly	43¼	—	—
Stand Oil N. J.	79¾	79	79¾
Union Pacific	116¾	—	—
United Aire	53¼	52½	53¼
U. S. Rubber	41¼	40½	41¼
Westinghouse Electr	59¾	57½	59½

Bo[illegible]

ventes	TITRES	Haut	Bas	Ferm.
10200	Am Maracaibo	5¾	5½	5¾
3600	Anacon Lead	2¾	2¾	2¾
1400	Atlas Corp Wts	6¼	6¼	6¼
200	Bellanca Air	4¾	4¾	4¾
500	Braz T L P	7¼	7¼	7¼
400	Breeze Corp	5¾	5¼	5¼
700	Brit Am Oil	22¾	22¼	22½
1200	Brit Col Pwr	20	19½	20
900	Brown Co	11¾	11¼	11¾
800	Can So Oils vtc	9¾	9¼	9¾
1700	Can Marconi	5¼	5¼	5¼
10600	Cent Expl Ltd	5½	5¼	5¼
13300	Col Air	11¼	10¾	11¼
700	Cons M S	23¾	23¼	23½
1500	Creole Pet	85½	84¾	85½
700	Ea Gas Fuel	9¾	9¼	9¾
2900	El B Share	20¼	19½	20
700	Fairchild C I	23½	22¾	23½
2300	Ford of Can A	83¼	82	83¼
300	Ford Ltd	5¾	5½	5¾
1500	Giant Yellowkn	8¼	8¼	8¼
1900	Glen Alden	6¾	6⅝	6⅝
100	Hollinger Gold	14¼	14¼	14¼
1700	Humble Oil	68½	68	66½
3900	Int Petrol	23¼	22¾	23
400	Kaiser Motors	2¾	2¼	2¼
2300	Lake Shore	5¾	5¾	5¾
100	Massey Harris	8¾	8¼	8¼
200	Mid S Pet	12¾	12¾	12¾
2700	Mlysdenim	46¾	45¾	46
600	Nat Petrol	1¾	1⅝	1¾
300	Nat Rub Mach	17¾	17¾	17¾
900	New jersey zinc	37¾	37½	37½
1100	No Can Oils	2¾	2¼	2¾
2200	Pac Pet Ltd	9¾	9	9
14400	Pancoastal vtc	1¾	1½	1¾
3400	Pantepec Oil	5	4¾	4¾
800	Pennroad	12¾	12½	12¾
600	Royalite Oil	13	12¾	13
400	Scurry Oil	1¼	1¼	1¼
200	Std Oil Ky	44½	44¼	44¼
500	St. Law Cp	47¼	46¾	46¾
1700	Technicolor	12¾	12¼	12¾
4000	Tri Cont Wts	4¾	4¾	4¾
700	Webb Knapp	⅝	⅝	⅝
14500	Wn Home Oil	⅝	⅝	⅝
3100	Wright Harg	2	1¾	2
3100	Roche Long Lac	17	16	—
400	Royalite Oil	12½	12¼	12½
6000	Rupununi	3	—	—
125	San Antonio	15	—	—
100	Sapphire Pete	158	—	—
2400	Scurry	119	115	—
600	Security Freehold	165	—	—
1500	Shawkey	8½	—	—
29435	Silver Miller	109	101	109
895	Siscoe	41	—	—
1000	Souris valley	62	—	—
1225	Standard Paving	25	24	25
500	Starratt Olsen	14	—	—
5000	Steelcy	9¾	9	9¾
4355	Steep Rock	740	730	735
3100	Sudbury Contact	19½	18½	19½
1000	Surf Inlet	17	—	—
12500	Sweet Grass	28	27½	—
100	Sylvanite	113	—	—
830	Teck Hughes	216	210	—
2000	Thompson Lund	15	14	15
6600	Trans Era	31	—	—
1000	Trans Empire Oil	225	—	—
475	Trans Mountain	23¼	—	—
1500	Trans Resources	35	—	—
500	Trend Pete	9	—	—
3135	Triad Oil	292	280	292
3500	Tungsten Corp	24	23	—
1400	United Angostra	360	350	360
300	United Keno Hill	575	565	573
3700	United Oils	109	103	105
600	Upper Canada	130	125	—
220	Waite Amulet	960	—	—

Déjeuner-causerie au Cercle des Femmes Canadiennes



● Cette photo fut prise hier midi, au Château Frontenac à l'occasion du déjeuner offert par le cercle des Femmes Canadienne à leur hôte d'honneur, M. Roger Seydoux, ministre plénipotentiaire à l'ambassade de France à Washington. De gauche à droite, on remarque: l'hon. Onésime Gagnon, Mme Louis St-Laurent, R. Roger Seydoux, conférencier et invité d'honneur, Mme Percy Flynn, présidente du Cercle des Femmes Canadiennes, l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure et Mme Seydoux, épouse du conférencier. (Photo l'Action Catholique Roger Bédard).

M. R. Seydoux au Cercle des Femmes canadiennes

Le rôle de la France dans la communauté occidentale — Hommage au Canada français

"Le Canada français donne au monde un magnifique exemple de communauté; français par son peuple et sa langue, britannique par son attachement à la couronne et américain par sa position géographique, il a forgé son avenir en restant fidèles aux grandes leçons du passé". Ainsi s'exprimait hier après-midi M. Roger Seydoux, ministre plénipotentiaire à l'ambassade de France à Washington, hôte d'honneur à un déjeuner offert par le Cercle des Femmes Canadiennes.

Ce déjeuner réunissait nombre de personnalités de notre ville et c'est en définissant la Communauté Occidentale que le conférencier a glorifié notre pays disant que la Communauté pourrait être comme le Canada un vaste territoire rassemblant des peuples ayant leur religion, leur langue, mais gardant un idéal commun.

Le rôle de la France dans la Communauté Occidentale, voilà le sujet qu'a bien voulu définir pour son auditoire M. Seydoux qui s'est attaché tout d'abord à rappeler le rôle essentiel que son pays doit y jouer, ceci pour des raisons historiques, religieuses. La France est-elle plus qualifiée que d'autres pays d'Europe pour jouer ce rôle? Le conférencier répond dans l'affirmative "ce pays n'ayant pas la volonté de suprématie et d'expansion, étant passionnément attaché au respect de l'individu et géographiquement à l'avant-garde. Après avoir développer ces différents points, M. Seydoux prouva ensuite la force de la situation financière de la France, la valeur du rôle politique tout aussi bien que spirituel, intellectuel et physique qu'elle a joué et peut toujours jouer.

La France est-elle un pays techniquement et économiquement arriéré? Sa politique est-elle impossible comme on le dit? LÀ encore, M. Seydoux donne nombre d'exemples et raisons de la situation actuelle de la France. 25 pour cent des Français votent communistes? Autre objection que M. Seydoux explique. Il y a communistes et mécontents et pendant ce temps ce pays combat le communisme en Indo-Chine. Les Français ne paient pas d'impôts — ils hésitent à réarmer des divisions — A toutes ces assertions le conférencier apporte les explications justes, donnant chiffres à l'appui si nécessaire et ne se cache pas de certaines réformes qu'il est bon d'envisager dans plusieurs domaines.

La France de dire M. Seydoux, supporte en définitive plus de charges qu'aucun autre pays de la Communauté Occidentale; elle prend sa part des problèmes mais ne peut les résoudre seule. Elle reste un pays moralement et matériellement solide, moderne et bien vivant.

Pour le Français, le progrès n'a de sens que s'il lui permet de réaliser un idéal de vie, un idéal de pensée. Nous ne survivrons, de dire le conférencier, que si nous restons des individus, des chrétiens, des hommes libres.

M. Seydoux avait été présenté à l'auditoire par Mme Percy Flynn, présidente du Cercle et fut remercié par Mme Wilfrid Desjardins, vice-présidente.

A la table d'honneur, on remarquait Mme Louis St-Laurent, épouse du Premier Ministre du Canada, le juge en chef de la Cour Supérieure, M. Albert Sévigny et Mme Sévigny l'hon. et Mme Onésime Gagnon, Mme P. Carington, Mgr Ferdinand Vandry, vice-recteur de l'université Laval, l'hon. et Mme Antoine Rivard, Son heonneur le maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, le consul général de France et Mme François de Vial, le consul des Etats-Unis et Mme Renchard, l'hon. Jos. Bilodeau, M. et Mme Jean Bruchési, le docteur Louis-Philippe Roy, le lt-col. et Mme Oscar Gilbert, M. et Mme Antoine Roy, M. et Mme Georges Lafrance.

Mort, à 33 ans, du R. F. L. Brouillard, c.s.c.

Le 2 mars 1954 est décédé, à la Maison provinciale des Frères de Ste-Croix, L'Abord-à-Plouffe, Qué., le Frère Léandre Brouillard (Frère Liboire), à l'âge de 33 ans et 9 mois.

Né le 3 juin 1920 à St-Aimé, comté Richelieu, il était entré au Noviciat de Ste-Croix, le 15 août 1937, prononça ses premiers voeux l'année suivante, et fit profession perpétuelle le 16 août 1943.

Pendant son séjour au Scolasticat St-Joseph, en avril 1941, il contracta subitement une grave maladie dont il ne devait jamais se relever. Treize années durant, il fut partiellement paralysé, de sorte que toute sa vie religieuse en fut une de sacrifice et de renoncement.

Lui survivent: son père, M. Onésiphore Brouillard, de St-Aimé; sa mère, née Marie-Anne Courtois; plusieurs frères et soeurs, dont le Frère Roldrigue Brouillard (Frère Constant), missionnaire au Pakistant depuis une dizaine d'années.

La dépouille mortelle du Frère Brouillard sera exposée à la Maison provinciale des Frères de Ste-Croix, 56 boulevard Lévesque, L'Abord-à-Plouffe, jusqu'à 7 h. 30 jeudi soir, d'où elle sera transférée au collège Notre-Dame, Côte des Neiges, où le service funèbre aura lieu vendredi, le 5 courant, à 8 heures 30.

Nos plus sincères condoléances.

Ontario Loan and Debenture Company, dividende régulier trimestriel de .25 par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Une journée agricole des équipes d'étude de l'U.C.C. à St-Anselme

Au delà de cent soixante-quinze cultivateurs de St-Anselme de Dorchester et des comtés de Lévis, Bellechasse et Lotbinière ont assisté à la journée agricole tenue, ces jours derniers, en la salle paroissiale de l'endroit. Cette réunion était sous la présidence de M. Maurice Blais, président du Cercle local de L'U.C.C. Cette assemblée est la seconde d'une série de journées d'étude qui se tiendront, d'ici le printemps. Elle avait été organisée par M. Camille Bouchard, propagandiste fédéral en industrie animale.

L'année 1954 marque le quinzième anniversaire de la mise sur pieds de ces équipes fondées à St-Anselme en 1936. Depuis trois ans, les projets à l'étude leur sont soumis par un comité formé des dirigeants du Cercle, en coopération avec l'agronome du comté, M. Maurice Dirren, et ses adjoints MM. Zachée Roy et Maur. Rousseau. Cette deuxième journée agricole a remporté un franc succès et une fois de plus les cultivateurs de St-Anselme ont démontré qu'ils avaient foi en la coopération.

Le thème de cette journée était: les productions animales. M. Bouchard avait préparé un questionnaire auquel chaque secrétaire devait donner à chacune des questions la réponse représentant l'opinion des membres des différentes équipes. Après quoi, les experts étaient appelés à donner leur version du problème posé. Au nombre de ceux-ci, mentionnons MM. Théo. Busque, agronome et officier des relations extérieures de la Coopérative Fédérée de Québec; Adrien Morin, représentant du Conseil économique, division de Québec, des maisons de salaisons; Victorin Pelchat, de la Canada Packers; les agronomes de Dorchester; l'agronome Elie Gagnon et A. Beaudoin de Bellechasse et Jérôme Arcand, St-Patrice de Lotbinière.

L'abbé R. Samson, vicaire de St-Anselme, adressa quelques mots à l'assistance. Parlant des richesses morales, l'abbé Samson demanda à son auditoire si on accordait plus d'attention à acquérir les biens matériels que spirituels. Aussi, conseilla-t-il aux cultivateurs de faire de leur gagne-pain, leur gagne-ciel et que chaque jour devait marquer dans leur vie un acheminement vers la perfection. M. Laurent Caron, gérant du Syndicat de consommation et animateur du mouvement coopératif dans la région, eut l'occasion au cours de la séance d'étude de s'adresser aux cultivateurs et de faire l'éloge de la coopération et de son expansion dans la paroisse et dans le comté de Dorchester.

Le Dr Edouard Roy, M. V. de St-Anselme, traita de la santé des animaux et répondit avec précision aux questions qui lui furent posées.

Dans l'assistance on remarquait, outre les personnes déjà mentionnées, MM. R. Castonguay, agronome du département de la mécanique agricole à la Coopération Fédérée de Québec, J.-B. Potvin, de la Carrière de Deschambault, Pierre Turgeon, Commandeur du Mérite agricole et Lucien Gagnon, de la Ferme N.D. de la Délivrance de Lévis.

Les équipes d'étude de St-Anselme tiendront une troisième journée de ce genre le 15 mars, alors que le sujet à l'étude sera: Les céréales et les pacages.

Mort de madame Wilfrid Charest

Mme Wilfrid Charest, née Léda Lajeunesse, est décédée à sa résidence au no 82, de la rue Demers, à l'âge de 75 ans 6 mois. Mme Charest était l'épouse de M. W. Charest, ancien manufacturier de biscuits et confiseur. Femme de bien et d'une grande distinction, Mme Charest était dévouée à sa famille et aux groupements paroissiaux. Sa mort jette dans le deuil une famille estimée de notre ville.

La regrettée défunte laisse dans le deuil son époux, M. Wilfrid Charest; ses fils, MM. Léonard Charest, voyageur, de Chicoutimi; Gérard Charest, pâtissier, Emile Charest, voyageur, Joseph Charest, voyageur et Maurice Charest, é.c. de Québec; ses filles, Mme Adélard Gamache (Délia) de St-Eugène de L'Islet; Mme Alfred Jobin (Eva) de Québec; et Mme Maurice Brodrique (Thérèse) de Giffard; ses gendres, MM. Adélard Gamache, Alfred Jobin et Maurice Brodrique; ses belles-filles, Mme Léonard Charest (Jeanne Beaupré), Mme Gérard Charest, (Gertrude Picard), Mme Emile Charest (Germaine Roy), Mme Joseph Charest (Simone Lachance) et Mme Maurice Charest (Marguerite Allaire).

Mme Charest était la soeur de M. J.-B.-L. Lajeunesse, de Mlle Alvina Lajeunesse, de Québec et de Mme Adélard Lachance, de St-Laurent, I.O. ainsi que la belle-soeur du R. P. Norbert de Marie, des Frères des Ecoles chrtéiennes, à Ste-Angèle de Nicolet, la R. M. St-Jean-Eudes, des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, à Berthierville., M. Adélard Lachance, M et Mm Arthur Charst, M. et Mme J.-Ludger Tardif, de Montréa, Mme Jos. Lajeunesse, de Deschambault; Mme J.-D.-L. Lajeunesse, Mme Napoléon Lajeunesse, Mme René Lajeunesse, de St-Laurent, I.O.

Mme Lajeunesse comptait plusieurs petits-enfants: Raymond, André, Jean-Jacques et Donald Charest, Claude, Robert, Roger, Maurice, Jacques et Pierre Jobin, Mlles Roland, Lise, Lorraine, Jeannette, Solanges, Ginette, Annette, Nicole et Diane Charest, Fernande et Raymonde Jobin, Louise Brodrique. Elle avait aussi de nombreux neveux et nièces dont M. l'abbé Léonidas Lachance, P. M.E., à Pont Viau, le R. F. Adrien Charest s.v., le R.F. iVncent Paquet, o.m.i., les RR. SS St-Joseph et St-Adrien, des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, les RR. SS. Louis-Nazaire et Ste-Clothilde, des Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau rue St-Vallier, jusqu'à l'heure des funérailles vendredi à Notre-Dame de Lourdes.

La Régie des loyers battue par le maire

Sault-Ste-Marie, Ontario, 2. — (BUP). — Une décision du maire Herb Smale a privé aujourd'hui cette ville d'une Régie des loyers. Le conseil municipal avait approuvé la semaine dernière par 6 à 5, avec l'abstention de Smale, d'établir une Régie municipale des loyers à l'expiration, aujourd'hui, du contrôle provincial. Le réglement fut présenté de nouveau au conseil hier soir, et le vote fut le même, mais cette fois Smale se prononça contre. Il en résulta un partage des voix de 6 à 6, ce qui écarta automatiquement la mesure.

Exposition de chinchillas à Sorel

Les plus jolis animaux de l'industrie canadienne de la fourrure sont entrés en compétition à la récente exposition de chinchillas tenue à Sorel, samedi le 6 février. Cet événement, dont la réalisation est dûe à la section Québec-Est des Eleveurs Nationaux de chinchillas au Canada, a réuni des éleveurs d'animaux à fourrure de toutes les parties de la province de Québec.

Selon M. Gérard Angers, vice-président de la section Québec-Est, "l'exposition fut, de loin, la plus grande et la mieux réussie que nous ayons jamais tenue. Ce succès démontre sans équivoque tout le chemin parcouru par notre industrie au Canada depuis 17 ans".

"Cependant, cela n'est qu'un commencement puisque bientôt nous entrerons dans une phase toute nouvelle de notre industrie en offrant quelques peaux sur le marché de la fourrure. Les animaux jugés aujourd'hui, dit-il, sont précisément ceux qui, demain, éveilleront l'intérêt du monde de la haute couture".

"Des expositions comme celle-ci, continue M. Angers, sont très importantes par l'occasion qu'elles procurent au public de voir des chinchillas pour la première fois. Durant plusieurs années, seules quelques personnes connaissaient les chinchillas; mais récemment, les gens ont manifesté un grand intérêt, ce qui devrait servir de base à une meilleure compréhension et de l'animal et de l'industrie".

Voici une liste partielle de quelques-uns des gagnants :

Grand champion de l'exposition, N. Tanguay, Sorel; grand champion mâle, N. Tanguay, Sorel; grand champion junior, N. Tanguay, Sorel; premier pour le total des points, W. Hébert, Sorel; champion junior de Réserve, W. Hébert, Sorel; champion mâle de Réserve, W. Hébert, Sorel; champion — classe 6, H. Ethier, Sorel; champion de Réserve — classe 6, Mme J. Rajotte, Ste-Anne de Sorel; champion de Réserve — classe 4, W. Mafford, St-Bruno; champion de Réserve — classe 2, E. Perreault, St-Hyacinthe; deuxième — classe 3 — Médium, G. Angers, Sorel; deuxième — classe 1, — Pâles, A. Blanchette, St-Simon de Drummond; deuxième — classe 1 — Médium, F. Ducharme, Arthabaska; deuxième — classe 3 — Foncés, M. Guobys, St-Hyacinthe; quatrième — classe 3 — Médium, J.-P. Houle, St-Joseph de Sorel.

Juges : MM. W. Newey et MacEachern du ministère fédéral de l'Agriculture.

Réunion des Fermières à Causapscal

Causapscal, (DNC). — Un nouveau cercle de fermières a été fondé à Causapscal, en novembre dernier, alors que Mme F.-X. Michaud, de Val-Brillant, présidente de la Fédération des Cercles de Fermières, ainsi que Mlle Fortin, déléguée officielle du ministère provincial de l'Agriculture, venaient à Casapscal dans le but de jeter des bases solides pour ce groupement féminin rural, lequel compte déjà 60 membres.

L'exécutif fut formé de Mme Raymond LeBlanc, présidente, Mme Gérard Laflamme, vice-présidente, Mlle Suzanne Cossette, secrétaire-trésorière, Mlle Pierrette Bellavance, bibliothécaire-lectrice, Mmes Alphonse Giguère, Philippe Gossette et Antonio Garon, conseillères.

A la réunion mensuelle de février, les Dames Fermières se réunissaient nombreuse à la salle paroissiale. Une étude sur la coopération dans la famille fut l'objet d'une discussion très intéressante et efficace pour tous les membres. Plusieurs dames et jeunes filles se sont intéressées aussi à une démonstration sur la manière de faire une boutonnière française donnée par Mme Antonio Garon.

Plusieurs questions furent mises au point, dont la préparation d'un comptoir de vente lors du prochain bazar et l'organisation d'un souper aux fèves au lard qui sera servi le dimanche 21 février, à l'issue d'une partie de hockey. On pourra donc se régaler à ce souper canadien apprêté par des expertes et agrémenté de musique canadienne.

L'assemblée s'est terminée par la distribution d'un livre de recettes culinaires enseignant différentes manières d'apprêter le poisson.

Campagne du Jeune Commerce

Pour l'abolition du péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier

Waterloo, (Spéc.). — A l'occasion de l'assemblée régionale du Jeune Commerce de la région d'Yamaska-St-François, tenue à Waterloo, dimanche, le 21 février, le Comité des résolutions de ce groupement, siégeant conjointement avec le comité de tourisme, a résolu d'organiser une campagne intense dans toutes les villes de la rive sud, de Laprairie à Nicolet et de Montréal à Thetford-Mines, dans le but bien déterminé d'obtenir gain de cause. On recherchera spécialement l'abolition du péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier.

Le programme tracé par le comité consiste d'abord en un noyautage des regions afin que le travail soit réellement effectif.

Le comité sait que la tâche ne lui sera pas facile, aussi compte-t-il grandement sur la coopération de toutes les organisations sociales des villes de la rive sud, pour qu'enfin un travail d'ensemble bien présenté puisse convaincre l'injustice faite à notre population.

Au cours de l'assemblée, on a annoncé officiellement la date du tournoi oratoire régional. Il aura lieu à Drummondville, le 11 avril prochain. Cinq candidats prendront part au tournoi oratoire pour représenter le Jeune Commerce de Waterloo, de Granby, de Cowansville, de Drummondville et de Rougemont.

Le congrès régional annuel aura lieu cette année à Granby, dimanche, le 13 juin prochain, et réunira à cette occasion près de 200 membres du Jeune Commerce.

Des certificats de participation au concours d'orientation, portant sur l'élaboration d'un programme et budget, ont été remis par le président régional, M. Richard brault, aux chambres de Waterloo, de Cowansville, de Sutton, de Rougemont, d'Acton Vale, de Granby, de Drummondville et de Valcourt.



G. IMBEAU R. GAUTHIER C.-P. GAUTHIER

La CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION, par l'entreprise de son gérant de la succursale de Québec, RAYMOND GAUTHIER, a le plaisir d'informer le public de la nomination, comme gérants de district, de MM. Gaston Imbeau et Clément-P. Gauthier. Ceci afin de donner un service plus complet aux assurés et aux représentants de la ville de Québec et d'une partie de la rive sud du St-Laurent, jusqu'à la frontière américaine.

Réunions agricoles dans Stanstead

Une série de réunions agricoles, tenues sous les auspices des organismes de propagande agricole du comté et organisée par M. l'agronome J.-H. Bruneau, auront lieu en mars aux dates et endroits suivants du comté de Stanstead.

Le 2 mars, à Katevale, en la salle paroissiale s 8 hres du soir, sous les auspices du Syndicat de l'U.C.C.

Le mercredi, 2 mars, à Magog, à la Coopérative de Grain, sous les auspices du ministère de l'Agriculture, à 8 heures p.m.

Le jeudi, 4 mars, à Coaticook, au sous-sol de l'hôtel Maurice, sous les auspices du Cercle d'élevage. Cette réunion commencera à 1 h. 30 pour se continuer dans la soirée par la projection de quelques films d'intérêt agricole.

A Magog, le jeudi, 4 mars, à l'intention des cultivateurs de langue anglaise, sous les auspices du Farm Forum et de la Coopérative agricole. L'assemblée commencera à 8 heures p.m.

A Stantead, le lundi, 8 mars, en la salle paroissiale, sous les auspices de la Coopérative locale. Ouverture à 8 heures du soir.

Le mardi, 9 mars, à Fitch Bay, à 8 heures p.m., sous les auspices de la société coopérative locale.

Dans tous les cas, on discutera des questions agricoles de la plus haute actualité.

Semaine sociale des catholiques italiens

ROME — (C.C.C.) La Semaine sociale des catholiques italiens aura lieu cette année, à Pise, du 19 au 25 septembre 1954.

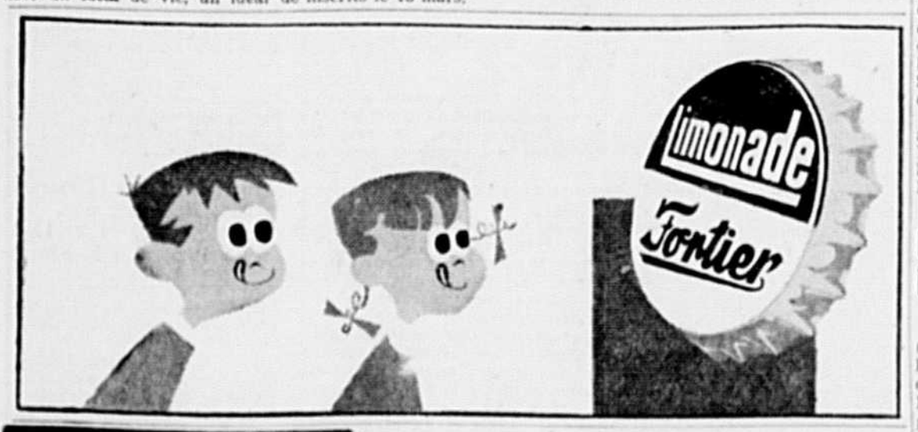
Elle aura pour thème: "La famille face aux transformations sociales contemporaines".

M. A. Robidoux est réélu à Drummondville

Drummondville — (Spéc.) — Le Service de l'habitation ouvrière a tenu des élections lors de son assemblée générale annuelle de dimanche dernier. Sortent de charge, MM. Anatole Robidoux, président, R. Gauthier gérant, réélus à leur poste respectif et J. Godette, directeur, remplacé par M. Auguste Boisclair.

Depuis ses débuts, la coopérative a construit 193 maisons, dont 30 l'an dernier. 110 maisons restent à contruire. Les bénéfices se chiffrent à $5,096.71 pour 1953, répartis en ristourne aux membres.

Les invités d'honneur étaient le notaire Girard, de l'Office des crédits agricoles de la province de Québec et M. Côté, président de la Fédération des coopératives d'habitation.



Produits Pharmaceutiques
DES PERES TRAPPISTES

ONGUENT MANACAD
Le vrai remède contre l'eczéma. Combat aussi la gale, les dartres, les démangeaisons, les hémorroides et toutes affections de la peau

SIROP DES MOINES
Efficace contre rhumes, toux, grippe et bronchite. Préparation concentrée qu'on doit prendre diluée dans de l'eau tiède

REMEDE DES OUVRIERS
Liniment à employer en cas de rhumatisme, entorse, raideur, rhume, mal de gorge ou de tête, grippe, etc.

TONIQUE DE LA TRAPPE
Très efficace contre anémie, pertes d'appétit, faiblesse, nervosité, grippe et bronchites.

Distributeur exclusif pour le Canada

Laboratoire KYRO
8 rue Collin, Québec, Canada
EXIGEZ LES PRODUITS DES PERES TRAPPISTES
En vente chez votre pharmacien

GRATIS!
ENSEMBLE DE CUISINE DE 6 PIECES
Ne manquez pas votre chance...

Pour les 20 premiers téléphones reçus entre 6 h. p.m. mercredi et 11 h. a.m. samedi... aussi pour les 20 premières lettres reçues d'en dehors de la ville. Sur l'achat de ceci

Venez, Téléphonez, Ecrivez.
pour démonstration gratuite à la maison. Offre d'essai gratis.





ASPIRATEUR ELECTRIQUE
MODELE CUVETTE
FLAMBANT NEUF
complet avec accessoires

$12.95 GARANTIE D'UN AN

PAS DE SAC A POUSSIERE A VIDER

STATE VACUUM STORES LTD
32-34, rue de la Chapelle, Québec
Je désirerais un essai gratis de NuVac, $12.95, sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TELEPHONE: .....

TELEPHONE 4-4644
SOIR : 2-2186 ou 2-0339

Notre représentant se rendra dans un rayon en dedans de 250 milles de Québec N'envoyez pas d'argent.

STATE VACUUM STORES of Canada Ltd.
34, RUE DE LA CHAPELLE — QUEBEC

TROIS-RIVIERES 6-6771
SHAWINIGAN-FALLS 7-8448
CHICOUTIMI 4-5431

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE No 14,377 — CANADA

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, MERCREDI, 3 MARS 1954 PAGE 9

Annoncez régulièrement dans l' "ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Confiez vos travaux d' IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Association pour certains groupes d'employés fédéraux

Les 20 ans de l'Union des gardes paroissiales du diocèse de Québec

Avec la fonte hâtive des neiges, une saison plus clémente semble s'approcher vite, et l'Union diocésaine des Gardes paroissiales de Québec se prépare à célébrer ses 20 ans d'existence. Les fêtes auront lieu durant la deuxième fin de semaine de mai, soit les 8, 9 et 10 du mois où commence, officiellement, le printemps.

Les premières gardes paroissiales du diocèse de Québec se sont constituées en union diocésaine durant l'année 1934. Vingt ans se sont écoulées depuis, et elles ont augmenté en nombre, en plus de contribuer à l'organisation du mouvement sur des bases beaucoup plus grandes.

On compte maintenant sept gardes paroissiales dans le diocèse. Leur union est affiliée à la Fédération interdiocésaine des gardes paroissiales du Canada, qui compte 43 gardes en neuf diocèses et en trois provinces canadiennes.

L'Union diocésaine de Québec a fixé ses fêtes commémoratives au printemps, dans l'espoir que le symbole qui se rattache à cette saison, la plus "jeune" de l'année, soit le prélude d'une meilleure organisation, plus connue, plus développée et rendant de plus grands services.

On connaitra plus tard le programme complet des fêtes commémoratives, auxquelles participeront sans doute des gardes paroissiales de l'extérieur, soit par la totalité de leurs membres, soit au moins sous la forme de délégations représentatives.

Tous les employés fédéraux qui n'avaient pas, dans la région de Québec, le privilège de s'unir dans un groupement local de leurs divers départements, auront dorénavant l'avantage d'une association à eux qui vient d'être créée par l'adoption d'une nouvelle constitution par le Conseil régional de la Fédération du Service Civil du Canada, nous apprend un communiqué.

La nouvelle association portera nom "L'Association du Conseil régional de Québec".

La nouvelle constitution, conforme à la constitution de la Fédération du Service Civil du Canada adoptée lors du congrès national tenu en notre ville en juin dernier, modifie les cadres de l'exécutif régional et pourvoit à la création de l'association du Conseil régional.

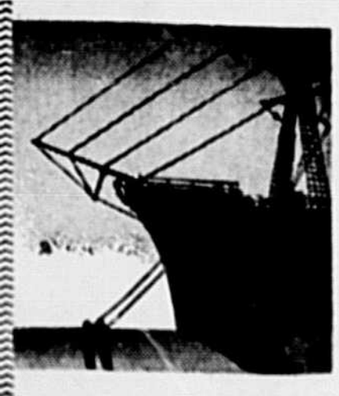
Le nouvel exécutif, suivant ces nouveaux cadres, a été élu lundi soir au cours de l'assemblée annuelle du conseil régional, sous la présidence de M. J.-C. Vidal, président sortant de charge. M. J.-A.-W. Tessier a agi comme président d'élection.

M. Roland Dubois, employé à l'hôpital du Parc Savard, devient président; M. Fernand Turmel, vice-président; Mlle Thérèse Girard, secrétaire; M. Chauveau Vallée, directeur des finances; M. Béland, directeur de l'organisation; M. Guillot, directeur des recherches; et M. Hervé Godbout, directeur de la publicité. Font aussi partie de l'exécutif: M. J.-C. Vidal, ex-président, et M. J.-A.-W. Tessier, vice-président régional pour la province de Québec.

EXAMEN DE LA VUE
SPECIALISTE
Marcel Massicotte, o.d.
OPTOMETRISTE
15½, St-Joseph - Québec - Tél. : 2-2556

AVIS La maison "Les Etablissements Cotton Inc." désire aviser sa clientèle et le public en général que M. Randall Cotton ayant vendu la totalité de ses intérêts dans la dite Raison Sociale, ne peut pas être en mesure de négocier, vendre, ou collecter d'aucune façon, aucun article, aucun item, ni aucun compte, au nom de notre maison.

LES ETABLISSEMENTS COTTON
Félix PARENT, prés.



UN JOUR VOUS IREZ EN FRANCE, PAYS DE VOS ANCÊTRES

VOTRE ARBRE GÉNÉALOGIQUE ET L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE PRÉPARÉS par NOS SPÉCIALISTES VOUS SERONT ALORS DES GUIDES PRÉCIEUX

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN
4184, rue St-Denis, ... Montréal
179, Boul. Haussmann, Paris.



La paix ou du moins une trêve!



● Le sénateur Joseph R. McCarty (à gauche), président du sous-comité sénatorial d'enquête, et Robert Stevens, secrétaire à l'Armée, exhibent ici leur plus beau sourire après s'être rencontrés durant deux heures au Capitole, le 24 février. McCarthy et Stevens en sont venus à une entente, selon laquelle on a écarté une comparution du secrétaire devant le sénateur, qui devait avoir lieu le lendemain, et qui s'annonçait comme une esclandre et un tintamarre de haut calibre. (UP).

MM. Bertrand et Lafrance prennent la parole

Reprise du discours sur le budget à la Chambre basse

Le discours sur le budget a repris hier après-midi, mais deux discours seulement ont été prononcés, l'un par M. Jean-Jacques, Bertrand, C. R., député ministériel de Missisquoi et l'autre par M. J.-Emilien Lafrance, député libéral de Richmond. Le débat a ensuite été ajourné par Edgar Hébert, député ministériel de Beauharnois.

M. Jean-Jacques Bertrand

Le député de Missisquoi dit qu'en posant des actes positifs pour récupérer les droits de la province en matière de taxation directe, le gouvernement actuel s'est fait le protecteur non seulement de la souveraineté québécoise, mais de la souveraineté de toutes les provinces. L'autorité ne peut être vraiment exercée que par le contrôle du budget et des impôts nécessaires pour y faire face.

Les membres de la gauche, poursuit M. Bertrand, n'ont pas répondu au discours sur le budget. Ils se sont contentés de retourner les chiffres pour les présenter à leur façon. Ils n'ont même pas tenté de démontrer que notre dette per capita n'est pas la plus basse de toutes les provinces. Ils n'ont pas contesté non plus que la province de Québec est celle qui vend ses obligations aux taux les plus avantageux. Ils ont affirmé que les citoyens du Québec sont les plus taxés, mais ils sont contredits par les chiffres du gouvernement fédéral. D'après ces chiffres officiels, le revenu per capita est de $67.65 dans le Québec contre $68.10 dans l'Ontario.

M. Bertrand dit que le gouvernement de la province a consacré la primauté du capital humain, ainsi qu'en témoignent les budgets de l'éducation, de la santé publique et de la législation sociale. Depuis 9 ans, le gouvernement a dépensé $25,432,000 pour les universités et $223,866,000 pour les diverses écoles, soit un total de $249,298,000 pour l'éducation; $226,168,000 pour la Santé publique; et $107,272,000 pour la législation sociale. Pour permettre aux hôpitaux de recevoir les miséreux, on leur a versé dans la même période $162,638,000 au seul titre de l'assistance publique.

Le député de Missisquoi termine en disant que les oeuvres de l'Union Nationale se voient partout et constituent la preuve que l'argent a été bien dépensé.

M. Emilien Lafrance

Le député de Richmond dit qu'il n'y a aucun motif de glorification dans le fait d'avoir beaucoup dépensé. En 9 ans, dit-il, le gouvernement actuel a perçu $1,960 millions en taxes, alors que tous les autres gouvernements avant lui n'avaient perçu en 77 ans que $1,424 millions. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait pu augmenter les crédits de tous les ministères. Mais faire un usage judicieux de l'argent dépensé, voilà qui est plus difficile.

L'Union Nationale, poursuit le député de Richmond, possède même le don unique de dépenser plus qu'elle ne reçoit et d'aller au-delà des autorisations de la Chambre. C'est ainsi qu'avec un budget de $142,000,000, on a réussi à dépenser $208,000,000 en 1948, une année d'élections. En 1952, autre année d'élections, on a dépensé $221,000,000 alors que le budget n'était que de $276,000,000. Les ministères de la Voirie et des Travaux publics ont été transformés en officines électorales. On proclame la suprématie des valeurs spirituelles, mais on dépense des sommes énormes pour les chemins et les ponts, alors qu'on laisse les universités dans le dénuement le plus pitoyable. Les contrats que l'on accorde constituent une mine d'or pour les amis du régime, mais un véritable gouffre pour les fonds de la province.

On demande aujourd'hui l'autorisation de dépenser $322,000,000, mais rien ne nous garantit qu'on ne dépensera pas $400,000,000. Mais c'est dans la façon de dépenser cet argent que réside le plus grave danger. Plus de 50 pour cent du budget actuel sera donné en octrois et surbventions. Tout est laissé à la discrétion du lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire à la fantaisie du premier ministre. Nous assistons au favoritisme le plus despotique que l'on puisse imaginer. C'est le régime le plus inique, le plus tyrannique que l'on puisse trouver de ce côté-ci du rideau de fer. Ceux qui veulent obtenir les octrois, faveurs ou positions doivent ramper devant cabaleurs, députés et ministres.

M. Lafrance reproche ici au premier ministre de ne pas avoir donné suite à une promesse d'octroi de $75,000 pour la construction d'un aréna à Asbestos. M. Duplessis intervient alors pour dire qu'il n'y a jamais eu d'engagement à ce sujet. On est venu en délégation pour soumettre un projet, dit-il. On pouvait disposer d'un certain montant, mais j'ai averti les délégués que c'était insuffisant et que l'aréna coûterait beaucoup plus cher. J'ai ajouté que si l'on pouvait présenter un projet bien mûri, je me ferais un plaisir de soumettre au conseil des ministres une demande d'octroi de $75,000. On ne nous a rien soumis par la suite.

M. Lafrance poursuit en disant que même les commissions scolaires sont soumises au "supplice de l'octroi". Il affirme que les subventions devraient être versées sur une base statutaire, comme en Ontario.

Le député de Richmond déplore que 94 pour cent des familles urbaines soient à loyer. Il parle aussi de l'insuffisance des allocations aux mères nécessiteuses et affirme que les salaires payés à nos instituteurs et institutrices sont les plus bas du pays. Il voit la principale cause de notre pauvreté dans la façon dont nos richesses naturelles sont cédées aux étrangers "pour un plat de lentilles". Il veut parler de l'Ungava, mais le président l'arrête en disant qu'il ne peut critiquer une loi déjà votée sans en demander le rappel.

M. Lafrance dit que l'on voit chaque jour des signes indubitables du commencement de la fin du régime actuel. Après 15 ans de pouvoir, observe-t-il, ce gouvernement s'avère le plus incompétent que nous ayions eu depuis la Confédération.

M. Lafrance termine en soumettant le point de vue de ses électeurs créditistes. Je ne suis pas créditiste et je n'ai jamais été partisan de cette doctrine, dit-il. Mais vu le désintéressement et la sincérité d'un grand nombre de ses adeptes, je crois qu'il est nécessaire d'étudier leur point de vue. Je suggère donc la création d'un comité parlementaire qui aurait pour tâche d'étudier l'opportunité d'appliquer en cette province la doctrine du crédit social.

Le débat a ensuite été ajourné par M. Edgar Hébert, député de Beauharnois.

$3.75 de plus par semaine à quatre cents photograveurs

New-York, 3. (UP). — Une Commission d'enquête a recommandé hier soir que 400 photograveurs de six quotidiens de New-York reçoivent une augmentation de $3.75 par semaine, y compris les bénéfices marginaux, soit la même valeur que l'offre des éditeurs durant une grève de 11 jours l'automne dernier.

La Commission de trois hommes, dont la décision n'est pas obligatoire, a déclaré n'avoir trouvé "aucun standard ou critère" à l'appui des demandes des photograveurs, qui réclamaient une meilleure hausse de salaires et une semaine plus courte de travail.

Les dirigeants du local no 1 de l'Union internationale des photograveurs n'ont formulé aucun commentaire immédiat sur la décision. On a dit que les photograveurs eux-mêmes allaient étudier la recommandation au cours d'une assemblée convoquée pour 1 heure, dimanche après-midi.

William Mapel, président de l'Association des éditeurs de New-York, a formulé au nom des compagnies en cause une acceptation de la recommandation.

Société canadienne du Cancer

Elections — Aide et conseils à de nombreuses personnes

L'assemblée annuelle de la Société Canadienne du Cancer vient d'être tenue dans notre ville. Le nouveau président de la Société est le Dr Jules Gosselin, médecin bien connu dans notre ville. Le Dr Gosselin succède à M. Maurice Samson, C.A., O.B.E.

Au cours de la réunion, les directeurs et membres de la Société ont pu se rendre compte du magnifique travail exécuté au cours de l'année écoulée, par le personnel de la Société, dirigé par Mme Louis Berger, sérétaire, de même que par un groupe de dames bénévoles sous la conduite de Mmes Henri Bray, Simon Parent et de Mlles Baril et Lortie.

Grâce à la générosité de la population québecoise, lors de la dernière campagne de souscription en avril dernier, un nombre beaucoup plus considérable de personnes ont pu être aidées et conseillées durant les douze mois



écoulés. Il a été de même possible de distribuer gratuitement plus de 73,000 pansements. Ces pansements de même qu'un grand nombre de médicaments, ont été préparés et distribués par quinze groupes de dames et jeunes filles bénévoles qui n'ont pas ménagé leur dévouement.

Le rapport de la secrétaire Mme Berger, fait mention que 700 entrevues ont été accordées à des personnes qui se sont présentées à la Porte Rouge, Côte d'Abraham, 217 ont été dirigées vers des cliniques pour traitements. On a conseillé à plus d'une centaine de retourner consulter leur médecin de famille, d'autres enfin furent dirigées vers différents services familiaux.

On a répondu à des milliers d'appels téléphoniques et aidé à la solution de nombreux et graves problèmes confrontant des personnes affectées par la maladie ou croyant l'être.

En résumé, la Société Canadienne du Cancer, section de Québec, vient de terminer une année record au point de vue travail et résultats obtenus. Tous les directeurs ont été unanimes à attribuer ce succès à la générosité manifestée par le public québecois, lors de la dernière campagne de souscription.

Les directeurs ont tous pris connaissance hier, des rapports soumis par les présidents des différents comités.

Au nom des directeurs, le président sortant de charge M. Samson, a remercié tous ces officiers de leur dévouement et exprimé le souhait que ceux-ci puissent continuer au cours des prochains douze mons, l'oeuvre entreprise.

Les directeurs suivants ont été élus au cours de l'assemblée annuelle : MM. R.-C. Webster, John Aitkin, Fred Styles, A.-F. Mercier, Dr Jules Gosselin, Maurice Samson, Henri Béique lt-col. G. Pratte, Dr Isidore Pollack, S.-W. Boyle, A. Penny, Philippe Plamondon, Claude Taschereau, Henri Clément, brigadier Frank Fleury, J.-P. Towner, commandeur J. Côté, Jacques Verreault, Jacques Laroche, Henri Deslauriers, Georges Bray, J.-L. Cantin, Raymond Couillard, Dr P.-E. Côté, Dr J. Lessard, Gérard White, Dr J.-L. Robitaille, Mmes Louis Berger, Henri Bray, T. Dunn, Georges Francoeur, Simon Parent, T. Atkinson, Mlle Alice Dunn.

L'exécutif se composera comme suit : président honoraire, l'hon. juge en chef Albert Sévigny, c.p.; président actif, Dr Jules Gosselin; vice-présidents conjoints : MM. Henri Béique, l.c., et Fred Styles, secrétaire; Mme Louis Berger; trésorier M. Raymond Couillard, c.a.

Il a été décidé que la prochaine campagne de souscription sera dirigée par MM. Béique et Styles, assistés de M J.-P. Towner, comme trésorier. Cette campagne aura lieu dans les derniers jours d'avril.



Voici l'agrément complet pour le foyer . . . TV 21 pouces . . . Radio 6-lampes . . . Victrola automatique 3-vitesses . . . trois instruments *hors-ligne* de célèbre Qualité RCA Victor dans une seule superbe console d'un style dramatique en beaux finis veloutés de noyer, acajou ou chêne ciréé. Voyez et entendez le "Crestwood" bientôt!

AVEC EXCLUSIF
Moniteur Magique
Super-Sensible

Y compris garantie d'une année entière sur la Lampe-images.

En noyer $685.

Autres modèles RCA Victor. Prix à partir de $269.50

Venez en voir une démonstration

L. GOULET INC
INCORPOREE
371, St-Joseph, Québec
Tél. : 4-4051 — 4-5693
69, ave Royale, Gifford.
Tél. : MO-3-7253

Bambin blessé; état grave de M. L. Fortier

Un bambin de trois ans, originaire de St-Léon-de-Standon, a été admis, hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il s'agit du petit Richard Mathieu, fils de M. et madame Donat Mathieu. L'enfant s'est blessé assez sérieusement à une jambe en faisant une chute dans la maison paternelle. Il est présentement sous les soins du Dr Maurice Roy, de Lévis.

D'autre part, un bulletin médical de la même institution rapporte que l'état de M. Léonce Fortier, 45 ans, de Ste-Claire de Dorchester, est toujours sérieux. On sait qu'il a subi de graves brûlures généralisées, lundi matin, lorsque, par mégarde, il se servit d'essence au lieu d'huile de charbon, pour activer le feu du poêle à son domicile. Il s'en suivit une explosion qui brûla gravement M. Fortier.

ANGLAIS
Ecole Labrosse
272, rue du Roi. Tél. 3-9800



Poisson frais

Le poisson de chez BARDOU est toujours d'une fraicheur incomparable et l'assortiment est le plus varié en ville.

Achetez votre poisson chez BARDOU et vous ne serez jamais déçu ni sur la qualité, ni sur la fraicheur.

S.V.P. donnez vos commandes la veille afin d'être servis de bonne heure le lendemain matin.

BARDOU & FILS, LIMITEE
108, AVENUE CARTIER TEL. : 5-8135
48½, RUE COUILLARD. TEL. : 2-7094

AVIS important

Pour l'adoption

d'un enfant délaissé de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, il faut désormais adresser sa demande — par écrit — à La Sauvegarde de l'Enfance 43, rue d'Auteuil, Québec

¶ Il manque toujours des parents adoptifs.

Le directeur :

CONFIEZ-NOUS LES ORDONNANCES MEDICALES DE VOTRE MEDECIN. ELLES SERONT EXECUTEES AVEC PRECISION, FAITES D'INGREDIENTS DE QUALITE SUPERIEURE, PAR DES MEMBRES DUMENT ENREGISTRES AU COLLEGE DES PHARMACIENS.

SIGNALEZ
2-5645

Attention spéciale aux commandes postales.



PHARMACIE PASTEUR
PAUL BROCHU, B. PHM., L. PHM.
178, RUE ST-JEAN

VENTE DE PANTOUFLES
Valeur réelle de $3.99
Pour Seulement
$1.99



Portez cette magnifique pantoufle en satin piqué avec fourrure et soyez confortable et élégante.

Toutes les pointures disponibles : 3 à 9.

COULEURS : blanc, noir, rose, bleu pâle, bleu royal, rouge vin, rouge clair, etc.

Chez Gagnon et Frère, Enr., les commandes par la malle sont toujours remplies avec le plus grand soin.

Nous invitons ardemment nos clients à profiter de cette vente exceptionnelle, peu importe où ils demeurent.

S.V.P. inclure bon de poste, plus 25¢ la paire, et 2% de taxe.

ATTENTION
NOS MAGASINS OUVERTS VENDREDI JUSQU'A 10 H.

GAGNON & FRÈRE Ltée
A NOS QUATRE MAGASINS
300, St-Joseph - 763 St-Vallier - 2, St-Joseph - 568, 3ième Ave

Québec bat Sherbrooke 4-2; revanche au Colisée, 8h. 45

Brian Cullen a encore vaincu le Canadien par 2-1, hier

MONTREAL, 3. — (D. N. C.) — Brian Cullen, le meilleur compteur de la ligue junior de l'Ontario, a démontré encore une fois qu'il méritait d'être considéré comme l'un des meilleurs "prospects" au pays en comptant deux buts pour conduire les Teepees de St Catharines a une victoire de 2 à 1, sur le Canadien devant près de quatre milles personnes, hier soir, au Forum.

Cullen, qui a récemment établi un record de ponits pour le circuit Junior ontarien, a compté un but après 11.33 minutes de la troisième période pour donner une victoire aux meneurs de l'Ontario. Il avait auparavant égalé le compte après 17.02 minutes de la 2e période.

C'est encore le jeune Henri "flash" Richard qui a compté pour le Canadien.. Richard a compté un autre de ses sensationnels buts pour donner l'avance à son club. Cullen a cependant égalé le compte par la suite.

Les deux gardiens de buts : Gaétan Dessureault et Marvin Edwards se sont livré un beau duel. Dessureault a eu la tâche un peu plus facile que le cerbère du St-Catharines.

PREMIERE PERIODE

Aucun point.

Pun. : MacDonald 0.06, Vasko 8.02, Cushman 9.41, Warchol 13.33, Richard 14.24, Higgins 17.30

DEUXIEME PERIODE

1—Canadiens, Richard (Vinet) ... 11.59

2—St Catharines, Brian Cullen, (Barlow, Armstrong) ... 17.02

Pun. : Roberts 4.48 et 9.35, Burke 9.35, Maxwell 11.24, Heinz 13.53, Boucher 16.00

TROISIEME PERIODE

3—St Catharines, Brian Cullen, (Barrie Cullen) ... 11.43

Pun. : Chenier 9.38, Higgins 12.25, Barrie Cullen 17.26

ARRETS —

EDWARDS	11	4	10	25
DESSURAULT	4	10	10	24

Trois buts des As à la 3e période ont assuré la victoire à l'équipe de Brown qui reçoit à son tour Sherbrooke, ce soir

A la suite du succès des As de Québec, hier soir, à Sherbrooke, la partie-revanche qui suit ce soir, au Colisée de Québec, à 8 h. 45, promet des sensations, car ce sera une joute-revanche pour le St-François de Sherbrooke, qui a subi l'échec par 4 à 2, sur sa glace, et il tentera sûrement par tous les moyens honnêtes de prendre sa revanche devant les supporteurs des As.

Inutile d'ajouter que le pilote Gerry Brown était heureux de sa victoire d'hier sur le vétéran pilote Yvan Dugré, qui a repris les rennes à la tête du Sherbrooke. Dugré en sera donc à sa première visite à Québec. Il remplace Jackie Forbes qui est hors du jeu à la suite d'une blessure. On sait aussi que le Sherbrooke, avant de perdre le services de son pilote-joueur, a subi aussi la perte de Roger Roberge, obligé de prendre un repos forcé. L'addition apportée à la défense est celle du vétéran Keith Allen, de la ligue Américaine, avec les clubs Springfield et Syracuse.



GERRY CABANA

On sait comment Dugré est un meneur d'hommes. Il connaîtra davantage ses joueurs dans la rencontre de ce soir et fera peut-être quelques changements. Hier soir, c'est Jérôme Cotnoir qui gardait les filets, et ce dernier fut brillant. Dave Gatherum devrait donc jouir d'un autre congé, à moins que Dugré ne le rappelle au jeu.

Une autre victoire des As, ce soir, permettrait à l'équipe locale de se rapprocher davantage du Sherbrooke, seulement à un point et à deux points de la quatrième place détenue par le Valleyfield.

En raison du Carême, toutes les rencontres du soir, à partir d'aujourd'hui, auront lieu à 8 h. 45, le soir.

A SHERBROOKE, HIER

Montréal, 3. (DNC). — Les As de Québec ont compté trois buts au cours de la troisième période, hier soir, pour triompher du St-François de Sherbrooke au compte de 4 à 2.

Gerry Cabana, un jeune athlète de Granby, s'est révélé le héros de la joute, ayant compté le but victorieux après 16.56 minutes de jeu dans la dernière période. Ray Powell a enregistré le 4e but des Québecois alors que les filets du Sherbrooke étaient inoccupés.

Roy Kelly a donné une avance de 1 à 0 aux As durant la première période, mais Ehman et Irving ont compté pour Sherbrooke durant la deuxième période.

Adam Brown a égalé le compte au milieu de la troisième période et Cabana a compté à son tour six minutes plus tard pour assurer la victoire aux As.

Jack Gélineau a joué une autre partie de toute beauté dans les filets des vainqueurs.

Des spectateurs n'ont pas goûté le but de Powell qui enlevait toute chance aux locaux de se reprendre dans les dernières secondes et la foule s'en prit à quelques joueurs qui répliquèrent notamment Regan qui s'était mis en vedette en fournissant la passe à Powell. Il y eut une bataille Crozier-Bownass, un peu avant la cloche.

QUEBEC. — Buts: Gélineau; défenses: Burega, Crozier, Talbot, Nadeau, Raglan; avants: Brown, Cabana, Pichette, Powell, Regan, Labadie, Kelly, Tremblay, Boone.

SHERBROOKE. — Buts: Cotnoir; défenses: Palamar, Hay, Allen, Bownass; avants: McLean, Dubé, Stanklewicz, Irving, Ehman, Podolsky, Giesebrecht, Johnson, Malo.

Arbitre: Whitehead; juges de lignes: Lalonde et Therriault.

PREMIERE PERIODE

1—Québec, Kelly (Labadie) ... 8.55

Pun. : Allen 5.53, Burega 17.23

DEUXIEME PERIODE

2—Sherbrooke, Ehman (Allen) ... 0.50

3—Sherbrooke, Irving, (Bownass, Stanklewicz) ... 15.32

Pun. : Podolsky 13.06, Brown 18.19, Johnson 19.43

TROISIEME PERIODE

4—Québec, Brown, (Boone Crozier) ... 10.35

5—Québec, Cabana, (Crozier, Tremblay) ... 16.56

6—Québec, Powell (Regan) ... 19.42

Pun. : Hay 14.30, Bownass 19.42, Crozier 19.42,

ARRETS —

GELINEAU	10	13	13	36
COTNOIR	9	5	13	26

Championnat provincial junior à la nage à God. de Koninck

Sur un champ de 33 concurrentes, Godelieve de Koninck, jeune nageuse du "Foyer Ste-Geneviève", sous la direction de l'instructrice Fernande Dionne, a remporté le trophée "Hardman", emblème du championnat provincial junior pour la nage de fantaisie, concours tenu à Notre-Dame-de-Grâce, au club Concordia de Montréal. La deuxième place fut enlevée par Barbara Malenfant du Y.W.C.A. de Québec.

La 4ième position a été remportée par Louise LaRue, une autre jeune nageuse du "Foyer Ste-Geneviève", âgée de 10 ans.

Dans d'autres épreuves concernant l'équipe du Y.W.C.A. qui accepta d'affronter les équipes étoiles du Y, Barbara Malenfant, élève de Mlle Suzanne Eon, lutta de vitesse dans le "back crawl", style libre, contre des nageuses de 14 ans et enleva le 2e rang sur 15 concurrentes. Dans la course à relais, la jeune Barbara permit à son équipe de détenir le deuxième rang.

Nous regrettons de ne pas avoir la liste complète des concurrentes, mais voici le nom des principales nageuses locales, d'après leur classement:

1—Godelieve De Koninck, Foyer Ste-Geneviève, Québec, 162.85 points.

2—Barbara Malenfant, Y.W.C.A., Québec, 153.70 points.

3—Anna Christie, Montréal, 145.40 points.

4—Louise LaRue, Foyer Ste-Geneviève, Québec.

5—Paule Lachance, Foyer Ste-Geneviève, Québec.

9—Louise Denis, Foyer Ste-Geneviève, Québec.

10—Monique Noreau, Foyer Ste-Geneviève, Québec.

13—Millicent Bergeron, Y.W.C.A., Québec.

14—Barbara Monaghan, Y.W.C.A., Québec.

17—Monique Soucy, Foyer Ste-Geneviève, Québec.

18—Barbara Lamontagne, Y.W.C.A., Québec.

20—Lise Lachance, Foyer Ste-Geneviève, Québec.

23—Claire Tremblay, Foyer Ste-Geneviève, Québec.

24—Marthe Lachance, Foyer Ste-Geneviève, Québec.

Les juges étaient: Mme Fonzy Seller, Mlle Rhéa Tolson, Mlle Denise Tousignant.

Ouverture de la semi-finale à Montmagny: Frontenac en lice

Ce soir, à l'aréna de Montmagny, les Canadiens de l'endroit et le Frontenac B, deux équipes qui ont à leur crédit une impressionnante série de parties consécutives sans défaite en viendront aux prises dans la première partie de la demi-finale 3 de 5 de l'Association Junior B de hockey. La deuxième partie sera disputée demain soir au Colisée à 7 heures. Les vainqueurs de cette série joueront en finale contre le Shawinigan.

Le Frontenac B a éliminé les As juniors par 3-0 en quart de finale et le Montmagny en a fait autant contre le Lévis. Les Canadiens de Montmagny, dirigés par Conrad Parent, ont six victoires consécutives à leur crédit tandis que le Frontenac B, sous la direction de Jean-Paul Poulin, n'ent pas subi une seule défaite depuis la fusion des deux circuits juniors B, soit depuis le début de janvier.

On prévoit un excitant duel entre les cerbères Jacques Gaignery du Frontenac et Jacques Létourneau du Montmagny. Poulin compte principalement sur les Désy, Lemay, Lagacé, Rousseau, Cantin, Dubeau, Lagacé, Lévesque et autres brillants compteurs pour remporter la victoire. Par contre, le Montmagny aligne le fameux Roger Trudeau, qui a réussi 43 buts et 32 assistances en 30 parties cette saison pour un total de 75 points. Yvon Langlois, Boulanger, Allaire et autres seront là pour rendre la vie difficile à Gaignery et une assistance record est attendue à l'arena de Montmagny ce soir.

L'Internationale

MONTREAL, 3. — (DNC). — La ligue Internationale, qui a admis deux nouveaux clubs dans ses cadres cette année, inaugurera sa prochaine saison le 20 avril et les clubs joueront 154 parties. La saison régulière prendra fin le 12 septembre.

Les clubs visiteront le Richmond et le Havane chacun deux fois.

Lors de l'ouverture de la saison le 20 avril, Toronto jouera à la Havane, et le Rochester à Richmond. Ottawa jouera à Buffalo, tandis que les Royaux seront opposés au Syracuse.

Les Royaux feront l'ouverture de leur saison locale contre le Syracuse le 29 avril, tandis que les Athlétiques d'Ottawa feront leur début sur leur terrain le 24 avril. Dans les autres joutes qui seront disputées le 29 avril, Havane jouera à Toronto et Richmond à Rochester.

Concours annuel de ski du Jeune Commerce, le 7; Valcartier

La Chambre de Commerce des Jeunes de Québec tiendra son concours de ski annuel à Valcartier dimanche le 6 mars.

La Chambre de Québec lance une invitation à toutes les chambres de la région pour participer à son concours. Il n'est pas nécessaire d'être un skieur d'expérience. Tout ce qu'il faut c'est d'avoir des skis. Ce concours est fait dans le but de se récréer et de prendre un peu de détente dans un sport si sain et si agréable.

Le trophée Montealm Automobile sera l'enjeu de cette classique.

Ce concours consiste en un combiné alpin, soit la descente et un slalom.

La descente débutera le matin à 11 h. 30. Dans l'après-midi à 2 heures aura lieu le slalom. Le meilleur temps des deux épreuves totalisées accordera le championnat de la Chambre pour 1954.

Tous ceux qui désirent prendre part à ces épreuves sont priés de donner leur inscription le plus tôt possible en s'adressant à Charles Blais, tél. 4-5811 ou à Jules Gauvin, tél. MU. 3-7862.

Le tirage se fera vendredi soir à 5 heures au secrétariat de la Chambre. Tous les intéressés sont priés d'être présents.

Après le concours un souper canadien sera servi à 5 h. 30 et au prix de $1.00 par tête. Ce souper sera suivi d'une soirée.

Tous les membres des Chambres et leur compagnie sont cordialement invités à venir encourager les skieurs dans ces épreuves et à venir célébrer la victoire de nos nouveaux champions au souper canadien et à la soirée au Valcartier Lodge.

$100,000. pour Howe

Montréal, 3. (DNC). — Frank Selke, gérant général de la Canadian Arena Co., a dit hier qu'il serait prêt à offrir $100,000 aux Red Wings de Détroit pour les services de Gordie Howe, afin de former une deuxième équipe montréalaise dans la ligue Nationale.

On sait qu'en fin de semaine dernière, Selke a déclaré que la métropole du Canada pourrait facilement supporter deux clubs majeurs dans la ligue Nationale. La nouvelle équipe devrait cependant être opérée indépendamment du Forum. Jusqu'ici, aucun financier ou syndicat montréalais ne s'est offert pour acheter le club Royal de la ligue du Québec, afin de l'admettre dans la ligue Nationale par l'entremise de la franchise des défunts Maroons.

Selke a ajouté que la déclaration de Connie Smythe, faite hier à Toronto, ne changeait pas la situation. On sait que le mentor des Leafs a dit que Montréal ne serait pas prêt à supporter deux clubs dans la ligue Nationale avant deux ou trois ans à cause du manque de joueurs de calibre pour former une équipe additionnelle dans la N.H.L.

Alberta, Ontario-Nord

EDMONTON — BUP — Après quatre rondes, deux équipes, l'Alberta et l'Ontario-Nord sont demeurées invincibles dans le grand tournoi pour le championnat canadien au curling. Par suite de deux gains, hier, les skips Matt Baldwin, 27 ans, de l'Edmonton Granite Club et Don Groom de Sudbury ont enregistré un record sans précédent avec quatre gains consécutifs, dont deux victoires, hier. C'est Groom qui a eu raison en une occasion de vaincre le skip Bill Tracey de l'équipe représentant la province de Québec par 14 à 7.

	P.J.	G.	P.
Alberta	4	4	0
Ontario Nord	4	4	0
Ontario	4	2	2
Ile-du-Prince-Edouard	4	2	2
Nouvelle-Ecosse	4	1	3
Manitoba	4	1	3
Québec	4	1	3
Nouveau-Brunswick	3	2	1
Colombie-Britannique	3	2	1
Saskatchewan	3	1	2
Terre-Neuve	4	0	4

Pierre Beaudoin gagne au collège des Jésuites

Jeudi, le 25 février, au Lac-Beauport, le Collège des Jésuites a tenu la deuxième épreuve de son concours annuel pour la classe B. Pierre Beaudoin, un jeune de 10 ans, a gagné le slalo met s'est ainsi mérité le trophée offert au vainqueur du combiné, pour les jeunes. Le deuxième est André Boulanger, qui avait gagné la descente. André Champoux l'a remporté dans la classe "A", étant chaudement talonné par Jean Morin et Yves Desjardins. Après ce concours, il y eut une rencontre amicale, organisée à l'impromptu, entre le Séminaire de Québec et le Collège des Jésuites. Six coureurs y prirent part pour chaque équipe, et le Collège a remporté la victoire, Jean Morin marquant le meilleur temps.

Nous tenons à remercier la Société pour l'Avancement du Ski à Québec, ainsi que Michel Debouck, pour la belle coopération qu'ils nous ont donnée. Des remerciements s'adressent aussi à M. Philippe Piamondon qui a offert des prix aux deux premiers de chacune des classes.

Voici donc les résultats du slalom, des 7 premiers du combiné de la classe "B", et du concours entre le Séminaire et le Collège :—

SLALOM

Classe "A"

	1ère desc.	2e	Tot.
André Champoux	39.4	36.3	75.7
Jean Morin	37.4	38.	75.4
Yves Desjardins	39.	36.4	74.4
Pierre Alain	37.8	37.3	74.6
Denys Séguin	33.7	39.2	72.9
Yves Gosselin	32.	32.1	64.1
Roger Champoux	33.5	33.5	67.
Pierre Dugal	37.5	34.2	71.7
James St-Jacques	37.	34.5	71.5
Jacques Dupuis	44.	30.4	74.4
Jacques Philippon	31.1	x	x
Pierre Desjardins	38.2	x	x

Classe "B"

Pierre Beaudoin	37.1	36.7	73.8
André Boulanger	36.4	46.8	83.2
André Côté	43.6	41.	84.6
Michel Langlois	41.3	46.	87.3
Michel Tassé	47.3	44.5	91.8
Claude Robitaille	45.	47.	92.
Claude Boyer	47.3	47.1	94.4
Jean Béique	60.	47.5	107.5
R. Michaud	x	44.6	x
P. Morency	x	42.	x
Tommy Donohue	35.1	x	x

—Disqualifiés : Dussières et Johin.

COMBINE

Classe "B"

1—Pierre Beaudoin	130.3
2—André Boulanger	141.2
3—Michel Langlois	145.3
4—Michel Tassé	157.3
5—Jean Béique	163.5
6—Claude Robitaille	170.2
7—Tommy Donohue	178.

CONCOURS

Séminaire vs Collège des Jésuites

Jean Morin	(J)	27.5	27.5	55.0
André Champoux	(J)	29.6	30.	59.6
Y. Desjardins	(J)	29.2	30.5	57.4
Michel Johin	(S)	29.4	29.2	58.6
Bernard Chevret	(S)	29.7	29.9	59.6
Pierre Alain	(J)	29.4	29.5	58.9
François Johin	(S)	31.9	32.	63.9
Denys Séguin	(J)	31.9	32.	63.9
Guy Bédard	(S)	32.6	33.	65.6
Yves Gosselin	(J)	37.	36.5	73.5
Pierre Bédard	(S)	37.3	39.6	76.9
Michel Cugger	(S)	43.2	35.3	78.4

OFFICIELS

Opérateur de piste : Père Derome, Claude Johin.

Chronométreurs : Michel Debrouck et Jean Bergeron.

Starters : Pierre Alain et Jean Morin.

Traceur de piste : Pierre Desjardins.

Organisateur : Jean Beauvais.

Gagnon contre Mir à Montréal, lundi

MONTREAL, (BUP). — Fernando Gagnon, le champion canadien des boxeurs poids-coq, et Amator Mir, un dur petit cogneur qui détient les titres poids-mouche et poids-coq de Cuba, se rencontreront lundi prochain dans un combat de 10 rondes, non pour le titre. Ce combat sera la bataille principale d'un programme télévisé, et organisé par le promoteur Raoul Gorbout.

Gagnon, qui s'est battu dans 130 combats profesionnels, fera sa première apparition à Montréal depuis qu'il a défait Jean Richard l'an dernier au Forum. Ce sera la première apparition pour Mir au Canada. Mir est professionnel depuis sept ans; il n'a subi la défaite que quatre fois en 29 combats et n'a pas perdu de décision depuis 1951.

Autre victoire pour la Russie, hier

STOCKHOLM. — (B. U. P.) — Les Russes la seule autre équipe outre le Canada, qui n'a pas encore subi la défaite dans les présents championnats mondiaux de hockey, attend maintenant pour rencontrer les Canadiens, après avoir vaincu la Tchécoslavaquie au compte de 5-2.

La joute d'hier, marquait la 4e victoire consécutive de la Russie, et laisse les Lyndhurst de Toronto comme la seule autre équipe au record parfait. Les Canadiens ont remporté trois victoires, dont deux par blanchissage. Dans une autre joute hier, la Finlande a blanchi la Norvège par 2-0.

Les Tchèques avaient compté 28 buts en trois joutes précédentes, mais il ne furent pas de taille avec les russes, qui ont brisé une égalité de 1-1 avec deux buts dans la seconde période et deux autres dans la dernière.

Les quelque 9,480 spectateurs n'ont cessé de huer les Russes, mais ceci a semblé avoir pour effet de les stimuler.

Au tournoi de curling Syndicat de Québec

HIER SOIR

Jacques-Cartier (Gravel) 8, Winter Club (MacWilliam) 11.

Victoria (Dunkerley) 8, Winter Club (Dussault) 11.

Etchemin (Lemelin) 10, Québec (Pearson) 9.

Jacques-Cartier (Bouchard) 18, Victoria (Bennett) 15.

Québec (Dr Beaudin) 8, Jacques-Cartier (Labbé) 9.

Victoria (Suckling) 6, Etchemin (Bégin) 7.

Jacques-Cartier (Samson) 9, Québec (Giguère) 8.

Etchemin (A. St-Hilaire) 11, Winter Club (Cruickshank) 9.

Winter Club (Brock) 10, Québec (Gorman) 12.

Victoria (Rattray) 11, Winter Club (Girard) 14.

Québec (H. Hatch) 8, Jacques-Cartier (G. Amyot) 13.

Victoria (Simonal, Winter Club (A. Monat).

Victoria (McGowan) 6, Victoria (Lyons) 9.

Victoria (Bourke) 12, Jacques-Cartier (Boudrias) 9.

Victoria (Lennon), Victoria (A.-F. Muth) à venir.

Jacques-Cartier (Pietta) 12, Québec (Hatton) 3.

CE SOIR

8 heures

Glace No —

8—Winter Club (MacWilliam) vs Winter Club (Dussault).

7—Etchemin (Lemelin) vs Victoria (Bennett).

5—Jacques-Cartier (Labbé) vs Etchemin (Bégin).

3—Jacques-Cartier (Samson) vs Etchemin (St-Hilaire).

1—Québec (Germain) vs Winter Club (Girard).

4—Jacques-Cartier (Amyot) vs gagnant Simons - Monat.

14—Victoria (Lyons) vs Victoria (Bourke).

13—Jacques-Cartier (Pietta) vs gagnant Lennon - Muth.

LE HOCKEY

HIER

Ligue du QUEBEC
Québec 4, Sherbrooke 2

Ligue JUNIOR du Québec
Jonquière 2, Frontenac 14
St. Catharines 2, Canadiens 1

Ligue JUNIOR d'Ontario
Kitchener 8, Galt 2

Ligue du BAS ST-LAURENT
(Finale 5 de 9)
Rivière-du-Loup 1, Matane 4
(Chances égales 2-2)

Ligue des MARITIMES
Sydney 4, Halifax 7
Charlottetown 3, Glace Bay 4

Ligue SENIOR d'Ontario
Stratford 5, Windsor 4

HIER

Finlande 2, Norvège 0
Russie 5, Tchécoslovaquie 2
Suède 6, Suisse 3

AUJOURD'HUI

Canada vs Allemagne
Norvège vs Tchécoslovaquie
Russie vs Suisse

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Rangers à Toronto

Ligue AMERICAINE
Providence à Buffalo
Cleveland à Hershey
Pittsburgh à Syracuse

Ligue du QUEBEC
Sherbrooke à Québec
Ottawa à Springfield

Ligue JUNIOR du Québec
St. Catharines à Trois-Rivières

Association JUNIOR B
(Semi-finale 3 de 5)
Frontenac à Montmagny
(Première partie)

Ligue des MARITIMES
Halifax à Charlottetown

Ligue SENIOR Nord-Ontario
North Bay 0, Sudbury 8
Pembroke 2, Sault (Ont.) 7

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	60	34	15	11	164	103	79
Toronto	60	29	19	12	131	105	70
Canadiens	61	31	22	8	169	127	70
Boston	60	26	27	7	145	159	59
New-York	61	25	28	8	141	165	58
Chicago	62	11	45	6	117	207	28

Ligue AMERICAINE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	63	37	20	6	248	189	80
Pittsburgh	59	29	25	5	205	175	63
Cleveland	60	31	29	0	216	196	62
Hershey	61	30	29	2	230	218	62
Syracuse	62	24	35	3	189	248	51
Providence	61	22	35	4	174	233	48

Ligue de HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicoutimi	64	35	23	6	228	180	76
Montréal	62	34	22	6	228	173	74
Ottawa	63	31	27	5	193	176	67
Valleyfield	63	29	31	3	187	214	61
Sherbrooke	62	27	29	6	199	204	60
Québec	63	25	31	7	184	182	57
Springfield	63	19	37	7	179	244	45

Ligue JUNIOR "A" du Québec

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	53	43	8	2	305	107	88
Frontenac	52	29	19	4	221	174	62
Trois-Rivières	53	24	27	2	225	207	50
Royal	53	10	41	2	123	286	22
Jonquière	53	9	44	0	148	370	18

Ligue JUNIOR "A" de l'Ontario

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St. Catharines	54	39	13	2	299	185	80
Marlboros	53	30	16	7	213	144	67
St. Michael's	52	28	21	3	220	173	59
Hamilton	54	26	25	3	193	201	55
Kitchener	53	24	24	5	210	184	53
Barrie	53	24	28	1	236	255	49
Guelph	52	23	27	2	218	236	48
Galt	54	19	34	1	185	250	39

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	10	7	3	0	60	47	14
Laval	10	6	3	1	48	36	13
Toronto	10	3	6	1	32	50	7
McGill	10	3	7	0	38	45	6

Ligue MAJEURE des Maritimes

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Halifax	74	40	31	3	335	277	83
Sydney	76	39	34	3	251	254	79
Glace Bay	73	34	37	2	271	297	70
Charlottetown	73	32	41	0	273	360	64

Ligue SENIOR "A"

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
McGee	9	7	1	1	46	16	15
Verdun	8	5	1	2	25	14	12
Catholic High	9	5	2	1	35	19	12
Loyola	8	3	4	1	24	27	7
West Hill	8	3	5	0	16	24	6
Montreal High	8	0	8	0	12	35	0

LES POSITIONS

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Russie	4	0	0	25	5	8
Canada	3	0	0	23	1	6
Tchécoslovaquie	3	1	0	20	11	6
Suède	3	1	0	21	15	6
Finlande	1	2	0	7	24	2
Allemagne	0	2	1	9	16	1
Suisse	0	2	1	8	24	1
Norvège	0	4	0	1	27	0

Robinson en est à sa dernière saison

Vero Beach. — (B. U. P.) — Jackie Robinson a déclaré hier, qu'il espère que ce sera sa dernière saison dans le baseball, parce qu'à 35 ans, ça devient de plus en plus difficile.

La vedette des Dodgers de Brooklyn, qui était devenu le premier joueur de couleur à entrer dans les majeures il y a 7 ans, dit que c'est son désir de quitter le baseball après cette année, quel que soit le succès qu'il connaîtra. Robinson a déclaré qu'il était en parfaite condition physique, mais qu'il avait dû pour ce faire, s'astreindre à un régime tout l'hiver.

En quittant le baseball, Robinson a l'intention de travailler à la radio ou à la télévision.

Autre lanceur au Drummondville

OTTAWA. — (BUP) — Les Athlétiques de Philadelphie ont signé hier Pascal Trudeau, un lanceur âgé de 22 ans, de Gatineau, Québec, et ils l'ont assigné à leur club ferme de classe C, le Drummondville, de la ligue Provinciale de Québec.

Mesurant 5'11", et pesant 170 livres, Trudeau est le second lanceur dans le district d'Ottawa, à signer un contrat du Philadelphie. Bill Skuce, un gaucher, fut signé l'été dernier et sera également avec le Drummondville lorsque l'entraînement débutera.

Dans la ligue SENIOR de la cité la saison dernière, Trudeau a lancé une partie sans coup sûr.

Championne provinciale à la nage



● Godelieve de Koninck a remporté le trophée "Hardman", emblème du championnat provincial junior à la nage de fantaisie. C'est la première fois que ce trophée est remporté par une nageuse de Québec. Mlle Louise Larue qui n'est âgée que de dix ans, se classa 4e sur 33 concurrentes. Ces jeunes ondines sont des élèves de Mlle Fernande Dionne, instructrice au Foyer Ste-Geneviève.

Jonathan contre Cortez dans la semi-finale, vendredi à la Tour

Le bouillant Don Leon Jonathan et Manuel Cortez se feront face en semi-finale vendredi soir à la Tour. Quant à Bobby Nelson il rencontrera George Man en spécial tandis qu'une préliminaire enverra en lice la fantasque Steve Stanlee (Mr America) contre Frank Krushkam. Ces trois combats d'envergure supporteront admirablement la finale entre Buddy Rogers (Nature Boy) et Ray Stern le jeune colosse qui a tant impressionné au cours des dernières semaines à la Tour.

Don Leo Jonathan devient de plus en plus brutal à chacune de ses appartions mais il devra se surveiller cette fois car il pourrait bien trouver en Cortez un rival capable de répliquer à tous mauvais traitements.

Le spécial entre Nelson et Man ne manquera pas de fournir également beaucoup d'action et point n'est besoin d'insister sur les tactiques de Stanlee et la force de Krushkam pour dire que la préliminaire sera aussi mouvementée que tous les autres combats à l'affiche.

Les amateurs s'intéressent vivement au match 2 de 3 entre Stern et Buddy Rogers s'il faut en juger par la demande des billets depuis le début de la semaine. Rogers s'en vient ici avec la ferme détermination de continuer sa série de gains et en l'emportant contre Stern il se proclamerait sans doute le champion non couronné: C'est à un programme bien chargé et présentant des combats fort bien balancés que sont conviés les sportifs locaux par la direction de la Tour. Ray Stern est plein d'ambition et il s'est entraîné soigneusement pour son match de cette semaine. Il veut avoir une chance à un match pour le titre et vendredi il n'entend pas perdre et il veut disposer de Rogers comme il l'a fait de tous ses autres rivaux en Amérique en ces derniers mois. La Tour peut être fière à nouveau de son programme hebdomadaire et elle poursuit sa politique de n'offrir que ce qu'il y a de mieux aux mêmes prix populaires d'admission comme toujours.



Vendredi soir prochain, le 5 mars, les milliers de spectateurs qui envahiront le Colisée auront le grand avantage d'admirer les prouesses d'un grand équilibriste-jongleur.

M. Marcel Marcelli, un Canadien français d'ascendance italienne, est né à Montréal et dès son jeune âge, il s'est voué à la pratique de cet art qu'est l'équilibrisme.

M. Marcelli a bien mérité son titre d'"As du fil de fer", et l'on peut juger de ses aptitudes puisque des cirques comme Garden Bros, The Flying Wards, Crash Dunigan, n'ont pas hésité à l'engager à leur service.

Au cours de sa carrière d'équilibriste-jongleur, cet artiste a parcouru de nombreux centres canadiens et américains où il a recueilli les applaudissements des milliers de spectateurs qui l'ont vu à l'oeuvre.

C'est cet "As du fil de fer", que l'on pourra admirer en venant nombreux au festival du Collège des Jésuites, vendredi soir prochain.

Les Golden Gloves

Montréal, (DNC) Les éliminations des Golden Gloves de 1954 commenceront jeudi le 4 mars, à la Palestre Nationale alors que sera présenté le premier de dix tournois éliminatoires qui conduiront aux grandes finales, qui seront disputées au Forum le 12 avril prochain, sous les auspices de la Palestre Nationale.

Le tournoi de jeudi soir est organisé au profit de l'U.A.A. du Canada, section de boxe de Québec, afin de défrayer les dépenses de l'équipe montréalaise qui ira concourir pour les championnats du Canada au mois de mai.

Échos du SPORT

LES RUMEURS

Québec a été à la page dans le domaine des rumeurs pendant assez longtemps. En effet, depuis quelques jours, la métropole a fait connaître que des rumeurs veulent que le Royal devienne une équipe de la Ligue Nationale, remplaçant ainsi les défunts Maroons. D'autres dirigeants dans le circuit de la Ligue Américaine font savoir que les Reds de Providence font déjà partie de la Ligue Professionnelle du Québec, pendant que d'autres sportifs du même groupement doutent tout simplement de la chose.

LE COLISEE

On s'aperçoit de plus en plus en haut lieu qu'il faut faire quelque chose pour le Colisée. Des moyens ont été suggérés dans des rumeurs de vente que l'on calcule impossible pour plusieurs raisons, notamment parce que personne ne peut accepter un très haut prix, que l'on ne peut même pas fixer. Nos édiles travailleront pour améliorer la situation, et présentement, S. H. le maire Wilfrid Hamel a fait appel au sportif bien connu, Nap. Côté, pour augmenter le nombre d'attractions au Colisée. On ne peut que féliciter le Maire de prendre l'initiative de faire quelque chose dans ce sens, alors qu'il est de plus en plus au courant des faits, à titre de président de la Commission de l'Exposition provinciale. Nous aurons l'occasion de revenir sur les propositions que M. Nap. Côté suggérera comme attractions dans l'avenir, s'il accepte le titre de promoteur très spécial. Une confirmation des développements qui surgiront au Colisée devrait nous parvenir une fois que les conditions de part et d'autre auront été étudiées. Les démarches déjà faites par M. Côté pour attirer à Québec les Rangers, au cas où ce club passerait en finale de la coupe "Stanley", sont déjà quelque chose. M. Côté nous déclarait qu'il ne suffira que d'offrir des conditions acceptables par les Rangers pour obtenir cette attraction supplémentaire. S'il est ridicule de songer à la vente du Colisée, actuellement, personne n'a songé à sa location. Il faut en prendre son parti. Québec se devait d'avoir un Colisée. Maintenant que les citoyens en jouissent, il faut faire quelque chose pour le garder, car il sert grandement durant la semaine de l'Exposition et pour le hockey ; mais cela n'est pas suffisant. Notre ville mérite donc l'appui de tous, et l'aide en haut lieu. Le Colisée n'est pas l'affaire d'un seul homme, et de plus, il répond aux besoins de toute la population. Il n'y a aucun doute que les gouvernements, un jour ou l'autre, devront pour ainsi dire le protéger. D'un autre côté, le dicton "Aide-toi, le ciel t'aidera" passe avant les subsides, et l'on semble sur la bonne voie de prou

Le Frontenac a écrasé le Jonquière par 14 à 2

Jean-Louis Bilodeau, vainqueur du combiné alpin des Redskins

Jean-Louis Bilodeau du club de ski Redskins a remporté l'un des plus beaux concours présentés cette saison au Lac Beauport. C'est devant une très forte assistance que Bilodeau fit un effort remarquable pour battre les favoris et remporter le combiné alpin une organisation du Club de Ski Redskins pour ses membres. Après s'être classé deuxième dans la descente il remporta le slalom pour ainsi gagner le combiné, avec un temps de 70.3 secs. Aussi dans cette Classe A, Jean-Paul Sanfaçon se classa deuxième dans le combiné avec 72.8, et Marc Robert troisième avec 77.9.

Antoine Métayer un jeune qui est sûrement un beau skieur d'avenir, gagna le combiné dans la classe B, avec 84.3, suivi de Clément Valières 85.2 et de Rolland Fournier qui avait antérieurement gagné la descente et se classa troisième dans le combiné avec 87 secs.

Julien Asselin gagna le combiné dans les "C" et chez les femmes; Françoise Leclerc. On avait prit soin de raccourcir la distance pour la classe C et les femmes, d'au moins quelques 300 pieds. Asselin prit 79.4 et Françoise Leclerc 76.9 secs. Mme Ludovic Fortin avait enregistré le temps le plus rapide dans le slalom soit de 47.2 mais n'a pu prendre part à la descente. Il est très agréable de voir cette dernière (Gaby Pleau) donner des sages conseils à nos jeunes skieurs, et s'ils savent en profiter, ils sauront quoi faire, et avec tout le coeur que possède cette experte du ski, il n'y a pas de doute qu'ils ont des chances de faire de bons skieurs et qu'ils se formeront les jambes et qu'il leur évitera beaucoup d'accidents fâcheux. Un junior André Dodier a aussi pris part au concours. Il a de l'étoffe et avec du bon "coaching", il fera sans doute un solide manieur de la spatule. Dans la descente il prit 35 sec. et le slalom, 76 sec. Il en était à son premier concours, et il a bien fait les choses; car il n'a seulement que 12 ans.

Voici le résultat:

CLASSE A
DESCENTE

1—Jean-Claude Beaulieu	30.4
2—Louis Bilodeau	30.5
3—N. Thivierge	31.3
4—Jean-Paul Sanfaçon	31.4
5—André Lachance	32.5
6—J. Labelle	33.4
7—Marc Robert	33.5
8—Jean-Louis Cordeau	34.
9—Ludovic Fortin	34.5
10—Jean-Louis Brind'amour	35.2
11—Réjean Moreau	42.
12—Gérard Lefebvre	42.2
13—Jerry Dundon	48.3

SLALOM

1—Louis Bilodeau	59.8
2—Jean-Paul Sanfaçon	61.4
3—Jean-Louis Brind'amour	63.5
4—André Bilodeau	64.1
5—Marc Robert	64.4
6—Ludovic Fortin	67.
7—M. Thivierge	67.4
8—Gérard Lefebvre	67.8
9—Jerry Dundon	69.0
10—Jean-Louis Cordeau	70.1
11—J. Labelle	67.4

CLASSE B
DESCENTE

1—Rolland Fournier	34.
2—Clément Valières	35.
3—D. Thomassin	37.
4—Jack Desroches	38.6
5—Jean Brind'amour	40.1
6—Antoine Métayer	41.1
7—G. Wagner	42.3
8—Roméo Mailloux	42.7
9—Claude Légaré	44.9
10—Gilles Paiement	46.7
11—André Drolet	51.5
12—André Laberge	58.2

SLALOM

1—Antoine Métayer	43.2
2—Jean Brind'amour	49.2
3—Jack Desroches	49.9
4—Clément Valières	50.2
5—Gilles Paiement	50.6
6—G. Lapointe	51.2
7—Rolland Fournier	53.
8—Roméo Mailloux	57.6
Roméo Mailloux	57.6
D. Thomassin	57.6
9—G. Wagner	58.2
10—Claude Légaré	69.6
11—André Laberge	79.0

CLASSE C
DESCENTE

1—Benoit Asselin	27.9
2—Edouard Sylvain	28.4
3—Julien Asselin	28.8
4—Maurice Enright	31.1
5—André Dodier	35.
6—M. Caron	73.
7—G. Garon	90.

SLALOM

1—Julien Asselin	50.6
2—Maurice Enright	65.9
3—Georges Caron	67.6
4—André Dodier	70.

FEMMES
DESCENTE
"B"

1—Françoise Leclerc	29.4
3—Huguette Beaulieu	33.1
3—Gyslaine Samson	35.4
4—Cécile Galibois	36.2
5—Françoise Turcotte	39.8
6—Hélène Rochette	90.0

"C"

1—Rolande Mercier	32.5
2—Collette Leclerc	55.
3—Marguerite Sylvain	58.1

SLALOM

1—Gaby Pleau	47.2
2—Françoise Leclerc	47.5
3—Huguette Beaulieu	51.7
4—Françoise Turcotte	56.
5—Hélène Rochette	60.
6—Cécile Galibois	61.
7—Gyslaine Samson	62.6
8—Marguerite Sylvain	79.1
9—Colette Leclerc	108.7
10—Roland Mercier	113.8

COMBINE ALPIN
CLASSE A

1—Louis Bilodeau	70.3
2—J.-P. Safaçon	72.8
3—Marc Robert	77.9
4—J.-La Brind'amour	78.7
M. Thivierge	78.7
5—Ludovic Fortin	81.5
6—André Lachance	81.5
J.-La Cordeau	84.1
7—Gérard Lefebvre	90.
8—Jerry Dundon	97.2
9—Jack Labelle	100.8

CLASSE B

1—Antoine Métayer	84.3
2—Clément Valières	85.
3—Rolland Fournier	87.6
4—Jack Desroches	88.5
5—Jean Brind'amour	89.3
6—G. Lapointe	89.8
7—D. Thomassin	94.6
8—Gilles Paiement	97.3
9—Roméo Mailloux	100.2
10—G. Wagner	100.5
11—Claude Légaré	114.5
12—André Laberge	137.2

CLASSE C

1—Julien Asselin	79.4
2—Maurice Enright	97.
3—André Dodier	103.
4—Georges Caron	157.6

FEMMES

1—Françoise Leclerc	76.9
2—Huguette Beaulieu	84.8
3—Cécile Galibois	93.6
4—Françoise Turcotte	95.8
5—Ghislaine Samson	97.6
6—Margot Sylvain	137.2
7—Hélène Rochette	142.3
8—Rolland Mercier	160.3
9—Colette Leclerc	183.7



Compteurs des As

	P.J.	B.	A.	Pts	Pun.
Powell	61	18	46	64	8
Brown	61	22	30	52	52
Kelly	50	20	18	38	28
Regan	61	16	28	44	8
Tremblay	62	18	23	41	10
Labadie	57	14	18	32	20
Cabana	43	8	21	29	8
Houle	56	4	21	25	28
Grosse	54	9	13	22	17
Crozier	61	5	15	20	37
Reglan	53	7	11	18	14
Boone	36	5	11	16	39
Talbot	30	5	9	14	56
Hucul	9	4	5	9	26
Burega	15	0	4	4	61
Caron	24	1	2	3	2
Nadeau	7	0	1	1	4
Côté	4	0	0	0	2
Bédard	13	0	2	2	26
Wharrum	20	7	10	17	8
Harrison	24	3	2	5	4
Nixon	14	4	0	4	4
Denis	5	1	0	1	2
Gelineau					2
Totaux		180	288	468	504

	P.J.	P.C.	Bl.	Moy.
Gelineau	40	128	8	3.67
Mareda	14	50	0	3.71
Totaux				3.90

Arcadia, Californie, (B.U.P.). — Le jockey Willie Shoemaker commencera aujourd'hui une suspension de cinq jours pour avoir causé une interférence dans la première course, samedi dernier à Santa Anita. Shoemaker est en avant à date avec 35 gains, mais montant Mr. Bam, il fut disqualifié.



Pelletier y va de cinq buts; tous les joueurs prennent part au pointage

(Par Guy LEMIEUX)

Les Marquis de Jonquière se rappelleront longtemps leur dernière visite de la saison à Québec, alors que dans une joute régulière de la ligue Junior "A" hier soir au Colisée, le Frontenac pulvérisait les protégés du pilote Paulsen au compte de 14-2. Cette raclée a enlevé toute chance aux Marquis, de prendre part aux prochaines éliminatoires, et sauf un miracle, le Frontenac fera face au Royal de Jacques Bélanger dans le détail.

Dans l'avalanche de buts d'hier soir, Gaston Pelletier a été le grand héros, en comptant pas moins de cinq buts. Ratchford et Parker en ont compté chacun deux, les autres étant réussis par Mantha, Rousseau, Turcotte, Faulkner, Chevalier. Les deux seuls buts des Marquis ont été comptés par Bordeleau et Hébert.

Le joueur le plus fatigué après la rencontre était sans doute le jeune cerbère Bouchard des visiteurs, qui n'a cessé de gesticuler vainement, devant les poussées continuelles des locaux. En tout, Bouchard, qui n'a eu aucune protection à la défense, a bloqué un total de 50 lancers, tandis que Marcotte à l'autre bout de la patinoire, en arrêtait 18 seulement.



GASTON PELLETIER

Tous les joueurs, du Frontenac, sauf Marcotte, ont pris part au pointage, et même malgré les 14 buts enregistrés. On en manqua plusieurs autres, soit qu'on ait lancé à côté des filets déserts, soit que Bouchard se surpassait dans un effort pour arrêter l'avalanche.

Comme ce fut le cas dans plusieurs parties précédentes, les Marquis comptèrent le premier but de la rencontre, après seulement deux minutes de jeu, mais mal leur en prit, car avant que cette première période ne se terminât, le Frontenac devait compter trois buts, tous trois durant des punitions.

Dans le second engagement, le Jonquière a réussi son second et dernier but, tandis que les locaux ripostaient de cinq buts, pour porter le compte à 8-2. Dans cette période, Amadio et Delbosco en vinrent aux coups, et écopèrent chacun d'une majeure.

Une chose est cependant remarquable chez les jeunes Marquis, c'est que même lorsque leurs rivaux possèdent une avance imposante, ils ne cessent de batailler, et ce fut encore le cas hier soir, alors que les joueurs de Paulsen ont fourni le maximum d'effort, jusqu'à la dernière seconde de jeu. Le Jonquière n'a peut-être pas eu une grosse équipe cette saison, mais ils ont mis tout leur coeur au jeu et ils ont bien du mérite.

Un total de 13 punitions furent distribuées par l'arbitre Sleeth au cours de la rencontre, dont ces majeures à Amadio, DelBosco pour s'être battus, et à Dénommé, pour avoir lancé son bâton.

Il est donc maintenant presqu'assuré que le Frontenac et le Royal se rencontreront dans une semi-finale des éliminatoires, une affaire 4 de 7.

La première joute sera présentée mardi prochain le 9 mars, au Colisée local, et la seconde, également à Québec, jeudi le 11. Les deux équipes se transporteront ensuite à Montréal pour y jouer les deux parties suivantes, les 14 et 15 mars.

JONQUIERE — Buts: Bouchard, défenses: Pelchat, Landry, Désilets, Fraser, avants: Garant, Lamothe, Hubert, Carter, Bordeleau, J. Rousseau, Normand, Del Bosco, Gagné.

QUEBEC. — Buts: Marcotte; défenses: Mantha, Amadio, Gaignery, Langlois; avants: Ratchford, Thibeault, Doyon, Cyr, Taulkner, Parker, G. Rousseau, Presley, Bouchard, Denommé, Turcotte, Chevalier, Pelletier.

Arbitre: Sleeth; juges de lignes: Leclerc, Mathieu.

PREMIERE PERIODE

1—Jonquière, Bordeleau, (Carter, Landry)	2.06
2—Québec, Mantha,	9.31
3—Québec, Guy Rousseau, (Bouchard, Cyr)	16.43
4—Québec, Pelletier, (Mantha, Turcotte)	19.19

Pun. : Langlois 6.48, Pelletier 7.31, Landry 16.12, Delbosco 17.25

DEUXIEME PERIODE

5—Québec, Ratchford, (Doyon)	1.42
6—Québec, Turcotte, (Rousseau, Parker)	2.37
7—Québec, Parker,	10.52
8—Jonquière, Hubert, (Garant, Landry)	15.44
9—Québec, Pelletier, (Dénommé, Prestley)	16.17
10—Québec, Chevalier,	16.45

Pun. : Thibault 0.50, Amadio (min et maj.) 6.52, Delbosco (maj.) 6.52

TROISIEME PERIODE

11—Québec, Faulkner, (Amadio, Langlois)	2.15
12—Québec, Pelletier, (Dénommé)	3.37
13—Québec, Pelletier, (Prestley, Mantha)	4.47
14—Québec, Ratchford, (Thibault)	8.52
15—Québec, Parker, (Faulkner, Mantha)	9.35
16—Québec, Pelletier, (Dénommé, Prestley)	14.35

Pun. : Chevalier 2.53, Ratchford 5.03, Delbosco 5.03, Thibault 6.27, Dénommé (maj.) 16.45

Marius Magnan roule 600 et E. Carrier 246 à la Québec-District

Lors du dernier programme de la ligue de petites quilles Québec District, Marius Magnan a enregistré un trois de 600 composé de 225, 217 et 146. C'est le quatrième 600 depuis le début de l'année. Le Salle Cartier qui visitait le Centre St-François d'Assise n'a pu faire mieux que de prendre un point à la suite du magnifique travail de Magnan. Ils ont su profiter de sa dernière partie pour s'emparer du point.

Edgar Carrier du G.-J. Lemieux Ltée de Lévis s'est emparé des honneurs du plus haut simple de la semaine en tirant 246. Son score après trois parties a été de 524. Le Chez Collard s'avantage vers le championnat de sa section, ayant disposé du Québec Steak House par 6 à 0. La Jeunesse Nationale de Marcel Poulin suit de près le Chez Collard en disposant du Modern Valet Service par 6 à 0.

Le Centre Notre-Dame de Pitié a consolidé ses chances de détail en battant le Côté et Marmen par 6 à 0.

Moyennes individuelles

1—Gus Turgeon, G.-J. Lemieux	163.21
2—A. Villeneuve, Brading	154.74
3—Luc Cinson, Chez Collard	154.04
4—Marius Magnan, St-Firs d'A.	153.36
5—Charles Drolet, C. Collard	152.43
6—Roger Drouin, J. Nationale	151.89
7—J. Latourneux, J. Nationale	150.52
8—J.-G. Drolet, St-Firs d'A.	150.50
9—Noel Mathieu, Chez Fidèle	150.34
10—Eug. Carrier, G.-J. Lemieux	150.05

CEDULE POUR CE SOIR

Rest. Chez Collard vs Rest. Bellisle-geon, allées 7-8, à 8 h. 30.

Réfrigération Dion vs Québec Steak House, allées 9-10, à 9 heures.

J.-P. Lajeunesse Inc vs Rest. Chez Rolland, allées 1-2, à 9 heures.

Salle Cartier vs St-Jean-Baptiste, allées 9-10, à 7 h. 30.

Dion et Dion (Lévis) vs Centre St-François d'Assise, allées 1-2, à 8 h. 30.

Notre-Dame de Pitié vs Brading, allées 1-3, à 7 h. 30.

Conseil Laval 2231 vs Côté et Marmen (Lévis), allées 1-2, à 9 heures.

Café Chez Emile vs St-Coeur de Marie, allées 1-2, à 10 heures.

Jeunesse Nationale de Marcel Poulin vs Rest. Chez Fidèle, allées 3-4, à 8 heures.

G.-J. Lemieux Ltée vs Modern Valet Service, allées 11-12, à 7 h. 30.

Trice blessé

WEST PALM BEACH, (BUP). — Le lanceur droitier Bob Trice est devenu le premier blessé de la saison chez les Athlétiques de Philadelphie.

Trice s'est blessé à l'épaule hier, en tentant de retirer un frappeur dans une joute inter-équipes hier, et on s'attend qu'il soit forcé à l'inactivité pour au moins une grosse semaine.

Suspensions officielles à Leblanc, Blanchette . . .

Le bureau de direction de la C.A.H.A., lors d'une récente réunion tenue à Montréal, a suspendu pour 5 ans le joueur Bill LeBlanc pour son attaque contre l'arbitre Gerry Mathieu, lors d'une joute disputée à Mont-Joli le 27 décembre dernier.

Le joueur Noël Blanchette trouvé coupable d'avoir falsifié son baptistaire afin de pouvoir s'aligner avec le club St. Patrick dans la Ligue Junior "B", a été suspendu pour 3 ans.

Armand Gaudreault, instructeur du club St. Patrick, qui avait refusé de finir une joute junior "B" à Shawinigan le 15 novembre, est sous le coup d'une suspension d'un an à la suite de cette infraction. Cette suspension automatique est prévue par les règlements du jeu.

Côte de Beaupré

Mercredi dernier, à la ligue de quilles de la Côte de Beaupré, le club Beauport a disposé du Beaupré par 3 à 1. H. Bédard a été le meilleur avec un triple de 509 et 214 en simple. Le Courville savonna le Giffard par 4 à 0 quand les frères Ls-Ph. et L. Garneau roulèrent des triples de 534 et 517. Le club Château-Richer n'ayant pas visité le Mag. Montcalm, ce dernier gagna par défaut.

Séminaire champion au ballon intercollégial

Dans la classe midget de la ligue Intercollégiale de ballon panier le Séminaire de Québec remporta une victoire facile sur le Québec High School dans la série finale 2 de 3. Les joueurs du Séminaire ont montré un jeu bien coordonné et leur ensemble leur permit de gagner 2-0. Le Séminaire compta 107 points contre 57. Pierre Boucher du Séminaire est le meilleur compteur de la série avec 44 points à son crédit. Il est suivi de Treggett du Q.H.S. et de Lapointe qui ont respectivement 20 et 15 points.

Le Séminaire, à la suite de cette victoire, sera le représentant midget au championnat Intercollégial provincial.

Dans la classe juvénile, Le Séminaire remporte les honneurs du classement régulier. Le Séminaire II est en deuxième place et le Jésuites dans la cave avec une seule victoire en douze rencontres. Laurent Boucher du Séminaire est le meilleur compteur avec 137 points. Les séries éliminatoires commenceront demain au Séminaire alors que le Séminaire I rencontrera le Séminaire II.

PROGRAMME DE CE SOIR
Mag. Montcalm vs Courville
Beaupré vs Château-Richer
Rest. Zype, Giffard vs Beauport

CLASSEMENT DES EQUIPES

Courville	54	35	19	47
Beauport	54	33	21	44
Beaupré	54	27	27	37
Mag. Montcalm	54	28	26	37
Rest. Zype, Giffard	54	26	28	34
Château-Richer	54	13	41	16

BIG-SIX

L.-P. Garneau, Courville	159.23
M. Boily, Mag. Montcalm	155.22
J. Laperrière, Courville	151.7
L. Garneau, Courville	150.7
F. Grenier, Beauport	146.3
R Gagnon, Beaupré	145.7

Matane égalise la série

Les gars de Gerry Plamondon ont réussi à combler leur déficit dans la série finale en remportant une victoire très contestée de 4 à 1 aux dépens des joueurs de Guy Labrie.

Dès la première période les Matanais se sont assurés une avance de deux buts grâce à Bartlett qui comptait assisté de Bob Breault et Jacques Nadon ainsi que Bernard Lionges, aidé de Bob Léger et Gerry Plamondon.

A la deuxième reprise, les Matanais consolidèrent à 3 à 0 leur avance lorsque Roland Bilodeau fit allumer la lumière rouge sur des passes de René Pépin et Roger Ste-Marie. Quelques minutes plus tard commencèrent une série de bagarres dont la première des plus spectaculaires entre Jim Hayes et Jim Bartlett qui écopèrent de chacun une majeure. Un peu plus d'une minute plus tard, René Pépin habituellement très calme en vint aux prises avec Jean-Jacques Pichette et eux aussi se firent décerner une majeure puis ce fut au tour de Clément Tremblay de se mériter une mineure. Quelques secondes avant la fin de cette deuxième session, Bog Léger enregistrait le quatrième et dernier but de son équipe aidé de Roger Ste-Marie et Bernard Limoges. Entre temps alors que les deux équipes jouaient à trois hommes, Irénée St-Hilaire compta seul pour éviter le blanchissage à son équipe.

Sur le son de la sirène qui annonçait la fin de la deuxième période une troisième bagarre éclata et cette fois Irénée St-Hilaire et Roger Ste-Marie eurent à faire aux prises à leur tour, ils furent gratifiés d'un cinq minutes. A la période finale, aucun point ne fut compté même si les Matanais furent dotés de deux punitions toutes deux à Lafrenière.

Officiels : Peter Nigh et Fred Kowalchuck.

PREMIERE PERIODE

1—Matane, Bartlett, (Breault, Nadon)	4.40
2—Matane, Limoges, (Léger, Plamondon)	16.80

Aucune punition

DEUXIEME PERIODE

3—Matane, Bilodeau, (Pépin, Ste-Marie)	7.25
4—Rivière-du-Loup, St-Hilaire,	10.21
5—Matane, Léger, (Ste-Marie, Limoges)	19.54

Pun. : Rancourt 6.41, Hayes et Bartlette (maj.) 13.34, Pichette et Pépin (maj.) 14.56, Tremblay 16.30, Ste-Marie et St-Hilaire 20.00 (maj.).

TROISIEME PERIODE

Aucun point

Pun. : Lafrenière 13.40 et 17.31

A la ligue Auto

SECTION "A"

	PJ	PG	TG	Pts
Marcel Rochette	54	37	12	49
John Millen	57	31	14	45
Michaud Tire	54	31	10	41
Universal Auto	54	30	10	40
Inter. Harvester	54	30	9	39
Motors, Ltée	54	22	9	31
Maurice Rousseau	54	15	2	17

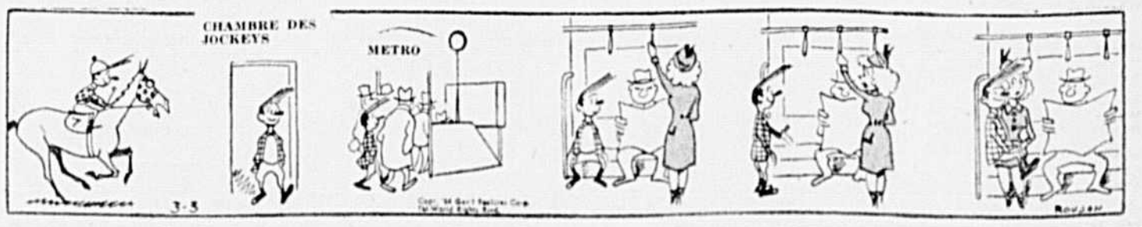
SECTION "B"

	PJ	PG	TG	Pts
Jos. Rousseau, Inc.	57	35	11	46
Ant. Bernier, Ltée	54	29	12	41
J.-L. Drolet Auto.	57	27	9	36
General Equipment	57	24	9	33
Montcalm Autos.	57	25	7	32
Morissette Autos	54	22	8	30

MOYENNES INDIVIDUELLES

	PJ	Tot.	Moy.
M. Magnan	48	7490	156.1
J. Bertrand	51	7695	150.8
R. Létourneau	51	7678	150.4
R. Moisan	45	6616	147.0
Jos. Walliman	39	5796	146.3
G. Roy	54	7733	143.2
M. Rioux	45	6433	142.9

PETIT SPORT — Par Rouson





une carrière de CHEF au service du Canada

Conscient de ses responsabilités grandissantes à l'égard du maintien de la paix, le Canada renforce et modernise son armée.

Et l'Armée canadienne, l'une des mieux organisées, des mieux outillées au monde, forme des hommes d'élite. Les jeunes gens qui en font partie reçoivent une formation de chef et apprennent des spécialités techniques pour lesquelles ils sont bien payés.

L'instruction comporte des séances régulières de culture physique sous le commandement de gymnastes accomplis, de sous-officiers comme le sergent Georges Ferris, dont la photo apparaît ci-après. Aujourd'hui sergent-major intérimaire de compagnie au 2e bataillon du Royal 22e Régiment, à Valcartier, le sergent Ferris a son brevet de compétence comme instructeur de culture physique.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — *et gratuitement* — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

Vétéran de Corée et revenu récemment d'un cours de sous-officier en Angleterre, le sergent Georges Ferris avait terminé ses études de 9e année à l'école Lagueux, de Québec, quand il s'enrôla au "Vingt-Deux", en 1948. Aujourd'hui parachutiste et gymnaste accompli, le sergent Ferris aime rappeler qu'il fit partie de la Garde Champlain et d'une garde de Zouaves, à Québec. Le sergent-major intérimaire de compagnie Georges Ferris a trouvé dans l'Armée une vraie carrière de chef.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

A la simultanée du maître aux échecs Samuel Reshevsky



● Plusieurs amateurs de Québec et de la région ont joué en simultannée hier soir au jeu d'échecs contre le grand maître Samuel Rashevsky de réputation internationale. On remarque sur la photo l'un des propagandiste du match, M. Cristin et l'un des meilleurs joueurs de Québec, M. Dion. Ce dernier retient l'attention du maître aux échecs qui s'est surpassé pour remporter les honneurs du match contre plusieurs adversaires. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Des remerciements aux honorables Duplessis, Prévost et à M. Bellemare

CAP DE LA MADELEINE, 3. (DNC). — Le conseil a adopté, hier, en séance publique une résolution de remerciements à l'endroit de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, l'hon. Yves Prévost, ministre des Affaires Municipales ainsi que le député du comté de Champlain, M. Maurice Bellemare, pour la confiance accordée aux membres du conseil du Cap de la Madeleine à se servir du rôle d'évaluation en vigueur en 1953 pour l'exercice financier 1954.

L'échevin Armand Lemire a été le parrain de cette résolution qui fut secondée par l'échevin Léo Montplaisir et adoptée à l'unanimité.

S. H. le maire André Julien a également exprimé ses remerciements personnels à l'hon. Maurice Duplessis, à l'hon. Yves Prévost et au député M. Maurice Bellemare pour la coopération qu'ils ont apportée à régler ce grave problème concernant l'évaluation municipale.

Ce Polonais pourra habiter le Canada

Ottawa, 3. (BUP). — Un réfugié polonais, animé d'une haine profonde contre le communisme, se verra offrir asile au Canada, après avoir parcouru le monde pendant cinq ans, à la recherche d'un lieu de résidence. Le ministre de l'Immigration, M. Walter E. Harris, a déclaré hier aux Communes, qu'il avait recommandé aux autorités de son ministère d'accorder un visa à Richard Nowalinski, pour lui permettre d'entrer au Canada. Des groupes de catholiques et d'autres citoyens ont offert une garantie de $50,000. afin de permettre à Nowalinski de séjourner au Canada.

Les ventes des magasins en série de produits alimentaires ont été de $770,953,000 l'an dernier, soit $67,696,000 ou près de 10 p. 100 de plus qu'en 1952.

Une réception au président national du Jeune Commerce

Jonquière, (DNC). — Le président national du Jeune Commerce, M. Harry Smith, fut reçu chaleureusement par la Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière et de Kénogami, tout d'abord par une réception civique au bureau de S. H. le maire Lorenzo Deschênes, puis par un banquet qui fut servi au salon Cactus de l'hôtel Jonquière.

A cette réception civique, qui eut lieu, vendredi dernier, outre le maire Lorenzo Deschesnes et le président national, nous remarquions le président du Jeune Commerce local, M. Lorenzo Michaud, Mgr Luc Morin, p.d., v.f., curé à St-Dominique de Jonquière, plusieurs échevins et directeurs du Jeune Commerce qui s'étaient portés à la rencontre, arrivant d'Alma.

A tour de rôle, Mgr Luc Morin, S. H. le maire et M. Fernand Girard portèrent la parole et vantèrent le travail intense accompli par les membres du Jeune Commerce.

Au banquet qui clôturait ces manifestations de bonne entente, nous remarquions à la table d'honneur, outre M. Harry Smith, M. Lorenzo Michaud, président du Jeune Commerce local; M. Lorenzo Deschesnes, maire de Jonquière; M. Fernand Girard, député de Lapointe; M. Euloge Julien, représentant de S. H. le maire Laurent Lacroix de Kénogami, M. Raymond Germain et Henri Deschesnes, respectivement président de la commission scolaire de Jonquière et président de la Commission scolaire de Kénogami; M. Luis Reid, trésorier honoraire du Jeune Commerce provincial; M. Gérard Baribeau, président de la Chambre de St-Joseph d'Alma; M. Bertrand Grimard, président du Jeune Commerce de Chicoutimi; M. J.-P. Dufour, président de la Chambre de St-Jérôme, M. J.-P. Garant, président régional, etc.

Le président du Jeune Commerce de Jonquière et Kénogami, M. Lorenzo Michaud souhaita la bienvenue au distingué visiteur en termes choisis, et fit même une courte allocution en langue anglaise. M. Fernand Girard, député de Lapointe déclara qu'il en était rendu au point qu'il se demandait si le peuple n'est pas comme celui de l'empire romain qui ne réclamait que du pain et des jeux. Heureusement dit-il, le Jeune Commerce travaille à populariser la culture intellectuelle. M. Jean-Paul Garant pour sa part développa le thème "Formation par l'action".

M. Harry Smith déclara qu'il était très heureux d'être parmi les gens du Saguenay et dans la province de Québec.

Me Antonio Boily agissait comme maître de cérémonie.

Construction de huit écoles dans la métropole

Montréal, 3, (DNC). — Les membres de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, réunis hier sous la présidence de M. Eugène Doucet, ont approuvé des projets en vue de la construction de huit nouvelles écoles et de l'agrandissement de deux autres écoles. Les nouveaux édifices compteront un total de 88 classes et les agrandissements permettront d'aménager 20 classes nouvelles.

Voici la liste des parosises où seront érigées les nouvelles écoles.

Ste-Monique: Parc-école pour élèves de langue anglaise, 18 classes garçons et filles; St-Emile : Huit classes, garçons et filles; Ste-Catherine de Sienne: Parc école, 14 classes, garçons et filles; St-Clément de Viauville: Sept classes, garçons et filles; Notre-Dame-des-Victoires : Huit classes, filles; St-Mathieu: 14 classes, garçons; St-Nom de Jésus : 12 classes, garçons; Ste-Rita : pour élèves de langue anglaise, sept classes, garçons et filles.

Les deux agrandissements sont les suivants :

Ecole Dollier de Casson: 11 nouvelles classes, garçons et filles.

Ecole Ste-Claire : 9 nouvelles classes, filles.

Traîtrise d'un banc de neige envers un jeune "sauteur" imprudent

Un garçonnet de 8 ans, Gilles Paquet, fils de M. et Mme Amédée Paquet, demeurant à 166, rue Ste-Marguerite, se souviendra longtemps de la petite aventure qui le rendit, presque pendant une heure, prisonnier d'un banc de neige, hier après-midi, à l'arrière de la demeure de son oncle.

Les secouristes municipaux furent mandés sur les lieux pour prodiguer les premiers soins au jeune Paquet qui se serait gelé les pieds quand il resta pris pendant près d'une heure dans un banc de neige.

L'enfant s'amusait à sauter d'une clôture de 5 pieds de hauteur à l'arrière de la demeure de son oncle, M. W. St-Hilaire, à 43, rue Ste-Hélène. Une bonne fois, il demeura enfoncé jusqu'à la ceinture dans la neige amollie et détrempée par la pluie et la douce température. Il lui était impossible de se tirer de là.

Les secouristes durent se servir de pelles pour rescaper le garçonnet qui se remet aujourd'hui chez lui de ses émotions.

Film présenté par la St-Jean-Baptiste d'Alma

ALMA, (DNC). — L'OMBRE D'UN HOMME, tel est le titre du film que présentera la Société St-Jean-Baptiste d'Alma le 7 mars prochain, à la salle de l'école supérieure Marguerite-Bourgeoys d'Alma. Tous ceux qui détiennent la carte blanche des conférences jouiront de l'entrée gratuite et ceux qui seraient intéressés à assister à la première de ce film, n'auront qu'à se présenter à l'entrée avant 8 heures et 30 p.m., dimanche prochain, le 7 mars.

La Société St-Jean-Baptiste d'Alma patronne depuis quelques années, les activités culturelles, et les membres nombreux de la société s'en montrent très heureux en même temps qu'intéressés. L'Ombre d'un Homme est un drame psychologique très prenant qui devrait faire salle comble. Qu'on se le dise donc, et qu'on se rende en foule dimanche prochain à la salle Marguerite-Bourgeoys, d'Alma. C'est pour 8 h. 30 p.m.

A l'adoration perpétuelle

Au Centre diocésain de l'adoration perpétuelle, 188, Grande-Allée, aura lieu, jeudi, 4 mars, de 8 h. à 9 h. p.m., une heure sainte prêchée par M. l'abbé Norbert Bras. Au même endroit, il y aura, dimanche, le 7 mars, de 4 h. à 5 h. p.m., une heure mariale prêchée par M. l'abbé C. Foy.

A Shawinigan

Le nouveau directeur entrera en fonction le premier mai

SHAWINIGAN, 3. — (DNC) — A la séance du conseil de lundi soir, il y eut un assez long débat au sujet de l'engagement d'un nouveau chef de police pour la cité. Il y avait divergence de vues au sein du conseil alors qu'un groupe d'échevins favorisait la nomination du lieutenant Alfred Arbour, de la police de Montréal, à cause de ses hautes qualifications, tandis que les autres échevins étaient en faveur de choisir un citoyen de la ville pour remplir cette fonction.

Quand le conseil fut rendu à l'item de l'agenda relatif à la nomination d'un nouveau chef de police, M. l'échevin Donat Desaulniers, appuyé par M. l'échevin Eugène St-Onge, a proposé une résolution émettant le principe que le nouveau chef ou directeur de la police et des pompiers ne devrait pas être pris à l'extérieur, mais qu'il devrait être choisi à Shawinigan même, exprimant l'opinion qu'il devait y avoir dans la ville un homme qualifié pour remplir cette fonction.

M. l'échevin Blais, qui s'était levé presque en même temps que M. l'échevin Desaulniers, a rappelé qu'il avait donné un avis de motion à la dernière séance du conseil qu'il proposerait la nomination d'un nouveau chef de police, et il a dit qu'il croyait que la proposition qu'il voulait faire devait avoir la préséance.

S. H. le maire François Roy a fait remarquer que ce qui était proposé par M. l'échevin Desaulniers n'était pas en réalité une motion, parce qu'elle ne nommait rien, et que M. l'échevin Blais, du fait qu'il avait déjà donné un avis de motion, avait le privilège de faire la première proposition.

M. l'échevin Albert Blais a d'abord parlé de l'importance du choix d'un chef de police et a dit que les principes qui le dirigeaient dans le choix que le conseil est appelé à faire étaient les suivants: 1) que les qualifications de l'applicant sont plus importantes que le lieu de sa résidence; 2) qu'il doit se recruter dans un corps policier.

Se basant sur ces deux principes, M. l'échevin Blais a proposé la nomination du lieutenant Alfred Arbour, de la police de Montréal, qu'il considère comme étant le mieux qualifié de tous les candidats qui ont fait application.

M. l'échevin Fernand Bilodeau a secondé cette proposition en disant qu'il croit que le lieutenant Arbour est le candidat le mieux qualifié et le plus en mesure de rendre les meilleurs services à la cité.

M. l'échevin Desaulniers a demandé alors qu'il pouvait proposer un amendement et a réitéré son opposition à l'engagement d'un candidat de l'extérieur. M. l'échevin Edmour Painchaud a aussi manifesté son opposition.

Son Honneur le maire Roy a dit de nouveau que l'amendement proposé n'en était pas un et il l'a déclaré hors d'ordre.

M. l'échevin J.-D. Dalphond a dit que quand l'ex-chef Longval avait été mis à sa pension il çu avait promis de s'abstenir de voter à la nomination d'un chef de police, mais qu'il se rendait compte qu'il était de son devoir de voter pour la motion de M. Blais. MM. les échevins Eugène St-Onge et Robert Bourassa se sont prononcés contre la résolution proposée par M. Blais.

Le nouveau chef entrera en fonction le 1er mai prochain.

Une autre résolution a été proposée par M. l'échevin Blais pour que le nouveau chef porte désormais le titre de directeur de la police et des pompiers. Les échevins se sont divisés en nombre égal sur cette résolution et de nouveau M. le maire Roy a voié en sa faveur.

Réponse de M. Winters

OTEAWA, 2 — D.N.C. — M. Robert Winters, ministre des Travaux publics, a fait une mise au point en marge de l'échange de correspondance entre son ministère et le gouvernement de Québec.

Interrogé par deux députés de la province de Québec en marge de la déclaration du premier ministre Duplessis au sujet du dépôt de la correspondance échangée entre son gouvernement et celui d'Ottawa, M. Winters a déclaré :

"La seule observation que j'aie à faire, c'est que bien que je n'aie reçu aucune réponse aux lettres, que j'ai envoyées au ministre compétents de la province de Québec, M. Duplessis a déclaré, à ce qu'en dit la presse, ne s'opposer nullement à ce que la correspondance en question soit déposée. On sait d'autre part que mon adjoint parlementaire a déposé aujourd'hui la correspondance en cause.

Le ministre répondait ainsi à une question de M. Paul-Edmond Gagnon, député indépendant de Chicoutimi. Ce dernier a demandé à M. Winters s'il avait quelque commentaire à formuler relativement à la déclaration de M. Duplessis visant à l'aménagement éventuel d'un pont entre Pembroke et l'Ile-aux-Allumettes.

Le député conservateur de Trois-Rivières, M. Léon Balcer, a demandé au ministre Winters s'il pouvait commenter la nouvelle publiée dans les journaux, selon laquelle le premier ministre de la province de Québec déclare qu'il n'a pas reçu de communication du ministre.

A cette deuxième question, le ministre Winters a ajouté :

"Il est difficile de commenter les paroles que le premier ministre est censé avoir prononcées. Cependant, je dois dire que la correspondance a effectivement été envoyée, non pas au premier ministre de Québec, mais à ses ministres compétents. En outre, le service télégraphique du National-Canadien m'apprend que le télégramme que j'ai expédié a été reçu".

Couronnement de la reine des sports à Ste-Croix



● Photographie prise lors du couronnement de la reine des sports à Ste-Croix de Lotbinière, Mlle Colombe Courcy. Cette dernière était accompagnée de ses quatre princesses, Mlles Claudette Hamel, Micheline Fournier, Monique Daigle et Thérèse Demers. Les invités d'honneur étaient M. le député et Mme René Bernatchez, M. et Mme Paul Biron, maire du village, M. et Mme Raymond Desruisseaux, maire de la paroisse, M. et Mme Eugène Laflamme, de Ste-Croix, M. et Mme Robert Houde, de St-Antoine, M. le Dr et Mme Paul Pouliot, de St-Agapit et plusieurs autres dont les noms nous échappent. C'est devant une foule nombreuse que Mlle Courcy fut élue reine du carnaval et le succès complet que cette mascarade a remporté sera un souvenir pour les paroissiens de Ste-Croix.

Réinstallation du gérant de Chicoutimi, M. L. Fortin

CHICOUTIMI, (DNC). — M. Léopold Fortin, I.P., a été réinstallé dans ses fonctions de gérant après une suspension de 15 jours.

De l'opinion légale de deux avocats éminents de la ville de Chicoutimi, M. Léopold Fortin, Ing.P., est qualifié pour remplir les fonctions de gérant municipal selon les exigences du règlement No 390 qui exigeait que le gérant soit un ingénieur civil.

Cette suspension avait été demandée par quelques échevins, lors du dernier conseil de ville, après qu'une lettre signée par M. Lucien Savard, propriétaire, eut enjoint au conseil de se conformer au règlement municipal qui exige que le gérant soit un ingénieur civil.

Les deux avocats sont Me J.-C. Gagné, C.R., et Me Charles-Ed. Chayer, C.R. Tous deux s'accordent à dire que selon la lettre de la loi et selon les règlements de la Corporation des ingénieurs professionnels, M. Léopold Fortin, I.P., est compétent à exercer les fonctions de gérant de la cité.

Condamné à $1,000. d'amende et au frais

Jacques Dignard, 51, rue Papineau, a été condamné, hier, en Cour des Sessions de la Paix, à payer une amende de $1,000. et les frais, ou trois mois d'emprisonnement, pour une dixième infraction à la Loi des chirurgiens-dentistes.

M. le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, a prononcé la sentence. Le magistrat a, de plus, ordonné la confiscation des objets saisis, "objets qui servent à la pratique de l'art dentaire".

Un toît pour tous

Ottawa, 3, (BUP). — Le manque d'argent ne devrait pas être une raison pour que chaque citoyen du Canada ne possède pas sa propre maison, a dit hier soir, aux Communes, le chef créditiste, Solon Low. Dans une émission, au programme des Affaires de l'Etat, M. Low a dit que la nouvelle législation ne permet pas à ceux qui ont un revenu de moins de $3,000. de bénéficier des prêts de la loi nationale sur l'Habitation.



Quand vous Achetez du Café ...Recherchez la SAVEUR

C'est la saveur qui compte dans le café

Le Café MAXWELL HOUSE

a une saveur extra-riche parce qu'il est surtout fait avec des cafés à "SAVEUR EXCELLENTE"

"Bon jusqu'à la Dernière Goutte"





TOUT CHEF DE FAMILLE devrait faire une revue de ses assurances-vie régulièrement. Quand des changements surviennent dans la situation de votre famille, de votre carrière ou de vos affaires, vos besoins d'assurance-vie changent aussi.

Consultez-nous — C'est notre affaire

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY



M. Henri Freitag, chef de cuisine au Château Laurier, à Ottawa. (un des hôtels des chemins de fer nationaux)

"Rien ne peut remplacer le beurre pour la préparation de plats délicats et riches"

Si vous avez déjà dîné au fameux Château Laurier, vous conviendrez avec nous que le chef de cuisine Freitag fait autorité dans le domaine culinaire. Or, pour tous ses mets appétissants, il ne se sert que de beurre. Aucun substitut ne pourrait remplacer la succulente richesse d'un beurre frais, doré, onctueux et délicat.

Essayez cette recette du chef de cuisine Freitag.
SAUCE MEUNIERE
pour biftecks, côtelettes, poissons sautés, etc.

Arrosez le mets prêt à être servi avec le jus d'un quart de citron. Saupoudrez de ciboulette ou de persil hachés. Faites brunir 2 onces de beurre par convive et versez sur la viande ou le poisson.

C'est toujours meilleur avec du beurre!

Comme le sait toute bonne cuisinière, rien n'est préférable au beurre pour ajouter à la saveur des plats. Des simples petites galettes chaudes au gâteau le plus somptueux, tout ce que vous préparerez aura meilleur goût si vous vous servez de beurre.



Pour préparer toutes sortes de plats au beurre, demandez notre livre de recettes (gratuit). Ecrivez au:

SERVICE DES PRODUITS DU LAIT 1523, rue Drummond, Montréal, P.Q.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales, il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte de réclames des exploitants de cinémas et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables la note sera tempérée s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE.

1— Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2— Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.

2R Film qui présente quelques dangers.

3— A déconseiller parce que dangereux.

4— A proscrire et à combattre.

Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.

L'étoile placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience, elle veut seulement le faciliter. Mais den os renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Actualités françaises, à 2.00, 5.00 et 8.10 h.; Francis aux courses, à 2.10, 5.15 et 8.20 h.; Le signe des renégats, à 3.45, 6.40 et 9.45 h. — Continuel de 1.30 à 11.10 h.

CINEMA DE PARIS. — Actualités, à 1.00 h.; Gangsters en jupons, à 1.10, 4.48 et 7.33 h.; Je n'ai que toi au monde, à 2.30, 6.08 et 9.46 h. — A la scène: LUIS MARIANO, à 4.18 et 9.15 h.

CAPITOL. — Revue des modes printanières, à 2.15 et 8.30 h.

CLASSIC. — Le lagon bleu, à 1.00, 4.25 et 7.50 h.; Les soeurs Casse-Cou, à 2.40, 6.05 et 9.30 h. — Fin à 11.00 h.

IMPERIAL. — Le narcisse noir, à 12.45, 3.41, 6.31 et 9.33 h.; Sujets, à 2.15, 5.11 et 8.07 h.; En plein orage, à 2.20, 5.06 et 8.12 h.

EMPIRE. — A lion is in the streets, à 1.00, 3.55, 6.40 et 9.40 h.; Nouvelles, à 2.25 et 8.10 h.; Tangier Incident, à 2.40, 5.25 et 8.20 h. — Continuel de 1.00 à 11.15 h.

LAIRET. — Nouvelles, à 1.08 et 7.38 h.; Médiez-vous des blondes, à 1.00, 4.30 et 8.00 h.; Sans laisser d'adresse, à 2.43, 6.13 et 9.45 h. — Fin, à 11.08 h.

LAURIER. — Tallest man in Arizona, à 1.00, 4.30 et 8.00 h.; Nouvelles, à 2.30 et 7.40 h.; Monsieur propose et madame dispose, à 2.50, 6.00 et 9.30 h. — Fin, à 11.10 h.

PIGALLE. — Actualités françaises, à 12.30, 3.44 et 8.24 h.; Jocelyn, à 12.40, 3.54, 6.45 et 9.37 h.; Mlle Josette, ma femme, à 2.06, 5.20 et 8.34 h.

PRINCESSE. — Sujets, à 1.00, 4.23 et 7.46 h.; The raiders, à 1.13, 4.38 et 7.59 h.; Desert song, à 2.33, 5.56 et 9.19 h.

RIALTO. — Nouvelles, à 12.45, 4.15 et 7.45 h.; Mutinerie à bord, à 1.00, 4.29 et 7.59 h.; La ville écartelée, à 3.15, 5.45 et 9.25 h. — Fin à 11.35 h.

VICTORIA — Comment l'esprit vient aux femmes, à 12.45, 3.40, 6.35 et 9.35 h.; Dans l'antre du gorille, à 2.35, 5.34 et 8.25 h. — Continuel de 12.45 à 11.15 h.

LEVIS

BIENVILLE. — Nuits ensorcelées, à 6.30 h.; Nouvelles, à 8.10 h.; Pour vous la chance, à 8.30 h.; Foyer perdu, à 10.00 h.

CANADA. — L'étonnant M. Williams à 6.20 et 9.35 h.; Sujets courts, à 7.45 h; Calamity Jane, à 8.15 h.

CINEMA DE LEVIS. — Le roi du bla bla bla, à 6.15 et 9.30 h.; Nouvelles, à 7.50 h.; Le mur des ténèbres, à 8.00 h.

QUEBEC

"Cambra"

LE SIGNE DES RENEGATS — — — 2
Film américain d'aventures de cape et d'épée, en technicolor. Un aventurier s'éprend d'une jolie américaine de la Californie et l'épouse après de nombreux démêlés. Réalisation assez moyenne. Belles scènes de chevauchées.
FRANCIS AUX COURSES — — — 1
Film burlesque, d'origine américaine (Francis goes to the races), avec Donald O'Connor et Piper Laurie.

"Capitol"

— Revue des MODES printanières.

"Cartier"

MOULIN ROUGE — — — — — — — 3

"Cinéma de Paris"

JE N'AI QUE TOI AU MONDE — — 1
Mélodrame franco-belge, avec Albert Préjean et Anne Fabrice.
GANGSTERS EN JUPONS — — — 2-R
ou Le gang des pianos à bretelles
Film parodique et musical, avec Ginette Leclerc, Jean Tissier, Raphaël Patorni, Georges Poujouly et Emile Prud'homme et son orchestre.

"Classic"

LES SOEURS CASSE-COU — — — 1
Comédie de caractère, d'origine soudoise (Come to the Stable), avec Loretta Young et Céleste Holm.
LE LAGON BLEU — — — — — — 1
Drame d'aventures exotiques, en technicolor, d'origine américaine (Blue Lagoon), avec Joan Simmons et Donald Houston.

"Empire"

A LION IS IN THE STREETS — — 2
Drame en technicolor, basé sur une NOUVELLE d'Aria Locke Langley. Les vedettes sont James Cagney, Barbara Hale et Anne Francis.
TANGIER INCIDENT — — — — — 1
Film d'intrigue et d'espionnage international qui se déroule dans la ville de Tanger, avec George Brent et Mari Aldon, comme vedettes.

"Impérial"

LE NARCISSE NOIR — — — — — 2-R
Drame psychologique, d'origine américaine (Black Narcissus), avec Deborah Kerr et Sabu.
EN PLEIN ORAGE — — — — — — 2
Fantaisie comique d'origine américaine (Fuller Brush girl), avec Lucille Ball, Eddie Albert et Carl Benton Reid.

"Lairet"

SANS LAISSER D'ADRESSE — — — 2
Comédie dramatique, avec Bernard Blier et Danièle Delorme.
MEFIEZ-VOUS DES BLONDES — 2-R

"Laurier"

TALLEST MAN IN ARIZONA — — ?
MONSIEUR PROPOSE, MADAME DISPOSE — — — — — — — — 2
Comédie romantique d'origine américaine (You Gotta Stay Happy), avec Joan Fontaine et James Stewart.

"Pigalle"

JOCELYN — — — — — — — — — 2
Drame romantique, avec Jean Desailly, Simone Valère, Jean Debucourt, A. Rigaut et J. Vilar. De magnifiques extérieurs confèrent à ce film le romantisme de l'oeuvre littéraire.
MADEMOISELLE JOSETTE, MA FEMME — — — — — — — — 2
Comédie sentimentale, avec Fernand Gravey et Odile Versois.

"Princesse"

DESERT SONG — — — — — — — 1
Film en technicolor, avec Gordon MacRae, Kathryn Grayson et Raymond Massay. Comédie. — Plusieurs succès américains populaires.
THE RAIDERS — — — — — — — 2
Mélodrame du type western, en technicolor, avec Richard Conte. L'histoire se passe en 1849, lors de la course à l'or en Californie.

"Rialto"

MUTINERIE A BORD — — — — — 1
Film d'aventures, d'origine américaine (Mutiny), avec Mark Stevens et Patrick Knowles.
LA VILLE ECARTELEE — — — — 2
Documentaire romancé, d'origine américaine (The big Lift), avec Paul Douglas et Montgomery Clift.

"Sillery"

COME BACK, LITTLE SHEBA — — 3
CARIBBEAN — — — — — — — — 2

"Victoria"

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES — — — — — — — — 2
Comédie psychologique, d'origine américaine (Born Yesterday), avec Judy Holliday, William Holden et Broderick Crawford.
DANS L'ANTRE DU GORILLE — — ?

LEVIS

"Bienville"

NUITS ENSORCELEES — — — — — ?
Féeries en technicolor d'origine américaine, Lady in the Dark.
FOYER PERDU — — — — — — — 2-R

"Canada"

L'ETONNANT M. WILLIAMS — — — 2
CALAMITY JANE — — — — — — — 1

'Cinema de Lévis"

LE ROI DU BLA BLA BLA — — — — 2
Comédie burlesque, avec Roger Nicolas, Jean Tissier et Lise Delamare.
LE MUR DE TENEBRES — — — — 1
Drame psychologique d'origine américaine (High Wall), avec Robert Taylor, Audrey Totter et Herbert Marshall.

BAIE ST-PAUL

"Clarence"

EN ROUTE VERS RIO — — — — — 2
Comédie burlesque d'origine américaine (Road to Rio), avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour.
LE GRAND ASSAUT — — — — — 1
Film de guerre, d'origine américaine (Breakthrough), avec David Brian, John Agar et Frank Lovejoy.

ST-ROMUALD

"Etchemin"

SIGNAL ROUGE — — — — — — — 3
TETE FOLLE — — — — — — — — 2-R

CHICOUTIMI

"Cartier"

COMPAGNONS D'INFORTUNE — — — 1
CHARGE OF THE LANCERS — — — ?

JEUDI

DESERT LEGION — — — — — — — 1
Drame d'aventures, en technicolor, dans La Légion Etrangère de France. Les vedettes sont Richard Conte et Arlene Dahl.
STROMBOLI — — — — — — — — ?
Avec Ingrid Bergman. — C'est une histoire souvent incompréhensible et les caractères ne sont pas sympathiques. A l'exception d'Ingrid Bergman, tous les acteurs sont Italiens et ils utilisent souvent leur langue. On assiste à une belle expérience de pêche au thon et l'éruption du volcan est d'une grande réalité.

DONNACONA

"Royal"

LE MEDAILLON FATAL — — — — 2-R
Film anglais (histoire d'une maison hantée), avec Margaret Lockwood et James Mason. — Version française de "A place of One's Own".
NANOUK — — — — — — — — — 1
Documentaires américains (Nanouk of the North), avec une famille d'Esquimaux.

EAST-BROUGHTON STA

Théâtre "Perro"

ROSE-ANNA McCOY — — — — — 2-R
Mélodrame, avec Farley Granger, Joan Evans et Raymond Massey. — Jeunes amours, vieilles haines. — Scènes de folklore des pays montagneux.

LAMBTON

Théâtre "Lambton"

JEUDI

UNE FILLE SUR LA ROUTE — — 2-R
Comédie musicale, avec G. Guétary et Liliane Bert.

MONTMAGNY

"Lafontaine"

PECHE MORTEL — — — — — — 3

LA MALBAIE

"Centre Récréatif"

SOUVENIRS PERDUS — — — — — 3

PLESSISVILLE

Cinéma "Plessis"

AU FIL DES ONDES — — — — — 1
MAN IN THE SADDLE — — — — — ?

ROBERVAL

"Diana"

LA FEMME AU VOILE BLEU — — — 1
ANGEL FACE — — — — — — — 3

"Roberval"

TRENTE SECONDES SUR TOKIO — — 1

ST-FELICIEN

"St-Félicien"

SOUS LE CIEL DE PARIS — — — 2-R
LA BLONDE INCENDIAIRE — — — 3

ST-JOSEPH D'ALMA

"Canadien"

TAPAGE NOCTURNE — — — — — 2-R
LE DENONCIATEUR — — — — — 2-R

STE-MARIE, (Bce)

"Centre Récréatif"

LE GANG DES TUEURS — — — — 3

"Jacob"

TEMPETE SUR LA COLLINE — — — 2
Film policier américain (Thunder on the hill), avec Claudette Colbert et Ann Blyth.

ST-TITE, Champlain

"Rhéo"

DEUX NIGAUDS ET L'HOMME INVISIBLE — — — — — — — — 1
Film burlesque américain, avec Bud Abbott et Lou Costello.

SHAWINIGAN

"Auditorium"

MEET Dr JECKYL et M. HYDE — — ?
CHARGE OF THE LANCERS — — — ?

"Capitol"

SOMETHING MONEY CAN'T BUY — — ?
ROAR OF THE CROWD — — — — — 1

"Cartier"

L'HERITAGE DE LA CHAIR — — — 2
LE DUEL — — — — — — — — — 2

"Roxy"

THE STAR — — — — — — — — — 3
STEEL HELMET — — — — — — — 1

WEEDON

Théâtre "Tardif"

LES MAUDITS — — — — — — — 2

JEUDI

LA CORDE DE SABLE — — — — 2-R
Drame d'aventures, d'origine américaine (Rope of Sand), avec Burt Lancaster et Paul Henreid.

LÉVIS et la Banlieue

Souper-causerie. — Ce soir, à 6 hres précises, au Manoir Shalenks, le Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc. présentera un dîner-causerie au cours duquel nous aurons l'honneur d'entendre comme conférencier B. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir", qui traitera du sujet suivant: "Cinq semaines derrière le rideau de fer".

Les membres et toute la population en général sont invités à y assister. Ce souper n'est pas mixte. Des cartes seront en vente aux portes de la salle.

Mort de Mme A. Gosselin. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Vve Adélard Gosselin née Valérie Pelchat, survenue à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 mars, à l'âge de 67 ans. Elle demeurait au No 71 rue St-Louis, Lévis.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils: MM. Léo, Adélard et Clément Gosselin, de Lévis; sa fille: Mme Léopold Ouzilleau (Marguerite), de Lévis; son gendre: M. Léopold Ouzilleau; ses brus: Mme Léo Gosselin (Aline Poulin), Mme Adélard Gosselin (Simone Beaulieu) et Mme Clément Gosselin (Cybella Grenier); son frère: le R. Frère Napoléon Pelchat, s.v., de Québec; ses soeurs: Mme Alfred Côté, Mme Vve Ovila Gagné, de Québec et Mme Léon Carrier, de Rivière-du-Loup; ses beaux-frères: MM. Alfred Côté et Léon Carrier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 h., en l'église du Christ-Roi. Départ des salons M. Gilbert, 38, Côte du Passage, à 8 h. 40.

A la famille en deuil, nos plus vives condoléances.

Un joueur de l'O.T.J. juvénile de Lauzon, à Duluth, Minisota. — Comme l'année dernière, la province de Québec, sera représentée au tournoi international de hockey, qui sera présenté à Duluth, Minisota.

On se rappellera que l'an passé, une équipe formée parmi tous les joueurs midgets affiliés à l'Association des Ligues mineures de Québec, que dirige M. Gérard Bolduc, avait remporté les honneurs de ce tournoi sous l'habile direction de M. Jean-Paul Poulin.

Cette année le même tournoi se déroulera au même endroit, mais avec des équipes de catégories juvéniles, dont celle de la province de Québec, qui alignera des joueurs de la vieille capitale et des environs, de tous les clubs juvéniles affiliés aux ligues Mineures de Québec.

Le choix des joueurs qui formeront cette équipe a été fait par le coach nommé à cette fin, M. Conrad Parent, qui fut aidé des journalistes et ce choix fut des plus justes, et le club de hockey O.T.J. juvénile de Lauzon, qui évoluait dans la section B, de la ligue juvénile Québec-District se voit honoré par le choix de l'un de ses membres, honneur d'autant plus grand parce qu'il rejaillit d'abord sur l'école de Hockey de l'O.T.J. et de l'ESSJ, laquelle école est affiliée à la Q. A.H.A. et qui a opéré durant la présente saison. Honneur qui rejaillit aussi sur la ville de Lauzon et sur toute la rive sud, puisque ce joueur est le seul qui nous représentera dans ce grand tournoi.

Ce joueur choisi est Raynald Gagné, fils de M. et Mme Auguste Gagné demeurant au no 468, rue St-Joseph à Lauzon.

Raynald qui porte le no 9, et qui est le capitaine de son équipe, est âgé de 17 ans, pèse 155 livres et mesure 5 pieds, 9 pouces et de plus il termina la saison premier compteur de son club en produisant 9 buts et récoltant 6 assistances pour un total de 15 en 9 parties, il est aussi un excellent patineur et un très beau manieur de bâton.

Les directeurs de l'O.T.J. et de l'E.S.S.J. sont donc fiers de Raynald Gagné et les amateurs de hockey de Lauzon et de la rive sud, peuvent s'enorgueillir de ses succès e nous sommes assurés qu'il fera bonne figure sur l'équipe qui représentera la province à Duluth.

Nous profitons donc le la circonstance pour lui souhaiter, ainsi qu'à tous ses co-équipiers un bon voyage et aussi le championnat de ce tournoi.

L'Ecole des Parents. — Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu le cours de l'Ecole des Parents de Lévis, à l'Auditorium du Collège de Lévis.

Le conférencier sera le R. P. Lucien Fournier, o.p., de Québec, qui traitera du sujet suivant : "Métier de parents".

Lt R. P. Fournier est un ancien lévisien que le public sera heureux de revoir à la tribune de l'Ecole des Parents.

La direction de l'Ecole recommande à ses habitués de ne pas manquer ce cours très important.

Accident à un enfant. — Hier soir, arrivait à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le jeune Richard Mathieu, 3 ans, 6 mois, fils de M. Donat Mathieu, de St-Léon Standon, qui venait d'être la victime d'une chûte.

Il est sous les soins de M. le Dr Maurice Roy, de Lévis. Ce dernier nous informait hier soir, qu'il est tout probable que son jeune patient ait reçu une fracture à une jambe.

Légionnaires. — L'assemblée générale annuelle des officiers et membres de la succursale no 12, de la Légion Canadienne, sera tenue ce soir, à 9 heures, à la Hutte no 3, sous la présidence du major Jacques Simoneau. Cette assemblée importanee sera précédée d'une réunion des directeurs à 8 h. 30. On compte sur la présence de tous les officiers et membres.

Zélatrices de N.-D. de Lévis. — Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu une assemblée des zélatrices de l'Apostolat de la Prière, de Lévis, à l'endroit habituel.

Unité sanitaire. — Demain, il y a cliniques de bébés à Ste-Bernadette, à Bienville et à Lauzon.

Maisons à vendre

LAUZON. — Plain-pied, moderne 6 pièces plus chambre bain, solarium, chauffage à l'huile, terrain 90 x 55. Prix : $7,000. OMER ALLARD, courtier en immeubles, 6, Ste-Marie, Lévis, TEL.: TE-7-1775
66388—26-2 (6 fs) 127 C.L.

Funérailles de M. Jos. Simard (Alexis) à Baie St-Paul

Un ultime hommage a été rendu, le 18 février 1954, en l'église de Baie-St-Paul, comté de Charlevoix, à la mémoire de M. Joseph Simard (Alex), rentier, décédé lundi le 15 février à sa résidence de Baie-St-Paul, à l'âge de 72 ans. Il était l'époux en premières noces de feu dame Marie-Elise Labbé, et en secondes noces de feu dame Isabelle Villeneuve.

La cérémonie religieuse fut très imposante. La levée du corps fut faite par Mgr J.-Bte Boivin, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le R. P. André Simard, R.O.P., neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Jean Bartl et Roger Tremblay, comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait : Mgr J.-Bte Boivin, MM. les abbés Arthur Jobidon et Gingras, du Séminaire de Québec, et I. Landry, principal de l'Ecole Normale de Baie-St-Paul.

Au départ de la résidence du défunt, le deuil était conduit par ses fils : Léon-Joseph Simard, agronome, régisseur de la Ferme-Ecole Provinciale d'Animaux à Fourrure, Majella Simard, de Montréal, André Simard, contremaître de l'entrepôt frigorifique de Baie-St-Paul ; et son gendre : Maurice Tremblay. Ses neveux, Jean-Paul Simard, Marcel Labbé, Pierre-Aimé Girard, François Labbé, Jacques Labbé et Jean-Marie Pilote étaient porteurs. M. Jos. Simard (Onésime) portait la croix.

On remarquait également dans le défilé les frères du défunt : Ernest, Amédée et Xavier Simard ; ses beaux-frères : Athanase Labbé, Joseph Labbé et René Villeneuve. Le ministère provincial de l'Agriculture était représenté par M. J.-P. Rousseau, agronome. L'Association Coopérative des Producteurs de Fourrures était représentée par son président, le Dr J.-E. Laforest ; MM. J.-R. Otis, classificateur, Alexandre Paquin, Gérard Mailly et René Lachance. Un nombre imposant de parents et d'amis suivaient le défilé : Charles-Edouard Tremblay, maire de Baie-St-Paul ; Aimé Simard, maire de la paroisse ; Edmour Simard, notaire ; Dr J.-Robert Desgagnés, Dr Didier Dufour, Alphonse Chabot, Michel Chabot, Amédée Fortin, Jules et Paul Simard, Maurice Martineau, Athanase Tremblay, Roger Dufour, Amédée Simard, Bruno Gosselin, Adislas Labbé, J.-E. Desgagnés, Joseph Girard, Gérard Guay, Adrien Dufour, Raoul Boily, Adrien Simard, J.-M. oBily, J.-Bte Larouche, Charles-E. Lavoie, J.-Arthur Boivin, Philippe Harvey, Arthur Simard, Ludger Larouche, Vilmont Larouche, Paul Dufour, Fernand Villeneuve, Raymond Villeneuve, Ernest Bradet, Léonidas Bouchard, Ernest Perron, Arthur Simard (Elie), Jean-Charles Larouche, Victor Boivin, Charles-D. Simard, Charles-B. Simard, Jos. Simard (Eloi), Victor Boily, René Simard, M. Verreault, Eustache Simard, P.-N. Dionais, Albéric Simard, P.-X. Simard, Lionel Simard, Jean-Joseph Simard, Léon Perron, Ovide Girard, Arthur Côté, Maurice Larouche, Stanislas Boivin, Honoré Simard, Pierre Simon, Hermel Simon, Amédée Bouchard, Philippe Larouche, Alphédor Guérin, Victor Fortin, M. Paré, etc., etc.

Nos condoléances à la famille.

Funérailles de M. Emilien Guillemette

ST-RAPHAEL. (Bell.), — (D. N. C.) — Le 9 janvier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, décédait M. Emilien Guillemette, époux de dame Cécile Théberge. Le défunt était âgé de 38 ans, 11 mois, 14 jours.

Les funérailles auront lieu à St-Raphaël, le 12 janvier, au milieu d'une nombreuse assistance de parents, amis et paroissiens.

La levée du corps fut faite par M. le curé H.-Ph. Audet, qui chanta le service.

Conduisait le char funèbre, M. Georges Beaudoin. Portait la croix, M. Edouard Bouffard.

Dirigeait le deuil : M. Gérard Bélanger. Les porteurs : MM. Claude-Aimé Godbout, Antonin Roy, Léo Morency, Claude Bolduc, Arthur Thibeault, Paul Thibeault.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse dame Cécile Théberge; ses enfants : Monique, Doris et Jean-Claude Guillemette; son père, M. Raphaël Guillemette; ses frères et belles-soeurs : M. et Mme Raphaël Guillemette, M. et Mme Jules Guillemette, M. et Mme Léo Guillemette, M. et Mme Henri Guillemette; ses soeurs et beaux-frères : M. et Mme Lucien Godbout (Raphaëlle), M. et Mme Maurice Théberge (Thérèse), de St-Raphaël, M. et Mme Ls-Georges Dubé, des Trois-Rivières, (Yvette); son beau-père et belle-mère : M. et Mme Joseph Théberge; beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Adolphe Turgeon, de Montréal, M. et Mme Eudore Bouffard, M. et Mme Léopold Picard, M. et Mme Armand Théberge, M. et Mme Alcide D'Amours, de Matane, M. et Mme Georges Thibeault, d'Armagh,, M. et Mme Lionel Arbour, MM. Léonard, Jean-Yves Théberge, tous de St-Raphaël, plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Nos plus sincères condoléances.

DODD'S KIDNEY PILLS
TRAITEMENT POUR MAL DE DOS ET SENSATION DE FATIGUE RÉSULTANT D'IRRITATION DES REINS ET DE TROUBLE DE LA VESSIE
4087 THE DODD'S CO. LTD.

Canadian Chem. & Cell.

Canadian Chemical & Cellulose Company, Ltd. a avisé la Bourse de Montréal que les directeurs de la compagnie ont approuvé l'émission d'une option d'acheter 5,000 actions ordinaires à $15.50 l'action pour un exécutif de la compagnie. Cette option se terminera le 31 décembre 1962.

ARRÊTE VITE le MAL DE TÊTE ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE ET BAYER

Tél. : 2-4385
Pierre-Paul TURGEON
NOTAIRE
405, rue St-Jean

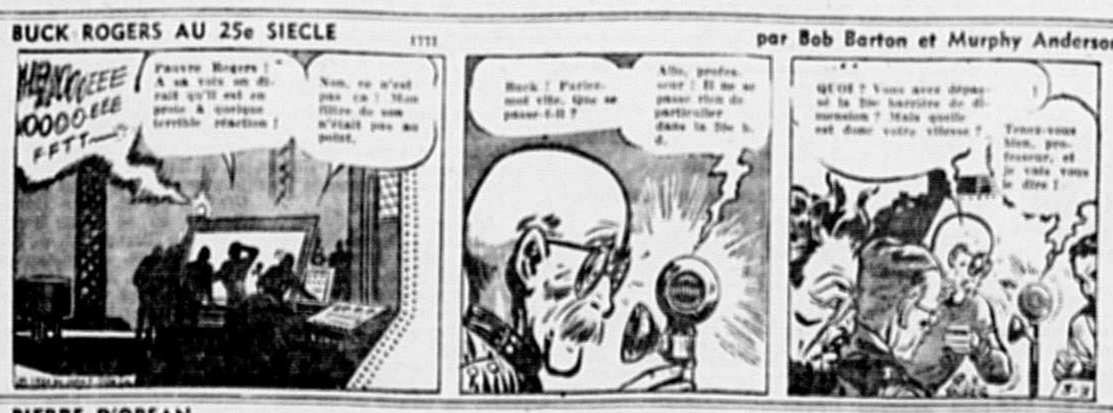
PROCUREZ-VOUS CES 2 Anneaux à Serviettes de luxe
UNE VALEUR DE $1.00 AU DÉTAIL pour seulement 35¢
AVEC L'ACHAT DE POLIDUR GLO-COAT Johnson
Ces anneaux prendront peu de place dans votre cuisine ou votre salle de bain. Ils serviront à pendre les serviettes, débarbouillettes et linges à vaisselle.
Avec le goulot en plastique, commode
DONNE AUX PLANCHERS UN ÉCLAT PLUS BRILLANT
— UN POLI DE PLUS LONGUE DURÉE —
RÉSISTE AUX EMPREINTES ET À LA SALETÉ.
Les planchers restent propres plus longtemps . . . ils ont plus d'éclat . . . parce que le fini résistant de GLO-COAT les protège contre la poussière et les empreintes. Liquide, GLO-COAT s'applique facilement, s'éclaircit sans frottage, élimine un travail épuisant. Conservez longtemps vos planchers propres et brillants avec le POLIDUR GLO-COAT de JOHNSON.
CIRE SANS FROTTAGE JOHNSON GLO-COAT POLIDUR
LINOLÉUM CARRELAGE EN CAOUTCHOUC MASTIC ASPHALTE
Eclat plus brillant Surface plus dure
PAR LES FABRICANTS DE LA CIRE JOHNSON
Cette offre s'applique aussi à GLO-COAT (bande rouge)
Voici comment vous procurer vos Anneaux à Serviettes de luxe
Achetez GLO-COAT de Johnson. Vous trouverez à l'intérieur du bouchon de votre bidon de GLO-COAT, une rondelle en papier ciré. Enlevez-la et mettez-la, accompagnée de 35¢ en monnaie avec vos nom et adresse écrits lisiblement, à —
S. C. JOHNSON & SON LTD.,
STATION O, C.P. 88, MONTRÉAL 19, P.Q.

- Aujourd'hui tout comme hier -



BUCK ROGERS AU 25e SIECLE

par Bob Barton et Murphy Anderson



PIERRE D'ORSAN

par Frank-V. Martinek



3-3-54

96 Feuilleton de l'"Action Catholique" — LE CYGNE DE KERMOR 93

caractère, et le pays porte à la taciturnité.

Le vieux marin avait repris :

—Hier au port, nous sommes allés pour la première fois au café ensemble et... et il a bu comme un vrai Breton. Alors il s'est mis à chanter: "Hollai...ka. Hollaïka". J'en étais tout suffoqué. "Qu'p'est-ce qui vous a appris ça", lui fis-je? Il m'a regardé et il a cherché dans sa mémoire: "Ah, j'y suis, c'est un disque". Un disque d'un drôle de nom qu'il m'a dit.

Yann avait suggéré :

—Un disque de folklore, peut-être.

—C'est cela, monsieur Yann. Qu'est-ce que c'est que le folklore?

—Le tresor des paysans, des marins, des pauvres gens; les traditions, les légendes, les chants populaires.

—Vous croyez, vous, qu'on joue "Hollaïka" au phono?

—Pourquoi pas...

—Je n'ai entendu que des valses et des chansons de Maurice Chevalier, moi.

—Tu ne peux prétendre avoir tout entendu, Le Jolif, et à la ville, il y a des gens qui préfèrent écouter nos vieux airs bretons.

—Puisque vous me l'assurez, c'est que c'est vrai, fit le pêcheur qui ne paraissait pas complètement convaincu.

Yann l'avait congédié d'un geste et d'un ton mi-ironique, mi-attendri :

—Va, Le Jolif, j'ai à travailler, va retrouver ton protégé.

"Mon protégé... mon protégé, bougonnait le vieil homme en s'en allant, qu'est-ce que M. Yann veut dire par là".

Un matin, Francis n'y tint plus. Il avait arpenté la lande et coupé une brassée énorme de genêts, de bruyères, même de chardons bleus qui lui avaient ensanglanté les mains.

—Voilà, Le Jolif, pour M. Yann... (il avait rougi en prononçant ce nom). Ne révélez pas que c'est moi qui ai fait la moisson, cela lui déplairait peut-être. Vous n'y pensiez plus depuis quatre ou cinq jours... N'ai-je pas eu une bonne idée?

Le Jolif prit la gerbe sous son bras.

Francis se souleva légèrement et se risqua à regarder.

"Pourquoi parlait-elle de clôture. Sa vieille idée de séquestration lui revint à l'esprit. En vertu de quel droit Yann de Kermor disposait-il de la liberté de cette créature qui lui apparaissait ainsi qu'une Tanagra immatérielle.

Il demeurait là, le menton soutenu par les poings, contemplant sans se lasser Linaïk. Maintenant, elle n'avançait ni ne parlait plus. Il l'entendait respirer lentement, profondément.

Aucune lumière ne modelait ses traits. Il ne pouvait rien deviner de son regard. Seulement, lorsqu'elle tournait un peu le visage, il voyait se découper sur le ciel un profil exquis, au nez fin, au menton volontaire.

Elle bougeait la tête avec la vivacité d'un oiseau et ce profil ne se révélait qu'une seconde à peine. Ensuite l'ovale sombre se cernait des blancheurs du voile.

Francis pensait :

—Comment se fait-il que le battement de mon coeur ne l'avertisse pas de ma présence, il me semble qu'il sonne sourd, mais net dans la nuit. Et elle est si près de moi. En trois pas, elle me foulerait aux pieds. Alors, que dirais-je? Pourvu qu'elle n'avance pas de mon côté...

Elle recula, gravit la marche. Sur le seuil, elle ne fut plus qu'un fantôme nacré. Alors elle lança deux baisers à l'immensité .

—Bonne nuit, mes rochers... Bonne nuit, mes vagues, à demain.

Elle s'effaça dans l'épaisseur des murailles. Le battant de chêne claqua dans l'embrasure de granit. La clef, les verrous cliquetèrent et gémirent...

D'un bond, Francis fut contre la porte, qu'il palpa sans bruit.

—Ai-je rêvé? Se tenait-elle là? Il l'imagina, gravissant dans les ténèbres une spirale de pierre sans fin. Puis il regarda vainement la mer, espérant qu'une ombre s'étalerait de la plateforme sur les flots.

Linaïk ne s'était pas arrêtée sur la terrasse. Elle avait regagné la commanderie sans doute. Quand la reverrait-il?...

L'ACTION CATHOLIQUE

Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Place Jean-Talon, Québec
Tél.: Echange privé 2-4771
EMILE CASTONGUAY, gérant général

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR
QUEBEC et LEVIS

Semaine	6 mois	12 mois
.25	$5.00	$10.00

PARTOUT AILLEURS

Semaine	6 mois	12 mois
.30	$4.50	$ 9.00

Livraison par la poste dans les comtés du Québec énumérés plus bas et au Nouveau-Brunswick.

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.50	$8.50

AILLEURS AU CANADA

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.75	$9.00

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

Hebdomadaire partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $4.00 par année
Angleterre et possessions anglaises Quotidien $10.00 par année
Angleterre et possessions anglaises Hebdomadaire $5.00 par année
Autres pays étrangers — Quotidien $15.00 par année
Autres pays étrangers — Hebdomadaire $7.50 par année

Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, St-Maurice, Saguenay, Sherbrooke, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe, Yamaska.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, deux cents.

RECONNAISSANCE ou REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES: 50 cents.

Dans le carnet social, ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez
2-4771
et demandez le local 4

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion de 25 mots ou moins — 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertion titre caractère plus gras que le 6 point — maximum 14 points chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.
26 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

AGENTS EN VILLE

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classifiées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, ltée, aux tabagies J.-E. Giguère et à la tabagie Cartier.

Agents demandés

PRODUITS EUROPA, ENR., 102, St-François, Québec, demandent agents pour vendre produits importés. Raccommodage sans fils et sans aiguille. Pantalons indéfiniment pressés, cirage se vaporisant.
65932—8-2 (1 ms) 6

VERITABLE AUBAINE pour vendeurs sérieux, qui désirent travailler, plaisant, honnête et payant, chez eux. — OFFRE LIMITEE. — **Ecrivez immédiatement à: Box 385, Westmount, Montréal (incluez timbre).**
66400—27-2 (12 fs) 6

GERANT DEMANDE, pour ville de Québec et environs, pour représenter compagnie ayant 250 produits de nécessité. Capital requis $500.00, pour maintenir marchandise. **PRODUITS CANADIANA, 2125, ave, DeLasalle, Montréal.**
66327—24-2 (1 ms) 6

ATTENTION — ATTENTION. Qui désire faire $200.00 par semaine ? Achetez nos montres garanties, à bas prix. 2 montres, hommes, Waterproof, 17 pierres, boîtier jaune $25.00. 2 montres, dames, boîtier jaune, 17 pierres $25.00. 1 montre homme, Waterproof, boîtier jaune, 21 pierres, $23.00. Toutes dans jolie boîte avec garantie. En plus 2 bracelets et autres primes gratuites avec commande. Commandez immédiatement. **J.-D. JACQUES, LIMITEE, 2022, avenue Union, Montréal 2, P.Q..**
65301—15-1 (15 fs) 6

AGENTS DEMANDES pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que 125 nouveautés. Bons territoires disponibles. **Ecrire à: PRODUITS POPULEX, LIMITEE, 4522, rue Delaroche, Montréal, P.Q.**
66401—27-2 (1 ms) 6

AGENTS pour vêtements sur mesures de la manufacture aux clients. Plein temps ou partiel, bas prix, commissions intéressantes, complets gratuits en bonis. Vaste assortiment d'échantillons tout laine. Expérience non requise, nous vous enseignons. Chance exceptionnelle. **DAVENTRY TAILORS, Dept K, B.P. 802, Montréal.**
66500—3-3 (mer.s. au 27-3) 6

A louer — Divers

REFRIGERATEURS neufs et usagés, à louer, parfaite condition. **C.-H. CHABOT, Réfrigération, 360, St-Vallier Ouest, Québec, TEL.: 2-3887.**
66007—25-2 (1 ms) 7

AU SALON DE LOCATION "GIZEL", 14, rue d'Aiguillon, le plus beau choix en ville de robes de mariée, robes cocktail, et robes de bal. — **TEL.: MU-3-4694.**
66306—27-2 (3-3) 7

Argent à prêter

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd., 61, **rue D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.**
66180—18-2 (1 ms) 15 jno

Articles de ménage

CROTEAU LIMITEE

VENDONS, ECHANGEONS, meubles, poêles, etc.. Plus haut prix payé. **327, St-Joseph, Québec, TEL.: 5-9426.**
65818—5-2 (1 ms) 18

A vendre, divers

GERARD POULIN, INC.



Agent exclusif claviographes Smith-Corona, machines à additionner "Corona" et "Precisa". Meubles de bureau. Spécialité: Classeurs en acier. — 92, COTE D'ABRAHAM, Québec, TEL.: 2-7917.
66250—26-2 (1 ms) 21

ENTREPOSAGE de fourrures, voûte des plus modernes. Mon grand désir est de vous donner entière satisfaction, étant pleinement qualifié pour prendre la grande responsabilité que comporte la garde, à un TAUX aussi MINIME que 2%. Assurance comprise pour l'année. **J.-H. L'HEUREUX, 84, chemin Ste-Foy, TEL.: MU-3-7412.**
66473—2-3 (1 ms) 21

25 MANTEAUX COURTS, rat musqué, seal, taupe, collerette, manteau long, patte mouton gris, seal brun $125., lapin japonais $90., manteau lapin blanc, 3 ans. — **TEL.: 5-6434.**
66149—17-2 (1 mer.s. au 12-4) 21

ONGUENT CRESS pour cors, soulagement assuré. Votre pharmacien recommande aussi l'onguent dur Cress, onguent Cress contre oignons, onguent Cress pour faire disparaître les verrues; ces remèdes ont prouvé leur efficacité.
66306—3-3 (6-3) 21

QUI ACHETE DE NOTRE MAISON
ACHETE BIEN
Tél.: 2-1278 et 5-9309
Enchères Marceau Enr.
MEUBLES MARCEAU
propriétaire
Le plus grand magasin de meubles neufs et usagés.
5 étages de meubles de toutes sortes en gros et en détail
Vos vieux meubles ont de la valeur à notre département d'échange. — Demandez notre évaluateur.
110, St-Paul, Québec
27-2 (6 fs) 31

A vendre, divers

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles, articles de toutes sortes. **V. DRAPEAU, Enr., 490, STE-THERESE, TEL.: 3-7991.**
66177—22-2 (1 ms) 21

POCHES VIDES

A VENDRE pour grain, patates, légumes, charbon, sable. Bran de scie, etc. Bas prix. **QUEBEC SACKS SUPPLY, Ltée, 100, Mgr-Gauvreau, Québec, TEL.: 3-4553.**
65903—6-2 (1 ms) 21

MEUBLES USAGES ET NEUFS LEMIEUX, ENR.

PIANOS, COFFRES CEDRE, garde-robes, set de salle, poêles. Vendons, achetons, échangeons. — **609, est, St-Vallier, près boul. Langelier, Québec, TEL.: 5-9321.**
65893—9-2 (1 ms) 21

MEUBLES NEUFS et USAGES, pupitres, bureaux, chesterfields, divans, poêles, laveuses, garde-robe, étagères. **L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, de la Couronne, TEL.: 2-2685.**
66209—19-2 (1 ms) 21

DISTRIBUTEURS requis pour la vente en gros des fameux rasoirs électriques suisses RIAM-DANDY, les plus perfectionnés sur le marché mondial. **RIAM 345, Craig (est) Montréal, 18.**
66306—23-2 (12 fs) 21

ACHETONS sacs usagés, vendons sacs neufs et usagés, pour grain, moulée, patates. **Commercial Bag Reg'd 21, rue MONTCALM, Lévis, TEL.: TE-7-5547.**
65726—30-1 (1 ms) 21

DIRECTEMENT du MANUFACTURIER à vous : Chesterfield, Devanport, set cuisine, poêles des marques les plus connues, set chambre, bicyclette 3 vitesses, motos, pièces Jawa. Agents demandés, termes si désirés. **REVELATION FURNITURE, ENR., 82, ST-JOSEPH-OUEST, Québec. TEL.: 5-7340.**
66216—19-2 (1 ms) 21

PARFAITEMENT NEUF, vente de fourrure, cause déménagement, manteau courts imitation nylon, vison du nord, rat musqué $125.00, taupe, rat musqué gris pâle, collerettes, teint vison. **TEL.: 5-6434.**
66467—2-3 (3 fs) 21

ROBE DE MARIEE 7/8 satin broché, broché, blanc 12 ans, soulier, pointure 7½ et bonnet. Le tout $65.00, costume beige 12 ans $25.00, très propre. **MU-3-4327.**
66451—1-3 (3 fs) 21

ATTENTION

A VENDRE tous les accessoires pour salon de barbier. S'adresser : **M. JOSUE BEAULIEU, Ste-Angèle, de Matane,**
66511—3-3 (1 fs) 21

Avis divers

M. HORMISDAS CLICHE, de St-Sébastien-Station, cté de Frontenac, déclare n'être pas responsable des dépenses et dettes que sa femme peut contracter n'importe où.
66485—2-3 (3 fs) 36

Bois, charbon, huile

CHABOT & FRERE — Bois de chauffage, merisier, érable, croûtes, bois francs, slabs bouleau. Bois de provision. **CHABOT & FRERE, 345, 3ième RUE, TEL.: 4-2020, Québec.**
65020—4-1 (2 ms) 29

A.-B. FORTIN, — Bois de chauffage de toutes sortes, aussi nulle à brûleurs. **Cour, 15, rue Marie de l'Incarnation — Rés.: 12, rue Marie de l'Incarnation — TEL.: 7-7490.**
62960—5-2 (1 ms) 29

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW

DISTRIBUTEUR Eug. DESROCHES FILS, Ltée, 569, rue St-Vallier Ouest, Québec. TEL.: 3-8014.
66346—26-2 (1 ms) 35-A

DRUM GRATIS

AVEC CHAQUE ACHAT de brûleurs Brûleurs Lynn, Victor, A.B.C., Boston Breese, etc. — Ouvrage garanti, fait par experts ayant 10 ans d'expérience. — **L. PARENT, 198, 3ième Avenue, TEL.: 4-4990.**
66449—1-3 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

37, PLACE JEAN-TALON, 3ième étage, édifice "L'Action Catholique", 1,063 pi. de plancher, chauffé, éclairé service de concierge. — **TEL.: 2-4771 local 131.**
66414—27-2 (6 fs) 37 j.n.o.

BUREAUX A LOUER, service d'ascenseur, bâtisse à l'épreuve du feu. **S'adresser : L. CASSULO, 138, St-Jean, Québec.**
66219—19-2 (1 ms) 37

100, RUE DU PONT

BUREAU 1650 pi. de plancher, 3e et 3e étage, peut être loué en partie, 250 pi. ou 300 pi. **S'adresser à: C. JOBIN LTEE, TEL.: MU-3-4415.**
66136—16-2 (1 ms) 37

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, meublée, éclairée, chauffée, eau chaude à l'année. **S'adresser à 110, de la Couronne, Québec.**
66314—26-2 (6 fs) 44

Chirurgiens-Dentistes

Dr ALBERT MOISAN

DENTISTE, 235, rue St-Joseph, en face de l'hôtel St-Roch. TEL.: 4-6021.
66260—23-2 (1 ms) 37

Bois, charbon, huile

Eug. Desroches FILS LTEE

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

HUILE A POELE TRAITEE

Huile KLEEN-FLO Traitée

Qu'est-ce que l'huile traitée au Kleen-Flo ?

C'est une huile à chauffage de haute qualité traitée spécialement avec "KLEEN-FLO"

SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRE

- KLEEN-FLO ABSORBE LA CONDENSATION DANS VOTRE RESERVOIR.
- KLEEN-FLO PREVIENT LA CORROSION ET LA GELEE.
- KLEEN-FLO DISSOUT LE CARBONE ET AUTRES IMPURETES
- KLEEN-FLO PROLONGE LA PERIODE DU NETTOYAGE DE VOTRE BRULEUR
- A LA LONGUE, VOUS OBTENEZ

Plus de chaleur par gallon

Obtenez ces avantages sans frais supplémentaires et signalez

TÉL: 4-3018

Tél.: 3-8014 Tél.: 5-5421

Eug. Desroches FILS LTEE

569, ST-VALLIER OUEST
30-1 (1 mer.s. au 31-3) 29

Clavigraphes

E. LACOULINE, agent exclusif, Clavigraphe Royal, 146, côte d'Abraham, TEL.: 4-1869, Location clavigraphe, $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. Réparations, vente clavigraphes, accessoires bureau.
66309—23-2 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, Ltée, 311, boul. Charest, **TEL.: 2-1422 — 4-1501.** Agents exclusifs, clavigraphes Underwood, location clavigraphe, $5.00 par mois ou $12.00, 3 mois. Réparons, vendons machine à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbone, fournitures bureaux.
65804—9-2 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $5.00 par mois ou 3 mois pour $12.00. **GERALD MARTINEAU, 93, rue St-Pierre, Québec. TEL.: 5-3158,**
66308—22-2 (1 ms) 60

Commerces à vendre

VOUS VOULEZ ACHETER ou vendre votre propriété ou commerce ? Vente pratiquement assurée dans 30 jours. **Consultez un expert, L. HUNT, 253, St-Jean, Québec. TEL.: 5-7688.**
66047—18-2 (1 ms) 66

Bois, charbon, huile

SANSOUCY COUPONS EN GROS
145, St-Paul, Québec

TEL.: 3-6931, grand spécial bas nylon $8.50 la douzaine. Nous remplissons les commandes par malle. Si vous ne pouvez venir, écrivez pour liste de prix et informations.
65653—29-1 (1.mer.v. au 30-3) 69-A

Commerces à vendre

GARAGE A VENDRE, résidence privée, sur route Lévis Jackman, en pleine opération, occasion véritable, cause maladie. **Ecrire A CASIER 703, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
66260—20-2 (1.mer.s. au 3-3) 66 jno

Commerce demandé

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez **J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville, VI-2-3105.**
66475—2-3 (1 ms) 66-A

Coupons

SANSOUCY COUPONS EN GROS
145, St-Paul, Québec

TEL.: 3-6931, grand spécial bas nylon $8.50 la douzaine. Nous remplissons les commandes par malle. Si vous ne pouvez venir, écrivez pour liste de prix et informations.
65653—29-1 (1.mer.v. au 30-3) 69-A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. Fermé les mardis et jeudis soir. **571, 3e AVENUE, Québec. TEL. BUR.: 4-3312 — RES.: 7-3375.**
65844—5-2 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT THOMAS — 96, St-Jean, Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés : sténographie, dactylo, comptabilité. **Tél.: 2-7490 ou 7-4653,**
66179—18-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS : jour, soir, cours commercial, classique, scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois), cours comptabilité ultra-rapide (4 mois) cours spécial 7e et 8e et préparatoire à l'Ecole Technique. **322, rue ST-JEAN, Québec. TEL.: 2-5147 — 2-8382.**
65817—9-2 (1 ms) 81

COURS P&R CORRESPONDANCE. — **Enseignons :** Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie, dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus sur demande. **ADRESSEZ : COURS PRATIQUES BILINGUES, Enr., CASIER 66, St-Hyacinthe, P.Q.,**
65808—5-2 (1 ms) 81 jno

BART SCHOOL, 109, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. **Pour entrevue : TEL. 2-5889 — 7-6112 — 7-4333.**
65852—5-2 (1 ms) 81

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Travail et succès. — Latin, grec, français, anglais. Aussi par correspondance. Ne doublez pas votre classe inutilement. **Prof. P.-E. BELLEAU, 77, d'Aiguillon, Québec. TEL.: 3-3751.**
66349—26-2 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

MENAGERES, adressez cartes postales publicitaires, devez avoir bonne main d'écriture. **LINDO, 903, Watertown, Mass., U.S.A.**
66427—27-2 (6 fs) 90

STENOGRAPHE bilingue avec expérience demandée pour bureau d'assurances générales. **Ecrire au CASIER 760, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
66499—3-3 (6 fs) 90

ON DEMANDE POUR LA MEME FAMILLE

DEUX SOEURS ou deux amies dont l'une comme cuisinière et l'autre comme fille de chambre. **S'adresser : BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL (section féminine), 445, St-Joseph, Québec.**
66339—24-2 (1 ms) 90

Hommes demandés

ATTENTION ! Ne chômez pas; faites $50. à $100. par semaine; devenez indépendant, vendez nos huiles à automobiles, camions, tracteurs. **ECRIRE A CASIER 754, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
66338—24-2 (mer.v.s. au 31-3) 105

HOMME D'EXPERIENCE demandé, machiniste, polmskers, placage. **S'adresser à St-Lawrence Manufacturing, Inc., 76, des Commissaires,**
66497—3-3 (3 fs) 105

HOMMES. — **Pensez à votre avenir. Apprenez à bon marché, métier soudeur mécanique-machiniste, débosselage.** Soudure en radiateur, etc.. Gagnez gros salaire. Demandez prospectus. **ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ième AVENUE, Québec,**
66470—2-3 (1 ms) 105

SI VOUS VOULEZ un bon territoire Rawleigh dans Québec ou environs qui vous rapporte de meilleurs profits que vous pouvez faire ailleurs. Satisfaction garantie ou argent remis. **Voyez A. LEVAC, 32, de la Couronne, chambre 509, l'avant-midi.**
66430—22-2 (6 fs) 105

Hommes, femmes dem.

HOMMES, FEMMES. — Gagnez $50. à $100. par semaine. Vendez nos produits de beauté, médecines, épices, saveurs, etc. Chaque maison est un client. **CATALOGUE GRATIS. Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre (Kamouraska).**
66443—1-3 (1 ms) 106

Hôpital privé

HOPITAL de convalescents à prix modique, médecin au choix de la personne. Aumônier. **Pour information, s'adresser par téléphone à 4-9062.**
66040—12-2 (1 ms) 106-A

Immeubles

POUR TOUTES TRANSACTIONS de propriétés, commerces, fermes, industries, il y va de votre intérêt de toujours consulter **MAURICE ALLARD, courtier, 424, rue ST-JEAN, Québec. TEL.: 4-3958.**
65923—6-2 (1 ms) 111

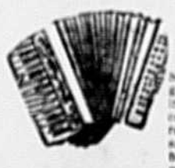
Instruments de musique

St-Cyr & Frère



TERMES FACILES
ASSORTIMENT COMPLET d'accordéons 12-24-48-60-80 120 basses. De $45.00 à $1,500. Aussi accordéons canadiens. SPECIALITE : réparations d'accordéons.

70, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
TEL.: 2-1233 — 2-1234
66406—27-2 (1.mer.s. au 24-3) 115



FRED TREMBLAY

SAUVEZ de l'argent. Achetez vos instruments : accordéons, guitares, clarinettes, saxophones, tambours, violons, musique en feuilles, etc., chez **FRED TREMBLAY, 448, 18ième AVENUE. TEL.: 4-1890.**
65331—18-1 (1.mer.s. au 10-3) 118

Lingerie usagée

CATALOGUE 1954 GRATIS
MAISON DE LINGERIE USAGEE

DEMANDEZ catalogue de vêtements et chaussures neufs et usagés, d'hiver et de printemps. **Gros et DETAIL, 313, rue STE-THERESE, Québec, J.-M. LATULIPPE, propriétaire.**
66403—24-2 (1 ms) 117-B

Logements à louer

GIFFARD, — 2 logements à louer, 4 pièces, chambre de bain, chauffés, $55.00 par mois. **S'adresser à 185, rue Layola, Giffard.**
66353—23-2 (4 fs) 118

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, logement à louer 300 pi. de l'église, vacant dans le moment. 30 x 40, 6 appartements. **S'adresser par téléphone à VI-2-2850.**
66456—2-3 (6 fs) 118

LOGEMENT à louer, 2 appartements, chauffé et meublé, si désiré. **S'adresser par téléphone à 4-5601,**
66301—3-3 (3 fs) 118

Machineries

MALAXEURS BETON, à vendre, 5 convoyeurs de 20 pi. pour creusage de cave, hoists à vapeur, 2 "drums", boghels à béton. Le tout en parfait ordre. S'adresser à **3-5492.**
66326—24-2 (1 ms) 120

Magasin à louer ou vendre

MAGASINS A VENDRE OU LOUER

DEUX MAGASINS et deux logements rapportant $2,000. par année en loyer. **S'adresser Albert BESHRO, 1132, Commerciale, St-Romuald, cté de Lévis, TEL.: TE-7-5341 ou TE-9-9933.**
66384—26-2 (26 fs) 124

Maisons à vendre

QUARTIER MONTCALM, $44,000, huit logements, $19,000 comptant, revenu net, 12%. **TEL.: 7-3571.**
66329—23-2 (1 ms) 127

SILLERY, — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. **EUGENE CHALIFOUR, CONTRACTEURS, 1601, COTE GIGNAC, TEL.: 7-1627 (le soir : 7-1108).**
65521—4-2 (1 ms) 127

LOTS A BATIR à Ste-Foy, maison 5-6-7 pièces, plain-pied, $12,500., comptant $2,500., emplacement de choix disponible. **GEORGES LAROCHE & CIE, LTEE, TEL.: 4-5771, le soir 4-4455.**
66269—22-2 (1 ms) 127 jno

A CHARNY, — Maison brique, américaine, 1½ étage, 26' x 36', 9 pièces, chambre bain, système chauffage automatique, avec garage. **S'adresser à Mme Thomas Pelletier, 1149, 3e AVENUE, Est, Charny, Qué.**
66453—1-3 (6 fs) 127

126, VITRE, 2 logements, 1 libre acheteur. Partie comptant, balance conditions faciles. **Notaire De La Bruère Fortier, 37, DE LA COURONNE, 5-7195.**
66393—26-2 (6 fs) 127

ST-DOMINIQUE, résidence $24,000, conviendrait professionnel, chambres ou logements. $8,000 comptant. Gros revenus. **TEL.: 7-3571.**
66329—23-2 (1 ms) 127

ST-ALBERT, — Maison neuve libre, 6 pièces, chauffage, grand terrain, conditions. Possibilité plan provincial. **S'adresser : RAYMOND BELANGER, 32, de la Couronne, Québec, TEL.: 3-5352.**
66281—22-2 (1 ms) 127

RUE D'AIGUILLON, — Maison 3 logements, 2 de 3 pièces, 1 de 11, conviendrait pour maison de chambre $15,000. acompte, balance condition facile. **S'adresser à 40½, d'Aiguillon, Québec.**
18-2 (12 fs) 127

194, DU ROI, près de l'église St-Roch, l'ancien "Refuge de nuit", 2 logements. **TEL.: 3-8722.**
25-2 (1 ms) 127

C.-R. CANTIN
Courtier en Immeubles

AVANT DE FAIRE UN CHOIX sur l'achat d'une propriété, venez nous voir à notre bureau : **96, ST-JOSEPH-OUEST, Québec, TEL.: 3-6910.**
66417—27-2 (1 ms) 127

600, 18ème RUE, St-Fidèle, 11 pièces plus salle de jeux, bureau, buanderie, garage chauffé, $6,000.00 comptant, balance conditions faciles. **M. EMOND, soir : 4-8073 et jour : 7-7031.**
66486—2-3 (3-4-5-8-9-3) 127

MAISON de 35 x 55, deux étages, construction récente et moderne, située dans le village de Sully, route 51, à peu de distance de la gare du C.N.R. Conviendrait parfaitement bien aux usages suivants : restaurant, épicerie, hôtel, magasin général, bureau de médecin, etc., Prix avantageux, bonnes conditions de paiement. Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à **LA CAISSE POPULAIRE DE SULLY, Témiscouata.**
66197—25-2 (12 fs) 127

RAY. DE ROSA

POUR L'ACHAT, — D'un cottage, bungalow, duplex, maison de chambres, épicerie licenciée, hôtel, taverne, ligne d'autobus, manufacture, restaurant, etc.. Consultez toujours

RAY. DE ROSA
130, rue St-Jean. TEL. : 2-1249
66407—27-2 (6 fs) 127

L.-P.-R. THIBODEAU
COURTIER EN IMMEUBLE

Pourquoi chercher ailleurs ce que vous trouverez à nos bureaux. Une visite ou un appel téléphonique vous convaincra.

Le seul bureau d'immeuble à Québec s'occupant exclusivement de transactions immobilières et commerciales.

L.-P.-R. THIBODEAU
325 Blvd Charest. Tél. 2-8115
65068—9-2 (1 ms) 127

Maisons demandées

DESIREZ-VOUS vendre propriété ou commerce. **Consultez : J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville, VI-2-3105.**
66474—2-3 (1 ms) 128

VOUS VOULEZ ACHETER ou vendre votre propriété ou commerce ? Vente pratiquement assurée dans 30 jours. **Consultez un expert, L. HUNT, 253, ST-JEAN, Québec, TEL.: 5-7688.**
66068—16-2 (1 ms) 128

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce, rapidement. **Consultez WILFRID ROGER, courtier en immeubles et assurances générales, 195, 4e RUE, TEL.: 4-2542.**
66203—23-2 (1 ms) 128

Matelas, réparations

LOUIS ROUSSEAU, TEL.: 4-1489. — Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec.
66448—1-3 (1 ms) 138

Matelas Frontenac Tél. 5-5347

MATELAS. — Réparation matelas et ressorts crin schiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. **ULRIC POULIOT, PROP., 223, RUE BOISSEAU, QUEBEC.**
61042—14-8 (1.mer.v. au 14-5-54) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET, — Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. **6, rue ST-JOSEPH, Québec,** 10 à 11h., et 2 à 4h. Soir : lundi, mer., vend. 7 à 9. — **TEL.: 4-4061.**
65845—5-2 (1 ms) 140

Pianos à vendre

PIANOS REPARES à neuf, et garantis. Consultez-nous pour toutes réparations de pianos. **S'adresser à 132, du Manoir, Beauport.**
65916—4-2 (1 ms) 145

Poussins, poulets

POUSSINS et DINDONNEAUX d'un jour, spécialité poulettes de tout âges, et dindonneaux âgés. **FERME AVICOLE ST-HILAIRE, Frampton, Dorchester.**
66279—22-2 (1 ms) 173

ATTENTION AVICULTEURS. — Poussins, poulettes, cochets. Certifiés d'un jour. Races : P.R.B. Leghorn, Light-Sussex, Hybride. Ainsi que dindonneaux. Livraison janvier à août. Service et qualité. Commandez vos poussins à bonne heure. Liste de prix sur demande. **COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE et enregistré, St-Raymond, cté de Portneuf, TEL.: 14 R.F. 477.**
65493—21-1 (1 ms) 173

POUSSINS CERTIFIES, offrons immédiatement des sujets de haute qualité. Poussins mâles, poulettes, cochets. P.R. Barrés, Light-Sussex, R.I. Rouge, Hybride (P.R.B. x R.I.R.). Prix sur demande. Satisfaction garantie. **COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, St-Augustin, cté de Portneuf.**
65334—15-1 (1 ms) 173

VOUS DESIREZ des oeufs, plus d'oeufs et plus à bonne heure, des oeufs qui sont prêts lorsque les marchés sont à leur meilleur. Procurez-vous les sujets Hyp approuvée au Canada, sujets de choix ou croisés qui attraperont ces marchés pour vous. Il y a les W.L., les Minorques noires, Mix x Leg., R. I. rouges, R. I. x leg et autres mélanges. Procurez-vous liste de prix complète de la **Maison Langevin, 140, de la Couronne, TEL.: 3-0419; Henri Pinerde, St-Prime, P.Q.,**
66451—3-3 (3 fs) 139

Poussins, poulets

A VENDRE — Poussins, poulettes et cochets certifiés d'un jour, de races P. R. B. Hybride et Light-Sussex. Aussi dindonneaux Broad-Breast. Livraison de janvier à août. **SYNDICAT AVICOLE, Ste-Germaine-Station, comté de Dorchester, P.Q.**
63177—7-11 (104 fs) 173

Réparations de laveuses



REPARATIONS de balayeuses et laveuses de toutes marques. Aussi pièces pour tous modèles. **Agences Lavales, Enr., 32, de l'Eglise, Québec, TEL.: 3-4727.**
65654—29-1 (1.mer.v. au 30-3) 188-A

Servantes demandées

BONNE D'EXPERIENCE, 20 ans et plus, demandée pour famille de 4 grandes personnes, pas de gros lavage, chambre seule, radio, bon salaire, références exigées. **S'adresser par lettre J. SANFAÇON, 1601, COTE GIGNAC, SILLERY.**
66358—25-2 (6 fs) 198

Soudure

CHARLAND & BERNARD, Ltée

EXPERTS — SOUDURE. — Gaz et électricité, tous métaux. Fabrication et réparation, nettoyage de radiateurs d'automobile et réservoirs, pour eau, huile et gazoline, etc.. 40 ans d'expérience, fondé en 1916. **251, 2ième AVENUE, Limoilou, Québec. TEL.: 4-2772.**
65652—28-1 (1 ms) 200

Télévision

LE CENTRE DE TELEVISION à Québec, vente installation, service d'experts qualifiés, ouvrage garanti. **TRI-RIC INC, Centre industriel no. 5, Tél.: MU-3-4401.**
65895—5-2 (1 ms) télévision jno

POUR AVOIR satisfaction, achetez un appareil de télévision à votre choix : Dumont, Marconi, Northern Electric, Addison, Westinghouse, Crosley ou G. Electric. Techniciens au service du client et installation d'antennes. — **MAGUIRE ELECTRIQUE, 1330, avenue Maguire, Sillery, TEL.: 7-9412.**
66469—2-3 (1 ms) TELEVISION

Terrains à vendre

AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS BATIR — Lots résidentiels subdivisés dans paroisses St-Yves et Notre-Dame-de-Ste-Foy, variant de 60 à 80 pieds de largeur. Venez choisir le vôtre tandis que le choix est bon et avant que les prix montent. — **Informations : TEL.: 2-1249.**
65881—5-2 (1 ms) 210

Terres à vendre

TERRE A VENDRE, dans village, grandeur 160 arpents, bâtisses modernes, pour laitier, aussi tout autre commodité. **S'adresser au CASIER POSTAL, St-François du Lac, cté d'Yamaska.**
66494—3-3 (3 fs) 212

GAGNEZ TOUT EN APPRENANT
dans la
Marine Royale Canadienne

La Marine d'aujourd'hui est une marine technique où les spécialistes sont nombreux. Vous pouvez y apprendre un bon métier tout en gagnant un bon salaire. Vous avancerez dans la Marine — VOUS IREZ LOIN! La Marine offre également des carrières avantageuses aux techniciens déjà formés. Renseignez-vous dès maintenant. Apprenez comment vous pouvez servir votre avenir et votre pays dans la Marine. Limites d'âge: 17 à 25 ans (29 pour qui a certaines aptitudes techniques). Instruction: 7e année ou mieux. Adressez-vous dès aujourd'hui, en personne ou par écrit, à l'officier recruteur de la Marine, à :

H.M.C.S. MONTCALM,
39, Ave Laurier,
Québec, P.Q.

St-Adrien-de-Ham

Soirée Lacordaire

ST-ADRIEN - DE - HAM — D. N.C. — Le président fit l'ouverture par la prière et souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance. Il y eut morceau de musique par MM. Louis Lambert violoniste et Normand Bellerose, accordéoniste. Chant lacordaire : l'Oeuvre de Lucifer par Denise et Pauline Larrivée et "C'est moi qui suis l'aînée", par Rollande Larrivée et Gilles Gauthier. Autre chant par un groupe de jeunes. Récitation : La pomme, par Renald Gauthier

COIFFURES

Salons de coiffure

SALON PAULETTE. — 190, rue St-Vallier ouest, Québec. TEL.: 4-2754. — Nouvelle spécialité : coupe de cheveux shortwave, ainsi que coiffure de tous genres. MME A. LAUZIER, propriétaire.
66447—1-3 (1 ms) S.C.

FOURRURES

FOURRURES THIBAULT



382, rue ST-JEAN, QUEBEC
Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou. Réparations, réfections, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites. Achetons peaux vertes.
66178—18-2 (1 ms) 95

SPECIAL MANTEAU de vison sauvage, à prix exceptionnel. Capes, mantes, étoles de vison, tours de cou, jaquette de toutes sortes, neufs, à louer ou à vendre, ainsi que tous genres de manteaux longs. — J.-H. L'HEUREUX, 84, chemin Ste-Foy, Québec. TEL.: MU-3-7412.
66435—27-2 (1 ms) 95



W. & M. BESHRO
57, rue ST-JOSEPH

SPECIALITE :
FOURRURES

Choix varié de MANTEAUX et BOLEROS à des prix défiant toute compétition. — Escompte spécial accordé à nos clients. Faisons l'échange. — TEL.: 4-0755.
66045—12-2 (1 ms) 96

-Achetons chez-
-LES NOTRES-

AUTOMOBILES

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et "scrapés". LUDGER FERLAND, 661, 11ère AVENUE, Québec, TEL.: 4-2920.
65843—3-2 (1 ms) A.A.

AUTOBUS
à vendre

20 autobus de marque Prévost et autres, modèles 48 à 51 de 25 à 40 passagers tous reconditionnés et en parfait état, visibles de 8 heures a.m. à 10h. p.m. chez

LEVIS AUTOMOBILES INC.
40, rue St-Henri
près du rond-point
Lévis, Tél. : TE : 7-5888

L'endroit où chacun trouve ce dont il a besoin.
65173—8-1 (1 mer.v. au 8-3) A.A.

Autos demandées

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX
597, boul. Charest — TEL.: 3.4167
65281—13-1 (1 mer.v. au 12-3) A.D.

Autos à louer

CHARS DERNIERS MODELES, dont convertibles 1953, assurance protection autrui, $20,000-$40,000. .010 du mille plus $5.00 par jour. S'adresser ROMPRE & FRERES, Drive Yourself, 1272, Maguire, Sillery, TEL.: 7-8575.
66106—15-2 (1 ms) A.L.

Autos à vendre

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave. Tél. 4-9769
66009—11-2 (1 ms) A.V.

Notre garantie

Repose sur nos 20 ans d'expérience et notre service intègre.

MERCURY sedan 1950 avec radio, overdrive, chaufferette — $1295.
AUSTIN convertible 1952 — $1195.
CHEVROLET sedan 1952 Power-Glide, radio, air conditionné — $1795.

Le plus grand choix d'automobiles et camions usagés.
Conditions les plus faciles
Ouvert le soir.

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
550, DORCHESTER, 5-8181
12-2 (1 mer.v. au 10-3) A.V.

Autos à vendre

CITADEL AUTOMOBILES
180, DORCHESTER
COIN PRINCE-EDOUARD. — Chars neufs et usagés, modèles 1940 à 1952, conditions faciles. — 180, DORCHESTER. Ouvert le soir.
65892—9-2 (1 ms) A.V.

AUBAINES

1948	Jeep 4 Wheel Drive	$695
1953	Morriss Oxford	$1495
1951	Plymouth équipé	
1949	Morris Oxford	$875
1952	Morris Panel 1-2 T.	$990
1951	Vanguard sedan	$995
1938	Ford sedan	$295
1950	Packard sedan équipé	
1950	Station Wagon avec force motrice sur 4 roues	$1395
1951	Packard sedan de Luxe ultramatique, radio, air conditionné.	$2195

Packard, Morris neufs.
Jeep neuf avec pouvoir sur 4 roues

AUTO MODERNE
25, de la Couronne
TEL. : 5-8188
66345—27-2 (1 mer.s. au 3-3) A.V.

SOYEZ PRETS POUR LA BELLE SAISON AVEC UNE DE NOS AUTOMOBILES USAGEES

NOUS AVONS UN VASTE CHOIX DE MODELES RECENTS A PRIX SPECIAUX

Ces automobiles sont en parfaite condition et sont vendues avec notre garantie

SPECIAL
22-B
1953 CHEVROLET
SPORT COUPE
Bel Air, Power Glide radio, air conditionné
Très propre — $2365.

Nos 24 ans d'expérience sont votre garantie d'être bien servis.

CONSULTEZ-NOUS AVANT D'ACHETER

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450, Boul. Charest, Québec
Tél. : 4-3591
votre vendeur Chevrolet - Oldsmobile
Camions Chevrolet depuis 24 ans.
66306—26-2 (1 mer.v. au 24-3) A.V.

Réparations d'autos

DEBOSSAGE, PEINTURE
BOUTET & FILS
Ouvrage exécuté et prix modérés
131, rue CARON, TEL.: 3-3370
66228—3-3 (1 mer.v. au 10-4) R.A.

Assemblée Lacordaire à Ste-Croix

STE-CROIX (DNC) — L'assemblée mensuelle de nos Lacordaire et Jeanne d'Arc commença par la prière. Le président souhaita ensuite la bienvenue et proposa que le mouvement verse une souscription de $25.00 pour l'oeuvre de la bibliothèque paroissiale. Puis on passa au forum mensuel. Le sujet était : "Est-ce que le mouvement Lacordaire est une oeuvre d'apostolat ou d'action catholique. M. le curé Alex. De Blois mit fin à la discussion en disant que le mouvement Lacordaire était une oeuvre d'apostolat.

M. Oliva Lauzé présenta ensuite le conférencier invité, M. Charles-Edouard Castonguay, président régional, qui avait intitulé sa causerie: "Comment aller au but". D'abord il nous exposa ce qui s'était passé et ce qui se passe autour de nous au point de vue alcoolique. Après l'énoncé de ces constatations, il nous montra, avec preuve à l'appui, qu'il était temps d'agir. Ensuite, il nous donna un tableau du travail accompli dans notre région au cours de 1953.

Plusieurs membres changèrent de décoration au cours de cette assemblée.

Voici le programme récréatif préparé par les Jeanne d'Arc : Un groupe de Jeanne d'Arc chantent "Le coeur de ma mie" puis "La prière en famille". Au piano, Mlle Michèle Lemire. Puis Pierre Desroches, cornettiste, Michèle Lemire ,pianiste et Jacques Barbeau à la batterie se font entendre dans plusieurs pièces de musique populaire. Suit un sketch intitulé "Causerie radiophonique interprétée par Mlles Pauline Laroche, Françoise Biron, Ghislaine Delisle, Michèle Lemire et Pierre Desrochers. M. Charles Lemire agissait comme annonceur. Mme A. Patry chanta ensuite "Jardinier du roi" et M. Oliva Lauzé égaya l'assistance avec son accordéon, puis Mlle Pauline Laroche termina le programme par une pièce au piano.

Le président félicita tous ceux qui avaient contribué au succès de cette réunion et M. le curé clôtura par la prière.

Mme Lucien Bérard tuée dans un accident à Saint-Barthélémy

MONTREAL, 3, (DNC). — Mme Lucien Bérard, 69 ans de St-Barthélemy, comté de Berthier, a été tuée dans une collision d'automobiles dans la nuit de lundi à mardi La tragédie est survenue à l'intersection de la route no 2 et de la montée de St-Barthélemy

Le coroner du district, le Dr Gérald Gervais, a ouvert une enquête, mais celle-ci a été ajournée "sine die". M. Fernand Beaupré, de Plessisville, a été blessé lors de cet accident. Transporté à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, il est traité pour blessures aux bras, aux mains et à la jambe gauche. Il était au volant de l'une des voitures impliquées dans la collision.

Funérailles de Mme Edouard Nadeau

Un bel hommage a été rendu vendredi le 26 février 1954, en l'église St-Coeur-de-Marie, à la mémoire de dame Léa Lafrance, épouse de M. Edouard Nadeau, décédée le 23 février, à l'âge de 82 ans, 8 mois.

La levée du corps fut faite par le R. P. Simon Larouche, c.j.m., curé de la paroisse. Le service fut chanté par le R. P. Francis Coquereau, c.j.m., assisté du R. P. J.-Paul Roy, c.j.m., et du R. P. A. Jeffrey, c.j.m.

Au choeur on remarquait : le R. P. Jean-Charles Matte, o.p., et le R. P. Siméon Larouche, c.j.m.

Au départ de la résidence de la défunte, 67, rue St-Cyrille, le deuil était conduit par son époux, M. Edouard Nadeau; ses petits-fils : Marcel Duchesne, Jean-Paul Duchesne, Jacques Duchesne, Claude Duchesne et Claude Frenette, Raymond Auger, Yvan Auger, Jean-Guy Auger et René Auger; ses arrière-petits-fils : Guy Frenette, Gilles Duchesne et Denis Duchesne; son gendre, M. J.-A. Auger; ses beaux-frères : MM. Henri Nadeau et Orius Mailhot; ses neveux : MM. Georges, Gérald, René, Henri, Jean-Marc, Gabriel et Lin Lafrance, Frank Dugan, P.-H. Gauvin, Benoit Gauvin, J.-P. Dion, Gaston Gingras, Gérard Hamel, Jacques Belvin, Layréat Tanfaçon, Eugène, Joseph et Alphonse Nadeau, Johnny Conley, Alcide Hamel, Gérard Nadeau, Robert Querel, Alarie Blanchette, Ernest Bégin, Joseph Rhéaume, Doinan, Paul et Armand Nadeau, Gustave St-Marc, Gérard, Benoit, Didane, et Paul Armand Nadeau, Gustave St-Marc, Gérard, Benoit, Didace et Paul Nadeau, H. Lacasse, Charles-Eugène et Oscar Mailhot, Fernand, Alfred, Lucien, Emile et Jean-Paul Nadeau, Raoul Désormeau, Léo Lafrance, M. l'abbé Napoléon, Lafrance, Raoul Lafrance, Chs-Eug. Bégin, François et Roger Rhéaume, Arthur St-Mard, Jos, Julien, Charles, Eugène et Edgar et Roland Julien, A. Emond, Lucien et Paul Nadeau, Bernard Guay, Thomas Moore, Jean-Charles et Benoit Nadeau, Benoit Dussault, Adolphe Marois, Maurice Bertrand, Jean-Marie et Claude et Yvon Nadeau, A. Guay et L. Lamontagne et Bertrand Simard.

On remarquait également : MM. L.-E. Tremblay, E.-H. Drolet, Alp. Devarenne, P.-H. Gauvin, E. Dargle, Or O.,E. Benier, G. Lafrance, H. Gendron, Alex. Parent, M. Lachance, Jos. Julien, J.' Bovin, Chs-E. Julien, P. Dorval, A. Picard, M. Betrand, B. Fournier, J.-A. Demers, La Lafrance, J.-A. Coulombe, J. Vézina, P. Lepage, G.-E. Drolet, Chs, Matte, N. Matte, L.-A. Langlois, J.-P. Dion, A.-A. Letarte, G. Cantin, A.-M. Filioon, A. Gauthier, J.-A. Tremblay, A. Robitaille, Frs Delisle, C. Levesque et L. Larue.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

Ste-Hénédine (Dorch.)

Statistiques. — Ste-Hénédine, Dorch. — (DNC). — Le recensement paroissial au 31 déc., 1953 donne 220 familles, dont 963 communiants et 237 non communiants. Population totale: 1200 âmes. Il y eut en 1953: 44 baptêmes; 12 mariages et 13 sépultures.

Décès. — Sont récemment décédés: M. Achille Gagné, époux de feu Odélie Turcotte. Mme Amanda Carrier, épouse de M. Alphonse Fortier et Mme Blanche Mercier, épouse de feu O. Pomerleau, ex-marchand. Leurs funérailles ont eu lieu à Ste-Hénédine et l'inhumation au cimetière paroissial.

A l'hôpital. — Mme Charles Deblois et M. Jos. Dubreuil font présentement un séjour à l'hôpital. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient. — Mardi, le 12 janvier, les dames fgrmlères ont donné leur partie de cartes annuelle et le dimanche, 24 janvier, les Dames de Ste-Anne, à la salle paroissiale, organisèrent une partie de cartes.

Une franche gaîté n'a cessé de régner durant ces deux réunions et ce fut un réél succès pour les deux organisations.

En visite. — Mme Sauveur Dion a visité récemment des parents, à Sherbrooke. M. Jean-Guy Poulin, de Vallée-Jonction, chez son amie, Mlle Jacqueline Turgeon.

Hockey. — Les trois dernières parties de hockey ont été comme suit: St-Elzéar et Ste-Hénédine: Partie nulle au compte de 1-1.

St-Anselme contre Ste-Hénédine: St-Anselme 3, Ste-Hénédine 2.

Frampton. — Frampton 3, Ste-Hénédine 10.

SERVICES SPECIAUX



65899—9-2 (1 ms) S.S.

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste. — Heures de bureau de 9h. à midi et de 2h. à 5 heures. 503, 3e Avenue, Limoilou. TEL. bureau : 4-1252; Rés.: 7-2231.
66471—2-3 (1 ms) S.S.

FOURRURE
JOS. ROBITAILLE, ENR., marchand et manufacturier de fourrure, capes, jaquettes et manteaux tout faits, aussi réparation et transformation. — 108, rue RICHELIEU, Québec, TEL.: 2-3288.
66331—26-2 (1 ms) S.S.

QUEBEC ARTIFICIAL LIMB
MEMBRES ARTIFICIELS



Vente. Fournitures (pièces). Réparations de tous membres artificiels faites par des experts. S'adresser à : L.-C. LANGLOIS, 800, 5ième RUE (Limoilou). TEL.: 2-0040.
66262—20-2 (1 mer.s. au 17-3) S.S.

ARTHUR JOBIN & FILS
MANUFACTURIERS DE FOURRURES. — Spécialités : manteaux sur mesures, capes. Parures de cou et de toutes sortes. Prix avantageux. Satisfaction absolue. 96, ST-JOSEPH, Québec, TEL.: 5-9016.
66055—13-2 (1 mer.s. au 7-4) S.S.

VENTE de DEMENAGEMENT
pour un temps limité seulement



Attention : 25% à 45%

Il nous faut vendre plus de 500 monuments de style moderne (granit et marbre) faits dernièrement. Tous ces monuments sont réduits de 25 à 45%. — C'est la première fois, à Québec, qu'une pareille vente a lieu sur les monuments. Profitez-en et venez les voir ou téléphonez-nous. Avec cette réduction vous constaterez que **nos prix sont les plus bas à Québec.** Achetez donc tout de suite pour livraison au printemps.

L. VILLENEUVE & FRERE
Manufacturiers
1145 St-Vallier-Ouest
1055 de la Canardière
TEL : MU-3-5597
LIVRAISON PARTOUT
IMPORTANT. — Découpez et apportez cette annonce qui vous donnera droit à cette réduction.
65163—9-1 (1 mer.s. au 3-3) S.S.

Avis de décès

BOIVIN — A Québec, le 2 mars 1954, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédé le Rév. Frère Alfred Boivin, des Frères de St-Vincent de Paul, fils de feu M. Michel Boivin et de feu dame Emilie Martin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la chambre mortuaire du presbytère St-Vincent de Paul, 62, côte d'Abraham, à 8 hres 45, pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière de la communauté, à Charlesbourg.
66488—2-3—2 fs

CHABOT — A Québec, le 28 février 1954, à l'âge de 71 ans, est décédée subitement Mlle Anny Chabot.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 hres 45, pour l'église de Ste-Claire, Dorchester, et de là au cimetière paroissial.
66465—2-3—2 fs

Bell Telephone Company

La Bourse de Montréal a été avisée par le Bell Telephone Company of Canada que 11,348 actions de capital ont été émises en février. On compte 11,634,333 actions en circulation.

Grève ajournée

VANCOUVER, C.-C., 3, (BUP). — Appréhendant l'éventualité de concessions prochaines de la part des administrateurs patronaux, on a ajourné aujourd'hui une grève de travailleurs du pétrole, qui aurait paralysé quatre compagnies de la Colombie canadienne et une usine d'Edmonton, Alberta.

Funérailles de M. Lucien Vocelle

Un bel hommage a été rendu, samedi, le 27 février, à la mémoire de M. Lucien Vocelle, époux de dame Rollande Béland, employé au département de l'Instruction publique et membre de la Symphonie de Québec, décédé le 23 février, à l'âge de 43 ans Il demeurait au numéro 277 rue Richelieu.

En l'église St-Jean-Baptiste, la cérémonie religieuse fut imposante. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emile Turgeon, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le R. P. Poul-Emile Brochu, s.v., assisté de MM. les abbés Victor Beaulé, et Paul Michaud, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence funéraire, le deuil était conduit par ses frères : MM. Jacques Vocelle, Eugène Vocelle, J.-B. Vocelle et Aimé Vocelle; son beau-père, M. J.-P. Béland; ses beaux-frères : MM. Gérard Brochu, Adjutor Caron, Joseph Béland, Fortunat Béland, Lucien Moore, Raymond Béland, Jacques Béland, René Béland, Paul St-Pierre; ses neveux : MM. Ray-Vocelle, André St-Pierre, André Vocelle, Benoit Brochu, Claude Brochu, Léopold Vocelle Gérard Vocelle, Louis-Albert Gagnon, Guy Bernier, Robert Vocelle, Jean-Ls Vocelle, ainsi que plusieurs cousins.

Dans l'imposant cortège on remarquait plusieurs membres de la Symphonie de Québec et du département de l'Instruction publique: MM. Maurice Cloutier, m.a.l., de Québec-Centre; Emilien Boissinot, échevin, le notaire Alphonse Morency, E. Wagner, assistant-directeur du département des incendies de Québec; MM. L. Blouin, J.-E. Lagueux, le capitaine Edwin Bélanger, J.-C. Therrien, E. Darveau, G. Lagueux, D. Gaudry, Albert Marquis, Roland Chrétien, R. Béland, Raymond Béland, A. Vaillancourt, J.-E. Moore, J. Pouliot, P.-E. Bélanger, G. Côté, P.-H. Fillion, J. Gauvin, J. Jobin, J.-W. Caron, D. Lapointe, A. Gagnon, M. Raymond, H. Drolet, D. Fortier, R. McKinnon, P.-E. Barrette, C. Tardif, A.-P. Pouliot, Jean Boulet, J. Noël, M. Brochu, E. Cantin, Rév. Frère Paul, é.c., M. Gilbert, R. Lockwell, V. Falardeau, M. Racine, Alex. Bergeron, Maurice Bergeron, D. Desroches, René Blanchet, Albert Tanguay, René Blanchet, Eug. Trudel, Ls Cté. M. Roy, Ph. Dorval, M. Denis, M. MacKay, Chs Bilodeau, T.-H. Thiboutot, E. MacWay, Guy Bernier, F. Gagné, J. Bonneau, W. Déry, J.-P. Garneau, A. Bégin, A. Drolet, A. St-Hilaire, Dr J.-O. Dussault, R. Gosselin, P. Boutin, E.-J Robitaille, A. Bédard, L.-P. Pérusse, J. Béland, E. Marineau, B. Mongrain, C. Ouellet, C. Vocelle, L. Drolet, C.-J. Millet, J.-O. Feuilleteault, P. Pagé, L.-O. Pérusse, L.-G. Ricard, G. Huot, J.-E. Pelletier R Bertrand, R. Ézina, M. Decelle, M. Côté, J.-P. Amyot, J.-T. Turcotte, Ls Côté, C. Létourneau, P.-E. Jobin, A. St-Pierre P. Hotgson, C.-E. Blouin, G. Goulet H. Ménard, P.-E. Paré, R. Côté, A. Leblond, A. Belleau.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

A la famille en deuil, nous réitérons nos sincères condoléances.

Services anniversaires

JUDD — Mardi, le 9 mars 1954, à 8 heures, en l'église du St-Esprit, sera chanté le service anniversaire de M. Gordon Judd, époux de dame Antoinette Genest.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
66502—3-3—1 fs

LAVOIE — Samedi, le 6 mars 1954, à 9 hres 30, en l'église du Mont-Carmel, comté de Kamouraska, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Lavoie, époux de dame Germaine Bélanger.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
66504—3-3—2 fs

Remerciements pour faveurs obtenues

REMERCIEMENTS à Soeur Marie-Ste-Cécile-de-Rome, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Signé: R. M. M.

CHAREST — A Québec, le 2 mars 1954, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédée dame Léda Lajeunesse, épouse de M. Wilfrid Charest, demeurant à 82, rue Demers.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau, Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 8 h. 45, pour la chapelle de Notre-Dame de Lourdes et de là au cimetière St-Charles.
66517—3-3—2 fs

DESCHENES — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 61 ans et 6 mois, est décédé M. Louis-Elzéar Deschênes, mécanicien, époux de dame Bernadette Vachon, demeurant au No 524, 2e Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 hres.

Départ des foyers funéraires de J. Bouchard et Fils, 324, 5e Rue, à 8 hres 55, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
66487—2-3—3 fs

FRAGASSO — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Michel Fragasso, époux de dame Clara Taché.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 52, rue Ste-Ursule, à 8 h. 45, pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière de Ste-Catherine, comté de Portneuf.
1-3—2 fs

GOSSELIN — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 mars 1954, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Vve Adélard Gosselin, née Valérie Pelchat. Elle demeurait au no 71, rue St-Louis, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Maurice Gilbert, 38, côte du Passage, Lévis, à 8 hres 40, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.
3-2—2 fs

GUAY — A Manchester, N.-Y., le 2 mars 1954, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Alexandrine Turgeon, épouse de feu M. Abraham Guay, anciennement de Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, à Manchester, N.-H.
66491—2-3—2 fs

IRVINE — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Alphonsine Dumas, épouse de feu M. John Irvine, ex-pilote, autrefois de l'Ile-Verte, demeurant à 417, rue St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, Ltée, 42, chemin Ste-Foy, à 8 hres 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière de l'Ile-Verte.
66513—3-3—2 fs

LEGARE — A Charlesbourg, le 2 mars 1954, à l'âge de 89 ans et 3 mois, est décédé M. Charles Légaré, époux de feu dame Léontine Boucher, demeurant au no 11, 5e Avenue Est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 hres 30.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, à 9 hres, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière Saint-Charles.
66518—3-3—2 fs

MARCOUX — A Beaumont, le 1er mars 1954, à l'âge de 78 ans et 1 mois, est décédée dame Elmire Gosselin, épouse de M. Joseph Marcoux.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à Beaumont, à 8 hres 55, pour l'église de Beaumont et de là au cimetière paroissial.
2-3—2 fs

MORIN — A Québec, le 2 mars 1954, à l'âge de 40 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Louis Morin, ing.-électricien de la Défense nationale, époux de dame Cécile Tremblay, demeurant à 250, 7e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires de J. Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 hres 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
66514—3-3—2 fs

MORISSETTE. — A Montmorency, le 28 février 1954, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Victor Morissette, époux de feu dame Lucienne Mercier, demeurant à 4182, boul. Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison F.-X. Bouchard, 4100, boul. Ste-Anne, à 8 hres 45, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.
66462—1-3—3 fs

PICHETTE — A Beauport, le 27 février 1954, à l'âge de 63 ans et 8 mois, est décédé subitement M. Paul Pichette, plombier, époux de dame Marie-Jeanne Parent.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 hres 30.

Départ de la maison mortuaire, à 601, avenue Royale, à 9 hres 15, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.
66492—2-3—2 fs

VERREAULT — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Thérèse Madier de Crampvermeille, épouse de M. Gérard-F. Verreault, notaire, demeurant à 1100, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 hres 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 261, ave. Marguerite-Bourgeoys, à 9 hres 15, pour l'église de St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont.
66489—2-3—3 fs

Remerciements

LABERGE — Mme Louis-Victor Laberge ainsi que son fils adoptif, M. Wilfrid Côté, et Soeur Marie-de-Ste-Foy remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Louis-Victor Laberge, surintendant de la Crèche St-Vincent de Paul, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.
66484—2-3—1 fs

Adoption des amendements . . .

(Suite de la page trois)

tre un membre de la profession.

En vertu de l'article 87, pour être admis au Barreau de la province, les membres du Barreau d'une autre province doivent subir un examen. M. Duplessis a fait adopter un amendement à l'effet que l'examen devra porter sur le code civil et les lois de la province. C'est déjà un inconvénient, dit-il, de voir notre code civil interprété en dernier ressort, par des gens qui ne l'ont pas étudié.

Enfin, le comité a adopté un amendement proposé par M. Daniel Johnson, député de Bagot, à l'effet que les avocats qui ont occupé la charge de Bâtonnier général de la province, conservent le titre, lorsque leur mandat est expiré et qu'ils aient préséance selon leur ancienneté.

Une vingtaine de membres du Barreau auront donc droit au titre de Bâtonnier, entre autres MM. St-Laurent, Duplessis, Rivard, Talbot, Bouffard, Brais, Girouard, Rob. Tellier, Dumoulin, Aug. Desilets, Ed. Anselin, Ant. Perrault, André Taschereau, G. Monette, Jean Martineau.

Voici une nouvelle rédaction de la section concernant l'exercice de la profession d'avocat :

SECTION II
1) Exercice de la profession d'avocat

Art. 6 : L'avocat participe à l'administration de la justice.

Art. 7 :

(1) Sont du ressort exclusif de l'avocat dans l'exercice de sa profession, les actes suivants exécutés pour le compte d'autrui :

a) donner des consultations et avis légaux sur les questions d'ordre juridique de quelque nature qu'elles soient;

b) plaider devant tout tribunal, organisme ayant une juridiction judiciaire ou quasi-judiciaire notamment, la Commission d'appel de l'impôt sur le revenu ,la Cour d'Appel en matière d'impôt provincial, la Régie des transports, la Régie des services publics, la Commission des Transports du Canada, siégeant dans la province de Québec ainsi que devant tout autre organisme de même nature, sauf devant :

1) les conseils de discipline de corporations professionnelles, constituées par une loi provinciale;

2) les conseils de conciliation ou d'arbitrage, et

3) la commission des relations ouvrières;

c) préparer et rédiger un avis, une requête, une procédure et tous autres documents de même nature, y compris les rapports d'impôt de tous genres, de discuter avec toutes personnes ayant autorité en la matière de toutes cotisations en matière d'impôt de nature quelconque, de même que de préparer et donner avis d'appel au ministre du Revenu national du Canada et de discuter avec lui et les officiers de son ministère du bien-fondé des cotisations imposées à leurs clients en matière d'impôt.

(2) Sauf à l'égard des sous-paragraphes b) et g), les dispositions de l'article 7 ne s'appliquent pas au notaire en exercice dans toutes procédures non contentieuses, lequel peut agir comme conseiller juridique, et conserve les droits reconnus par la loi du notariat et les autres lois générales ou spéciales et particulièrement celui de présenter lui-même les requêtes non contestées en reconnaissance judiciaire du droit de propriété ou en radiation de privilèges ou d'hypothèques prescrits, acquittés ou inopérants.

Art. 108 : Ajouter à la fin du sous-paragraphe b) du paragraphe (1) de l'article 108, ce qui suit: "Cette disposition ne s'applique pas au notaire en exercice, pourvu que la demande ou la mise en demeure résulte d'un acte authentique de son greffe et soit sans frais".

Admission au Barreau

Voici la section concernant l'admission au barreau.

Art. 80 — (1) Pour être admis à l'exercice de la profession d'avocat, il faut:

a) être citoyen canadien;

b) être majeur;

c) avoir régulièrement été admis à l'étude du droit;

d) avoir suivi pendant quatre (4) ans dans une université de la province ou à l'université d'Ottawa, un cours régulier de droit incluant les études d'ordre pratique visées au paragraphe (e) du présent article et avoir obtenu un degré en droit;

e) avoir suivi, pendant la quatrième année de ce cours, aux conditions déterminées par le Conseil général, un enseignement professionnel d'ordre pratique sous la direction d'une université de la province ou de l'Université d'Ottawa et obtenu un certificat à cet effet;

f) Avoir, après l'obtention de ce certificat, subi avec succès devant le Bureau des examinateurs du Barreau un examen écrit d'ordre théorique sur le Code civil et le Code de Procédure civile et un examen d'ordre pratique sur les matières déterminées par le Conseil général. Ce mode d'examen entrera en vigueur le 1er septembre 1954.

Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas au candidat qui a commencé ses études de droit en septembre 1943 ou subséquemment, après avoir été reçu régulièrement admis à l'étude et qui est actuellement détenteur d'un degré en droit de l'une des universités de la province. Ce candidat est régi par la loi en vigueur avant l'adoption de la présente loi; mais toutefois, il pourra, à son choix, subir, au mois de juin 1954, un examen semblable à celui mentionné au sous-paragraphe (f).

(2) Les sous-paragraphes (d), (e) et (f) du présent article ne s'appliquent pas aux personnes admises à l'étude ou ayant commencé un cours de droit avant le premier septembre 1943. Ces personnes sont régies, à ce sujet, par les dispositions de la Loi du Barreau en vigueur avant cette date.

Opposés au transfert

Ottawa, 3, (BUP). — Les partis de l'opposition ont fait bloc hier pour s'opposer au transfert de la capitale canadienne à Montréal, de l'Office national du Film. Ils ont accusé le gouvernement de mauvaise foi en ne permettant pas au Parlement de se prononcer sur un tel sujet.

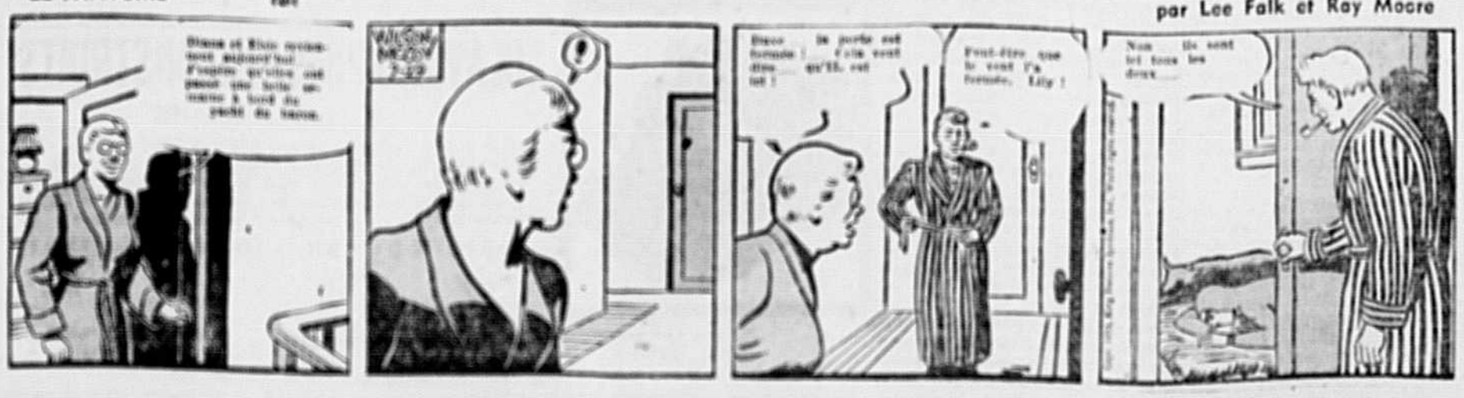
LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore



Calendrier

MERCREDI, LE 3 MARS 1954
Les Cendres

Demain :
S. Casimir, c.
QUARANTE - HEURES
Orphelinat de la Malbaie

SOLEIL : Lever : 6.21 — Coucher : 5.35
LUNE : Lever : 5.42 — Coucher : 4.13

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 5.42 a.m. — 5.56 p.m.
Basses : 0.57 a.m. — 1.08 p.m.

LUNES DE MARS
Nouvelle lune, le 4, à 10h. 11 p.m.
Premier quartier, le 11, à 12h. 51 p.m.
Pleine lune, le 19, à 7 h. 42 a.m.
Dernier quartier, le 27, à 11h. 14 a.m.

Aujourd'hui

Au Palais Montcalm. — Première d'une série de six conférences du R. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., sous les auspices des Chevaliers de Colomb, à 8h. 30 p.m., sur le thème : "Le message de Lourdes".

Société de Sylviculture. — 8h. 30 p.m., à la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, à la cité universitaire, à Ste-Foy, réunion. Conférencier : le Dr Lévi Chouinard. Sujet : "La génétique appliquée à la foresterie".

Rincon espanol. — 8h. 30 p.m., au Club de la Voirie.

Infirmières. — 8h. p.m., à l'hôpital St-Michel-Archange, symposiums sur "l'infirmière et sa culture" et l'"enseignement technique actuel en rapport avec l'évolution moderne", suivis d'un forum.

Club Richelieu. — 12h. 30 p.m., au Château Frontenac, déjeuner-causerie hebdomadaire. Conférencier : M. Charles Biloneau.

Concours musical des étudiants. — 8h. p.m., à la salle des Promotions de l'Université Laval, éliminatoire du concours des étudiants de l'Université.

Cercle Dante Alighieri. — 8h. p.m., à 17, rue Ste-Famille, chambre no. "2".

Premier maire



● M. Bertrand Avoine, a été élu premier maire de la municipalité de St-Omer de L'Islet.

De nouveaux projets de loi sont annoncés

Deux nouveaux projets de loi ont été annoncés à la séance d'hier après-midi. Ils sont intitulés: "Loi concernant les assurances" et "Loi modifiant la loi de l'hygiène publique de Québec".

HEMORROIDES — VARICES
TRAITEMENT AMBULATOIRE SUR RENDEZ-VOUS
JACQUES TREMBLAY, M.D.
270, des Oblats, Québec. 7-2815

Au Centre antonien

Le problème de l'Immaculée Conception au Moyen Age

"Le problème de l'Immaculée Conception au Moyen Age", tel a été le sujet traité, hier, au Centre antonien, par le R. Père Patrice Robert, o.f.m., professeur à l'université Laval, dans la série des cours de Mariologie donnés à Québec durant l'année mariale.

"Ce fut la mission providentielle de la théologie scolastique, d'expliciter la doctrine contenue implicitement dans la Révélation chrétienne de la tradition patristique sur la sainteté originelle de la Mère de Dieu.

"Ce travail d'approfondissement doctrinal, entrepris sous la poussée de la piété populaire par saint Anselme de Cantorbury et saint Bernard de Clairvaux, fait des progrès considérables au 13e siècle, grâce à la réflexion théologique d'un saint Thomas et d'un saint Bonaventure; mais il ne s'achève qu'au début du 14e siècle dans l'oeuvre du bienheureux Jean Dun Scot, qui appuie la doctrine de l'Immaculée Conception sur le dogme de la Rédemption et lui donne son expression définitive".

A la fin des questions ont été posées, qui ont piqué vivement l'attention des auditeurs, déjà intéressés à l'exposé historico-doctrinal du conférencier. En voici trois. 1—A l'Université de Paris, au moment où la question était débattue, est-ce que tous étaient de l'avis des Maculistes ? — Rép. On cite parmi les tenants de l'Immaculée Pierre Abélard. 2—Après S. Bonaventure jusqu'à Dun Scot, quelle a été la position des Franciscains, en général ? Etaient-ils tous des Immaculistes ? — Rép. Dans l'ensemble, oui ! Mais il y avait des dissidents : parmi lesquels Richard de Mediavilla, Jen-Pierre Olivi. 3— Est-ce que la doctrine de Dun Scot est bien celle qu'a adoptée l'Eglise dans la définition du dogme ? D'aucuns ont prétendu qu'elle s'en éloignait. Mais on doit à la vérité de soutenir que oui.

A constater l'attention prêtée au cours, on voit que le privilège de l'Immaculée Conception de Marie passionne actuellement les esprits et les coeurs autant qu'au 13e siècle. L'assistance était très nombreuse. Dans l'après-midi elle était composée surtout de religieux et de religieuses; et le soir de quelques membres du clergé séculier et régulier, et de pieux laïcs. La semaine dernière un médecin disait à un ami à la sortie : "Je savais que l'Eglise était prudente. Mais j'ignorais qu'elle poussât si loin la recherche scientifique pour la définition de ses dogmes. Elle va plus loin que nous, médecins".

Le notaire Paul Grenier a présenté le conférencier : le R. P. Patrice Robert, D.P., professeur d'histoire de philosophie médiévale à l'Université Laval, fondateur de l'Institut Franciscain de Recherches Médiévales, dont le siège est à Québec. Il a pour le seconder dans son travail le R. P. Edouard Parent, D.P., qui est chargé du cours suivant : 9 mars prochain : **L'intervention de l'Eglise avec Sixte IV.**

Le soir le président d'honneur était M. Charles de Koninck, doyen de philosophie à l'Université Laval. Il a appuyé du poids de son autorité indiscutable les données du chargé de cours et félicité de leur belle initiative les organisateurs de brillante série de cours de Mariologie au Centre Antonien, qui se prête admirablement à semblable manifestation de haut-savoir.

On remarquait dans l'assistance: le R. P. Jogues Massé, Gardien du Couvent St-Joseph de Montréal; le R. P. Hippolyte Baril, professeur de dogme à Rosemont, Montréal, qui doit donner le 8e cours de Mariologie; M. le notaire Paul Grenier et son épouse; le notaire P.-P. Turgeon, le docteur Fabien Gagnon, M. l'avocat H. Philippon M. Emmanuel Trépanier, professeur de philosophie à l'Université

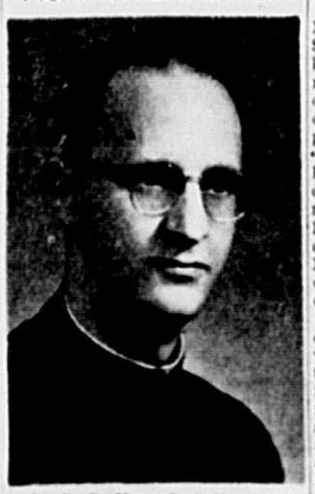
L'engagement de M. Napoléon Côté n'est pas encore décidé

Répondant à une question posée par l'échevin Paul Mecteau, au Comité administratif, hier, S. H. le maire Wilfrid Hamel a répondu que la Commission de l'Exposition n'avait pas encore décidé de retenir les services de M. Nap. Côté, sportsman bien connu de Québec et ancien propriétaire-gérant de l'arena comme impresario au Colisée, dans le but de faire venir divers spectacles au palais des sports.

M. le Maire a ajouté que, sans qu'il y ait d'engagement de la part de la Commission et de la Cité, on avait cependant demandé des suggestions à M. Côté, mais qu'il n'avait pas été question de salaire.

Une réflexion de l'échevin Jos. Matte est à l'effet qu'au taux que la Cité paie ses employés de l'Exposition, s'ils sont compétents, ils devraient être capables d'attirer des attractions nouvelles, au Colisée.

Nommé curé à Hull



● Le R. P. Yvon Isabelle, O.M.I., vient d'être nommé curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Hull. Le nouveau curé a reçu l'ordination sacerdotale à Ottawa en juin 1944. Il termina ensuite le cycle régulier des études ecclésiastiques à l'université d'Ottawa où il reçut les grades de bachelier ès arts, licencié en philosophie et licencié en théologie. Après une année passée à Ottawa comme membre du personnel dirigeant du scolasticat St-Joseph, il fit un séjour de deux ans à Rome, en charge des archives de la maison générale des RR. PP. Oblats. A la fin de 1948, il revenait au Canada. Il fut alors assigné à la paroisse de St-Sauveur, où il remplit les fonctions de vicaire jusqu'à sa récente nomination. Le R. P. Isabelle est né à Hull en 1919; sa promotion comme curé le ramène donc dans sa ville natale.

Obsèques de l'ex-échevin P. Garneau

Les funérailles de M. Philémon Garneau, qui fut pendant de nombreuses années échevin du quartier St-Sauveur, ont donné lieu à un éloquent tribut d'hommage, hier matin, par la population de Québec, en l'église St-Sacrement. M. Garneau décédait subitement vendredi dernier à l'âge de 59 ans. Plusieurs personnalités religieuses et civiles figuraient au service funèbre.

Le maire Wilfrid Hamel, accompagné de plusieurs membres du conseil, des anciens échevins, des hommes d'affaires, des représentants de plusieurs groupements sociaux et de bienfaisance, des délégués de la Commission du salaire minimum ainsi que des paroissiens nombreux de St-Malo faisaient partie du cortège et assistaient au service.

Le R. P. A. Garneau, P.M.E., a chanté le service. Il était assisté des RR. PP. Côté et Lalande, s.s.s., qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

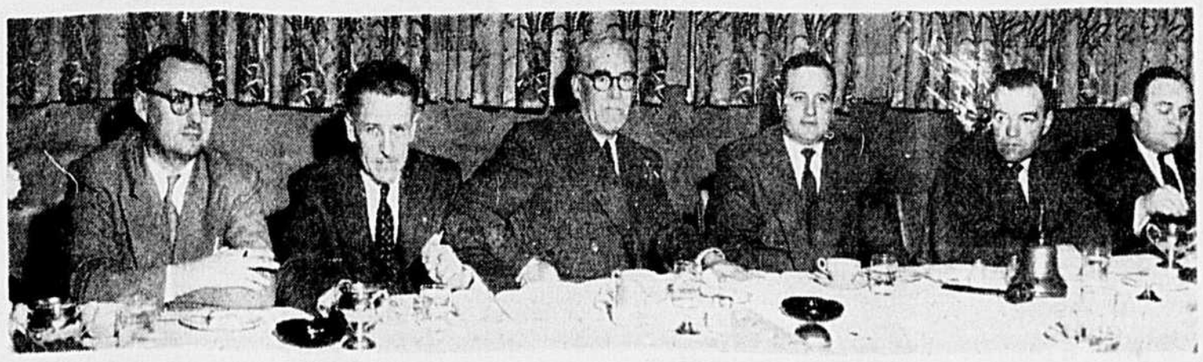
Dans les stalles du sanctuaire, on voyait Mgr A.-M. Parent, P.D., vice-recteur de l'université Laval; Mgr R. Tardif, P.D., supé-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

L'Indien du Manitoba ira jouer au billard

Winnipeg, 2, (BUP). — Les Indiens du Manitoba pourront jouer au billard. Le lieutenant-gouverneur J.-S. McDiarmid a donné hier soir l'assentiment de la reine au premier projet de loi ayant reçu une approbation finale au cours de la session actuelle. Il s'agit d'amendements à la législation antérieure, de sorte que les Indiens peuvent maintenant entrer dans les salles de billards.

M. McGinnis au diner-causerie du Club Vente-Publicité de Québec



● Photo prise hier soir, au restaurant Chez Marino, à l'occasion du diner-causerie du Club Vente-Publicité de Québec. Le conférencier était M. Philip-J. McGinnis, directeur de la publicité à la compagnie de Telephone Bell du Canada. Il a parlé des remèdes à apporter pour assurer l'existence des vendeurs qui tendent à disparaître par suite de nouvelles méthodes d'auto-service dans les grands établissements. On remarque ici à la table d'honneur, de g. à d., M. J. Shea, M. Benoit Robillard, gérant de district de la compagnie Bell; M. McGinnis, conférencier; M. Pierre Bleau, de Colbert Publicité, président du diner; M. Louis Lanouette, photographe, et M. Louis Paré, directeur de l'Office municipal du Tourisme. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Deux mois de salaire au policier

Le Comité administratif sur dissidence des échevins Jos. Matte et David Burns, a voté le paiement rétroactif de deux mois de salaires à M. Paul-H. Julien que le Comité de discipline de la police vient de réengager dans les rangs de la force constabulaire, après une suspension de quelque treize mois.

Une discussion assez longue s'est engagée, à ce sujet. On a rappelé que l'ancien constable avait été suspendu à la suite de poursuites en cour de justice. Me Ernest Godbout, membre du Contentieux municipal, a alors déclaré que M. Julien avait été acquitté honorablement de l'accusation portée contre lui par la police provinciale. Quant aux manquements à la discipline, au cours de son travail, il considère que onze mois de suspension sont une punition suffisante. M. Julien n'avait pas été destitué.

Me Godbout a aussi rappelé que M. Julien avait pris une action de $25,500 en dommages contre la ville mais que ce dernier avait fait amende honorable auprès du chef de police, promis de se bien conduire, et, enfin s'était désisté de la poursuite intentée contre la ville.

Les échevins Matte, Burns et Henri Beaupré se sont dits d'avis que les pouvoirs du Comité administratif avaient été usurpés par le Comité de discipline de la police qui vient de décider de réengager M. Julien alors que la Cité avait demandé à ses avocats de la défendre contre l'action prise.

Me Godbout dit que, vu les circonstances et dans l'intérêt de la ville et de M. Julien, après désistement de la poursuite, il considérait que M. Julien était suffisamment puni par les onze mois de suspension. Il ajouta qu'il avait suivi les instructions du Comité administratif de défendre les intérêts de la Cité, dans la poursuite intentée, puisque des plaidoyers écrits ont été déposés en Cour. Après une offre de règlement de la question par le demandeur lui-même, le Comité de discipline a reconsidéré son cas et décidé, comme cela est en son pouvoir, de reprendre M. Julien comme policier. L'état-major de la police s'est aussi prononcé.

Les échevins A.-H. Légaré, E. Caron, H. Gagnon et D. Blais se sont prononcés en faveur de la recommandation du comité de discipline.

M. P.-J. McInnis au Club Vente Publicité

Le nombre des vendeurs va toujours diminuant - Un remède est suggéré

M. Philip-J. McGinnis, publiciste de la Cie de Téléphone Bell, portant la parole, hier soir, devant les membres du Club Vente-Publicité, réunis au restaurant Chez Marino, a déclaré que le nombre des vendeurs allait toujours en décroissant par suite d'une situation anormale. Comme remède, le conférencier suggère l'organisation de cours de vente.

Au cours du même diner, deux autres orateurs se sont fait entendre. Il s'agit de M. Lionel Fleury, du Service national de Placement, et M. Louis Paré, publiciste de la Société canadienne de la Croix Rouge. Le premier a fait appel aux employeurs en vue de l'emploi des personnes handicapées. Quant au second, il a demandé aux convives d'y aller avec générosité à l'occasion de la grande campagne annuelle de souscription de la Croix-Rouge.

La situation anormale qui plane comme une menace sur la tête des vendeurs et qui tend à les faire disparaître, est la suivante: un peu partout dans tous les grands centres, les propriétaires d'établissement commercial augmentent leur budget de publicité dans les journaux ou à la radio mais d'un autre côté, éliminent progressivement les vendeurs en adoptant les nouvelles méthodes de comptoirs où les gens se servent eux-mêmes.

M. McGinnis compte vingt-cinq années de service pour la compagnie Bell du Canada. Ce Montréalais a travaillé dans la métropole et à Toronto. Il est un ancien directeur du club de publicité de Montréal. De 1946 à 1948, il a organisé des cours de vente pour plus de 700 diplômés de l'université McGill.

"On considère maintenant que le prix de revient de la marchandise vendue est tellement élevé dit-il, qu'il est plus avantageux d'augmenter le budget consacré à l'annonce et d'éliminer le vendeur. "Selon M. McGinnis, la cause de changement dans la méthode de vente est due au fait que la pensée de certains économistes a évolué dans ce sens. On a ainsi abandonné le vendeur à son sort.

Les publicistes, ajoute-t-il, prennent conscience plus que jamais qu'il est nécessaire d'améliorer la manière de vendre. On le constate facilement; toutes les annonces dans les journaux ont trait à la vente presque exclusivement. Les propriétaires d'entreprises consacrent donc au domaine publicitaire, une proportion toujours croissante de leur budget.

Au début des agapes, un film intitulé "Nous sommes tous des handicapés", gracieuseté du Service national de Placement, a été présenté. A l'issue du diner, le président a annoncé que la prochaine réunion du club allait avoir lieu le 16 mars prochain.

M. McGinnis avait été présenté par M. Benoit Robillard, gérant de district de la compagnie Bell du Canada. Il fut remercié par M. Louis Lanouette, photographe bien connu de la vieille capitale.

Outre ceux mentionnés précédemment, on remarquait à la table d'honneur, M. Marcel Drolet, président du Club Vente-Publicité de Québec, M. Olivier Rousseau, M. Jean Beaudoin, M. J. Shea.

Pour favoriser le stationnement des autos des voyageurs de commerce

Une nouvelle méthode pour faciliter le stationnement des automobiles des voyageurs de commerce de Québec dans les zones commerciales a été présentée par l'échevin Paul Mecteau, du quartier Champlain, au Comité administratif, hier. Ce plan consisterait à vendre, aux voyageurs de commerce, des coilants qu'ils placeraient sur les pare-brise et leur donneraient la permission de stationner leur voiture n'importe où dans la ville durant une journée seulement.

Une première suggestion, faite, il y a quelque temps n'avait pas été trouvée pratique.

M. Mecteau dit que le chef de police, comme cela se pratique dans d'autres villes, pourrait émettre ces permis, au coût de 50 cents, pour la durée d'une journée.

L'échevin H. Beaupré dit que la chose est impossible. Quant à l'échevin David Burns, il affirma que *demande similaire avait été refusée*, et que les voyageurs de commerce prêtaient leurs "coilants" à leurs patrons, dans les villes où des permis avaient été donnés.

Les parcomètres ont été instituées spécialement pour empêcher le stationnement des heures durant, dans les zones commerciales, opina l'échevin Gaston Flibotte (qui proposa l'installation des parcomètres au budget dernier). Il dit que la demande de M. Mecteau ne peut être accordée.

Pour déposer 5 cents, des gens sont parfois obligés de descendre du 3e étage, dit alors l'échevin Jean-Marie Lafleur. A son tour, l'échevin A.-H. Légaré reprit qu'il est peut-être onéreux de déposer 5 cents dans les parcomètres, mais le prix en vaut la peine, en considération des ventes faites durant ce temps par les voyageurs.

M. Légaré a aussi dit qu'il était heureux de voir que M. Mecteau présentait la requête des voyageurs de Commerce afin que la Cité puisse l'étudier au mérite.

Rappelant sa fameuse "bataille" pour le stationnement de 60 minutes, rue St-Joseph, l'échevin Jos. Matte a déclaré qu'il était un peu déconcerté de voir la position que prenait maintenant M. Légaré qui avait alors voté pour 30 minutes. Il appuya M. Flibotte et précisa qu'il n'avait jamais été contre le principe de l'installation de parcomètres mais contre la manière dont il était appliqué.

"La discussion a assez duré" — clama l'échevin Edgar Caron. Puis l'échevin Gérard Hamel s'est dit d'avis que l'on devrait faciliter le travail des voyageurs de commerce, dans certaines zones commerciales.

La question a été référée au comité de circulation qui siégera, jeudi prochain.

M. Matte recommanda aussi que les constables ne se tiennent pas près des parcomètres dont le temps payé est sur le point d'expirer, dans le but unique de placer des cartes d'infraction. Il affirma que cela s'est déjà fait !

Congrès de l'industrie laitière à St-Joseph

ST-JOSEPH DE BEAUCE — (Spéciale). — Près de 500 cultivateurs ont assisté, mardi, le 16 janvier, à St-Joseph de Beauce, au Congrès de l'Industrie Laitière tenu par la Fédération de l'U.C.C., de Québec-Sud, sous la présidence de M. Napoléon Veilleux, président du Comité de l'Industrie Laitière, de Ste-Rose, comté de Dorchester.

Plusieurs conférences ont été prononcées, par MM. Veilleux lui-même, Maurice Hallé, ancien député de Missisquoi à la Chambre des Communes, et maintenant propagandiste de la Fédération canadienne des producteurs de lait, Maxime Veilleux, chef du service de la santé des animaux, J.-B. Lemoine, vice-président général de l'U.C.C., J.-A. Plante, agronome, de St-Georges de Beauce.

M. le maire Auguste Doyon a souhaité la bienvenue aux congressistes, tandis que M. Donat Gilbert, président du syndicat de St-Joseph de Beauce, agissait comme maître de cérémonie.

Nous avons remarqué sur la scène, outre les personnes déjà nommées: M. le curé Odina Roy, de St-Joseph, MM. les abbés Arthur Nadeau, aumônier de la Fédération, Québec-Sud, Tanguay, vicaire à St-Joseph; MM. les curés Horace Labrecque, de St-Prosper, et Joseph Matte, de St-Frédéric, M. l'abbé Patrice Roy, vicaire à Beauceville; MM. Napoléon Mathieu, président de la Fédération Québec-Sud, Henri-Le Poulin, Beauceville; Laurent Goulet, directeurs, St-Prosper, MM. J.-A. Plante et Ernest Nadeau, agronomes, de St-Georges, Beauce, J.-B. Léon Dion, de St-Sébastien, Jonaphat Marcoux, directeurs diocésains, de St-Elzéar, Emile Boldue, secrétaire propagandiste de la Fédération.

M. le curé Odina Roy tira les conclusions du Congrès qui se termina par le chant "O Canada".

Le Congrès débuta par la prière, puis M. Donat Gilbert, président du syndicat de St-Joseph de Beauce en fit l'ouverture.

M. Napoléon Veilleux, président du comité de l'industrie laitière de Ste-Rose de Dorchester a dit dans sa conférence intitulée "Pourquoi un congrès d'industrie laitière". Vous savez que cette industrie est dans une situation très difficile et que les producteurs de lait eux-mêmes ont de la difficulté à cause des surplus de dépenses. Le gouvernement a établi des planchers sur nos produits laitiers pour les empêcher de trop descendre.

Il faut que l'industrie laitière soit l'acheteur de nos récoltes. Il n'y a pas de marché pour vendre notre foin. Donc, il faut garder plus de vaches pour maintenir la fertilité de nos sols. La législation passée concernant la margarine vient en contradiction avec nos revenus, elle vient faire concurrence à nos produits.

Ce congrès a été organisé plus dans le but de réclamer nos droits que de demander des primes. Je pense qu'on a le droit d'avoir une législation qui protège notre travail. Les ouvriers et les cultivateurs devraient être unis comme un seul homme. Nous avons les mêmes besoins. La question de la margarine ce serait les ouvriers qui la feraient disparaître.

Est-ce qu'on a des droits à établir pour qu'on nous permette de vivre sur nos terres. On va demander au gouvernement de Québec la loi des conventions collectives et de mise sur le marché de nos produits; qu'on respecte nos droits de trois siècles avant d'aller chercher des émigrés pour prendre notre place.

Le Dr Maxime Veilleux, chef du Service de la santé des animaux a déclaré. Je crois à l'importance à la nécessité absolue de l'agriculture pour la province et que le troupeau est aussi indispensable à l'agriculture que l'agriculture est importante au point de vue économique. J'ai regretté durant ma carrière que de cultivateurs de la Beauce aient si peu fait pour améliorer leur situation. Je ne voudrais pas m'étendre sur tout le domaine de la santé animale, cependant je suis bien informé que la maladie à la mode c'est la brucellose.

Nos fameuses vaches on les importe à l'année. Alors on exporte nos capitaux à l'année. Les vaches qu'on importe à coût d'argent vous

(Suite à la page 8, 6e col.)

Trois blessés dans un accident de la route près de Moncton

Moncton, N.-B. (DNC) — Trois hommes ont été gravement blessés et furent conduits à l'hôpital, à la suite d'une collision d'automobiles survenue à environ un mille de Salisbury, près de Moncton.

Les blessés sont Curtis Standon, de Beaver Harbor, Roy McLeod et Vincent McLeod, de Salisbury. Standon a subi des blessures à la figure et à la poitrine, Vincent McLeod a été blessé à la poitrine et au genou, et son frère a subi plusieurs coupures en plus d'une fracture au poignet.

La Gendarmerie canadienne, détachement de Petitcodiac, a fait enquête.

Les deux autos ont été démolies. Le choc a presque arraché la charpente de l'auto de Standon et a projeté le moteur dans la banquette avant. Standon était seul dans sa voiture.

Les blessés furent transportés à Moncton par le Dr Miller, de Petitcodiac et le Dr Stewart, de Salisbury. Aucun n'est en danger de mort mais tous sont gravement blessés.

6e cours de l'Ecole des Parents de Giffard

Jeudi, le 4 mars, sera donné, à l'académie de Ste-Chrétienne, le sixième cours de l'Ecole des Parents. Le sujet ci-dessous y sera traité : "Votre enfant est-il libre ? — précisions externes (le milieu, famille, école) — précisions internes (psychologie des profondeurs). Comment l'aiderez-vous à devenir libre ?".

Le conférencier invité sera le R. P. Michel Goison, de l'Institut des Fils de la Charité, docteur en Théologie et licencié es Lettres. Il est reconnu comme un grand pendant nombre d'années des propagateurs du peuple, s'étant occupé blèmes de la classe ouvrière tant en France qu'au Canada. Nul doute que ceux qui s'intéressent aux questions sociales auront profit à venir l'entendre.

Au cours de la soirée, l'auditoire aura le plaisir d'assister à l'exécution d'un beau sketch, sous l'habile direction de M Georges Roy.

Le public aura aussi le ploisir d'entendre Mlle Madeleine Francoeur, soprano lyrique, qui sera accompagnée par Mlle Raymonde Warren.

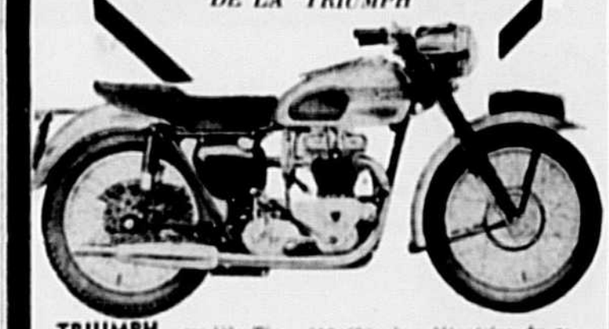
Une cordiale invitation est faite à tous.

LAIT DE CHEVRE
A VENDRE à l'Ancienne-Lorette. S'adresser à :
LIONEL BEAUMONT
Ancienne-Lorette
TEL. : 7-4727

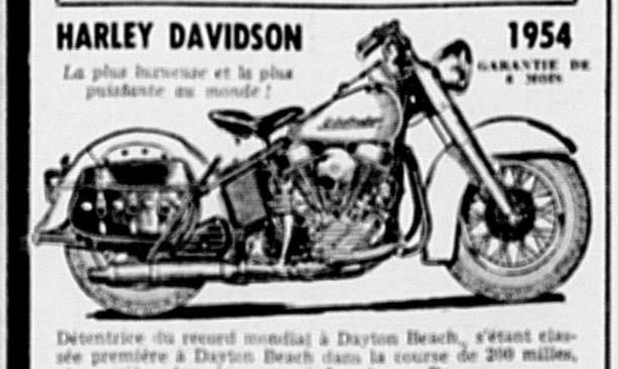
MAGASIN A LOUER
SUR LA RUE ST-JEAN
(près de la Fabrique)
s'adresser entre 9h. a.m. et 5h. p.m.
TEL. : 5-9597

EXPOSITION
MOTOCYCLETTES 1954
à notre magasin — 14, rue St-Joseph, d'ici au 1er avril
OUVERTE AU PUBLIC TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 h.

RECORD MONDIAL
DE LA "TRIUMPH"



TRIUMPH, modèle Tiger 110 650 cc., détentrice du record mondial de 120 m. à l. présentement à notre exposition, 14, rue St-Joseph. Prix de vente $925
Plus de 20 modèles différents, comprenant les meilleures marques sur le marché telles que
TRIUMPH HARLEY DAVIDSON ET NSU
LE PLUS HAUT PRIX
POUR VOTRE VIEILLE MOTOCYCLETTE
accordé en échange sur l'achat d'une neuve.
HARLEY DAVIDSON 1954
La plus luxueuse et la plus puissante du monde !
GARANTIE DE 6 MOIS



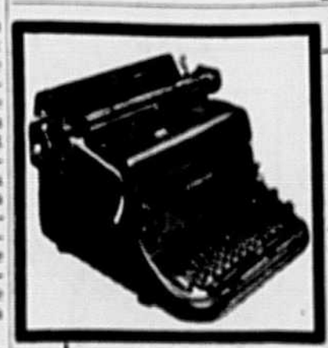
Détentrice du record mondial à Dayton Beach, s'étant classée première à Dayton Beach dans la course de 200 milles, et première dans la course à Langhorne Pa.
30 MOTOCYCLETTES USAGEES
A SACRIFIER
JAWA 1948, 125 c.c. Spécial $99
BSA 1950, 250 c.c. Spécial $295
JAMES 1951, 125 c.c. Spécial $125
JAWA 1951, 350 c.c. Spécial $250
NAP. COTE SPORTING GOODS
14, RUE ST-JOSEPH TEL. : 4-3242

VOYAGEUR DEMANDE
Possédant automobile et connaissant la ligne de quincaillerie. Territoire : Bas du fleuve.
ECRIRE A CASIER 752, l'Action Catholique, Québec.

TV RCA VICTOR
LA MEILLEURE VALEUR EN TELEVISION
CHOIX D'APPAREILS Prix à partir de $269.



jusqu'à $1095
Nous vous recommandons le contrat de Service d'usine de R.C.A. Victor.
Nous consentons appareillages à bien vouloir additionnel.
NE SOYEZ PAS PRIS AU DEPOURVU. RETENEZ VOTRE APPAREIL IMMEDIATEMENT. UN LEGER ACOMPTE SUFFIRA. RESERVEZ
Immédiatement
C. ROBITAILLE
320, rue St-Joseph — Tél. : 5-8167



CLAVIGRAPHES RECONSTRUITS
A PRIX SPECIAUX
"Une bonne machine à un bon prix" . . . voilà comment vous classerez nos clavigraphes reconstruits, voilà en tout cas comment les ont trouvés ceux qui en ont acheté jusqu'ici. Elles représentent des aubaines que vous serez fiers d'avoir saisies. Apparence et rendement de machines neuves.
GARANTIE D'UN AN — LIVRAISON IMMEDIATE
Gérald Martineau
93, rue St-Pierre Tél. : 5-5138
682, boul. Charest Tél. : 4-9611
1347, NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES. Tel. : 5-1433